



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

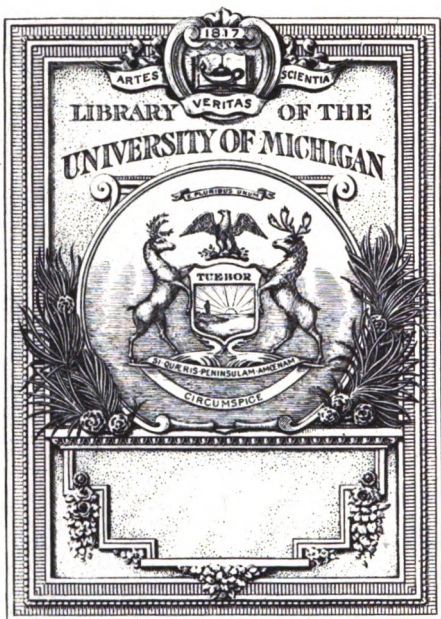
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495309



MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉE AU ROY.

J U I N. 1733.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,



Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques,
 LA VEUVE PISSOT, Quay de
 Conty, à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

8406
1738
Jou
v. 1-2

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .

139



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1733.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LA GLOIRE.

O D E.



Quelle audacieuse yvresse ,
S'empare de tous mes sens !
J'ose aux sources du Permesse ;
Porter mes pas chancelans.

C'est pour y chanter la *Gloire* ;
Nobles Filles de Memoire ,

Répondez à mes accords :

I. Vol.

A ij Phébus

Phébus , prête-moi ta Lyre ,
 La Déesse qui m'inspire ,
 Secondera mes transports.



Vils Esclaves de la crainte ,
 Fuyez ses vives clartez :
 Vos yeux , où la mort est peinte ,
 En seroient épouvantez.
 Et vous , fiers Rivaux d'Alcide ,
 Qui d'une course rapide ,
 La suivez dans les combats ,
 Venez , Amans de Bellonne ,
 En vous montrant la Couronne ,
 J'affermirai votre bras.



Une ardeur noble et constante ,
 Vous fait braver les dangers ,
 Les Palmes qu'on vous présente ,
 Rendent vos fardeaux légers ;
 Hâtez-vous ; votre courage ,
 Va triompher de la rage ,
 De mille ennemis jaloux.
 Que la mort vous environne !
 S'il n'est rien qui vous étonne ,
 La mort fuira devant vous.



I. Vol.

Mais

Mais que la vertu préside ,
 A vos genereux travaux ;
 Sans cette fidelle guide ,
 Il n'est point de vrai Héros.
 Par son intrépide audace ,
 En vain Alexandre efface ,
 Les plus celebres Guerriers ;
 Dans un festin sanguinaire ,
 Il se livre à la colere ,
 Et flétrit tous ses Lauriers.



Cessons d'effrayer la terre ;
 Formons de plus tendres sons ;
 Ce n'est pas toujours la guerre ,
 Qui fait les illustres Noms.
 Protecteurs de l'Innocence ,
 Vous , dont la main ne dispense ,
 Que graces et que faveurs ,
 Votre triomphe est paisible ;
 Mais , plus vif et plus sensible ,
 Il captive tous les cœurs.



Je le voy , ce Prince auguste ;
 Délices de ses Sujets ;
 Peuples , pour un Roy si juste ,
 C'est trop peu de vos respects.

I. Vol.

A iij

Par

1048 MERCURE DE FRANCE

Par lui chez vous tout abonde ;
Ainsi qu'aux Maîtres du Monde ,
Qu'on lui dresse des Autels ,
Puisqu'avec eux il partage ,
Le glorieux avantage ,
De rendre heureux les Mortels.



Sur le chemin de la Gloire ,
Qui s'ose encor avancer !
Dans le Temple de Memoire ,
C'est l'Art qui vient se placer :
Quels prodiges il enfante !
Ciel ! par une main sçavante ,
L'Univers est reproduit ,
Les traits d'un si noble ouvrage ,
Conserveront d'âge en âge ,
Le Pinceau qui les conduit.



Déjà le Marbre se pare ,
De l'éclat de la Beauté ;
Par un Miracle plus rare ,
Mon cœur en est agité.
Celui qui forma ses charmes ,
Lui-même a rendu les armes ;
Son Marbre a pu l'enflammer.
Dieu d'Amour , quelle victoire !
I. Vol.

Pour

Pour t'en assurer la gloire ,
Ta mere va l'animer.



Une nouvelle lumiere ,
S'offre à mes regards surpris ;
Apollon dans la carriere ,
A conduit ses Favoris.
Elle en devient plus brillante ;
Déjà leur voix pénétrante ,
A ranimé tous les cœurs.
Je vois dans leurs mains fidelles ,
Les Couronnes immortelles ,
Que l'on destine aux Vainqueurs.



Du Temps, Monstre insatiable ,
Loin de redouter la faulx ,
Contre sa rage implacable,
Ils deffendent les Héros.
Qu'à mes yeux leur gloire est belle !
Un cœur qui brule pour elle ,
Peut y prétendre comme eux ;
Vain espoir où je me livre ,
Hélas ! je ne puis les suivre ,
Que par d'inutiles vœux.

M. P. de Cette, en Languedoc.

I. Vol.

A iiij DIS-



DISSERTATION sur les Enseignes Militaires des François. par M. Beneton-de-Perrin , Ecuyer , ancien Gendarme de la Garde du Roy. Seconde Partie.

Après avoir dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ce qui obligea les Rois de France à changer de Patron , et ce qui fit qu'à leur exemple le Peuple diminua peu-à-peu sa dévotion a S. Martin , pour la donner toute entiere à saint Denis ; remontons présentement aux temps qui ont précédé ce changement.

Sans entrer dans la fameuse dispute si S. Denis , premier Evêque de Paris , est le même que Denis l'Areopagite , converti par l'Apôtre S. Paul dans la Ville d'Athènes , qui de Rome passa dans les Gaules dès le premier siecle de l'Eglise , ou s'il est un autre Denis , qui , avec six autres saints Missionnaires , ne vinrent dans les Gaules qu'au temps de Décius ; il est toujours certain qu'un S. Denis , Evêque , fut le premier qui annonça aux Parisiens les veritez de l'Evangile , et qu'il souffrit le martyre avec deux de ses Compagnons dans le lieu même où il avoit exercé sa Mission.

Après

Après la mort de ce Saint , une femme vertueuse et riche , nommée Catule , devenuë , sans doute , Chrétienne par les Sermons du Martyr , fit secrètement enlever son Corps et ceux de ses Compagnons , et les fit inhumer tous trois dans un Champ qui lui appartenoit , et qui à cause d'elle fut appelé *Catolacum* , et *Catalliacum*. Les Chrétiens , pour ne point oublier l'endroit qui contenoit les Corps de ces saints Martyrs , mirent dessus une marque , ou *Montjoye* , et aussi tôt qu'ils furent en liberté de faire quelque Acte public de leur Religion , ils bâtirent sur cet endroit une Oratoire ou petite Chapelle , que sainte Gèneviève changea en Eglise et qui devint bien-tôt un Monastere , puisque dès l'an 600. sous Clovis le second , il y avoit déjà un Abbé qui gouvernoit la Communauté Religieuse de S. Denis.

Le Roy Dagobert fut le premier qui donna à cette Abbaye de grandes possessions en terres , et les Successeurs de ce Prince se firent un mérite d'enrichir extraordinairement le Monastere de S. Denis , par de continuelles liberalitez , jusqu'au temps de Charles le Chauve. Alors les Normands étant venu aborder en Neustrie , et ces Barbares ayant remonté

la Seine pour ravager les Païs voisins de cette Riviere, les Religieux de S. Denys recoururent à la protection des Rois, pour la conservation des biens qu'ils tenoient d'eux; mais les Rois occupez ailleurs, tant par les Guerres intestines, que par les ravages que d'autres Normands faisoient en attaquant le Royaume par plusieurs endroits, et ne pouvant par consequent s'engager à deffendre en personne l'Abbaye de S. Denys; ils commirent ce soin aux Comtes du Véxin, qui étoient leurs plus proches Officiers, et faisant résidence aux environs de cette Abbaye; par là plus à portée que tous autres à veiller à sa deffense. Voilà l'origine et l'établissement des premiers Avouez ou Deffenseurs de S. Denys.

Les Comtes de Véxin étoient pour lors des Officiers Amovibles, comme tous les autres Comtes du Royaume; ainsi l'Abbaye de S. Denys changeoit d'Avoüé toutes les fois que le Véxin changeoit de Gouverneur.

Cela dura jusqu'au Regne de Charles le Simple, qui ayant cédé aux Normands toute la Neustrie, avec une partie du Véxin; ceux qui devinrent Comtes de l'autre partie de ce Païs, demeurée à la France, s'en rendirent presque aussitôt

1. Vol.

Sci.

Seigneurs propriétaires, et étendirent la même propriété sur l'Avoüerie de S. Denys, rendant ces deux Dignités héréditaires dans leurs familles.

Les Historiens faute d'avoir mis de la distinction entre la qualité de Comte et celle d'Avoüé, ont cru que les derniers Seigneurs du Véxin étoient Vassaux de l'Abbaye de S. Denys pour leur Comté; ce qui n'est point mon sentiment.

Car si le Comté de Véxin eut relevé de l'Abbaye de S. Denys, les Religieux auroient été en droit d'exiger l'hommage des Ducs de Normandie qui jouissoient de la moitié de ce Comté; et l'on ne voit point qu'aucun Prince Normand ait été cité, ni se soit soumis à cet hommage.

Les premiers Comtes de Véxin n'ont pas pû le faire; ils dépendoient entièrement des Rois qui n'auroient point souffert que leurs Officiers allassent faire hommage d'un Païs dont ils n'étoient que les gardiens; permettroit-on presentement à un Gouverneur de Province ou de Ville d'aller soumettre son Gouvernement à une Eglise à laquelle il auroit dévotion? il en auroit été de même si les Comtes de Véxin avoient voulu faire une semblable démarche.

L'Abbaye de S. Denys n'a eu la Sci-
I. Vol. A vj gneurie

1054 MERCURE DE FRANCE
gneurie du lieu où elle est scituée que par la donation que lui en fit le Roy Robert, l'an 996. En ce temps-là les Rois donnoient assez aisément les Domaines utiles, mais rarement les Justices et les Droits Seigneuriaux ; ils étoient soigneux de se les conserver ; ainsi il paroît peu croïable qu'un Monastere qui n'étoit point Seigneur du lieu où il étoit, pût avoir la Suseraineté sur un territoire aussi considérable que le Véxin. Les Rois avoient intérêt de soutenir le droit de Suseraineté sur ce territoire entier, parce que s'ils s'étoient un peu relâchés, cela auroit servi de prétexte aux Ducs de Normandie, lorsqu'ils furent devenus Rois d'Angleterre, et les plus redoutables ennemis de la France, pour soustraire une partie de leur Domaine à l'hommage qu'ils devoient à la Couronne, dans la prétention qu'ils ne l'auroient dû qu'à l'Abbaye de Saint Denys pour leur part du Véxin.

Nos Rois connoissoient si bien que leur intérêt demandoit l'affoiblissement des Comtes du Véxin, trop voisins de Paris, que les derniers possesseurs de ce Comté, étoient plutôt Comtes dans le Païs, que Comtes du Païs, tant leur autorité fut mitigée par les Rois, qui n'aimoient

I. Vol.

moient point d'avoir un Vassal si puissant à la porte de leur Capitale. Aussi Philippe I. profita bien tôt de la mort , sans enfans , de Simon , surnommé le Bienheureux , dernier de ces Comtes , arrivée l'an 1088. pour réunir à son Domaine le Comté de Véxin , qu'il donna ensuite à son fils , Louis , surnommé le Gros, et qui par ce moyen devint Avoüé de S. Denys. C'est ce Prince, qui étant Roy, fit un usage general de la Banniere de l'Abbaye, dont il avoit l'Avouerie, et la fit porter dans toutes les Guerres d'Etat qu'il entreprit. Après la réunion du Véxin à la Couronne, la dévotion à S. Denys devint si grande , que les Rois , successeurs de Louis le Gros , se firent honneur d'être les premiers Avoüez de l'Eglise de ce Saint.

Ils s'obligerent en cette qualité de prendre les armes pour en conserver les droits toutes les fois qu'il en seroit besoin ; et cette obligation leur fit naître l'idée pieuse de se servir de la Banniere de ce Monastere , non seulement dans les occasions où il s'agiroit d'en deffendre les biens , mais encore dans toutes celles où il s'agiroit de la deffense de leur propre Royaume , et d'avoir en cette Banniere la même confiance que leurs Prédeces-

I. Vol.

seurs

1056 MERCURE DE FRANCE
seurs avoient eue en celle de S. Martin ,
dont on ne faisoit plus d'usage.

L'Histoire nous a conservé la memoire de ce qui se passa quand le Roy Loüis le Gros alla à S. Denys , l'an 1124. y lever l'Oriflamme pour la premiere fois , afin de s'en servir dans la Guerre qu'il alloit avoir contre l'Empereur Henry V.

La maniere dont ce Prince parla dans l'Assemblée qui se tint à cette occasion , a donné lieu de croire qu'il y reconnut n'avoir droit de se servir de la Bannière de S. Denys , qu'en qualité de Vassal de l'Abbaye , à cause du Comté de Vexin.

Voicy le discours du Roy , tiré d'une Patente que Doublet nous a conservée dans son Histoire de S. Denys. Liv. 3.

Presenti itaque Venerabili Abbate Prefata Ecclesia Sugerio , quem fidelem et familiarem optimatum nostrorum Vexillum de altario beatorum Martyrum , ad quos comitatus Vilcassini , quem nos ab ipsis infedem habemus , spectare dignoscitur , morem antiquum antecessorum nostrorum servantes et imitantes , signiferi jure , sicut Comites Vilcassini soliti erant , suscepimus.

Ces termes qui ont paru décisifs à ceux qui ont soutenu que le Roi fit alors hommage du Comté de Vexin , ne me paroissent pas tels ; cette preuve n'est point in-

I. Vol.

con-

contestable , selon moi ; la piété du Prince , et sa grande dévotion à S. Denys , auroient bien pû lui faire avancer des expressions un peu fortes , sans distinguer assez pourquoi les Comtes de Vexin rendoient hommage ; confondant sa qualité d'Avoüé avec celle de Comte , et les termes : *De more Antecessorum suorum* , peuvent s'entendre que le Roy reconnoît avoir , *signiferi jure* , le droit de porter l'Enseigne de S. Denys , de même que les Comtes de Vexin l'avoient en qualité d'Avoüés , et par conséquent de Vassaux de l'Abbaye en cette qualité.

Enfin , si on ne peut rien rabatre de la forme des termes de cette reconnoissance ; la cause qui la fit faire ainsi , peut être attribuée à l'usage où l'on étoit alors , et qui avoit commencé dans le siecle précédent , où le Seigneur d'un Fief croioit faire un Acte de grande piété , en soumettant volontairement sa Terre à l'Eglise d'un Saint , qu'il prenoit pour le Protecteur de sa famille.

On rendoit cette soumission , sans prétendre préjudicier à celle qu'on devoit à son Seigneur dominant ; ce qui faisoit que ce dernier la permettoit. Les Comtes de Vexin auroient pû faire un pareil hommage à S. Denys , sans préjudice de celui qu'ils devoient aux Rois.

Les Seigneurs de la Tour en Auvergne soumirent leur Fief de la Tour à l'Abbaye de Clugny, sauf ce qu'ils devoient aux Comtes d'Auvergne leurs Souverains.

Munier, dans son Histoire d'Authun, rapporte les hommages que les Seigneurs du Fief de Clugny-lès-Authun, faisoient devant l'Autel et la Chasse de S. Symphorien de cette Ville, quoique ce Fief de Clugny relevat d'un autre Seigneur.

Loüis XI. Roy de France, fit hommage pour lui et ses Successeurs Rois, du Comté de Boulogne en Picardie, à Notre Dame de la même Ville; et Loüis XIII. a mis sa Couronne sous la protection de la Sainte Vierge, par un vœu fait à l'Eglise de Notre Dame de Paris; toutes ces soumissions volontaires et l'effet d'une grande piété, ne tirent point à conséquence, et ne peuvent point passer pour de vraies sujettions.

Il faut penser la même chose de celle que les Comtes de Vexin devoient à Saint Denys, et je suis persuadé que ces Comtes ne la devoient que pour des Terres dépendantes de l'Abbaye, dont ils jouissoient en qualité d'Avoüez. En effet, qu'on examine bien la cérémonie qui se faisoit quand nos Rois alloient prendre

I. Vol.

dre

dre l'Oriflame , on verra que ce n'étoit qu'un Acte de dévotion qui n'avoit rien qui sentit l'hommage juridique.

Le Roy après avoir fait sa priere devant l'Autel sur lequel étoient les Chasses des Martyrs , prenoit lui-même la Bannière qui étoit aussi dessus l'Autel , pour montrer qu'il ne tenoit le droit de la prendre que de sa puissance , et que la piété seule , qui l'engageoit à protéger le Monastere , lui faisoit si fort estimer son Enseigne , à cause du Saint à qui elle étoit consacrée , qu'il esperoit par elle attirer la protection du Ciel sur son Armée. Ensuite le Roy tenant en main cette Enseigne la remettoit à un des plus vaillans Chevaliers de sa Cour , pour la porter en son nom , pendant l'Expédition qu'on alloit entreprendre , et ce Seigneur faisoit serment de la deffendre au peril de sa vie , et de la rapporter dans le lieu où il la prenoit.

Je regarde les Porte - Oriflammes comme les Vidâmes de nos Rois et les Avoüés particuliers de Saint Denys. J'ai déjà dit que les Rois sont de droit les Protecteurs et les Grands Avoüés de toutes les Eglises de leur Royaume ; ils avoient fait les Comtes d'Anjou et du Vexin leurs Lieutenans dans celles de S.

I. Vol.

Martin

1060 MERCURE DE FRANCE
Martin et de S. Denys, et ils ne firent
exercer ces Lieutenances par d'autres Sei-
gneurs, que quand la posterité mâle de
ces Comtes eut manqué.

Outre ces Lieutenans d'honneur, les
Grosses Abbayes avoient d'autres Avoüez
d'un plus bas étage pour avoir soin des
biens détachez et éloignez de ces Ab-
bayes. Ces Avoüez particuliers se nom-
moient *Signiferi Ecclesiarum*, Porte-En-
seignes des Eglises.

L'Abbaye de S. Denys en avoit plusieurs
à la fois, comme celui de Berneval en
Normandie, et les Seigneurs de Che-
vreuse près Montfort. Ces derniers, l'an
1226, remirent leur droit d'Avoüerie,
moyennant une somme d'argent; il fal-
loit cependant que par cette vente ils ne
se fussent pas dépouillez tout-à-fait de
l'honneur de contribuer à la deffense de
l'Abbaye de S. Denys, puisque les pre-
miers Porte Oriflammes connus, étoient
de cette famille, et qu'on n'en trouve
point qui ait exercé cet Office avant An-
ceau, Sire de Chevreuse, qui perdit l'O-
riflamme et la vie à la Bataille de Mons-
en-Puelle, l'an 1304.

Chacun de ces Avoüez particuliers
avoit son Enseigne, comme cela se prou-
ve par le nom qu'on leur donnoit de

I. Vol.

Si-

Signiferi Ecclesiarum; ainsi l'Abbaye de S. Denys ayant plusieurs Avoüez, devoit avoir plusieurs Bannieres, qui toutes auroient pû s'appeller *Oriflammes*, puisqu'elles avoient toutes la même forme, par la raison que je vais dire; cependant on ne donna ce nom qu'à la principale, qui restoit dans l'Abbaye, et que l'on regardoit proprement comme appartenante aux Martyrs.

Toutes les Bannieres des Eglises dédiées à des Saints de ce genre, étoient rouges et frangées, de synope ou de vert; l'une de ces couleurs désignant les souffrances, et l'autre l'esperance qui animoit ces Saints en répandant leur sang pour Jesus-Christ.

L'Eglise de Brioude en France, dédiée à S. Julien Martyr, celles de Tubnigen, et de Bolbingen en Allemagne, de même qu'une infinité d'autres Eglises qu'on me dispensera de nommer, avoient de semblables Bannieres; l'Etendart des Dauphins de Viennois étoit rouge, avec un S. George représenté dessus; il servoit à l'inauguration de chaque Dauphin. Après qu'on avoit mis au nouveau Prince l'Epee au côté, et l'Anneau au doigt, il prenoit d'une main le Sceptre, et de l'autre cet Etendart, qui après la cérémonie

J U I N. 1733. 1063

Que de Graces alors vous rendoient adorable!
Que de nouveaux attraits ! que d'Eclat ! que de
feux !

Depuis cet heureux jour, vous êtes plus aimable ;

Depuis cet heureux jour, je suis plus amoureux.

La Déesse d'Amour, étale moins de charmes ;
Quand on voit s'empresser les graces sur ses
pas ,

Ou que Mars à ses pieds vient déposer ses Armes ,

Pour cueillir sur ses lys , le prix de ses combats,

Mon cœur est désormais exempt d'inquiétude ;

Aucun soupçon jaloux ne trouble mon repos ;

Je cherche quelquefois encor la solitude ;

Mais c'est pour annoncer mon bonheur aux
Echos,

A tous ces maux affreux , qu'Amour traîne à sa
suite ,

Dans mon cœur étonné d'un si doux changement ,

Succede sans douleur une flamme subite ;

Et le plaisir tout seul est fait pour votre Amant.

Oùi , graces à Phillis , plein d'une vive joie ,
I. Vol. Je

Je ne sentirai plus que le plaisir d'amour ,
 Mon cœur à ses tourmens ne fut que trop en-
 proyé ,
 Mais ils en sont enfin exilés sans retour.

*****:*****

*ECLAIRCISSEMENT au sujet de
 deux Theses de Medecine. Extrait d'une
 Lettre, du 11 Mars 1733.*

JE ne doute point que vous ne rece-
 viez favorablement les Eclaircissemens
 que je vous envoie ; et qu'on sem-
 ble demander dans le Journal des Sça-
 vans , du mois de Février dernier. Il s'a-
 git d'une Question de Medecine.

Tout ce qui regarde cet Art est de con-
 sequence , sur tout dans les points de
 pratique. Dans le Journal on trouve deux
 Theses , soutenues dans les Ecoles de Mé-
 decine de Paris sur le Kermès Mineral ;
 quoiqu'on les ait mises en parallele, nous
 répondrons simplement à ce que la se-
 conde peut avoir d'obscur. A l'égard de
 la premiere nous ne cherchons point à la
 détruire. La nôtre n'a point été faite con-
 tr'elle , on ne doit point être surpris de la
 diversité de la conclusion. Les principes
 ne sont point les mêmes.

I. Vtl.

La

La premiere , conseille le Kermès dans les inflammations , parce que le Kermès est Analogue , c'est-à-dire , a du rapport avec l'humeur vitiée dans l'inflammation.

La nôtre le deffend , parce qu'il augmente l'inflammation , poussant le sang dans les vaisseaux Capillaires et Limphatiques ; Source unique des Inflammations.

Mais on nous demande deux choses , la premiere est, que puisque nous accordons que le Kermès atténue la Limphe , nous devrions l'employer , parce que la Limphe atténuee et divisée peut agir sur le sang , embarrassé et poussé dans les petits vaisseaux. Nous convenons que le Kermès atténue la Limphe , et que l'atténuer c'est la mettre en état de *dégler* et débarrasser le sang ; mais comment le Kermès atténue-t-il la Limphe d'une maniere bien opposée à nos vûes ; il l'atténue comme sudorifique , il l'allume , il l'embrase , il la met en fureur ; la Limphe armée des parties sulphureuses et inflammables du Kermès , donne au sang une vivacité , une ardeur plus capable d'augmenter l'embarras que de le diminuer ; il faut calmer , ne rien exciter , brider le mal , ne le point irriter , le Kermès convient-il ?

I. Vol.

Le

Le second éclaircissement qu'on paroît attendre de nous , est sur l'exemple dont nous avons voulu fortifier notre These. Nous proposons un cas où nous faisons beaucoup briller les succès du Kermès ; cet exemple paroît être une inflammation. Il est vrai que c'est par où la maladie a commencé ; mais le septième toute la maladie change de face ; il y avoit avant cela grande douleur de côté , fièvre aiguë , crachement de sang.

Le poux dans le septième ne se sent plus , l'expectoration ne se fait point , le ventre se boursoufle ; sont-ce là les signes de l'inflammation ? ou plutôt , n'est-ce pas là une *Métastase* , c'est-à-dire , un transport de l'humeur de la maladie dans un autre ? Dans cet état il faut reveiller , ranimer ; on donne le Kermès , nous en attendons de grands succès , nous ne sommes point trompez ; prouver qu'il convient dans ce cas où il n'y a ni poux , ni force , ni douleur de côté , &c. certainement c'est prouver qu'il ne convient point du tout dans les inflammations ; l'expérience nous est donc favorable , car nous ne sommes point du tout d'avis de bannir le Kermès de la Medecine , soit parce que , comme quelques uns ont dit , c'est un Remede nouveau , ou parce

I. Vol, qu'il

qu'il a fait fortune par le moïen d'un Frere Chartreux. Nous applaudissons à son entrée dans la Médecine ; pourvû qu'il convienne quelquefois. Un Médecin ne méprise rien , tout lui plaît , tout lui sert dans l'unique but qu'il a de guérir ; nous n'avons que voulu faire voir les cas où le Kermès ne convenoit pas , et ceux où il convenoit en general, pour montrer aux jeunes Médecins de Province à ne se point trop laisser entraîner par le bruit des Conquêtes que l'on attribue au Kermès minéral.



LA VIE DE L'HOMME.

O D E.

O *U suis-je ? quelle est la lumière ,
Qui vient frapper mes yeux surpris ?
O ciel ! quelle vaste carrière !
Où vont s'égarer mes esprits !
Quel amas confus de merveilles !
Que de cris frappent mes oreilles !
Quel est ce superbe appareil ?
C'est la vie où tout est mensonge ,
Et qui n'est dans le fond qu'un songe ,
Dont la mort seule est le réveil.*

I. Vol.

B *Ainsi*

Ainsi dans la plus tendre enfance ,
 Tout nous ravit , tout nous surprend ;
 Ensevelis dans l'ignorance ,
 L'Etre pour nous est le néant.
 Une clarté qui luit à peine ,
 De notre ame encore incertaine ,
 Eclaire les timides pas ;
 Mais bien-tôt ce Printemps s'envole ,
 Sur l'aîle des Sujets d'Eole ,
 Et nous livre à mille combats.



Les passions dans la jeunesse ,
 Sont les idoles de nos cœurs ;
 Plongés dans leur coupable yvresse ,
 Ils n'encensent que leurs erreurs.
 Envain la raison se présente ,
 Pour sauver notre ame flotante
 Sur cette Mer d'égarements ;
 Envain elle crie et murmure ,
 La seule voix de la nature ,
 Regle nos divers mouvements.



Dans un écueil non moins à craindre ,
 L'âge mur bien-tôt nous conduit ;
 Sans cesse nous voulons atteindre ,
 Tout ce qui plaît , tout ce qui luit ,
 1. Vol.

Richesse

Richesses, honneurs, rang suprême ;
 Il n'est rien jusqu'au diadème ,
 Où nous n'élevions nos projets ;
 Ne vivant que dans l'espérance ,
 Et méprisant la jouissance ,
 De tout ce qui fit nos souhaits.



Mais je vois déjà la vieillesse ,
 Qui vient arrêter nos desirs ,
 Tout la chagrine , tout la blesse ,
 Ambition , tendres plaisirs .
 Le seul soin d'amasser l'agite ,
 Et telle qu'une Israélite ,
 Elle n'idolâtre que l'or ;
 Dans le tems qu'un instant funeste ,
 Va lui ravir le triste reste
 De sa vie avec son trésor.



Dans peu notre foible machine ;
 En proie à mille maux divers ,
 Avant-coureurs de sa ruine ,
 Epreuve de nouveaux revers .
 Chaque instant enfante un supplice ;
 Ce n'est plus que par artifice ,
 Qu'existe notre corps perclus ;
 Où notre ame triste , éplorée ,
 Aux remords sans cesse livrée ,

Le Vol.
B ij
Trem-

Tremble d'être, et de n'être plus.



De parens un essain avide ,
Noyé dans des pleurs empruntés ,
N'attend que l'instant homicide ,
Pour s'arroger nos facultés.
Une voix de cruel présage ,
Vient nous annoncer le voïage
De la terrible éternité ;
Alors le passé nous dévore ,
Et le présent n'est-qu'une aurore ,
Dont l'avenir est sans clarté.



De l'Univers la meurtrière ,
Enfin se présente à nos yeux ,
Soudain notre foible paupière ,
Se ferme à son aspect hideux.
Les jours du Berger , du Monarque ,
Pour elle n'ont aucune marque :
Elle les moissonne sans choix ;
Soumettons-nous à sa puissance ,
Tout ce qui reçoit la naissance ,
Est sujet à ses dures Loix.

Par M. de S. R.



I. Vol.

LET



*LETTRE de M. . . . écrite à M. de
 Commandeur de l'Ordre de Saint
 Jean de Jerusalem , au sujet d'un Livre
 nouveau , intitulé : La Vie de Messire
 François Picquet , &c.*

VOUS avez vû, MONSIEUR, sur
 la fin de ma dernière Lettre, la ré-
 solution prise par notre pieux Conseil, de
 quitter la Ville d'Alep pour repasser en
 France, frappé de la disgrâce du Pacha
 Mortasa son ami, et craignant même pour
 sa propre personne, quelque coup de tra-
 hison, comme une suite de la catastro-
 phe de ce Pacha. Des motifs de Religion
 lui firent différer de deux ans l'exécution
 de son dessein.

Cet espace fournit des Evenemens ex-
 traordinaires, et qui sont détaillés au
 long dans cette Histoire; d'un côté, la ti-
 rannie des Gouverneurs donne lieu à
 de cruelles persécutions à l'égard des
 Chrétiens, et de l'autre on voit de grands
 exemples de patience et de Religion de
 la part de ceux-ci, dont quelques-uns ter-
 minent glorieusement leur course par
 l'effusion de leur sang. Par tout on voit.

I. Vol.

B iij. le

le zèle et la piété de M. Picquet se signaler en faveur de la Religion et du Christianisme persécuté.

C'est à peu près dans ce même temps que notre Consul, toujours disposé à favoriser la Religion et ses Ministres, jusqu'à loger dans sa Maison tous les Missionnaires qui passaient par Alep, se fit un devoir particulier d'y recevoir deux grands Evêques, que Dieu, dit l'Historien, a donné dans ces derniers temps à son Eglise, pour animer les Ouvriers Evangeliques à pénétrer, à leur exemple, dans les Régions les plus reculées de l'Orient, afin d'y annoncer Jesus-Christ aux Nations Infideles; sçavoir, M. de la Motte-Lambert, Evêque de Beryte, et M. Ignace Cotelendi, Evêque de Metellopolis; dont le premier a travaillé avec tant de zèle aux Missions des Royaumes de Siam et de la Cochinchine; et le dernier reçut au milieu de sa course, la couronne qu'il alloit chercher dans le vaste Empire de la Chine, pour lequel le S. Siège l'avoit destiné.

M. Picquet en logeant chez lui tous ces différens Ouvriers de la vigne du Seigneur, et en leur procurant toutes les facilités qui dépendoient de son autorité, les regaroit comme autant d'Apôtres,

I. Vol,

qui

qui alloient dissiper les ténèbres de l'infidélité du Schisme et de l'Hérésie , répandues dans l'Orient , pour l'éclairer des lumières de l'Evangile. Mais qui eût pensé alors , s'écrie icy l'Auteur , qu'il dût un jour être lui-même du nombre de ces Ouvriers Evangeliques, et que Dieu ne l'eut envoié dans le Levant , que pour y animer son zèle à la vûe de ces Eglises Orientales , et que pour le préparer, pour ainsi dire , et le former , par une expérience avancée , aux sentimens et à la vie des Apôtres ?

C'est cependant tout ce qui arriva fort peu de temps après à M. Picquet par les dispositions particulieres de la Providence qui l'avoit destiné au service de l'Eglise ; et tout cela de la maniere qu'il est rapporté assez au long dans cette Histoire , mais qu'il est impossible de suivre dans une Lettre. Je me contenterai des principales circonstances , dont la première est que notre Religieux Consul reçut la Tonsure Cléricale à Alep même , le 10 Décembre 1660. des mains de l'Archevêque André des Syriens, dans l'Eglise des Carmes Déchaux de la même Ville. Ce Prélat fit son éloge en ces termes, dans les Lettres de Cléricature qu'il lui fit expédier.

I. Vol.

B iiij FRAN-

FRANCISCUS PICQUET , &c. *qui imitator Joannis in castitate ejus , Elia in zelo ejus , et Joannis Eleemosynarii in liberalitate ejus , suscepit de manibus nostris indignis primam Tonsuram.*

Sur le point de partir d'Alep pour se rendre à Rome , après s'être épuisé en aumônes , à l'occasion de la famine et de la contagion qui affligèrent la Syrie en 1661. Il eut la consolation de voir abjurer le Schisme et l'Hérésie au Patriarche des Grecs, Macaire , qui déclara, touché par de si grands exemples de charité , que l'Eglise Romaine étoit la seule véritable. Cette déclaration fut faite en prêchant dans son Eglise , en présence du Consul , des Missionnaires et de tout le Peuple , après la célébration des saints Mysteres.

De plus , le même Prélat remit à l'illustre Consul une Lettre pour le Pape , dans laquelle il le reconnoissoit pour le Chef de l'Eglise Catholique , et promettoit de faire tout son possible pour réunir toute sa Nation au S. Siège. Cette Lettre fut souscrite non-seulement du Patriarche des Grecs , mais encore de celui des Arméniens, nommé *Cachadour*, et non pas Caladour. Cette correction est de M. le Chevalier Maunier d'Alep , et d'*André* qui l'étoit des Syriens.

1. Vol.

Ce

Ce dernier écrivit en particulier une Lettre à la Congrégation de la Propagande , au sujet de M. Picquet , toute remplie de ses grandes qualitez , et des services importans rendus à l'Eglise et à la Religion durant son Consulat. Cette Lettre est rapportée presque en son entier.

Cependant M. Baron qui fut son successeur , étoit arrivé à Alep depuis plus d'un an , en compagnie de M. l'Evêque de Béryte. Comme vous vous intéressez à sa mémoire et encore plus à la vérité , je me fais un devoir , Monsieur , d'insérer icy ce que notre Historien a écrit au sujet de ce digne successeur.

» Il avoit travaillé long-temps auparavant , dit-il , en parlant de M. Picquet ,
 » à se choisir un successeur qui fut en
 » état de soutenir ce qu'il avoit si heureusement commencé , et qui sçut s'appliquer à l'avancement de la Religion
 » et au soulagement des pauvres , sans négliger les devoirs de sa charge. C'est
 » M. François Baron , Marseillois , sur qui notre Consul avoit jetté les yeux.
 » Il étoit vertueux et intelligent , deux qualitez essentielles pour accomplir les desseins de M. Picquet.

Il y a tout lieu de croire que cet Endroit des Mémoires sur lesquels notre

I. Vol.

B v.

Au-

Auteur a travaillé n'est pas tout - à - fait exact , mais ce n'est pas icy le lieu de l'examiner et de rétablir , s'il est possible , la vérité des faits au sujet de M. Baron. Comme il est encore parlé de cet illustre Consul , et pour la dernière fois , dans le second Livre de cette Histoire , je ne manquerai pas , en vous rendant compte de ce Livre , de m'arrêter sur ce sujet autant qu'il sera nécessaire , pour vous donner les éclaircissemens que vous attendez de moi.

Notre Historien continue dans le même endroit , de parler de M. Baron , qui , comme on vient de le voir , étoit arrivé à Alep long-temps avant le départ de M. Picquet.

» Dans cet intervalle , dit-il , le servi-
 » teur de Dieu lui donna toutes les ins-
 » tructions qu'il jugea nécessaires pour
 » achever le grand Ouvrage auquel il
 » avoit travaillé jusqu'alors avec tant de
 » succès ; et les exemples rares de toutes
 » les vertus que M. Baron admira à loisir ,
 » lui apprirent à se régler autant qu'il
 » pourroit sur ce parfait modele. Il l'imi-
 » ta de si près , que M. Pallu , Evêque
 » d'Heliopolis , qu'il reçut avec la même
 » générosité , dont M. Picquet avoit usé
 » envers les autres Prélats Apostoliques ,

1. Vol.

» as-

» assure dans une Lettre, qu'il écrivit à
 » la Congrégation, qu'il étoit un autre lui-
 même, non seulement par son emploi, mais
 encore par sa rare piété et son. zele pour la
 Propagation de la Foy, et par son inviolable
 et respectueux attachement au S. Siège.

M. Picquet partit enfin d'Alep, et
 s'embarqua à Alexandrette au commen-
 cement de l'année 1662. et après une Na-
 vigation, traversée de plusieurs accidens,
 il arriva heureusement à Malte, d'où il
 passa à Naples, et se rendit enfin à Ro-
 me au commencement du mois de Mars,
 Epoque qui termine le premier Livre de
 l'Histoire de sa vie; le second Livre fera
 le sujet de ma premiere Lettre. Je suis,
 Monsieur, votre, &c.

*IMITATION de la Fable Latine
 qui a pour titre, Cæna insperata, in-
 serée dans le Mercure de Novembre.*

UN pecheur sur les bords d'une Rive pro-
 fonde,

Qui dans les eaux à jeun cherchoit un bon repas,

L'autre jour préparoit aux Habitans de l'Onde,

Sous des mets imposteurs un funeste trépas;

Mais en vain; ce jour-là la Nation muette,

I. Vol.

B vj Voit

7078 MERCURE DE FRANCE

Voit le danger caché sous ces mets délicats ,

Et fait une sage retraite ;

Le Goujon même n'y mord pas.

Que faire ! il se retire , il fuit des bords ingrats ;

Mais vuide à son taudis, tandis qu'il s'achemine ,

Et que d'autres moyens en soi-même il rumine ,

Il entend dans les Airs un terrible fracas.

Une Gruë avoit fait ce qu'il n'avoit pû faire ,

Et sa Troupe comme elle avide et sanguinaire ,

Pour avoir son butin lui livroit cent combats.

Notre Pêcheur alloit à coups de pierre ,

Terminer soudain cette guerre ,

Quand à ses pieds par un merveilleux cas ,

Choit un Poisson, sujet de ses débats.

Fortune , c'est-là ton ouvrage ,

Un Pêcheur, quand tu veux , cherche en vain
dans les Mers ,

Un Poisson que sans peine il trouve dans les Airs.

L'inconstance est ton apanage ,

Et le caprice te conduit ;

Te plairas-tu toujours, volage ,

A fuir qui te cherche , à chercher qui te fuit ?

De Montpellier.



I. Vol.

Ré-



REFLEXIONS.

L Es Grands ne réfléchiront-ils jamais sérieusement sur eux-mêmes ? Ils ont beau s'étourdir par la sensualité et par la délicatesse poussée à l'excès, courir de plaisirs en plaisirs, donner tout ce qu'ils ont d'attention aux voluptez des sens, s'ébloüir à la vûe de la pompe qui les environne et de l'éclat de leur fortune, ne faire aucun compte ni des fatigues ni du sang des autres hommes, n'être point comparissans à leurs souffrances, les faire servir à leurs fins et les sacrifier à leurs intérêts, comme s'ils étoient des Etres d'une espece differente et toute inferieure et nez pour s'user à leur service ; les laisser accablez de besoins, pendant qu'ils s'accablent eux-mêmes de surerflus ; une voix secrette se fait entendre chez eux et malgré eux, et les avertit sans cesse qu'ils sont fort éloignez de l'état où ils devroient être.

Le mauvais exemple enseigne le mal à ceux qui l'ignorent, et le persuade à ceux qui en ont naturellement horreur ;

I. Vol.

ensorte

1080 **MERCURE DE FRANCE**
ensorte qu'on a souvent honte d'être innocent parmi les coupables.

Les exemples des Princes sont comme des Edits qui se publient sans Hérauts, et ausquels on obéit sans attendre des Commissaires, ni des Lettres Patentes.

L'inclination a souvent peu de part aux choses qu'on fait par crainte, par respect humain, ou seulement parce qu'on les voit faire.

Les mesures que prennent les usurpateurs, pour assurer leurs possessions à leurs descendans, ne prévalent pas d'ordinaire à l'exemple qu'ils ont donné.

Le mauvais exemple excite plus à faire le mal, que le bon à faire le bien, parce qu'il a notre inclination naturelle de son côté.

Il faut tout voir, car plus les yeux ont vû, plus la raison est en état de voir elle-même.

Les exemples du temps passé nous touchent incomparablement plus que ceux de notre siècle. On s'accoutume
I. Vol. insen-

J U I N. 1733. 108

insensiblement à tout ce qu'on voit , et selon le Cardinal de Retz , on peut raisonnablement douter que le Consulat du Cheval de Caligula , nous eût si extraordinairement surpris , si cet événement s'étoit passé de nos jours.

L'expérience , mais l'expérience exacte et bien faite , est toujours l'écueil des vieux préjuges.

Bien que la punition ne semble marcher qu'à pas lents , on voit rarement qu'elle manque de tomber sur les coupables , quoiqu'ils paroissent aller plus vite qu'elle.

Rarò antecedentem scelestum

Deservit pede pœna claudo.

Il faut punir le méchant , de crainte d'en être puni.

Il est dangereux de pardonner certains crimes ; la justice est intéressée à ce qu'on punisse exemplairement , pour faire respecter le Souverain dans ceux dont il se sert pour gouverner ses Peuples.

C'est nuire aux bons , que de pardonner aux méchans. *Bonis nocet quisquis pepercerit malis.*

I. Vol.

Dans

Dans les châtimens dont on punit les méchants, on a moins dessein de les faire périr et d'augmenter leurs souffrances, que de retenir les esprits pervers par la crainte du supplice. *Supplicium de iis sumendum non tam ut ipsi pereant, quàm ut alios pereundo deterreant.* Seneque.

Pour punir les hommes, Dieu n'a souvent besoin que de leurs propres passions.

On doit presque également punir un General victorieux, qui ne profite pas de sa victoire, et un General négligent qui se laisse surprendre.

On ne devient pas tout d'un coup très criminel, mais défiez-vous de la plus petite faute; car elle peut être le premier degré pour vous conduire aux plus grands desordres. *Nemo repente fuit turpissimus.*

Une faute en attire souvent plusieurs, et la distance qui est entre la vertu et le vice, n'est quelquefois que le chemin de peu de jours.

On doit plaindre par pitié et blâmer par raison, ceux qui sont malheureux par leur faute.

On n'est pas sot pour faire une sottise, puisque le sage même est sujet à faire des fautes ; mais c'est être sot que de ne pas sçavoir cacher ses sottises et de vouloir les excuser.

Il est d'un plus grand homme de sçavoir avouer sa faute , que de sçavoir ne la pas faire.

Il n'y a rien qui fasse agir plus efficacement les honnêtes gens qui ont fait quelques fautes, que le desir ardent qu'ils ont de les réparer et de les faire oublier par de bons procedez.

La source la plus ordinaire du manquement des hommes , est qu'ils s'effrayent trop du présent et qu'ils ne s'effrayent pas assez de l'avenir.

C'est un rare talent que celui d'éviter jusqu'aux plus petites fautes. Je ne sçai si celui d'avouer ingénument celles que l'on fait , est en certain cas de beaucoup inferieur.

Le colpe presenti invalidano le scuse passate. Per una volta si puo esser cativo e mantenersi l'opinione di buono:

1. Vol.

la

1084 MERCURE DE FRANCE
la replicatione deglatti vitiosi facredere
che nascono dalla mala natura degli ho-
mini , è non dalle necessita delle occa-
sione.

Il divider da un huomo la dominatio-
ne , è cosa molto più spaventevole , che
la separatione dell'anima dal corpo.

Levare il Regno , è lasciar vivo il Re
è una crudela pieta.

Un Pirate disoit à Alexandre , parce
que je ravage la Mer avec une Barque on
m'appelle voleur ; et parce que vous le
faites avec une grandé Flotte on vous
appelle Roy.

Les hommes veulent être esclaves quel-
que part , et puiser là de quoi dominer
ailleurs : en effet , ils rampent et sentent
durement le poids de ceux qui peuvent
servir à leur élévation , mais ils le ren-
dent bien à leurs inférieurs. On se forme
ainsi à l'hypocrisie et à l'inhumanité , et
on passe sa vie à souffrir et à faire souf-
frir.

Il mestiere di comandare è così piace-
vole , è gustoso , che non mi stanche-
I. Vol. rei

rei mai di farmi obedire , *disoit un Italien.*

Il est très-naturel à ceux qui ont dans l'esprit quelque impression dominante , d'y faire venir toutes leurs autres pensées.

Ce qui plaît au Prince tient lieu de loy , parce que par la Loy Royale qu'il a établi , le peuple a transferé et mis en sa personne toute l'autorité , la volonté et le pouvoir qu'il avoit.

On n'est pas digne de commander , si on n'est meilleur que ceux à qui on commande.

Il arrive rarement de conserver son autorité et son crédit autant que sa vie.

Le valet scelerat est quelquefois un mauvais indice contre le Maître.

Aucune servitude n'est plus honteuse que d'être valet d'un valet ; c'est cependant le sort de la plupart des Grands , à qui il arrive de se laisser gouverner par quelques Domestiques.

1. Vol.

Le

Le changement de nos affections vient souvent de celui de notre tempérament , dont il entre toujours quelque chose dans les desseins les plus concertez.

On ne doit pas croire qu'une chose est à soi , quand elle peut changer de maître , dit Publius Syrus , *Nil proprium*
est quod mutari potest.

C'est particulièrement l'instabilité qui produit l'ingratitude , parce que l'avidité qu'on a pour les biens qu'on ne possède pas , fait compter pour rien ceux qu'on possède.

Parmi la plûpart des hommes , le goût des meilleures choses change ayant qu'elles ayent changé.

Il est aussi ordinaire à l'homme de s'affliger du mal , que de se lasser du bien.

La Coûtume est la maîtresse des Usages , c'est elle qui fait qu'ils choquent , ou qu'ils ne choquent point.

Toutes les choses du monde , sans en
I. Vol. ex-

excepter aucunes , sont sujettes à diverses révolutions qui les rendent fort estimées en un tems , puis méprisées et ridicules en l'autre , font monter aujourd'hui ce qui doit tomber demain , et tourner ainsi perpétuellement cette grande rouë des siècles , qui fait paroître , mourir et renaître chacun à son tour sur le Théâtre du monde. Les Sciences , les Empires , les Opinions , le Monde même n'est pas exempt de cette vicissitude.

Usque adèò in rebus solidi nihil esse videtur !

Ordinairement la confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.

L'entretien sert de nourriture à l'ame , rend le cœur content , réveille les esprits , endort les peines , applanit les chemins et les accourcit , et par une excellence encore plus particulière , met , pour ainsi dire , à cheval ceux qui sont à pied.

Dans la conversation on ne doit point tant affecter de bien dire et de bien penser , comme de faire bien dire , et bien penser aux autres ; car nous sommes tou-

I. Vol,

jours

1088 MERCURE DE FRANCE
jours très-agréables à ceux à qui nous
donnons occasion de l'être.

Un esprit médiocre qui parle juste et à propos , plait davantage dans la conversation , qu'un esprit sublime qui ne cherche qu'à briller , et qui dit des choses extraordinaires , et seulement propres à te faire admirer.

Il est bien difficile d'être toujours agréable dans l'entretien sans être un peu bouffon : et il est encore plus difficile de soutenir ce dernier caractère sans être souvent plat. C'est l'Etude qui augmente les talens de la nature , mais c'est la conversation qui les met en œuvre.

La conversation est le grand Livre du Monde , qui apprend l'usage des autres Livres ; sans elle la Science est sauvage et sans agrément.

L'usage de l'esprit de l'homme se fait particulièrement sentir dans la conversation , parce qu'il s'y trouve obligé de répondre juste et de parler juste. Dans le Cabinet , l'esprit raisonne sans contrainte , comme il veut , et sur ce qu'il veut ; il ne trouve personne qui lui contredise :

I. Vol.

dans

dans la conversation , il doit être prêt à raisonner sur tout , et à soutenir ses raisonnemens contre tous.

Ordinairement dans la conversation , les uns sont fort distraits , et les autres ont une attention si importune , qu'au moindre mot qui échappe , ils le relevent , badinant autour , y trouvent un mystere que les autres n'y voyent pas , et y cherchent de la finesse et de la subtilité , seulement pour avoir occasion de placer la leur.



L' A M I T I E.

O D E.

A M. Thomazon de Sens.

T O i , qui prends naissance en nos ames
 Par de sympathiques accords ,
 Tendre Amitié , tes douces flammes
 M'inspirent d'aimables transports.
 Tes attraits enchantent ma Muse ,
 Ma bouche même se refuse
 A d'autre éloge que le tien ;
 Oui , sans toi , rien ne m'intéresse ;

I. Vol.

Tu

Tu fais seule mon allegresse ;
 Sans toi le reste ne m'est rien.



Enfant , qui te nourris de crimes ,
 Garde-toi de suivre mes pas ;
 Cherche ailleurs d'illustres Victimes
 Que séduisent tes vains appas ;
 Vas loin d'ici , Dieu de Cythere ,
 Cacher dans l'ombre du mystère ,
 Tes séductions , tes forfaits ;
 Où s'égare en voulant te suivre ,
 L'Amitié seule nous fait vivre
 Au rang des Mortels satisfaits.



La raison en tous lieux la guide ,
 Et la sincérité la suit :
 Elle arrache au flatteur perfide
 Un cœur simple qu'il a séduit.
 Souvent sans elle l'innocence
 Succomberoit à la licence ,
 Que voile un discours enchanteur ;
 A l'aide d'un flambeau propice
 Elle salue du précipice
 Ceux qu'abuse un calme imposteur.



Elle sçait charmer la tristesse ,

I. Vol.

Ec

Et rend les plaisirs plus charmans ;
 Une aimable délicatesse
 Assaisonne ses agrémens.
 Un bonheur que le Ciel m'envoie,
 M'inspire une secrète joye,
 Cher ami, vien la partager ;
 Peut-être un revers de fortune
 T'attirant ma plainte importune
 D'autres soins viendront te charger.



La foudre gronde sur ma tête ;
 Mais je ne crains rien pour mes jours ;
 Quelqu'un s'expose à la tempête
 Pour me donner un prompt secours ;
 Je te vois (ami charitable)
 Me tendre une main favorable ;
 Je l'accepte avec dévoûement ;
 Et d'avance mon cœur te jure
 Dans une aussi triste aventure,
 Un aussi grand empressement.



Auteurs des plus cruels supplices,
 Tyrans, seriez-vous sans pitié,
 Si vous connoissiez les délices
 Que sçait procurer l'amitié :
 Au pouvoir que le Ciel vous donne
 1. Vol. C Lors.

3052 MERCURE DE FRANCE

Lorsque notre *corps* s'abandonné
Le *cœur* ne vous est point soumis ;
Ah ! voulez-vous sur ces *cœurs* même
Exercer un pouvoir *suprême* ?
Faites de nous autant d'amis,

L'Amitié sert à tous les âges
Aux personnes de tous états ;
Elle offre de grands avantages
Aux Sujets comme aux Potentats.
Dieux ! qui réglez les destinés,
Veuillez abréger mes années,
Et que votre bras, par pitié
Au coup de la Parque me livre,
Si quelque jour il me faut vivre
Sans les douceurs de l'amitié.

Et toi pour qui son feu m'inspire
Ce que tu viens de lire ici,
Pour celui qui sçut te l'écrire ;
Que l'amitié t'inspire aussi :
En peignant les attraits que j'aime,
J'en ai copié dans moi-même
Les traits les plus intéressants :
Oui, d'une amitié si fidèle,

I. Vol.

Je n'ai voulu d'autre modele
Que celle que pour toi je sens.

*PESSELIER, de la Ferie
Sous-Jouars.*



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople par le R. P. Romain de Paris, Capucin, Conseiller des Missions de Grece, et Préfet du College des Enfans de Langues, sur diverses Traductions d'Ouvrages choisis, &c.

JE continue, Monsieur, de vous faire part des fruits de l'application des jeunes Gens de notre Nation, qui étudient les Langues Orientales par l'ordre, et pour le service du Roi, dans le College dont nous avons la direction. Je vous envoie avec cette Lettre l'Etat des Traductions, qui ont été faites dans ce College par mes soins, pendant le cours de l'année 1732. conforme à celui que nous envoyons à la Cour. Vous seriez charmé, Monsieur, de voir avec quelle ardeur et quelle assiduité cette Jeunesse travaille pour se rendre digne de remplir avec honneur les Emplois auxquels elle

I. Vol. C. ij. est.

1094 MERCURE DE FRANC
est destinée , et pour mériter la protection et les graces de Sa Majesté. J'espère que vous serez content du choix des Sujets sur lesquels j'ai exercé nos Traducteurs , et que vous conviendrez en même-tems que c'est un profit pour la Littérature en general d'enrichir notre Langue , de tout ce qui est le plus estimé dans celle des Turcs , et des autres Orientaux.

La conformité du Sujet m'engage à vous dire ici un mot du *Chäidy* , espèce de Dictionnaire Turc et Persan que j'ai fait traduire d'une manière , et avec tel ordre , qu'il facilitera extrêmement l'intelligence de ces deux Langues , levant toutes les difficultez et l'embaras où se trouvoient ceux qui s'appliquent à cette Etude , ce qui mettra en très-peu de tems et sans peine un homme en état d'entendre les Auteurs les plus difficiles de sorte , Monsieur , que les Traducteurs qui avant que ce *Chäidy* fut traduit ont mis dans l'ordre qu'il est aujourd'hui étoient d'un travail qui rebutoit les patients , se font aujourd'hui avec beaucoup moins de peine , et plus fidèlement. On ne sçauroit trop faire connoître l'importance de cet Ouvrage. Je reviens à nos Traductions.

I. Vol,

ETAT des Traductions faites dans le College des Enfans , ou Jeunes de Langues de France , par les soins , et sous la direction du R. P. Romain de Paris , durant le cours de l'année 1732.

L'Ambassade de Durri-Effendi, Docteur de la Loi Mahometane, en Perse, sous le Règne de Sultan-Achmet, par le sieur le Grand.

Relation du nouveau Monde imprimée à Constantinople, composée en Turc par Ibrahim Effendi, Directeur de la nouvelle Imprimerie, traduite par le sieur de Fiennes, Pensionnaire au College des Jeunes de Langues, et fils de M. de Fiennes, Interprète du Roi à la Cour.

Relation de différentes Expéditions des Turcs dans le Royaume de Candie, imprimée à Constantinople, par le même Ibrahim Effendi, traduite par le sieur Galland.

Histoire de Rustem, fils de Zal, Roy des Parthes, et de Isfendiar, fils de Kuschtsel, Roi de Scythie, par le sieur Rocques.

Histoire du Règne de Kuschtsel, Roi de Scythie, par le sieur R. Imbault.

*Histoire de Sultan Selim * Khan, Pre-*

** C'est le neuvième Sultan de la Dynastie des.*
I. Vol. C iiij Ot-

1096 MERCURE DE FRANCE
mier du nom , fils de Sultan Bajazeth-
Khan , second du nom , jusqu'à son Ave-
nement à l'Empire , par le sieur Cho-
quet.

Histoire de Sultan Selim-Khan, second
du nom , fils du grand Solyman , par le
sieur Berault.

Les Racines de la Sagesse , ou les Ré-
gles pour bien gouverner un Etat , tra-
duites de l'Arabe en Turc, par un Effen-
di , et du Turc en François , par le sieur
Choquet.

Recueil de plusieurs Faits mémorables ,
arrivez sous l'Empire de Sultan Solyman-
Khan , * second du nom , sa mort , et
les différentes fondations qu'il a faites
en plusieurs Lieux de sa Domination, par
le sieur Galland.

Histoire de Diameseb , fils du Prophe-
te Daniel , par le sieur de Fiennes.

Histoire de l'Origine des Empereurs
Ottomans , par le sieur Rocques.

Ottomans , lesquels ont accoutumé d'ajouter à
leur nom le titre de Khan , originairement Turc ,
et abrégé Khacan , qui signifie Roi , Prince Sou-
verain , &c.

* C'est le même que le Grand Soliman , que
quelques Historiens marquent I. du nom, en omet-
tant Soliman , fils de Bajazeth I. qu'ils prétendent
n'avoir pas régné , &c.

I. Vol.

Les

LES CANONS de l'Empire Ottoman ,
ou Règlement general pour le Gouver-
nement , tant en guerre qu'en paix , avec
les Canons des Dignitez , Charges et
Emplois de l'Etat , enrichis de Notes
curieuses pour l'intelligence des Canons
particuliers , qui regardent les Charges
et les Dignitez , &c. par le sieur le
Grand.

*Histoire du Règne de Sultan Amurath-
Khan , troisieme du nom , fils de Sultan
Selim-Khan second , par le sieur Guin-
trand.*

*Abregé de ce qui s'est passé de plus mé-
morable sous l'Empire de Sultan Maho-
met-Khan , second du nom , fils de Sul-
tan Amurath-Khan second , par le sieur
Brüe.*

*Histoire de Sultan Bajazeth second , par
le sieur Roboly.*



MEPRISE DE L'AMOUR ,

A Mlle de Sérécourt.

T Andis qu'à vrs genoux , adorable sy-
vie ,
J'exprimois les transports de mon cœur amou-
reux ,

1. Vol.

C iij Le

Le Dieu de Cithère eut envie
 D'être témoin de l'ardeur de mes feux ;
 Le voilà donc de la partie ,
 Qui n'auroit cru que j'allois être heureux ?
 Mais , hélas ! vain espoir d'un Amant qui se
 flatte ,
 Rien ne peut attendre votre inhumanité ,
 L'Amour dont le pouvoir sur les Dieux même
 éclaire ,
 Semble perdre les droits de sa Divinité ,
 Et dès qu'à ma vive tendresse ,
 Sa clémence s'intéresse ,
 Il n'a plus d'autorité.
 Lorsque voulant soulager mon martyre ,
 Par de nouveaux dédains il se voit outrager ,
 Indigné de vous voir mépriser son Empire ,
 Et les doux fers dont il veut vous charger ,
 Il prend un trait , bande son arc , et tire
 Dans le dessein de se vanger.
 Mais c'est en vain , cette flèche incertaine
 Qui vous fût destinée , adorable Inhumaine ,
 Nous trompa tous deux tour à tour.
 Elle vint me percer d'une atteinte soudaine ,
 Et sans servir les projets de l'Amour ,
 Ne fit que redoubler ma peine.
 De sa méprise interdit et confus ,
 Cupidon vers Paphos vole avec diligence ,

Pour y méditer la vengeance

Des affronts qu'il a reçûs.

L'aimable Reine de Cythere ,

Pour appaiser sa colere ,

Vient en vain le caresser

Dans les Forêts d'Amathonte ,

Il va cacher la honte

De n'avoir pû vous blesser.

C'est là que dans ces lieux consacrez à sa gloire ,

Il a juré sur ses Autels ,

De remporter sur vous une illustre victoire ,

Et d'effacer jusques à la mémoire

De tous vos dédains criminels.

En vain , tâcherez-vous d'éluder sa poursuite ,

L'Amour , belle Sylvie , est plus subtil que nous ,

Notre résistance l'irrite ,

Ce n'est qu'en se rendant qu'on fléchit son courroux.

Quand il exige un Sacrifice

Le cœur le plus cruel devient tendre et soumis ,

Et par un bizarre caprice ,

Souvent d'une Lucrece il fait une Laïs.

Sous des images trompeuses ,

I. Vol.

C y Quand

2100 MERCURE DE FRANCE

Quand il lui plaît, il captive les cœurs ;
On vît jadis des beautez dédaigneuses
Au souverain des Dieux refuser leurs fa-
veurs ;

Mais quittant de son rang les marques pré-
cieuses ,

Sous les formes les plus hideuses,
Le même Jupiter, fléchissoit leurs rigueurs.

Prévenés, belle Sylvie ,

Tous les projets de l'Amour ,

Et de sa bizarerie ,

N'attendez pas le retour ;

Sacrifiés au Dieu qui vous l'ordonne ;

Croyez-en un Amant qui ressentir ses coups ,

Et qui pour prix du conseil qu'il vous donne ,

N'aspire qu'au plaisir de le suivre avec vous.

Par René Somnard des Forges.





TROISIE'ME LETTRE de M. D. L.

R. écrite à M. A. C. D. S. T. au sujet du
Marquis de Rosny, depuis Duc de Sul-
ly, &c. contenant quelques Remarques
Historiques.

Vous me marquez, Monsieur, quelque satisfaction des Eclaircissemens contenus dans mes deux Lettres précédentes, sur la premiere Question que vous m'avez faite, au sujet du Marquis de Rosny, premier Ministre du Roi Henri Le Grand. Cela m'engage de redoubler mes soins pour répondre avec la même exactitude et le même succès aux autres demandes que vous me faites sur ce sujet.

Instruit par l'Histoire de l'ancienneté et de la Catholicité de la Maison de Beuthune, dont le Marquis de Rosny se trouvoit le Chef, vous êtes surpris que ce Seigneur n'ait pas perseveré dans la Religion de ses Ancêtres : vous me demandez la cause de ce changement, à quoi vous ajoutez deux ou trois autres Questions, dont la Réponse fera tout le sujet de cette Lettre.

I. Vol.

Cvj Da-

D'abord il est bon de vous dire, Monsieur, que ce n'est pas le Marquis de Rosny qui fait la première cause de cette variation. Pour en être bien instruit, il faut remonter jusqu'à Jean de Bethune IV. du nom^e son Ayeul, lequel étant encore assez jeune épousa Anne de Melun, qui lui apporta en dot la Baronie de Rosny, &c. Il en eut plusieurs Enfants, lesquels eurent un double malheur; le premier de perdre leur Mere dans leur bas âge, et le second de voir remariar leur Pere avec une simple Demoiselle sans biens. Un troisième malheur, suite des premiers, voulut que Jean de Bethune n'eut ni ordre, ni économie dans ses affaires, qu'il s'endetta beaucoup, et qu'en mourant enfin retiré au Château de Coucy, après avoir aliéné ses plus beaux Domaines, il ne laissa presque rien à ses Enfants: de sorte que François de Bethune son fils aîné, dépouillé de tous les grands biens de ses Ancêtres, et ne jouissant que de ceux d'Anne de Melun sa Mere, est comparé par un Historien au Prince * Jean, surnommé *sans Terre*, qui étant fils de Roi, se trouva presque sans aucune possession, &c.

* Jean, fils de Henri II. Roi d'Angleterre.

I. Vol.

Ce

Ce fils aîné épousa en 1557. Charlotte Dauvet , qui lui donna sept Enfans. Il s'attacha de bonne heure à Louis de Bourbon , Prince de Condé , qui étoit alors le Chef des Huguenots , et fit Profession de la nouvelle Religion , à l'imitation de plusieurs Grands Seigneurs , séduits par les opinions des Novateurs , ou par des motifs humains. En courant toutes les fortunes du Prince il se trouva à la Bataille de Jarnac , où il fut fait Prisonnier : j'omets le reste de son histoire pour marquer seulement qu'en mourant en l'année 1577. il laissa pour Chef de sa Maison Maximilien de Bethune, son Fils puîné , dont il s'agit particulièrement ici.

Ce Seigneur suivit les traces de François de Bethune son Pere , tant pour la Religion dans laquelle il étoit né , que du côté de la Fortune ; il pourroit fournir seul la matière d'une longue Histoire , que j'avois eu autrefois dessein d'entreprendre : ce Pere , homme vertueux , de bon esprit , et brûlant du loüable désir de relever sa Maison , avoit jetté les yeux sur notre Maximilien , le second des quatre fils qu'il eut de Charlotte Dauvet.

Il avoit remarqué en lui non-seulement une grande vigueur de corps et

I. Vol.

d'es-

1104 MERCURE DE FRANCE
d'esprit , mais encore une grande inclination à la vertu , et une forte aversion pour le vice , ce qui lui ayant fait concevoir une grande espérance , il le fit appeler un jour , disent les Mémoires qui portent son nom , dans sa Chambre de la Haute-Tour , et en la seule présence de la Durandiere , son Précepteur, il lui tint un discours que sa briéveté et l'importance du sujet m'engagent de rapporter ici.

» Maximilian , puisque la Coûtume
» ne me permet pas de vous faire le principal Héritier de mes biens , je veux en
» récompense essayer de vous enrichir
» de vertus , et par le moyen d'icelles ,
» comme on me l'a prédit , j'espere que
» vous serez un jour quelque chose. Préparez-vous donc à supporter avec courage , toutes les traverses et difficultez
» que vous rencontrerez dans le monde ,
» et en les surmontant genereusement ,
» acquerez-vous l'estime des gens d'honneur , - et particulièrement celle du
» Maître à qui je veux vous donner ; au Service duquel je vous commande de
» vivre et mourir. Et quand je serai sur mon partement pour aller à Vendôme
» trouver la Reine de Navarre , et Monsieur le Prince son fils , auquel je veux
I. Vol. » vous

» vous donner , disposez-vous à venir
 » avec moi , et vous préparer par une
 » Harangue à lui offrir votre service ,
 » lors que je lui présenterai votre Per-
 » sonne.

Ce Discours pathétique et sensé , écou-
 té avec attention par un fils né pour la
 vertu , eut dans les suites tout le succès
 que l'affection et la prévoyance d'un sage
 Pere pouvoient esperer. Le Pere et le
 Fils se rendirent bien-tôt auprès de la
 Reine de Navarre , et le jeune Rosny
 fut présenté au Prince son Fils , qui étoit
 aussi fort jeune.

» Cela se fit , disent les Auteurs des
 » Mémoires , en présence de la Reine sa
 » mere , avec des protestations que *
 » vous lui seriez à jamais très - fidele et
 » très-obéissant serviteur : ce que vous
 » lui jurâtes aussi , en si beaux termes ,
 » avec tant de grace et d'assurance ,
 » et un ton de voix si agréable , qu'il
 » conçût dès-lors de bonnes espérances de
 » vous. Et vous ayant relevé (car vous
 » étiez à genoux ,) il vous embrassa deux
 » fois , et vous dit : qu'il admiroit votre
 » gentillesse , vû votre âge , qui n'étoit

* La parole est ici adressée au Marquis de
 Rosny , comme dans tout le corps de l'Ouvrage.

I. Vol.

» que

» que de onze années , et que lui aviez
 » présenté votre service avec une si gran-
 » de facilité , et étiez de si bonne race ,
 » qu'il ne doutoit point qu'un jour vous
 » n'en fissiez paroître les effets en vrai
 » Gentilhomme. Et aussi vous promit il
 » en foi de Prince , qu'en vous recevant
 » de fort bon cœur , il vous aimeroit tou-
 » jours , et qu'il ne se présenteroit jamais
 » occasion de vous faire acquérir du bien
 » et de l'honneur , qu'il ne s'y employât
 » de tout son cœur. Tous lesquels dis-
 » cours , qui n'étoient lors que par com-
 » plimens , ont eu depuis des Evénemens
 » plus avantageux que vous n'aviez es-
 » péré.

Ces Evénemens que les mêmes Auteurs
 ont rapporté fort au long , furent précé-
 dez et mêlez de bien des traverses. La
 Religion surtout , dont ce jeune Sei-
 gneur faisoit profession , et qui fait le
 principal article de vos demandes , pen-
 sa lui coûter cher , dans la fatale journée
 qui vit couler tant de sang François , au
 milieu d'une profonde paix. Sa conserva-
 tion a quelque chose de singulier et de
 merveilleux : elle merite bien que j'en
 place ici le petit détail , tiré des mêmes
 Mémoires.

» Voici ce que nous vous en avons
 I. Vol.

» où

» qui conter : à sçavoir que vous ayant
 » fait dessein d'aller faire votre Cour ce
 » jour là , vous vous étiez couché la veille
 » de bonne heure , et que sur les trois
 » heures du matin , vous vous réveillâ-
 » tes au bruit de plusieurs cris de peu-
 » ples , et des allarmes que l'on sonnoit
 » dans tous les Clochers. Le sieur de
 » S. Julien , votre Gouverneur , et votre
 » Valet de Chambre , (qui s'étoient aussi
 » éveillés au bruit ,) étant sortis de vo-
 » tre logis , pour apprendre ce que c'é-
 » toit , n'y rentrèrent point ; et n'avez-
 » vous jamais sçû ce qu'ils étoient deve-
 » nus. De sorte qu'étant réduit vous
 » seul dans votre chambre , et votre
 » Hôte qui étoit de la Religion , vous
 » pressant d'aller avec lui à la Messe , afin
 » de garantir sa vie et sa maison de sac-
 » cagement , vous vous résolûtes d'es-
 » sayer à vous sauver dans le College de
 » Bourgogne.

» Pour ce faire, vous prîtes votre Robbe
 » d'Ecolier , un Livre sous votre bras , et
 » vous vous mîtes en chemin. Par les
 » rues vous rencontrâtes trois Corps de
 » Garde , l'un à celle de S. Jacques , un
 » autre à celle de la Harpe , et l'autre à
 » l'issuë du Cloître de S. Benoît. Au pre-
 » mier ayant été arrêté et rudoyé par
 I. Vol. » ceux

1108 MERCURE DE FRANCE

» ceux de la Garde , un d'entr'eux pite-
 » nant votre Livre , et voyant que , de
 » bonheur pour vous , c'étoit de grosses
 » Heures , vous fit passer , ce qui vous
 » servit de passeport aux autres. En al-
 » lant vous vîtes enfoncer et piller des
 » maisons , massacrer hommes , femmes ,
 » et enfans , avec les cris de tuë , tuë , ô
 » Huguenot , ô Huguenot , ce qui vous
 » faisoit souhaiter avec impatience d'être
 » arrivé à la porte du College , où enfin
 » Dieu vous accompagna , sans qu'il vous
 » fût arrivé autre mal que la peur.

» A l'abord , le Porrier vous refusa deux
 » fois l'entrée de la porte : mais enfin
 » moyennant quatre Testons que vous
 » lui donnâtes , il alla dire au Principal ,
 » nommé la Faye , que vous étiez à la
 » porte , et ce que vous demandiez , le-
 » quel aussi-tôt meu de compassion ,
 » étant votre particulier ami , vous vint
 » faire entrer , empêché toutefois de ce
 » qu'il feroit de vous , à cause de deux
 » Ecclésiastiques qui étoient dans sa
 » chambre , et qui disoient y avoir des-
 » sein formé de tuer tous les Huguenots ,
 » jusqu'aux enfans à la mamelle , et ce
 » à l'exemple des Vêpres Siciliennes.
 » Néanmoins , par pitié , ce bon Person-
 » nage vous mit dans une chambre fort

I. Vol.

» se-

» secrette , dans laquelle personne n'en-
 » trât que son Valet , qui vous y por-
 » toit des vivres , et vous y servît trois
 » jours durant , au bout desquels il se
 » fit une publication de par le Roi , por-
 » tant deffenses de plus tuer ni saccager
 » personne.

» Alors deux Archers de la Garde, Vas-
 » saux de M. votre Pere , l'un nommé
 » Ferrieres , et l'autre la Vieville , vin-
 » rent avec leurs Hocquetons , et Halle-
 » bardes à ce College, pour s'enquerir de
 » vos nouvelles , et les mander à M. vo-
 » tre Pere , qui étoit fort en peine de
 » vous , duquel vous reçûtes une Lettre
 » trois jours après , par laquelle il vous
 » mandoit de demeurer à Paris , et d'y
 » continuer vos Etudes comme aupara-
 » vant. Et pour ce faire il jugeoit bien
 » qu'il vous faudroit aller à la Messe , à
 » quoi il vous falloit résoudre , aussi-
 » bien qu'il avoit fait votre Maître et beau-
 » coup d'autres : et que sur tout il vou-
 » loit que vous courussiez toutes les for-
 » tunes de ce Prince jusqu'à la mort ,
 » afin que l'on ne vous pût reprocher de
 » l'avoir quitté en son adversité : à quoi
 » vous vous rendîtes si soigneux , que
 » vous en acquîtes l'estime d'un chacun.

Tout le monde sçait avec quelle exac-

I. Vol.

titude

titude et quelle constante fidélité ce dernier commandement de courir toutes les fortunes de ce grand Prince fut exécuté. On en peut voir la preuve dans l'Histoire, et sur tout dans les Mémoires des Ecrivains que nous avons citez, lesquels remarquent particulièrement qu'au milieu de toutes ses assiduités auprès du Prince, dans ces premiers tems de trouble et de confusion, le jeune Rosny s'appliquoit toujours à cultiver son esprit par des connoissances solides. Ils parlent en ces termes de cette circonstance ; en » quelque condition que vous fussiés , » vous preniés toujours le tems de conti- » nuer vos Etudes , sur tout de l'Histoi- » re , de laquelle vous faisiés déjà des Ex- » traits , tant pour les mœurs , que pour » les choses naturelles ; et des Mathéma- » tiques , lesquelles occupations fai- » soient paroître votre inclination à la » vertu.

Dans la suite il se présenta une occasion qui auroit pû , si Dieu l'avoit permis , servir à éclairer ce jeune Seigneur et à le faire rentrer dans la Religion de ses Ancêtres. Il n'avoit qu'environ vingt-deux ans , lorsqu'en l'année 1581. il lui prit envie de faire un petit voyage en Flandres , principalement pour y visiter
la



la Comtesse de Mastin sa Tante. Cette Tante et le Vicomte de Gand son Ayeul maternel , et son Parrain , l'avoient deshérité , lui et François de Bethune son Pere , à cause de la Religion. Il partit muni d'un Passe-port du Comte * de Barlemont , son Parent , et se rendit à la Bassée , où deméuroit cette Dame. Il en fut accueilli assez froidement , prévenu sur son sujet de la maniere que nous allons le voir.

Le lendemain matin elle mena son Neveu dans la grande Eglise de l'Abbaye qu'elle avoit fondée , pour lui faire voir les Sépultures de Marbre de ses Ancêtres, qu'elle y avoit fait construire ; et entre les autres celles d'Helene de Melun, femme de Robert d'Artois , d'Hugues de Melun , son Ayeul , le même qui l'avoit deshérité , et d'Anne de Melun son Ayeule , celle enfin qu'elle avoit fait élever pour elle-même. Elle lui dit alors , ayant les larmes aux yeux : » hélas ! mon Neveu , mon ami , que mon Pere votre » Ayeul , et ma Sœur votre Grand mere,

** Le Comte de Barlemont étoit Président du Conseil Royal des Finances , Gouverneur de Namur , Chevalier de la Toison d'Or , &c. J'ai une Médaille de ce Seigneur frappée en 1576. selon laquelle il faut lire BERLAYMONT.*

» s'ils

III 2 MERCURE DE FRANCE

» s'ils étoient en vie , jetteroient de lar-
 » mes , et ressentiroient de déplaisirs ,
 » aussi-bien que moi , de voir en vous ,
 » l'un de leurs Enfans , ne point croire
 » en Dieu , ni en sa Messe , et n'adresser
 » ses Prières qu'à l'ennemi d'enfer , qui
 » vous rend ennemi des bonnes œuvres ,
 » ainsi que je l'ai entendu dire à nos bons
 » Peres ! &c.

Le jeune Neveu étrangement surpris ,
 s'écria là-dessus : » Vrai Dieu , ma Tan-
 » te , que dites-vous ? Jesus ! seroit-il
 » bien possible que vous disiez ceci à bon
 » escient , et qu'il y ait eu des gens si
 » pleins d'impostures et de calomnies ,
 » que de vous avoir voulu persuader tel-
 » les exécérations , qui nous rendroient
 » indignes de vivre sur la terre ? Il lui fit
 ensuite un détail de sa Créance , lui récita
 même l'Oraison Dominicale , le Symbo-
 le , &c. Tout cela fait un Dialogue qui
 mérite d'être lû dans le 18. Chap. du pre-
 mier Tome des Mémoires , on en jugera
 par la fin , qui est telle. La Dame écou-
 ta fort attentivement cette récitation
 sans rien répondre , tant que le Neveu
 ne parla que de Dieu , de Jesus-Christ ,
 et du S. Esprit , mais lorsqu'il dit *qui est*
né de la Vierge Marie , et ensuite , *je crois*
la Communion des Saints , &c. Elle se mit
 à

à crier , » hélas ! mon Neveu , mon ami ,
 » est-il possible qu'en vos Oraisons vous
 » parliés de la bonne Dame , et fassiez
 » mention des Saints Bienheureux ? Or
 » venez m'embrasser , puisque cela est :
 » car je vous aime comme mon bon Ne-
 » veu , et me semble en vous voyant , et
 » vous oyant parler , que ma pauvre sœur
 » est encore en vie : ô que j'ai de déplai-
 » sir que mon Neveu votre Parrain et
 » moi , vous avons deshérité : vraiment
 » je veux essayer à rompre tout cela , et
 » vous le jure par la Sainte Vierge : les
 » effets néanmoins ne suivirent pas les
 » paroles , &c.

Il faut convenir , Monsieur , qu'une
 telle occasion de parler de la nouvelle
 Religion , mieux ménagée , auroit pû
 produire quelque bon effet sur l'esprit
 du jeune Parent , mais ce n'étoit pas le
 moyen sans doute de le faire entrer dans
 la bonne voye , que d'employer de pa-
 reils argumens , on ne corrige point l'er-
 reur par d'autres erreurs.

Quoiqu'il en soit , le Marquis de Ros-
 ny , en quittant la Dame sa Tante , prit
 le chemin de Bethune , Ville qu'il avoit
 toujours souhaité de voir , et où malgré
 sa Religion , opposée à la grande Catho-
 licité de ses Ancêtres , à celle des Fla-

I. Vol.

mands

1114 MERCURE DE FRANCE
mands en général , et aux circonstances
du tems , il fut parfaitement bien reçu ;
régalé du vin de Ville , et honoré en plu-
sieurs manieres , comme descendu de
l'antique Maison des anciens Seigneurs
de Bethune. Il vit tout ce qui étoit à
voir dans cette Ville , et visita principa-
lement les Eglises où sont les Mausolées
de ces Seigneurs , d'où il revint en droi-
ture à Rosny.

L'ordre des tems , qui s'accorde avec
celui de vos demandes , me fait passer ,
Monsieur , de la Religion de Maximi-
lien de Bethune , à laquelle j'aurai occa-
sion de revenir , à ses grandeurs tempo-
relles , récompense de son mérite et de
son attachement à la fortune et aux in-
térêts d'un grand Prince. Vous voulez
sçavoir d'abord quand et comment il fût
pourvû de la Charge de Grand-Maître
de l'Artillerie , et comment il en fût des-
titué après la mort de son cher Maître.

Je crois d'abord trouver la premiere
origine de son élévation à cette Charge
dans l'Événement de la Bataille de Cou-
rras , donnée le 20 Octobre 1587. entre
l'Armée Royale , ou plutôt de la Ligue ,
commandée par M. de Joyeuse , et celle
du Roi de Navarre , commandée par ce
Prince en personne , accompagné du

I. Vol.

Prince

Prince de Condé, du Comte de Soissons, et d'un nombre de Seigneurs des plus qualifiez, qui suivoient sa Religion et sa fortune. Le Marquis de Rosny étoit non-seulement des premiers dans ce nombre; mais le Roy son Maître lui commit dans cette importante journée le soin de tout ce qui regardoit l'Artillerie, quoiqu'il ne fût encore âgé que de 28 ans.

Je n'oublierai pas ici ce que lui dit ce vaillant Prince, au moment qu'il se sépara de sa Personne pour aller exécuter ses ordres. » Mon, ami Rosny, » c'est à ce coup qu'il faut faire paroître votre esprit et votre diligence, qui » nous est mille fois plus nécessaire » qu'elle n'étoit hier, à cause que le » corps nous presse, et que de l'Artillerie » bien logée, bien munie et bien exploitée, dépendra en grande partie le » gain de la bataille, lequel j'attends de » Dieu, &c. Les Mémoires qui ont conservé ce trait, marquent aussi de quelle maniere le Marquis de Rosny exécuta les ordres du Roi, ils détaillent particulièrement l'opération de deux Canons et d'une Coulevrine, placées et employées » si à propos, qu'elles firent des merveilles, ne tirant une seule volée

I. Vol. D » qu'ils

» qu'ils ne fissent des ruës dans les Es-
 » cadrons et Bataillons du Camp enne-
 » mi , qui étoient jonchées de douze ,
 » quinze , vingt , et quelquefois jus-
 » qu'à vingt-cinq corps d'hommes et
 » chevaux ; si bien que les ennemis , &c.
 Le reste du Narré mene au gain en-
 tier de la Bataille , dû en bonne partie
 à cette vigoureuse canonade , ainsi que
 le Roi l'avoit prédit.

Les Auteurs en finissant ce Narré
 ajoutent une circonstance qui ne doit
 pas être omise , et qui confirme d'ail-
 leurs ce que je viens de dire au sujet de
 l'Artillerie.

» Si-tôt que vous vîtes les ennemis
 » en déroute (c'est toujours à M. de
 » Rosny qu'ils parlent) et que sans
 » doute la Bataille étant gagnée , vous
 » n'aviez plus que faire au Canon : Vous
 » montâtes sur votre grand Cheval d'Es-
 » pagne Bay , lequel M. de Bois-Breuil
 » vous faisoit tenir prêt derrière les Pié-
 » ces , pour essayer d'apprendre des
 » nouvelles de Mrs vos Freres que vous
 » cuidiés être avec M. de Joyeuse , et
 » sçavoir aussi en quel état le Roy de
 » Navarre étoit , lequel vous rencontrâ-
 » tes par-delà la Garenne , l'épée toute
 » sanglante au poing , poursuivant la

I. Vol.

vic-

» victoire : et si-tôt qu'il vous apper-
 » çût , vous cria ; et bien , mon ami ,
 » c'est à ce coup que nous ferons per-
 » dre l'opinion que l'on avoit prise ,
 » que les Huguenots ne gagnoient ja-
 » mais de Batailles ; car en celle-ci la
 » victoire est toute entière. . . . et faut
 » confesser qu'à Dieu seul en appar-
 » tient la gloire , car ils étoient deux
 » fois aussi forts que nous ; et s'il en
 » faut attribuer quelque chose aux hom-
 » mes , croyez que M. de Clermont ,
 » vous , et Bois du Lys , y devez avoir
 » bonne part ; car vos Pièces ont fait
 » merveilles : aussi vous promets-je que
 » je n'oublierai jamais le service que vous
 » m'y avez rendu.

C'est ainsi que lui parla ce Prince
 incomparable , et on peut dire qu'il
 tint magnifiquement sa parole Royale :
 car dès qu'il fût Roi de France , ce
 qui arriva deux ans après , il eut une
 attention particulière sur la fortune
 d'un homme qui le servoit si bien , et
 qui ne le quitta pas d'un pas , surtout
 aux Batailles d'Arques et d'Ivry qui
 suivirent , où l'Artillerie fit encore des
 merveilles , et où M. de Rosny emporté
 par sa valeur , fut percé de coups.

Enfin , le Roi après l'avoir fait suc-

I. Vol.

Dij ces

1118 **MERCURE DE FRANCE**
cessivement Grand - Voyer de France ,
Sur - Intendant des Finances , après
avoir érigé la Baronie de Rosny en
Marquisat , lui accorda en l'année 1599,
la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie , sur la démission de M. d'Etrées ,
avec la qualité d'Officier de la Couronne , Charge que ce Prince lui ménageoit
depuis long-tems, et dont il y a lieu de
croire que la journée de Coutras avoit
été comme le gage. Il fut presque en
même-tems pourvu de la Sur-Intendance
des Bâtimens et de celles des Fortifica-
tions , qui furent suivies du Gouverne-
ment de la Bastille , de la grande Maî-
trise des Ports et Havres du Royaume ,
et du Gouvernement de Poictou.

L'Artillerie avoit assurément besoin
d'un Grand - Maître aussi entendu et
aussi vigilant , que l'étoit le Marquis
de Rosny. Tout étoit en désordre à cet
égard dans les Provinces , où il fut obli-
gé de casser près de 500 Officiers , inuti-
les ou mal-intentionnez , et l'Arcenal
étoit dénué presque de toutes choses ,
quand il en prit possession. Le Roi l'y
vint voir quinze jours après. Il reçût en-
suite un pareil honneur de Charles-Ema-
nuel , Duc de Savoye , qui étoit venu
en France pour traiter en personne d'affaires importantes.

Les Mémoires qui font le détail de cette visite, marquent une circonstance qui doit avoir icy sa place.

» Comme M. de Savoye fût arrivé à
 » l'Arsenac, il vous demanda aussitôt où
 » étoient toutes vos Armes, Munitions
 » et Artilleries; sur quoi vous vous trou-
 » vâtes bien empêché, ayant honte de
 » lui faire voir une Maison si pauvre et
 » dénuée de toutes ces choses, qu'étoit
 » l'Arsenac; tellement qu'au lieu d'aller
 » aux Magazins, vous le menâtes aux Ar-
 » teliers, auxquels vous faisiez ouvrir à
 » puissance; et lors voyant quelques qua-
 » rante affûts et rouage, ésquels on tra-
 » vailloit; vingt Canons, nouvellement
 » fondus, et des provisions et prépara-
 » tifs pour en fondre encore autant; il
 » vous demanda que c'est que vous vou-
 » liez faire de tant d'Artillerie nouvelle-
 » ment fonduë? Vous lui répondites en-
 » riant: Monsieur, c'est pour prendre
 » Mont-Mélian. Lors il vous demanda,
 » y avez-vous été? Non, Monsieur, dit-
 » tes-vous; vraiment je le vois bien, ré-
 » pondit-il, car vous ne diriez pas cela;
 » Mont-Mélian ne se peut prendre. Bien,
 » bien, Monsieur, dittes-vous, je vous
 » en crois, néanmoins ne mettez pas le
 » Roy en cette peine; s'il me l'avoit

I. Vol.

D iij

» com-

» commandé j'en viendrois bien à bout ,
 » mais je veux croire qu'il n'en sera point
 » besoin, et que le Roy et vous, vous sé-
 » parerez bien contens l'un de l'autre, &c. .

M. de Rosny avoit sans doute ses raisons pour parler ainsi au Duc de Savoye, qui n'oublia rien pour le mettre dans ses intérêts. C'est en partie la matiere du 93 chap. dans le second volume des Mémoires, où l'on voit que si ce Seigneur refusa, de la part du Prince, une Boëte de Diamans, et jusqu'à son Portrait, enrichi de Pierrieres, de trop grand prix, il ne manqua en rien à son égard du côté des bienséances et de la politesse. Dans le même jour que se passa ce que je viens de rapporter; il eût l'honneur de traiter splendidement à souper, dans l'Arsenal, le Roy, le Duc de Savoye, les Dames et les Seigneurs les plus qualifiez de la Cour: mais revenons à l'Artillerie.

Elle changea absolument de face sous sa conduite, et l'Arsenal cy-devant si dépourvu, qu'on n'osoit presque le laisser voir aux Etrangers, devint, pour ainsi dire, sous le nouveau Grand-Maître, la terreur des Ennemis de la France, et cela dans moins d'une année. Le premier Prince, à qui la vigilance du Marquis de Rosny devint fatale fut le Duc de Sa-
I. Vol. voye

voye même, et ce qui s'étoit dit dans l'Arsenal entre ce Prince et le Grand Maître, par maniere d'entretien et de plaisanterie, au sujet de Mont-Mélian, devint une affaire sérieuse et une verité, dont les circonstances sont marquées dans l'Histoire.

Je n'en rapporterai icy qu'une. Le Duc de Savoye refusant d'exécuter le Traité conclu à Paris, le Roy lui déclara la Guerre, marcha en personne avec deux corps d'Armée, qui firent des Exploits rapides dans la Savoye et dans la Bresse; et Mont-mélian, Place prétendue imprénable, fut prise; le Marquis de Rosny se signala en plusieurs manieres dans cette Expedition, et fit plus que le devoir de sa Charge, en ne s'exposant que trop par tout.

» La diligence de Rosny, dit Mezerai,
 » pourvût si-bien aux Munitions et à
 » l'Artillerie, les ayant fait charrier par
 » les Rivieres, qu'à la fin de Juillet (1600)
 » il eût en ce Pais-là 40 Pièces de Canon
 » et de quoi tirer quarante mille coups.
 » Aussi n'oublia-t-il rien en cette occa-
 » sion pour se montrer digne de la Char-
 » ge de Grand-Maître de l'Artillerie, dont
 » le Roy venoit de l'honorer, l'ayant
 » même érigée en Charge de la Couron-
 » ne. Deux ans auparavant il lui avoit

I. Vol.

D iij » aussi

1122 MERCURE DE FRANCE

» aussi donné celle de Grand-Voyer, con-
 » noissant qu'il étoit Homme d'ordre et
 » qu'il pourvoiroit soigneusement à la
 » réparation et à l'entretienement des
 » Chemins, pour la commodité du Char-
 » roy, dont en effet il s'acquitta fort
 » bien. Entre autres choses, il obligea les
 » Particuliers de planter des Ormes de
 » distance en distance dans leurs Terres,
 » sur les bords des grands Chemins, pour
 » fournir un jour de bois de Charonage
 » au roulage de l'Artillerie. On appelle
 » encore aujourd'hui ces Arbres, des
 » *Rosnys*.

C'est à cette occasion de la Guerre de
 Savoye, que fût frappée une belle Mé-
 daille d'Henri IV. en opposition et pour
 répondre à la Médaille satyrique, que les
 Courtisans du Duc de Savoye firent fra-
 per peu de temps après qu'il se fût empa-
 ré du Marquisat de Saluces, en profitant
 des Troubles de la Ligue. Sur celle-cy on
 voyoit d'un côté la tête du Prince, avec
 cette Légende : CAR. EM. D. G. DUX SAB.
 P. PED. Et sur le Revers, un Centaure,
 qui en décochant une Flèche pose le pied
 sur une Couronne renversée; ce seul mot
 OPPORTUNE se lisoit autour; et dans
 l'Exergue M. D. LXXXVIII. Dans la Mé-
 daille du Roy, la face étoit chargée du
 I. Vol. Buste

J U I N. 1733. 1123

Buste de ce grand Prince, la tête ceinte de Laurier, et les épaules couvertes d'une Peau de Lyon, avec cette Inscription : ALCIDES HIC NOVUS ORBI. Au revers, le Roy, armé d'une Massue, paroît assommer d'une main le Centaure abbatu, sur lequel est posé l'un des pieds du Vainqueur, qui de l'autre main relève une Couronne, avec ce seul mot : OPPORTUNIUS. Cette Médaille qui n'est chargée d'aucune darte, doit avoir été frappée dans le courant de l'année 1600. ou avant le Traité de Paix conclu entre les deux Princes, en l'année 1601.

Le Marquis de Rosny, qui avoit eu tant de part aux travaux de son Maître dans cette Guerre, eut aussi part à sa gloire ; car quelque tems après on lui frappa une Médaille, où l'on voit d'un côté son Buste, avec cette Légende : MAXI. DE BETHUNE, DUC DE SULLY. G. M. DE L'ART. DE F. Et sur le revers, une Aigle élevée dans les Airs, la tête tournée vers le ciel, tenant dans ses Serres la Foudre de Jupiter, dont il semble attendre les ordres pour la lancer, avec ces mots : QUO JUSSA JOVIS. Dans l'Exergue M. DC. VII. Cette Devise semble faire allusion à ce que notre Grand Maître répondit au Duc de Savoye, au sujet de Mont-Mélian : *Si le Roy m'avoit*

I. Vol.

D v ccm-

1124 MERCURE DE FRANCE

commandé de le prendre, j'en viendrois bientôt à bout, &c. L'Evenement justifia cette réponse. » Le Gouverneur de cette Place, » dit Mezeray, triompha d'abord en paroles, parce qu'il ne croyoit pas qu'on » put dresser des Batteries pour l'attaquer, » mais quand Rosny eut trouvé moyen » d'en planter à cinq ou six endroits (car » que ne peuvent l'argent et le travail) sa » fierté s'amollit tout d'un coup; il permit que sa femme nouât conversation » avec * celle de Rosny, et ses craintes » s'augmentant d'heure en heure, il capitula le 14 Octobre, &c.

Maximilien de Bethune est qualifié Duc de Sully sur cette Médaille, parce qu'en l'année précédente 1606. le Roy avoit érigé la Baronie de Sully en Duché et Pairie; sa reception fut des plus magnifiques, le Roy ayant assisté au Festin, qui fut donné à l'Arsenal, &c. Ce Grand Prince lui donna aussi la même année, la Charge de Capitaine-Lieutenant de deux cent Hommes d'Armes de la Reine.

Comme la Médaille de ce premier Duc de Sully, Grand-Maître de l'Artillerie, &c. est assez rare, je vous envoie la gravure, que j'en ai fait faire par une ha-

* Anne de Courtenay, Epouse du Marquis de Rosny, qui l'avoit suivi dans cette Guerre.

I. Vol.

bile

bile main , sur l'Original du Cabinet de M. le Duc de Sully , que ce Seigneur a bien voulu me communiquer. Cet Original est des mieux conservez , et si beau que je le crois de *Germain Dupré* , excellent Graveur de ce temps-là , dont nous avons de tres-belles Médailles. Les deux autres Médailles dont je viens de vous parler , de Henry le Grand et du Duc de Savoye , sont dans mon Cabinet. Vous pourrez les voir quand vous viendrez à Paris.

Je suis forcé de renvoyer à une autre Lettre ce qui me reste à vous dire pour satisfaire pleinement à toutes vos demandes , et pour ne point allonger celle-ci davantage. Je suis toujours , Monsieur , &c.

A Paris , le 25 Avril 1733.



E ME'PRIS DES RICHESSES.

O D E.

Qui a remporté le premier Prix à l'Académie des Jeux Floraux.

Par M. Rainaud , de l'Oratoire , Préfet du Collège de Soissons.

PLutus , qui de nos cœurs avides ;

Bannis les innocens plaisirs ,

L. Vol.

D vj

Jusqu'à

1126 MERCURE DE FRANCE

Jusqu'à quand tes trésors perfides ,
Irriteront-ils nos désirs ?
Jusqu'à quand irons-nous , par d'aveugles ma-
ximes ,
D'un Encens criminel et du sang des Victimes .
Offrir l'hommage à tes Autels ?
Tes funestes présents , enfantent nos misères ,
Et qui sait mépriser ces biens imaginaires ,
Est le plus riche des Mortels .



C'est en vain que de l'Opulence ,
Adorant l'Eclat suborneur ,
Dans le luxe et dans l'abondance ,
On met le suprême bonheur .
Contempons ce Crésus , pour qui les Arts s'é-
puisent ,
Pour qui la Terre et l'Onde à l'envi reprodui-
sent ,
Tout ce qui peut combler ses vœux ;
Dans le sein des plaisirs qu'enfante la mollesse ,
Ce superbe mortel , aux yeux de la sagesse ,
N'est qu'un illustre malheureux .



Quels traits à ma vue il décèle !
Des besoins , toujours renaissans ;
J'apperçois la Troupe cruelle ,
I. Vol.

Qui

Qui le rend Esclave des sens.

Que de pâles soucis ! que de mortelles craintes !
Sous ses lambris dorez, j'entends les tristes plain-
tes ;

C'est peu , quel spectacle nouveau !
Implaçable Vainqueur , dans sa tristesse extrême ,
Son cœur qui se déchire , est toujours de lui-
même ,

Et la Victime et le Bourreau.



Doux repos que l'homme désire ,
Heureuse Paix , charme des cœurs ,
Tu n'établis pas ton Empire ,
Dans les fastueuses grandeurs.

Loin des Palais pompeux , que le Luxe envi-
ronne ,
De ceux que nos respects accablent sur le Thrô-
ne ,

Tu fuis la haute Majesté ;
Et des cœurs sans désirs , délicieux partage ;
Tu vas sous l'humble toit , habité par le Sage ,
Assurer sa félicité.



Là , des Trésors , à qui tout cède ;
Il dédaigne les vains appas ;
Trop content de ce qu'il possède ;
Il méprise ce qu'il n'a pas.

I. Vol.

A

1128 MERCURE DE FRANCE

A l'envie , aux soupçons toujours inaccessible ,
L'inquiète Avarice , à son bonheur paisible ;
Ne vient jamais mêler l'ennui ;
Soleil , tu ne vois rien , dont son cœur soit
avide ;
Trop heureux ! il jouit d'un trésor plus solide ,
Qu'il porte toujours avec lui.



Fidelle aux Loix de la nature ,
Et Souverain de ses désirs ,
Sans soins , sans trouble , sans murmure ,
Il goute de parfaits plaisirs.
Envain sur l'Océan , s'élèvent les Tempêtes ;
Les Foudres menaçans , qui grondent sur nos
têtes ,
Ne l'arrachent point au sommeil ;
Tranquille , il ne va point , affrontant les nau-
frages ,
De leurs riches métaux , dépouiller des rivages ,
Eclairez d'un autre Soleil.



Aveugle et bizarre * Déesse ,
Qui regles le sort des humains ,
Dont les Autels fument sans cesse ;
De l'encens que t'offrent leurs mains ,
Tes éclatans revers signalant ta puissance ,

* *La Fortune.*

1. Vol.

Ne

Ne sçauroient de son ame, ébranler la constance

Il brave leurs vaines rigueurs ,
Que pourroit contre lui ton courroux inflexible
Tu ne fais qu'affermir son courage invincible ,
En multipliant ses malheurs



Mais Dieux ! quel spectacle m'étonne !
L'Orage fond sur ses Moissons ,
L'Air s'embraze , l'Olympe tonne ,
Les Vents ont forcé leurs prisons.
Des Aquilons fougueux la cohorte effrénée ;
Emporte avec les dons de Cérès consternée ;
Ceux de Pomone et de Bacchus . . .
De regretter ces biens ne peut-il se défendre ?
Non , non , son cœur tranquille , avoit sçu les attendre ,
Et tranquille , il les a perdus.



Vous qu'une implacable * furie ,
Retient sous un joug odieux ,
Ministres de sa barbarie ,
Brisez ses fers injurieux.
Dans ces frêles trésors, vos cruelles délices ,
Vous trouvez vos tourmens , vous trouvez vos supplices.

* *L'Avarice.*

I. Vol.

Ardens

1130 MERCURE DE FRANCE

Ardens à vous tyranniser ;
Plus heureux , ce * Romain , dont la vertu cons-
tante ,
Préfère au vain éclat de l'or qu'on lui présente ;
La gloire de le mépriser.



Heureux le monde en son Enfance ,
Où l'homme , maître de son cœur ,
Dans la paix et dans l'innocence ,
Trouvoit un solide bonheur !
Pomone , tes présents faisoient sa nourriture ;
Son corps d'un vil feuillage , empruntoit sa pa-
rure ,
Modeste ouvrage de ses mains ;
Et toujours affranchi de la sombre tristesse ,
Il goutoit ces vrais biens qu'au sein de la mo-
lesse ,
Regretent encor les humains.



Revivez , antiques Exemples ,
De l'active frugalité ;
Que nos cœurs ne soient plus les temples ,
D'une aveugle Divinité.
Etoufons , au mépris de ses vaines largesses ,
Les désirs effrénés , qu'enfantent les Richesses ,
Sources fécondes de nos maux ,

* *Curius.*
I. Vql.

Et

J U I N. 1733. . 1131

Et bornant ces besoins d'où renaissent nos pei-
nes,

Sur les débris du faste et des grandeurs huma-
nes,

Etablissons notre repos.



Quando quisque sibi plura negaverit ,

A dis plura feret.

Horat. Ode 16. lib. 3.



*R E P O N S E de Mad. Meheust ,
Auteur de l'Histoire d'Emilie , ou des
Amours de Mlle de . . . à la Lettre
inserée dans le Mercure du mois de
Mars 1733.*

C'Est donc tout de bon , Monsieur ;
qu'il faut entrer en matiere et ré-
pondre à des accusations réelles (ce sont
vos termes) je les releve parce qu'ils me
paroissent un peu forts. La carrière est
si nouvelle pour moi , que je ne sçai si
je pourrai la soutenir , mais n'importe
j'en risque la course ; lorsqu'il s'agit de
la réputation, il sied bien d'être tème-
raire.

*Quand on est informé , dites-vous , que
l'amour d'Emilie n'est qu'une feinte , rien
I. Vol. n'in-*

1132 MERCURE DE FRANCE
n'intéresse plus et les Entretiens deviennent ennuyeux. Qui juge ainsi n'entre pas dans mes idées , ce vuide a son utilité , j'y représente le ridicule de l'esprit Romanesque et l'imprudence de quantité de jeunes personnes qui donnent dans des galanteries , sans penchant , sans passion et par le seul plaisir d'avoir une intrigue ; au reste ceux qui ne cherchent que les amourettes , à qui sans doute ces conversations ne plaisent pas , n'ont qu'à les passer.

Le Comte et sa Maîtresse , s'allarment mal à propos , puisque tout conspire à les rendre heureux. Si on avoit pesé les choses , on ne me feroit pas cette objection , deux familles s'estiment réciproquement et vivent dans une parfaite union sans contracter d'alliance. C'est la reconnoissance qui fait agir la mère d'Emilie ; sans sa maladie , sans les soins que prit d'elle Mad. de Réville , on n'eût assurément point parlé d'Hymen.

J'ai fait mourir trop de gens , et l'on me soutient que les regles du Poëme Dramatique et du Roman , sont égales. Je n'en sçai rien , pour disputer là-dessus il faudroit consulter Aristote , cela m'est absolument impossible , ne le connoissant tout au plus que de nom ; mais com-

I. Vol.

me

me le bon sens a droit de raisonner sur tout, en dépit ou indépendamment de la science, j'oserai alleguer que la comparaison n'est pas juste. Un volume, quelque petit qu'il soit, peut conduire à un grand nombre d'années, ainsi les incidens peuvent, sans choquer, se rencontrer presque semblables, au lieu que l'espace de vingt-quatre heures ne permet pas la même licence. On devroit bien après tout demander à l'Auteur des Mémoires d'un homme de qualité, pourquoy ses narrations sont si funestes, c'étoit son goût, me répondra-t-on; eh bien! j'ai pensé aussi qu'il m'étoit libre de suivre le mien.

On ne veut point me passer les exemples de *Julie*, de *Messaline* et de *Marguerite de Valois*, parce qu'il est, dit-on, toujours d'une dangereuse conséquence de montrer le vice à la jeunesse, et qu'on doit craindre qu'elle n'envisage pas tant l'infamie qui le suit, que l'appas des vaines douceurs qui l'y porte. Si l'on me traitoit avec moins de rigueur, je n'éprouverois pas ce reproche. Je n'ai cité le crime que pour en marquer la honte et la catastrophe, sans en peindre la volupté; d'ailleurs il faut supposer que Flore sçavoit l'Histoire, ainsi sa mere pou-

I. Vol. voir

voit sans conséquence lui rappeler tous les traits qui pouvoient servir à la corriger; son amour pour le Chevalier de... sa confiance dans Lavallier et son escapade, méritoient l'application. Vous soutenez qu'il est des Livres qu'il seroit bon de proscrire; oui j'en conviens, mais à l'égard de l'Histoire Romaine, que vous attaquez directement, la question est différente, je la laisse à décider, et je suis persuadée que tout le monde ne sera pas de votre avis. Croyez-moi, c'est trop épurer la délicatesse. La débauche ne prend pas sa source dans l'étude, peu de femmes s'y occupent et les plus coquettes sont ordinairement les plus ignorantes.

Vous vous trompez lorsque vous envisagez la retraite de mon Héroïne comme un retour de raison. Ce n'est pas là le motif qui la guide, cette démarche si sage n'est pas entièrement volontaire, plus d'une considération l'y forcent; les remontrances de la Princesse dont elle sent que la protection lui peut être encore d'un grand secours, les discours de Flore; enfin l'amitié, le devoir, tout l'oblige indispensablement à prendre ce parti.

L'amour du Comte et d'Emilie, ne
I. Vol. viennent

viennent pas d'une façon si subite qu'on veut me le faire entendre. Ils dînent ensemble et s'examinent pendant plus de quatre à cinq heures, c'est assez de temps pour faire naître la tendresse, puisque l'expérience prouve qu'un premier coup d'œil a souvent suffi pour en inspirer des plus vives.

Pour la première fois je m'exprime, dit-on, dans les termes de l'Art. Le compliment me paroît obscur et je n'y comprends en vérité rien.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis dire pour ma deffense. Si mes raisons ne vous satisfont pas, j'en serai d'autant plus mortifiée, que j'ai résolu de garder désormais le silence, le sujet ne mérite point tant de répliques, nous pourrions à la fin ennuyer le Public, et mon intérêt m'engage à ne le pas mettre de mauvaise humeur; ainsi c'est pour la dernière fois que j'ai l'honneur de vous assurer dans le Mercure, que je suis très-sincèrement, Monsieur, &c.

Brnselle Meheust.



I. Vol.

Z



*A Mlle de Malcrais de la Vigne , en
réplique à son Madrigal , inséré dans le
Mercure du Mois de Mars dernier.*

Lorsque tu dis, illustre Amie ,
Que c'est moi qui guidai le premier ton génie
Dans les routes du sacré Mont ,
Tu me rends un honneur dont je ne suis pas
digne ;
Mais ton cœur généreux et ton esprit fécond ,
Ne pouvoient m'exalter par un trait plus in-
signe ,
Qu'en me couvrant ainsi des Lauriers de ton
front.



REFLEXIONS sur la Question pro-
posée dans le Mercure de Mars dernier.

*Pourquoi a-t-on plus de peine à pardonner
à ceux qui prennent plaisir à voir les
personnes calomniées , qu'à ceux qui sont
Auteurs de la calomnie.*

IL est naturel de prévoir que l'on
pourroit douter du fait énoncé dans
cette Question ; il se trouvera peut-être
I. Vol. peu

peu de personnes qui le connoissent par expérience, et encore moins qui se le persuadent sans en avoir des preuves. A la premiere vûë on jugeroit que tout le poids de l'animosité et de l'indignation devoit tomber plutôt sur les Auteurs de la calomnie. Le crime le plus énorme paroîtroit moins pardonnable et par conséquent plus difficile à oublier ; or on ne peut douter que celui qui invente une calomnie ne soit beaucoup plus criminel que ceux qui l'approuvent ou qui s'en réjouissent, puisqu'il est la cause premiere et principale du dépérissement ou de la ruine entiere de l'honneur. Comment donc accorder le fait que l'on suppose avec la raison ?

Mais il ne faut pas toujours chercher la raison dans la passion ; il est même assez rare que celle-cy , quand elle est violente, ne l'obscurcisse ou ne l'éteigne presque entièrement. La haine est une passion des plus vives , des plus impétueuses , des plus difficiles à surmonter ; il ne faut donc pas être surpris si dans ses furieux accès elle n'écoute pas la raison , si elle est capricieuse et qu'elle s'acharne sans discernement sur le premier objet qui la frappe et qui l'anime.

Cependant j'aurois peine à souscrire à
I. Vol. la

la Question de fait dans toute sa généralité. Je veux bien croire qu'il se trouve des personnes qui ont plus de peine à pardonner à ceux qui se font un plaisir de les voir calomniées ; mais est-il à présumer que cela arrive toujours, ou même ordinairement, comme on le donne à entendre dans la Question proposée ? Peut-on supposer comme un fait constant que tout le monde prend le même parti, a les mêmes intérêts, les mêmes vûes, la même difficulté dans la comparaison des Auteurs et des Approbateurs de la calomnie ? Ne seroit-il point mieux de dire que cette détermination dépend du génie, du caractère des personnes et de la diversité des circonstances, qui font que les uns sont plus frappés de la malice des Calomniateurs, et d'autres plus touchés de l'indigne complaisance de ceux qui les approuvent et qui se réjoüissent aux dépens d'une réputation décriée ?

Les Esprits sont si differens, les tours d'imagination si diversifiez, les circonstances si variées, qu'on ne peut rien statuer de fixe sur quelques exemples que l'on pourroit alleguer pour établir la généralité du fait ; Ainsi le point juste de la difficulté consiste à sçavoir pourquoi

I. Vol.

quel-

quelques-uns ont plus de peine à pardonner à ceux qui prennent plaisir à voir les personnes calomniées , qu'à ceux qui sont auteurs des calomnies ? Cela peut venir de différentes causes.

1°. Il n'est pas ordinaire qu'un homme cherche de sang froid à nous faire du mal , et qu'il ait l'ame assez noire pour répandre contre nous de faux bruits , sans qu'il se croye lui-même offensé ; qu'il s'imagine avoir lieu de se plaindre de nous , et que , de quelque maniere que ce soit , imprudemment ou même innocemment , notre conduite , nos manieres , nos discours ayent donné lieu à son animosité. Il n'en est pas de même de ceux qui se plaisent à l'entendre , et qui se réjoüissent de nous voir déchirer par sa mauvaise langue. Ils n'y ont le plus souvent aucun intérêt , ils ne sçauroient alleguer aucun prétexte pour se déclarer nos ennemis ; on suppose que ce ne peut être que pure malignité , et que la seule dépravation du cœur les porte à se réjoüir du mal qu'on nous fait et à voir avec plaisir les traits que la calomnie lance contre nous. S'ils ne sont pas dans le fond les plus coupables , ils peuvent cependant le paroître à cet égard et dans ce point de vûë qui frappera la personne

I. Vol.

E. offensée ;

1140 MERCURE DE FRANCE
offensée ; et elle sera plus difficile à en
revenir.

2°. Si ceux qui se réjoüissent de voir
une personne deshonorée par la calom-
nie, sont de ses parens, de ses amis, et
semblent plus obligez que d'autres à
prendre sa deffense, on conçoit aisément
que cette personne pourra être plus ou-
trée de colere contre des parens si dé-
naturez, contre des amis si infidelles,
contre des gens si lâches et si traîtres,
que contre le premier mobile des sinis-
tres impressions qui le décréditent dans
le monde, et qu'elle aura plus de peine
à se résoudre de leur pardonner.

3°. Celui dont l'honneur est attaqué
fera peut-être attention que la calomnie
tomberoit d'elle-même, s'il ne se trouvoit
personne qui la reçût avec plaisir. Saisi
de cette pensée, il s'en prendra princi-
palement à ceux qu'il croira lui avoir
fait plus de tort, en donnant cours aux
mauvais bruits qui se repandent sur son
compte, et qu'il n'auroit tenu qu'à eux
d'arrêter par le mépris ou l'indignation
qu'ils eussent témoignée au calomniateur ;
pendant qu'un autre dans la même situa-
tion, sera tout occupé de l'injustice crian-
te du détracteur qui l'a noirci d'un crime
supposé, qu'il ne regardera que lui, qu'il
L. Vol. en

en fera l'unique ou le principal objet de sa haine. Tout cela ne dépend que de l'imagination et de la manière dont on conçoit une même chose qui a différentes faces.

4°. La calomnie reçûe avec plaisir, se divulgue de même, et prend de nouveaux accroissemens en passant de bouche en bouche. On enchérit sur ce que l'on a entendu dire, on y ajoute de nouveaux traits encore plus perçans et plus mortels, ou du moins on l'autorise, on l'appuye, on lui donne plus de force; et si le fourbe qui l'a inventée n'est pas croyable par lui-même, il le devient par l'aveu et l'approbation des personnes qui se plaisent à l'entendre, et qui témoignent ajoûter foi à ses discours imposteurs. La calomnie ainsi soutenue et accréditée pourra faire de plus cruelles blessures dans celui qu'elle attaque; il en aura le cœur plus ulcéré contre les personnes par la faute desquelles il s'aperçoit que le mal devient presque irréparable. Mais il faut qu'il s'en aperçoive, qu'il y fasse attention, et qu'il en soit plus touché que de la malice même du premier auteur de la calomnie, ce qui n'arrive qu'en certaines rencontres.

Enfin plusieurs ne remontent point à

I. Vol.

E ij l'origine

4142 MERCURE DE FRANCE
l'origine du mal , et ne regardent que ce
qui les blesse immédiatement. Cet air de
joye et de satisfaction qu'ils remarquent
dans les personnes qui applaudissent à la
calomnie , les pénètre vivement , et leur
fait presque oublier la calomnie même
et son auteur ; ils s'imaginent que c'est
les insulter dans leur malheur que d'y
prendre plaisir , et cette insulte leur est
plus sensible que le mal qu'on leur fait ;
ils n'y voyent que malignité , que cruau-
té , qu'inhumanité , mais c'est leur ima-
gination qui travaille et qui grossit les
objets. La plupart de ceux qui se plaisent
à écouter les médisances , le font plutôt
par legereté et par un penchant trop na-
turel à l'homme , qui le porte à s'entre-
tenir volontiers des défauts de ses sem-
blables , et à se réjouir quand on les relève ,
sans presque s'appercevoir de ce déregle-
ment et y faire réflexion.

Je ne prétends pas par là excuser ces
sortes de personnes qui sont réellement
très-coupables , mon dessein est seule-
ment de faire sentir qu'elles ne le sont
pas plus que les auteurs de la calomnie ,
et que c'est sans raison qu'on a quelque
fois plus de peine à leur pardonner.

S. L. SIMONNET , *Prieur d'Heurgeville.*

I. Vol.

ODE



O D E S A C R E E,

Sur quelques Versets du Pseaume XXV.

ψ. VI.

Lavabo inter innocentes manus meas.

Vous, à qui la Toute-puissance
Du vrai, fait sentir les beautéz,
Esprits, qui maintenant goûtez,
Les fruits de l'heureuse innocence,
Et qui vous éloignez des profanes Humains,
Au milieu de vous tous j'irai laver mes mains.

Et circumdabo altare tuum, Domine.

Je sens ton Esprit qui m'anime,
Oùï, grand Dieu, je veux dans mes Vers;
Chanter l'Auteur de l'Univers,
Et t'immoler une victime;
Parmi mes saints transports et mes tendres ac-
cents,
Autour de tes Autels brulera mon encens.

ψ. VII.

*Ut audiam vocem laudis et enarrem uni-
versa mirabilia tua.*

C'est pour entendre tes loüanges,
Que je t'adresse ainsi mes vœux;
I. Vol. E ii) Vien

Vien, Seigneur, seconder mes feux,
 Joins ma voix à celle des Anges;
 De concert avec eux ma bouche publiera,
 Tous tes faits merveilleux; l'air en retentira.

ψ. VIII.

Domine dilexi decorem domus tua et lo-
cum habitationis gloria tua.

Enfin j'ai trouvé mes délices,
 Dans le séjour de ta Grandeur,
 Et de ce céleste bonheur,
 Mon ame a senti les prémices;
 La beauté de ton Temple, et ta brillante Cour,
 Vont être désormais l'objet de mon amour.

ψ. IX.

Ne perdas cum impiis Deus animam meam.

Grand Dieu, ne confonds point mon ame,
 Avec ces malheureux Mortels,
 Profanateurs de tes Autels;
 Eloigne moi de cette flamme,
 Dont ils seront la proie au jour de ton courroux,
 Que tes foudres, Seigneur, ne tombent point
 sur nous.

Et cum viris sanguinum vitam meam.

Loin d'ici ces Monstres de rage,
 Dépouillez de l'humanité,
 Et dont l'avidité cruelle,
 I. Vol.

Cher-

Cherche le meurtre et le carnage ;
 Ah ! ne me plonge point dans la nuit de la mort ;
 Sauve moi de l'horreur de partager leur sort.

ψ. X.

*In quorum manibus iniquitates sunt ,
 dextera eorum repleta est muneribus.*

Comblez des dons de la fortune ,
 Quel bruit font-ils dans un Etat ?
 Richesses , Dignitez , Eclat ,
 Qui plus est , vertu non commune ,
 Semblent les illustrer, les mettre au premier rang ;
 Leurs sacrileges mains sont encor dans le sang.

ψ. X I.

*Ego autem innocentia mea ingressus sum ;
 redime me , et miserere mei.*

Mais ma conduite est innocente ;
 Que le noir tyran des Enfers ,
 Ne me tienne plus dans ses fers ;
 Que ta bonté toute-puissante ,
 Détourne loin de moi sa domination ;
 Rachepte cet objet de ta compassion.

ψ. X I I.

*Pes meus stetit in directo , in Ecclesiis
 benedicam te Domine.*

Dans le chemin de la justice ,

I. Vol.

E iiii

Ta

146 MERCURE DE FRANCE

Ta grace a raffermi mes pas ;
 J'en ai connu les vrais appas ;
 Ils mont fait détester le vice ,
 De tes divins bienfaits vivement penetré ,
 Je benirai ton nom dans ton Temple sacré.

Regnard de Bussieres.

Les mots des Enigmes du Mercure de May sont , *la Plume à écrire* , l'*Ecriture* , le *Merlan*. On doit expliquer les Logogryphes par , *MURAILLE* , où l'on trouve , *Mur* , *Maille* , *Vrille* , *Ville* , *Murer* , *Vire* , *Rame* , *Levi* , *Raye* , *Lime* , *Lyre* , *Mule* , *Rime* , *Lame* , *Mail* , *Mâle* , *Ail* , *Mil* , *May* , *Mal* , *Ire* , *Air* , *Eau* , *Vie* , *ruë* , *Mue* , *Mie* , *Ali* , *Lia* , *Mer*.

BROCHET , où l'on trouve , *Broche* , *Roche* , *Roc* , *Rochet* , *Torche* , *Ré* , *Cor* , *Or* , *Broc* , *Rot* , *Robe* , *Rote* , *Troc*.

MAIS ; on y trouve , *Siam* , *May* , *As* , *Ais* , *Ami* , *Mi* , *Si*.

PAMPELUNE ; on y trouve , *Lune* , *Pape* , *Plume* , *Mal* , *Pan* , *Ame* , *Peu* , *La* , *Apel*.



I. Vol.

ENIGME

::***:***:***:***:***:***:***:***

ENIGME.

SONNET.

IL n'est presque rien sous les Cieux ;
 Malgré mon titre de foiblesse ,
 Plus rempli de force et d'adresse ;
 Je sais toujours chere à vos yeux.
 Je désarme les furieux.
 Quand ce seroit une tigresse ,
 J'appaise et touche ma Maîtresse.
 Je puis fléchir même les Dieux.
 Quelle chose au monde est parfaite !
 Par malheur une horrible bête ,
 Me cause un odieux renom ;
 Comme elle me rend inhumaine ,
 On n'a pour moi que de la haine ,
 Lorsque je parois sous son nom.

Par le sieur de Rochereau.

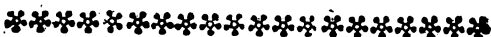
AUTRE ENIGME.

DAns le sein même de la France ,
 Jadis , dit-on , je pris naissance ,
 Mais à l'aide bien-tôt du celeste flambeau ,
 Je choisis un séjour plus noble ,
L. Vol.

E v. Ce

1148 **MERCURE DE FRANCE**

Ce fut sur un certain Côteau ,
 Qui n'est pas fertile en vignoble ,
 Mais où coule en revanche un rapide Ruisseau ,
 Dont l'onde toujours pure et claire ,
 Fait plus de mal à maint cerveau ,
 Que tous les vins n'en pourroient faire.
 Pauvre le plus souvent , mais riche quelquefois ;
 Je commande à des gens qui n'ont rien de solide ,
 Qui malgré le bon sens , me prennent pour leur
 guide ,
 Et ne respectent que mes loix ;
 Pourtant loin de paroître à leurs yeux toute nue ,
 Je me cache en toute saison ,
 Et ne me présente à leur vûë ,
 Qu'après qu'on m'a souvent immolé la raison.
 Contente alors du Sacrifice ,
 A leurs desirs je suis propice ;
 Mais à toi , lecteur curieux ,
 Je viens m'offrir sans artifice ,
 Je paroïs même ici librement à tes yeux.



LOGOGYPHE.

Dans mes six pieds je suis le chef-d'œuvre
 des Cieux ,
 Dans mes 2. 5 et 3. je suis celui des hommes ,
 Et lorsque réunis nous sommes ,
I. Vol. Nous

Nous formons des objets qui charmeraient les
Dieux ;

Mon dernier tiers sert en Musique ;
Mon second (s'il est renversé)
Est de même nature et de même pratique ;
Et mon premier (son ordre bouleversé)
Est des Saisons la première qu'on fête ;
Garde-toi , Lecteur imprudent ,

De lui prêter mon 6. et couronner sa tête ,
Tu nous offrirois une bête ,
Dont le front est trop impudent ;
1. 2 et 3. n'est pas bête moins vile ,

Mais si sa qualité nuit aux champs comme en
Ville ,

Son nom du moins est si gracieux ,
De sa femelle même on vante les vifs yeux ,
Joins y pour lors mon 6 au corps de l'homme
utile ,

On sçait que noblement ,
Elle s'y conserve un azile ;
Mais si ton plaisir , cependant ,
Etoit de lui trancher la tête ,
Remplace lui donc promptement ,

Celle qui de mon tout fait d'abord l'ornement ,
Et que volontiers je te prête ,
Pour en parer (comme on faisoit jadis)
Ou ton Cabinet ou ta Chambre ;

A mon deuxième tiers unis mon dernier membre ,
Et crains que l'on ne te . . . car souvent on est
pris , E vi Pour

Pour un 2. 4. 3. 5. 6.

Qui veut voir femme sans chemise ,

Lecteur en es-tu curieux ?

Prends ma tête et ma queue et mets 4 entre deux

Elle se présente à ta guise ,

N'abuse pas au moins de ma facilité ,

A te procurer ma recette ,

Et ne vas pas ainsi par trop de dureté ,

Faire place à mon 5. aux dépens de sa tête ,

Et puis la laisser là !

4. 6. 1. et 3. déjà.

Le temps calme change de face ,

4. 5. 1. et 6. dedans mon flanc sans choix ,

Je porte le destin des Bergers et des Rois ;

Mais enfin , Lecteur , je fais grace

A quelques mots encor qui trouveroient bien
place ,

Si pour vouloir trop m'appuyer ,

Je ne craignois de t'ennuyer.

A U T R E.

Q U I pourra faire de mon corps ,

Une fidelle Anatomie ,

De mes membres épars connoître les rapports ,

Est digne de l'Académie ,

S'il me coupe la tête , il verra dans l'instant ,

Une Cité recommandable ,

Et par l'antiquité du temps ,

I. Vol.

Et

Et par son climat agréable ;
Mais s'il rejoint ma tête au milieu de mon
corps ,

Et qu'il en sépare le reste ,
Il voit un composé de roüe et de ressorts ;
Glorieux quelquefois et quelquefois funeste.

Admirez ma diversité ,

S'il prend ma dernière partie ,

Sans faire de cacophonie ,

Et qu'avec la troisième il m'ait bien ajusté ;

Pour me rejoindre à la cinquième ,

Conjointement à la sixième ,

Je deviens commode aux festins ,

Utile au Bal , à l'Audience ,

Et comme pièce d'importance ,

On me pare au Palais , et même aux Capucins ,

Mais quelle autre métamorphose !

Si l'Anatomiste sçavant ,

Garde mon premier membre , et du second
dispose ,

En conservant les deux suivans ,

Je serai tout d'un coup ce mot incomparable ;

Qu'un téméraire Auteur a tenté de bannir ,

Et que toujours nos Rois ont voulu retenir ,

Etant de leur vouloir le signe respectable ,

Sous un aspect nouveau , si l'on prétend me voir ,

Que mon membre second , sans quitter le troi-
sième ,

Se joigne étroitement au cinquième et sixième ,

I. Vol.

Je

1152 MERCURE DE FRANCE

Je présente un objet aux yeux du Spectateur,
Agréable au vendeur,
Utile à l'acheteur,
En un mot aux Mortels devenu nécessaire,
Depuis qu'ils ont rendu l'aliment mercenaire:
Qu'on retourne ma queue et je suis bien changé,
Vrai symbole de la sagesse,
Hélas ! je rappelle sans cesse,
Comment le Seigneur s'est vengé,
D'un défaut ou d'une foiblesse,
Dont le Sexe aujourd'hui n'est pas bien corrigé.
Pour finir cette Anatomie,
Capable à la fin d'ennuyer,
Comme un Calcul d'Astronomie,
Du milieu de mon corps qu'on sépare un quartier,
Qu'il marche à reculons et rejoigne ma tête,
Qu'il reprenne la fin, hors le membre dernier,
On trouvera le nom de l'aimable conquête,
Que Jacob acheta quatorze ans de travaux,
Et le Lecteur et moi nous prendrons du repos.

M. Dupin.

A U T R E.

UN jour dans le Fleuve du Tage,
Un tendre Amant s'étant plongé,
Rejeté le long du Rivage,
1. Vol.

En

En un bel arbre fut changé ;
 D'une écorce très-fine il vit couvrir ses charmes,
 Ses beaux cheveux mouillez de larmes ,
 Ne furent plus qu'un feuillage nouveau,
 Et les Perles enfin qu'il avala dans l'eau ,
 Produisirent les fleurs brillantes ,
 Qui vinrent couronner ses branches ver-
 doyantes.
 Apprends ami Lecteur , que je suis le doux fruit,
 Que cet arbre charmant produit,
 La Pomme qui des Dieux alluma la querelle ,
 A tes regards seroit moins belle ;
 Partage mon nom en deux mots ,
 L'un t'offrira cette chimère ,
 Que des Phisiciens la troupe mercenaire ,
 Cherche en vain dans ses durs travaux ,
 Et l'autre une pure substance ,
 Eh ! bien pour deviner as-tu trop d'ignorance ?

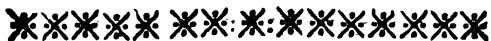
A U T R E.

J'ay beau faire pour moi parler mon rare prix,
 Je déplaïs si la main met peu d'ordre en ma
 marche ;
 Ami Lecteur , qu'à rebours je sois pris ,
 L'Ecriture offre en moi le fils d'un Patriarche ,

L. H. D.

I. Vol.

NOU.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX-ARTS, &c.

Nous acheverons ici l'Extrait du Traité de l'Opinion, bien moins pour faire connoître un Ouvrage dont la réputation est autant répandue et aussi bien établie que pour nous acquitter de notre promesse. Les Citations d'un Ouvrage n'entrent pas ordinairement dans un Extrait; nous nous contenterons d'observer à cet égard qu'on trouve sur chaque matière le précis de ce que les Auteurs anciens et modernes ont dit de plus remarquable, que leurs propres paroles sont souvent citées, et les passages toujours choisis avec discernement, en sorte que dans la seule lecture de cet Ouvrage on peut recueillir le fruit de beaucoup de travail et de recherches en tout genre.

Le quatrième Livre, où nous avons terminé la première partie de notre Extrait, renferme principalement les contradictions des Sçavans sur la Physique, l'Astronomie et la Médecine; les impostures des Alchimistes et des Astrologues, les opinions outrées des Naturalistes, et

I. Vol.

en

en même-temps les progrès de l'Esprit humain et ses nouvelles découvertes dans les Sciences qui ont des objets corporels. Le Chapitre premier contient quelques objections faites aux Mathématiciens, avec des Réflexions sur le système de l'infini et sur l'état présent de la Géométrie. Les trois Figures placées au commencement du Chapitre de la Physique, représentent, l'une les Tourbillons de Descartes, et les deux autres, la Masse du Soleil, composée, selon Descartes, de la matiere subtile, et selon l'Auteur du Traité de l'Opinion, de la matiere compacte du troisiéme Element, penetrée de la matiere subtile du premier. Tout ce qu'il dit à cet égard est neuf et digne de l'attention des plus habiles Physiciens.

Le Chapitre de l'Astronomie explique les quatre principaux Systèmes de Ptolomée, de Copernic, de Tycho-Brahé et de Longomontan, et renferme les différentes opinions des Astronomes, entre lesquelles il se trouve de prodigieuses distances. Après avoir observé qu'il y a telle Etoile, qu'on croit avec raison plusieurs millions de fois plus grande que le Soleil, et qu'il est inconcevable de combien la grandeur de cette Etoile surpasse celle du Globe de la Terre, que

I. Vol.

l'Astro-

l'Astronomie la plus nouvelle tient plus petit que le Soleil un million de fois, l'Auteur ajoûte : » C'est ainsi que plus on » fait de progrès dans une Science, plus » l'objet auquel tendent nos travaux, semble s'éloigner de nous; plus on acquiert » de connoissances, plus on s'apperçoit » de l'étenduë de celles qui manquent, » et comme le sçavant, semblable à l'ambitieux, ne regarde jamais derriere lui, » plus il apprend, plus il ignore. Ses découvertes lui offrent des travaux de plus » en plus inépuisables, il demeure convaincu de la maxime de Socrate, qu'il ne sçait » autre chose, sinon qu'il ne sçait rien.

Il est ensuite traité de la Médecine. L'Auteur a dit dans sa Préface qu'il ne peut se refuser la satisfaction de déclarer son sentiment particulier; sçavoir, que si la Médecine est un Art en lui-même rempli d'incertitude et de dangers, il n'y a point de secours plus nécessaire à un malade que celui de la prudence d'un bon Médecin, et qu'il y auroit une grande témérité de prétendre se conduire par son goût ou par ses lumieres dans l'état auquel on est réduit par la maladie. Ce Chapitre de la Médecine expose les differens systêmes et les contradictions des Médecins, les changemens arrivez dans

I. Vol.

la

la Médecine , les contestations survenues au sujet de l'Emétique , avec des Dissertations sur les manieres de traiter la petite verole , sur les saignées et sur les découvertes nouvelles de la Médecine.

Le Chapitre suivant de la Chimie est écrit de cette maniere , également instructive et amusante, dont l'Auteur ne s'écarte jamais, et avec la clarté qu'il sçait répandre sur toutes sortes de sujets. Il dévoile les supercheries des Alchimistes et réfute leurs raisonnemens les plus spécieux; mais il rend justice aux découvertes utiles d'une Chimie très-sage , qui ne s'applique qu'à la connoissance de la Nature et à la préparation des Remedes.

Les préceptes frivoles de l'Astrologie judiciaire sont détruits et renversez dans le Chapitre sixième. Les exemples des prédictions les plus célèbres , n'y sont pas oubliés. Les autres especes de divinations prétendues naturelles , comme phisionomie , Chiromancie , Talismans , &c. sont traitées suivant la méthode de rapporter les opinions des anciens et des modernes avec les exemples historiques.

Dans le Chapitre des Naturalistes , l'Auteur avertit que le vrai se trouve mêlé avec le faux , et qu'il lui eut été impossible d'assigner les limites de l'un

I. Vol.

et

1158 MERCURE DE FRANCE
de l'autre. Ce mélange des opinions des
Naturalistes, dont les unes sont outrées
à l'excès, d'autres fort incertaines, et
quelques-unes véritables, fournit des Mé-
moires très-amples pour l'Histoire de
l'Esprit humain sur cette matiere.

La Dissertation sur les Arts n'est pas
moins curieuse, et l'Auteur discute en-
suite en Philosophe profond, les opinions
sur la formation des idées, et ce qui re-
garde l'imagination et les sens.

Dans le Livre cinquième qui traite de
la Politique, il fait connoître les diffé-
rentes sortes de Gouvernemens par l'His-
toire ancienne et moderne; il donne des
Tableaux finis des Etats de la Grèce et
de la République Romaine; il explique
avec une grande connoissance du Droit
Public, la véritable constitution du Gou-
vernement de France; il marche d'un
pas hardi et ferme entre les écueils, et
il réfute avec force les fausses opinions
répandues sur des matieres si impor-
tantes.

Dans le second Chapitre, l'Auteur
examine les maximes politiques. Il ex-
cepte du nombre des opinions quelques
principes certains, par exemple, que
comme Archimede ne demandoit qu'un
point d'appui, pour remuer le Globe de

I. Vol.

la

la Terre à son gré, ce point d'appui pour la politique est la bonne foi ; que le principe de toute vérité étant que Dieu est incapable de tromper, le principe de toute bonne politique est aussi que le Monarque soit incapable de tromper ; que les hommes ne résisteront jamais à un Empire qui réunit la justice et la force, &c.

Le sixième Livre renferme les pensées les plus sublimes, en même-temps que les opinions les plus déraisonnables sur la Morale et les différentes Loix et Coû-
tumes des Peuples. Le Chapitre des Loix commence par une réfutation très forte de Spinosa, de Montagne et autres qui ont nié une justice naturelle ; et l'Auteur établit que les grands principes de Morale sont susceptibles de démonstration. On trouve dans ce Chapitre une Histoire plus étendue que par tout ailleurs ; de toutes les épreuves appelées Jugemens de Dieu.

La diversité des Coûtumes est proposée comme une source de Réflexions salutaires. Le Lecteur s'y trouve disposé par ce commencement du cinquième Chapitre. » Platon remercioit Dieu de
» l'avoir fait homme et non pas bête ;
» Grec et non pas Barbare ; pour nous en
I. Vol, » faisant

» sans réflexion sur plusieurs Coûtumes.
 » et opinions abominables qui inondent
 » la surface de la Terre , concevons-en
 » une juste horreur et remercions Dieu
 » de nous avoir fait naître Chrétiens , sous
 » une domination équitable et dans un
 » siècle éclairé Les meilleures ins-
 » tructions se tirent quelquefois des exem-
 » ples les plus défectueux ; Ismenias fai-
 » soit entendre à ses Ecoliers les plus
 » mauvais Joüeurs de flute ; le pere d'Ho-
 » race lui mettoit devant les yeux la Jeu-
 » nesse de Rome la plus corrompuë ;
 » Quintilien vouloit que les Professeurs
 » d'Eloquence lûssent à leurs Disciples
 » des Oraisons d'un stile insipide ; les La-
 » cédémoniens obligeoient les Ilotes de
 » s'enyvrer en présence de leurs enfans ,
 » &c.

L'Ouvrage est terminé par une Dis-
 sertation éloquente sur la douleur et sur
 la mort. Mais nous nous appercevons
 que nous passons les bornes d'un Ex-
 trait ; nous ajoûterons seulement que
 ceux qui ont acheté des Exemplaires
 du Traité de l'Opinion , sont avertis que
 l'Auteur a joint à chaque volume quel-
 ques Observations. Ils les trouveront
 contenuës séparément dans une petite
 Brochure , chez Antoine-Claude Brias-

I. Vol.

son ,

J U I N. 1733. 1161

son , qui débite présentement ce Traité ;
et à l'égard des Exemplaires qui seront
vendus par la suite , ces Observations y
seront insérées au commencement de
chaque volume. Elles renferment des
Eclaircissemens , Additions , Corrections
et un Errata plus exact.

SYSTEME CHRONOLOGIQUE sur les trois
Textes de la Bible , avec l'histoire des an-
ciennes Monarchies , expliquée et réta-
blie. Ouvrage divisé en deux parties : La
premiere comprend les Antiquitez des
premiers et des seconds Assyriens , des
seconds et troisièmes Babyloniens , avec
l'Histoire des Médes. La seconde com-
prendra l'ancienne Histoire des Perses ,
des Egyptiens et des Scythes , les anti-
quitez Chinoises , Phéniciennes et Ly-
diennes ; celles de l'Asie et de l'Afrique ,
avec l'ancienne Histoire Grecque et La-
rine. Par M. Michel de Toul. *A Toul ,
chez Cl. Vincent. 1732. in 4.*

NOUVELLE TRADUCTION FRANÇOISE du
Pastor Fido , avec le Texte à côté. *A Pa-
ris, chez Nyon fils , Place de Conty. 1732.
in 12.*

HISTOIRE CRITIQUE de la Gaule Nar-
bonnoise
I. Vol.

1162 MERCURE DE FRANCE
bonnoise , qui comprenoit la Savoye , le
Dauphiné , la Provence , le Languedoc ,
le Roussillon et le Comté de Foix , avec
des Dissertations. Par M. de Mandajors ,
de l'Académie Royale des Inscriptions et
Belles Lettres. Chez Greg. Dupuis , rue
S. Jacques. 1733. in 12.

HISTOIRE D'HIPPOLYTE, Comte de Du-
glas. Par Mad. Aulnoy, nouvelle Edition,
enrichie de figures en Taille douce, Chez
Gabr. Valleyre , fils , rue de la Vieille-
Bouclerie , et la veuve Langlois , Quai de
Conty. 1733. in 12. 2. vol.

THEOLOGIE PHISIQUE , ou Démonstra-
tion de l'Existence et des Attributs de
Dieu , tirée des Oeuvres de la Création ,
accompagnée d'un grand nombre de Re-
marques et d'Observations curieuses. Par
Guill. Derham , Chanoine de Vindsor ,
Recteur d'Upminster , &c. Traduite de
l'Anglois , par Jacq. Lufneu , Docteur en
Médecine et Lecteur en Mathématique ,
Troisième Edition , revûe et corrigée. A
Paris, chez Chaubert , Quai des Augustins,
in 8. 1732.

LES METAMORPHOSES D'OVIDE , avec
des Remarques et des Explications histo-
riques,
1. Vol.

riques. *Par M. l'Abbé Banier*, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Ouvrage enrichi de Figures en Taille douce. A Amsterdam, chez *Wesmeins et Smith*, et se vend à Paris, chez *Coignard, fils*, 1732. 3 vol. in 12.

ESSAY sur le bon goût en Musique. *Par M. Grandval. A Paris, Quai de Gèvres, chez P. Bault.* 1732. brochure de 76 pag. prix, 15 sols.

Voicy une matiere toute neuve, comme l'Auteur l'expose dans une courte Préface, en réfléchissant sur la difficulté et la délicatesse de l'entreprise. Selon lui, il y a deux grandes manieres de connoître les bonnes et les mauvaises choses; le sentiment intérieur et les Regles. Par le sentiment on dira, il me semble, que cela est bien, ou il me semble que cela est mauvais. Par les Regles, on dira, cela est bon ou mauvais, par telle raison, &c. Or le plus sûr moyen de juger sainement est de joindre le sentiment intérieur aux Regles, d'appliquer l'un à l'autre; de bien démêler l'impression de l'un à l'effet de l'autre; ensorte qu'ils se prêtent un mutuel secours équitable, et qu'il en résulte un jugement sensé, qui fasse honneur au goût de celui qui le rend.

I. Vol.

F. Le

Le bon goût se distingue par les degrés où l'on place les bonnes choses, les mauvaises, les médiocres, les excellentes et les détestables.

Il y a dans les Arts, dit l'Auteur, un point de perfection; celui qui le sent a le goût parfait; celui qui ne le sent pas et qui va trop loin ou reste en deçà, a le goût défectueux; sur ce pied-là le bon goût n'est autre chose que le sentiment naturel, purifié par les Régles. Il consiste à sçavoir faire cas des choses, à proportion de ce qu'elles valent, et à les estimer selon qu'elles sont estimables, par le génie et l'art qui y sont employez, et bien ou mal mis en œuvre.

Il y a deux sortes d'oreilles; l'une pour le son, l'autre pour la mesure ou le mouvement; la première est blessée d'un faux ton, qui fait connoître quand on chante ou qu'on touche faux; celle-là est impossible à donner. L'autre fait chanter de mesure, fait connoître quand on en est sorti, et enseigne l'exacte précision de la valeur des temps. Quelques-uns ont l'une au suprême degré, à qui l'autre manque entièrement. J'ai connu des Musiciens, poursuit l'Auteur, qui avoient l'oreille du son si parfaite, qu'ils auroient discerné jusqu'à un demi ton de fausseté;

L. Vol. et

et qui ne pouvoient danser un Menuet en cadance ; et des Maîtres à Danser qui ne s'appercevoient pas quand on chantoit faux.

* M. Granval , veut sur tout qu'on sçache promptement connoître le ton majeur et le ton mineur , et qu'on y ait l'oreille bien rompuë , afin d'être d'abord sensible à la difference de l'un et de l'autre. C'est pour cela , dit-il , qu'il n'y a rien de si dangereux que d'être commencé par de méchans Maîtres , soit à chanter , soit à joüer des Instrumens , ou à danser ; ils donnent un mauvais pli , de mauvais principes ; ils gâtent la voix , la main , la jambe , et qui pis est le goût , bien loin d'en donner.

Pour parvenir au bon goût en question , il faut s'accoutûmer à juger , &c. J'ai pris garde à l'Opéra et aux Concerts que bien des personnes ne jugent point ; ils tâchent de lire dans les yeux des autres ce qu'ils doivent penser et sentir. Il faut se demander à soi-même : Cet Air m'a-t-il flaté l'oreille , m'a-t-il ému le cœur ? oui. Voilà le sentiment qui approuve ; il reste à consulter les Regles , &c.

Le plaisir du cœur étant au-dessus de celui des oreilles ; une Musique qui pè-

1166 MERCURE DE FRANCE
che contre les Loix qui vont à toucher le
cœur, pêche davantage que celle qui ne
manque qu'à celles qui visent à conten-
ter les oreilles. Pardonnons à deux ca-
dences semblables, trop voisines l'une de
l'autre, à quelques fautes contre les re-
gles de la composition ; et ne pardon-
nons point à un chant froid, ou forcé,
ou sans expression, ni à une Musique trop
chargée d'agréments et pleine de riches-
ses, hors de saison. Tout cela est en pure
perte.

Les belles choses ne le sont plus, hors
de leur place.

La raison met les bienséances, et les
bienséances mettent la perfection.

L'Auteur préfère l'approbation du peu-
ple à celle des Sçavans, avec des modi-
fications ; il donne de très-bonnes raisons
pour appuyer son sentiment, et il sou-
tient que ce qui emporte généralement
l'admiration du peuple qui va à l'Opéra,
sans emporter celle des Sçavans, est au-
dessus de ce qui emporte celle des Sça-
vans, sans toucher le peuple.

Par le Peuple, dit-il, j'entends tou-
jours les honnêtes gens, conduits par la
nature, à laquelle ils s'abandonnent,
s'entreprêtant chacun ses lumières, se
redressant l'un l'autre, et prononçant,

I. Vol.

selon

selon un sentiment commun et libre :
C'est là le grand Juge. Ce sont plus d'oreilles et plus d'yeux ; la nature parle davantage et plus haut ; la vérité sort du milieu du Parterre , comme elle sortoit autrefois de la multitude d'Athènes.

Pour se perfectionner le goût , il croit qu'il faut écouter les raisonnemens des Sçavans , déferer aux sentimens des connoisseurs , et étudier les mouvemens du Peuple.

Comme malgré tous nos soins et notre application nous pouvons encore nous tromper , il faut se faire une règle et une habitude d'observer et d'éplucher nos méprises , d'examiner nos propres jugemens avec la même sévérité que les ouvrages d'autrui , de remonter jusqu'à la cause de notre méprise , que nous remarquerons nettement , pour être en garde contre nos erreurs , et n'être pas si sujets à y retomber. L'utilité de cette pratique , dit M. Granval , mène au bon goût bien droit et bien vite. . . . Rappelons-nous souvent nos méprises , considérons attentivement le ridicule que nous nous serions attiré , si elles avoient été connues. La méditation n'est pas flatteuse , mais ce sera son amertume qui nous la rendra utile.

I. Vol.

F ij L'Au-

L'Auteur estimeroit le goût d'une personne qui diroit sûrement : *Cette symphonie est belle , mais elle a été mal exécutée. Celle-ci a été bien exécuté , mais elle ne vaut rien.*

En parlant de Lully , qu'il recommande de ne pas perdre de vue , il dit , que ses chants prouvent qu'il étoit capable de penser ce qu'il exprimoit. Quels tons fins , vifs , délicats , expressifs , &c. Il croit qu'il est toujours très-avantageux aux Artistes , de se proposer un point de perfection au-delà même de leur portée. Ils ne se mettroient jamais en chemin , s'ils croyoient n'arriver qu'où ils arrivent effectivement. Toutes les Sciences ont leur chimere ; elles courent après sans la pouvoir attraper , mais elles font en chemin de très-heureuses découvertes.

NOUVELLE EDITION des Ouvrages d'Origene , en cinq Volumes *in-folio* , Grecs et Latins , par le R. P. Dom Charles de la Rue , Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur. Les deux premiers Volumes sont déjà imprimez et se vendent chez Jacques-Vincent , Libraire et Imprimeur , à Paris rue S. Severin , à l'Ange.

I. Vol.

De

De tous les grands Hommes qui ont fait l'ornement des premiers siècles de l'Eglise, il n'y en a peut-être aucun dont le nom ait été et soit encore aussi célèbre, que celui d'Origene, fils du S. Martyr Léonide. Sa vie, son esprit, sa vaste érudition l'ont fait d'abord regarder comme un prodige de la Nature et de la grace; mais cette estime universelle dégénéra bien-tôt en une persécution presque générale qui s'éleva contre lui, ou par sa faute, ou par son malheur, ou par la jalousie que Démétrius, son Evêque, avoit conquise de sa réputation. Il s'est vu chassé de son Pays, déposé du Sacerdoce, excommunié même par les deux premiers Sièges du monde chrétien, et par la plupart des autres, tandis que de grands Saints soutenoient sa cause, et que Dieu sembloit se déclarer pour lui, en se servant de ses rares talens pour faire entrer dans la vérité et dans le sein de son Eglise des Ambroises, des Grégoires Thaumaturges, et des Athenodores. Il a eu le même sort après sa mort. Des Martyrs ont fait des Ecrits sanglans contre lui, et des Martyrs ont fait son Apologie. Les uns l'ont détesté comme un Ecrivain, pernicieux, les autres l'ont regardé comme le plus grand Maître qu'ait

Il est donc assez surprenant que jusqu'ici nous n'ayons pas encore eu rassemblez dans un corps complet d'une Edition exacte, ce qui nous reste des Ecrits d'un si grand Homme. Il est inutile d'alléguer la collection de Merlin, et celle de Genebrard, puisque dès l'an 1636. une Assemblée générale du Clergé de France les déclara insuffisantes, et qu'elles sont encore aujourd'hui par tous les Sçavans comptées presque pour rien, tant à cause de l'omission essentielle du Texte Grec, qu'à cause de quelques Traitez d'importance, et d'un grand nombre de Fragmens de conséquence qui ne s'y trouvent pas.

L'illustre et sçavant M. Huet en avoit promis une troisième; mais quand même il l'auroit achevée, elle n'auroit pas été entière, puisque les anciennes versions dont le Texte grec est perdu, n'y auroient pas été comprises. D'ailleurs, ce docte Prélat est mort sans avoir même donné la partie la plus considérable de son Recueil; sçavoir, les Traitez particuliers sur des sujets qui n'ont pas un rapport direct à l'explication de l'Ecriture-Sainte. Il est vrai que d'autres ont publié ces Pièces en Grec et en Latin, par-

L. Vol.

tie

tie avant lui , et partie après lui : mais outre que dans leurs Editions le Texte Grec est ordinairement tres fautif , pour n'avoir été tiré que d'un seul Manuscrit , la Version latine qu'ils ont mise à côté est souvent ou infidele , ou barbare. De plus , presque tous ces Traitez particuliers ont été imprimez séparément en différens tems , en différens Pays , en différentes formes de papier , et en tres-petite quantité d'Exemplaires : d'où il est arrivé que quelques-uns sont aujourd'hui tres-rares et tres-chers.

Enfin , à force de chercher dans les Manuscrits de France , d'Italie , d'Angleterre et d'Allemagne , on a fait une abondante récolte d'un tres-grand nombre de fragmens grecs qui n'avoient pas encore vû le jour , et qui assûrent présentement à Origene pour toujours quelques Commentaires et plusieurs Homelies , que nous n'avions qu'en latin , et dont plusieurs Sçavans deutoient. De ce nombre sont les 39. Homelies sur S. Luc , contre lesquels le Ministre Matthieu de la Roque s'est inscrit en faux , et a fait des efforts étranges , pour n'être pas obligé de reconnoître avec le docte Pearson , que les Lettres de S. Ignace Martyr , qui y sont citées , étoient connues dans l'E-

I. Vol.

E. v. gli-

1172 MERCURE DE FRANCE
glise avant Eusebe. Presque tout le Grec
de ces 39 Homelies est aujourd'hui re-
trouvé.

Il est donc visible que rien n'étoit plus
nécessaire qu'une nouvelle Edition de
tout ce qui nous reste d'Origene , où
chaque Pièce soit imprimée en son rang ;
où le Grec qui nous reste se trouve revû
sur d'anciens Manuscrits, et où, quand il
manque , les anciennes Versions de Rufin
et de S. Jérôme y suppléent : le tout avec
des Notes et des Avertissemens prélimi-
naires. Tel est aussi le dessein de la nou-
velle Collection que nous annonçons au
Public en cinq Volumes *in-folio* , de la
même grandeur que les deux Tomes des
Hexaples , publiez en 1713. par le sça-
vant Pere Dom Bernard de Montfaucon,
afin qu'ils puissent être placez à leur tête
ou à leur suite.

Le premier Volume renferme ce qui
nous reste des Lettres d'Origene , quel-
ques fragmens des Livres de la Résurrec-
tion , et des Stromates ; les quatre Livres
des Principes , l'Exhortation au martyre ,
le Traité de la Priere , et l'Apologie de la
Religion Chrétienne en huit Livres ,
contre le Philosophe *Celsus*. On voit en-
suite en plus petits caracteres deux Trai-
tez supposez , sçavoir le Dialogue contre
I. Vol. les

les Marcionites , et le Livre intitulé *Philosophica* : puis en forme d'*Appendix* les Notes d'un sçavant Anglois sur le véritable Traité de la Priere , les Remarques d'Hœschelius sur les huit Livres contre Celse , et les Observations de Gronovius sur les *Philosophica*. A la tête du Volume est une Préface où l'Editeur a solidement refuté l'opinion de ceux qui croient que les Ecrits d'Origene ont été corrompus par les Hérétiques ; il rend compte en détail de son travail sur chaque Traité particulier. Ce Tome est terminé par deux *Index* tres-amplés , l'un des Passages de l'Ecriture-Sainte , et l'autre des choses mémorables. Il y en a toujours deux semblables dans les suivans.

Les quatre autres Volumes contiennent les Commentaires sur l'Ecriture. Au commencement est une Préface qui développe le Systême qu'Origene s'est formé pour expliquer les Livres saints , et l'Editeur fait voir les dangereuses conséquences qu'on en peut tirer. Le dernier des cinq Volumes finit par la Vie d'Origene , et par plusieurs Dissertations sur ses sentimens , qui de son vivant ont causé de grands troubles dans l'Eglise , et de plus grands encore après sa mort.

Le caractere et le papier sont d'une

I. Vol.

F vj beauté

*THEATRUM ne sit vel esse possit Schola
informandis moribus idonea ; oratio habita
die 13. Martii an. 1733. in Regio Ludo-
vici Magni Collegio Societatis Jesu , à
Carolo Porée , ejusdem Societatis Sacer-
dote.*

ITEM , Discours sur les Spectacles , tra-
duit du Latin du Pere Charles Porée , de
la Compagnie de Jesus , par le P. Bru-
moy de la même Compagnie.

*L'une et l'autre Pièce est imprimée chez
Jean-Baptiste Coignard fils , rue S. Jac-
ques , 1733.*

Le P. Porée , après avoir piqué la cu-
riosité du Public par son titre , a pleine-
ment satisfait celle de ses illustres Audi-
teurs , au nombre desquels se trouverent
M. M. les Cardinaux de Polignac et de
Bissy , M. le Nonce , plusieurs Prélats
et autres personnes de distinction. On
souhaita que son Discours fût imprimé ,
et peu de tems après l'impression , le
Pere Brumoy l'a donné en françois. Ce
Discours a paru intéressant par bien des
endroits. Nous en exposerons briève-
ment le sujet et l'ordre , autant que la
fertilité laconique de l'Orateur pourra
le permettre.

1. Vol.

II

Il établit dans l'Exorde que le Théâtre depuis son origine a toujours été un sujet de contestation , comme un attrait de curiosité , parce qu'en effet Athènes , Rome , et la France ont vû naître successivement à son occasion des disputes qui ne sont pas encore terminées. Il détaille celle du siècle passé , où l'on vît partis contre partis , Grands contre Grands , Doctes contre Doctes , agiter avec beaucoup de vivacité et de chaleur la question , sçavoir si le Théâtre étoit utile ou pernicieux aux bonnes mœurs. Il s'attache à la même question , et il se propose de rapprocher les amateurs du vrai , en prenant le caractere de Conciliateur. Il répond donc que le Théâtre par sa nature peut être une Ecole capable de former les mœurs , mais qu'il arrive par notre faute qu'elle ne l'est pas en effet. Ce sont les deux parties du Discours. Puis , après un Compliment ingénieux aux deux Cardinaux , il entre en matière.

Une Ecole propre à former les mœurs est celle qui se sert de préceptes et d'exemples convenables à ce but. La Philosophie et l'Histoire ne passent en effet pour d'excellentes Ecoles de mœurs que par les préceptes que donne l'une , et

I. Vol. par

- 1176 **MER-CURE DE FRANCE**
par les exemples que l'autre fournit. Or l'Orateur prétend que la Scene comparée à la Philosophie et à l'Histoire peut leur disputer l'avantage de former les mœurs , en employant les mêmes ressorts d'une maniere plus convenable.

La Philosophie ouvre un vaste champ à sa Morale. Elle considere l'homme qu'elle se propose d'instruire , ou comme occupé dans une famille, ou comme seul, ou comme engagé dans les affaires civiles. Mais la Scene de son côté embrasse tous les États, toutes les professions , tous les devoirs , toutes les vertus , tous les vices , tous les travers même que la Philosophie se met peu en peine d'observer et de réformer. De plus les sottises des hommes , la sagesse humaine et même les Eaux sacrées de la divine Sagesse , sont les sources fécondes où la Scene peut puiser ses importantes et nombreuses leçons. Ce détail est vif et serré. Enfin l'on fait sentir finement par une espece de communication ironique (à la façon de Socrate) avec un Philosophe , que la maniere d'instruire dont la Scene se sert , est véritablement plus instructive et plus efficace que ne l'est la Méthode grave et sérieuse des Philosophes. Voicy un trait de ce Morceau , qu'il adresse aux Philosophes.

I. Vol.

Vos

Vos Discours sur nos devoirs sont bien raisonnés, quoiqu'un peu diffus, j'aurois tort assurément de les blâmer. Vous avez épousé une Méthode qui vous astraint à procéder par ordre de propositions, de preuves, d'objections, de réfutations. Le moyen de n'être pas discoureur ! mais le Poète en auroit-il moins d'autorité sur la Scène parce qu'il ne sçauroit être sententieux et court, souvent sublime Philosophe en un seul Vers ? Que voulez-vous ? nous aimons la brièveté. Se mêle-t-on de nous instruire ? nous voulons qu'on nous dise beaucoup en peu de mots.

Vous philosophiez sur les passions humaines avec beaucoup de subtilité ; le dirai-je aussi ? souvent avec un peu de secheresse. Vous en sçauroit-on mauvais gré ? non. C'est à vous de définir, de diviser, de développer vos idées par articles ; ce n'est pas à vous d'éouvoir. Trouveriez-vous pour cela que le Poète dont je parle en auroit moins de grace, parce qu'il mettroit en œuvre les pleurs et le courroux, la terreur et la pitié ? Nous sommes un composé d'esprit et de corps ; nous voulons être éclairés ; nous voulons être émus, et l'on ne nous éclaire pas assez, si on ne tâche de nous éouvoir.

Enfin vous vous en tenez aux préceptes ; vous écarterez bien loin les exemples. Con-

I. Vol.

damnerois-je

damnerois-je votre manière ? nullement. C'est la loi que vous vous êtes prescrite. Posez ici vous le demander sans détour ; notre Poëte n'a-t'il pas visiblement l'avantage sur vous , lui qui joint les exemples aux préceptes ~~en~~ en quoi il s'éloigne de vous ; car il devient en quelque sorte Historien , comme vous venez de le voir Philosophe ; et par l'heureux accord de deux Ecoles différentes , il en forme une troisième plus efficace pour faire agir les deux ressorts , je veux dire , pour éclairer et pour toucher.

Par cette transition l'Orateur entre dans la comparaison de la Scene avec l'Histoire. Il traite cet endroit avec toute la justesse et tout le feu qui conviennent à un parallele si heureux , des événemens qu'exposent l'Histoire et la Scene ; et de la manière dont l'une et l'autre les expose. Si des exemples , dit-il , attachez à des lettres mortes , confiez à des dépositaires inanimés , ont toutefois une sorte d'ame ; un reste de leur antique chaleur ; quelle sera leur force et leur vie , lorsqu'ils renaîtront dans l'action , qu'ils seront vivifiés par le feu du mouvement , qu'ils parleront eux-mêmes au cœur , à l'oreille , à l'œil , avec toute la grandeur des sentimens , avec tous les charmes de la voix , avec toute l'éloquence du geste ! Telle est l'innocente Magie que

I. Vol.

se propose la Scene. Par elle tout revit, tout respire, au point de faire croire que l'imitation l'emporte sur la réalité, &c.

Ce ne sont plus les Annales des Martyrs de tout âge et de tout sexe que l'on vous récite. Vous devenez spectateur et témoin des combats et des palmes de ces saints Athlètes. A vos yeux les Tyrans menacent, et ils menacent en vain; mere, pere, épouse chérie, tous pleurent, tous embrassent les genoux du Héros. Les larmes coulent vainement, les prieres sont perduës. Délices, richesses, grandeurs, vous étalez vos plus dangereux attraits. Une indignation chrétienne, un noble mépris, une fierté plus qu'humaine vous foulent aux pieds. Tourmens cruels, morts effroyables; vous paraissez avec toutes vos horreurs. Un regard intrépide vous brave. Juges, vous foudroyez; l'Arrêt fatal et prononcé; on baise l'échaffaut et l'on vous rend graces. Vous balancez, Bourreaux, vous tardez trop; l'on vole au-devant de vos coups, &c.

Autre effort plus considerable de la Scene. L'Histoire est astraite au temps, au lieu, à l'ordre des évenemens, pour les y attacher. Elle n'ose d'ordinaire exposer les vertus et les vices que séparément et en leur place. La Scene au contraire (semblable à la Peinture qui entend le ton des couleurs et l'heureux mélange du clair et de l'obscur)

I. Vol.

fait

*fait dans la même action le contraste intéressant du vice et de la vertu. Elle balance dans les caracteres approchez, la valeur et la lâcheté, la douceur et le courroux, la modestie et la fierté, la libéralité et l'avarice, la frugalité et la profusion, l'honnête homme et le scelerat. De cette opposition d'ombres et de lumieres, quel doux éclat rejail-
lit sur la vertu pour l'embellir ! que d'horribles ténèbres se répandent sur le vice pour le confondre !*

Voulez-vous des autoritez sur le parallele de la Scene, telle que je viens de la peindre, et de l'Histoire telle qu'elle est ? Consultez le Lecteur et le Spectateur, les Bibliothèques et les Amphithéâtres, et demandez où l'on verse des pleurs.

Le P. Porée conclut que la Scene l'emporte sur la Philosophie et sur l'Histoire ; et que cela même est prouvé non seulement par l'idée pure du Théâtre, mais encore par le suffrage de la Philosophie et par la déposition de l'Histoire. Il allègue en preuve Socrate qui assistoit aux Pièces d'Euripide, la Poétique d'Aristote ; l'autorité de S. Charles Borromée qui revoyoit les Comédies, la plume à la main, avant qu'on les jouât, celle du Cardinal de Richelieu qui n'a pas dédaigné de composer lui-même des Vers

I. Vol.

tra-

alors si le Théâtre peut être utile aux mœurs, mais s'il seroit possible qu'il leur devint pernicieux.

Voilà pour la Tragédie et la Comédie. Il restoit à prononcer sur l'Opéra, matière délicate. Ce morceau est tourné avec tant de délicatesse et de circonspection qu'on ne peut l'abréger sans l'alterer. Nous y renvoyons le Lecteur, tres-fâchez de ne pouvoir mieux faire, et nous passons à la seconde Partie.

Elle tend à faire voir que la Scène propre par elle-même à former les mœurs, est dépravée par l'abus qu'en font les Auteurs, les Acteurs et les Spectateurs; l'article qui regarde les Ecrivains de Théâtre est le plus étendu; c'est à eux que l'Orateur impute d'abord la dépravation des Spectacles. Il les compare avec les Auteurs du Théâtre Athénien; ceux-ci se regardoient comme des hommes dévoués au bien public, et chargés par la Patrie de réformer les mœurs. Est-ce là l'idée de ceux qui destinent leur plume au Théâtre? Ils ont perdu de vue, dit l'Orateur, le but que se proposoient les anciens. Ils ne comprennent plus, parce qu'ils ne veulent pas le comprendre, ce qu'exigent les Loix de leur emploi, ce que veut la nature de la Poésie drama-

L. Vol.

trique

rique. Elle veut qu'on ait en vûë le bien de l'Etat ; et que l'on profite en amusant. On s'écarte de cet objet, on ne cherche qu'à plaire, fût-ce aux dépens de l'utilité publique. L'Orateur appuie ses preuves sur une revûë détaillée des divers Spectacles. Il rend à la Tragédie de nos jours la justice qu'elle mérite par la gravité de ses Sentences, et par l'élégance de sa diction. Mais il demande ; Qu'est devenuë la sévérité Athénienne. *Dans Athènes la Tragédie se servoit du ressort des passions pour les guérir ; elle le met en œuvre aujourd'hui pour augmenter leurs maux. La Scene antique éteignoit dans les Athéniens la soif de l'ambition, parce qu'elle la regardoit comme la plus dangereuse peste de la République. La Scene Françoisse souffle aujourd'hui dans les cœurs un double poison, que nous devons regarder comme également funeste à la Religion et à l'Etat ; la vengeance et l'amour.*

Pour la Vengeance, le P. P. cite le *Cid*, et l'emportement de *Rodrigue* et de son Pere, par lequel *Corneille*, sans le sçavoir, semble inspirer la fureur des Duels. *Heureux* (continuë l'Orateur) d'avoir été moins propre à traiter des sujets d'un caractere tout opposé ! Si les tendresses et le langage efféminé des Amours avoient pu

I. Vol. 511

s'accommoder de l'énergie de l'esprit le plus ferme , et de l'enthousiasme de la Poësie la plus sublime , de quels feux n'auriez - vous pas embrazé la Scene ! Malheureusement le Dieu de Cythere sçut trop se dédommager ; la main à qui il confia son flambeau , n'eut que trop de grace à le manier , à en ranimer la flamme , et à en répandre les étincelles dans le sein des Spectateurs. *

Racine jeune , le consola de Corneille vieillissant et peu docile à suivre ses traces. Le nouveau Peintre , génie heureux , aisé dans l'invention , habile dans l'ordonnance , sçavant dans l'étude de la nature , exact et patient dans la correction , enrichi des dépouilles de la Grece , riche de son propre fonds , pur dans sa diction , doux et coulant dans ses Vers , sembla fait pour attendre la Scene , soit penchant , soit émulation ou désespoir d'atteindre le vieux Monarque du Théâtre dans la route qu'il avoit fraïée le premier , il osa s'en tracer une toute nouvelle pour regner à son tour.

Corneille dans le grand , avoit étonné les esprits par la majesté pompeuse de ses pensées. Racine , dans le tendre fascina les cœurs par le charme enchanteur des sentimens. L'un avoit élevé l'homme au dessus de l'humanité ; l'autre le rendit à lui-même et à ses faiblesses. L'un avoit fait ses Héros Romains,

I. Vol.

mains, Arméniens, Parthes; il nous transportoit chez leurs Nations et dans leurs Climats: l'autre, au contraire, les transportant tous en France, les naturalisa François; et les forma sur l'urbanité galante de nos mœurs. L'un, métamorphosant les femmes même en autant de Héros, leur avoit donné une ame véritablement Tragique: l'autre, rabaisant ses Héros presque au rang des Héroïnes, leur fit soupirer des sentimens d'Elegie. Le génie du premier avoit pénétré dans le Cabinet des Rois pour y sonder les profondeurs de la politique; l'esprit du second s'insinua dans les Cercles, pour y apprendre les délicatesses de la galanterie. Corneille, semblable à l'Oiseau de Jupiter, qui s'élance dans les nuës et paroît se joïer au milieu des Eclairs et des Tonnerres, avoit fait retentir la Scene des fréquens éclats de ce bruit majestueux qui frappe tous les esprits. Racine, comme le tendre Oiseau de Cypris, voltigeant autour des Myrtes et des Rosas, fit repeter aux Echos ses gémissemens et ses soupirs. Corneille, enfin forçant les obstacles d'un sentier escarpé et sujet par conséquent à d'illustres chûtes, redoublant toujours ses efforts pour tendre de plus en plus au sublime et au merveilleux, chercha par la voie de l'admiration des applaudissemens trop mérités, qu'il arracha des plus déterminés à les lui refuser: Racine

I. Vol. sur-

suivant une pente plus douce , mais par là plus sûre , s'élevant rarement , soutenant son vol avec grace et le ramenant promptement aux amours , parut s'offrir de lui-même aux suffrages qui prévenoient son attraiante douceur. Il ne soupira pas en vain ; l'art inexprimable des soupirs lui procura la Palme qu'il ambitionnoit ; il n'enleva pas les Lauriers à son Rival ; mais il se vit ceint de Myrtes , par les mains empressées de ses Héros et sut tout de ses Héroïnes. Il ne déshôna pas Corneille ; mais il partagea le Thrône de la Scene avec lui. L'Aigle foudroïa , la Colombe gémit , et l'Empire fut divisé. Quelle gloire pour Racine ! Regner ainsi sur le Théâtre c'est avoir vaincu , c'est avoir triomphé.

Vous sçavez , Messieurs , l'issue d'une si brillante victoire : cette heureuse audace produisit une foule d'imitateurs. Les soupirs avoient couronné ce grand Maître ; vainement les désavoïa-t-il ; vainement la piété le ravit-elle aux honneurs du Théâtre ; les élèves nombreux sommèrent le Cothurne aux loix du tendre Législateur ; ils leur sacrifièrent la severité des loix fondamentales de la Scene.

Le P. Porée prétend en effet que l'unité d'action , la simplicité , la vérité des sujets , la vrai-semblance , la variété , one
I. Vol. extrê-

extrêmement souffert de cette nouvelle tournure de la Tragédie, devenue amoureuse. Il en montre le danger par un morceau pathétique et fort éloquent en revenant au parallèle de la Tragédie ancienne et de la moderne, puis il passe à la Comédie avec un tour d'éloquence tout nouveau ; car on remarque dans la diversité de ses tours une conformité singulière entre chaque sujet et la manière propre de le traiter ; il feint une conversation. La Comédie se donne pour être fort différente de ce qu'elle fut jadis ; elle étale les vices et les défauts qu'elle réforme par ses Pièces, elle cite les perits Maîtres, les Femmes sçavantes, les Misanthropes, les Malades imaginaires, les diverses écoles, &c. L'Orateur insère un mot sur chaque chose ; et fait ensuite une recapitulation des vices *plus pernicioeux que la Comedie moderne, a (dit-il) introduits, et qu'elle autorise. Mais pourquoi, ajoute-t-il, s'en prendre à la Comédie ? Est-ce par sa nature, ou n'est-ce pas plutôt par la malice d'autrui qu'elle s'est pervertie ? Ah ! prenons-nous-en à ceux qui pouvant la rendre bonne et utile, l'ont rendue nuisible et pernicioeuse : Oûi, j'ose m'en prendre d'abord au chef même des Auteurs et des Acteurs de notre Scene. Poète par goût, plus que par émi-*

de, ce fut un feu de jeunesse, non la malignité de la fortune, qui le fit Comédien. Né pour des emplois sérieux, transporté dans le comique, rigide observateur du ridicule, peintre plaisant d'après nature, exact sans affectation d'exactitude, correct sans paroître s'être gêné, serré dans sa Prose, libre et aisé dans ses Vers, riche en Sentences, fertile en Plaisanteries, on peut dire qu'il réunit en lui seul toutes les qualitez et la plupart des défauts des Poètes celebres en ce genre, aussi piquant qu'Aristophane, quelquefois aussi peu retenu, aussi vif que Plaute, de temps en temps aussi bouffon, aussi fin dans l'intelligence des mœurs que Terence, souvent aussi libre dans ses Tableaux. Moliere fut-il plus grand par la nature ou par l'art ? Inimitable dans l'un et dans l'autre, vicieux par ces deux Endroits, il nuisit autant qu'il excella. Le meilleur Maître, s'il enseigne le mal, est le pire de tous les Maîtres.

L'Orateur taxe de la même sorte les differens imitateurs de ce Prince de la Comédie. Les Autheurs qui travaillent pour le Théâtre Lyrique viennent ensuite sur les rangs par une figure d'éloquence fort remarquable. Les Acteurs ont aussi leur tour, et enfin les Spectateurs ; nous n'insistons point sur cette fin, parce qu'il seroit difficile d'en rien retrancher

I. Vol,

et

et de choisir. Cette Analyse generale suffit pour l'idée que nous nous sommes proposée. Nous observerons seulement que le blâme de l'abus du Théâtre, (suivant la pensée du P. Porée) retombe principalement et presqu'entièrement sur les Spectateurs, que l'on sert selon leur goût.

Livres que CAVELIER, Libraire, rue S. Jacques, a nouvellement reçus des Païs Etrangers.

HISTORIA vita et meritorum Frederici Ruych. in 4. Amstelodami, 1732.

MISCELLANÆ observationes in Auctores veteres, et recentiores ab Eruditis Britannis, anno 1731. Edicæpta cum Notis et Auctuario variorum Doctorum. Volumen primum Jul. Aug. Sept. et Octobrem complectens, in 8. Amst. 1732.

FIFNI (Thom) de præcipuis Artis Chirurgicæ Controversiis Libri XII. curâ Conringii; in 4. Londini.

GRAMMAIRE Royale, Françoisse et Allemande, de Pepliers, augmentée par Rondeau, in 8. Leipsic, 1732

CLEMENTIS XI. Pont. Max. Opera omnia. 2. vol. in fol. Francofurti. 1729.

LOUDINI (Casimir) de Scripioribus Ecclesiæ antiquis, illorumque Scriptis tam impressis quam manuscriptis adhuc extantibus in celebrioribus Europæ Bibliothecis. 3 vol. fol. Lipsiæ 1722.

Le même Cavelier, vend aussi les *Ordonnances de Louis XV. pour fixer la Jurisprudence sur la nature des Donations, avec les Observations de M. Furgole, Avocat. Fol. Toulouze, et les Observations sur les Arrêts notables du Parlement*

1. Vol.

G ij de

1750 MERCURE DE FRANCE
de Toulouse, recueillis par M. de Casellan, enri-
chis des Arrêts nouveaux, sur les mêmes matières ;
par M. Vedel, Avocat, 2 vol. in 4. Toulouse,
1033.

Il vient aussi de mettre sous la Presse un Ou-
vrage important, dont le Titre est JOANNIS
Freind, Regina Carolina Archiatri, Opera omnia
Medica. gros vol. in 4.

Le sieur J. Pine, Graveur à Londres, qui au
commencement de l'année dernière, publiâ un
Plan, pour graver par Souscription, les Oeu-
vres d'Horace en Latin ; avec des Vignettes et
Culs de Lampe à chaque Piece, avertit le Public
qu'il continué de travailler à cet Ouvrage avec
beaucoup de succès et l'applaudissement gene-
ral des Curieux. Il en fera 2 vol. in 8. Les orne-
mens de chaque Piece y ont du rapport, et sont
tirez des Médailles, Pierres gravées, Statuës,
Bustes, &c. des Anciens. Il en a répandu des
échantillons par toute l'Europe, et les Souscrip-
tions nombreuses qu'il a reçues, prouvent com-
bien les Curieux estiment cet Ouvrage : Le prix
est de deux Guinées; on en paye une en Sous-
crivant, une demi Guinée en retirant le pre-
mier vol. et une demi Guinée en recevant le 2.
vol. Les Wetsteins et Smith, Libraires à Ams-
terdam, sont chargés de recevoir les Souscrip-
tions qui se présenteront en Hollande et en Al-
lemagne. Ils ont chez eux des épreuves du 1 vol.
entier pour les montrer aux Amateurs ; avec une
Liste de ceux qui ont souscrit.

Gosse et Neaulme, Libraires à la Haye, aver-
tissent le Public qu'ils impriment actuellement,
en 2 vol. in fol. un Dictionnaire Historique et
1. Vol. Cri-

Critique, traduit de l'Anglois en François, et composé par une Société de Gens de Lettres, lequel pourra servir de supplément au Dictionnaire historique et critique de Bayle, puisque ce sont tous des articles qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de Bayle.

Vanden, Van-Duren et P. le Hond, impriment par souscription, à la Haye; *Histoire d'Angleterre*, de M. Rapin Thoyras, continuée jusqu'à l'événement de George I. au Trône de la Grande Bretagne. Par M. M. D. Tom. 11 et 12. in 4. avec deux Cartes Géographiques.

La sixième Partie des *Cent Nouvelles*, nouvelles, de Madame de Gomès, paroît chez la veuve Guillaume, rue Dauphine, et chez Gandouin le jeune, rue du Hurepois.

Cet Ouvrage se fait toujours lire avec plaisir. Ce volume contient *l'Innocente Infidélité. L'héroïque Témérité et la Nôce interrompue.*

On donnera la suite le mois prochain.

Le Roy a acquis depuis peu pour son Cabinet, un Bouclier antique, d'argent, qui a 27 pouces de diamètre, et qui pèse 43 marcs. Ce Bouclier a été trouvé en Dauphiné, dans la Terre du Passage, Diocèse de Vienne. Il est parfaitement rond et d'une Cizelure simple et noble. On y a représenté au centre un Lion sous un Palmier, et dans une espèce d'exergue divers membres d'Animaux, particulièrement de Sangliers. On ne doute point que ce ne soit un Bouclier votif; et comme l'ouvrage paroît Carthaginois, on l'a déjà surnommé le Bouclier d'Annibal, en le mettant à côté d'un autre Bouclier

I. Vol.

G iij votif

voitif, aussi d'argent, qui étoit déjà au Cabinet du Roy, et qu'on appelle le Bouclier de Scipion, parce qu'on y a consacré la mémoire de sa continence après la prise de Carthage. Ce Bouclier passoit pour unique, et il est heureux que celui qu'on a découvert depuis, lui soit joint, et lui serve en quelque sorte de pendant, car ils sont d'ailleurs à peu près égaux en poids et en grandeur, comme en matière. M. Spon, dans ses Recherches d'Antiquité, a donné l'explication du Bouclier de Scipion. M. de Boze, Garde du Cabinet du Roy, pourroit bien donner celle du Bouclier d'Annibal.

Grand Portail de saint Sulpice.

CÉRÉMONIE.

Le Public paroît trop attentif à tout ce qu'il regarde le vaste et superbe Edifice de l'Eglise de S. Sulpice, pour ne pas lui faire part de la Cérémonie qu'on fit le Lundy 11 May, jour que l'on commença à creuser les fondemens du grand Portail.

Elle commença par une Messe basse du S. Esprit, célébrée à 8 heures du matin par M. le Curé, dont la piété et les grandes lumières, savent si bien allier le pieux et l'édifiant des Cérémonies de l'Eglise, à ce qu'elles ont d'auguste et de pompeux.

Le Clergé chanta pendant la Messe la Prose du S. Esprit. Tous les Ouvriers du Bâtiment y assisterent, rangez sur deux lignes dans la Nef, et il y eut un très-grand concours de Peuple. Après la Messe, on fit une Procession en dehors de l'Eglise, dans l'ordre suivant.

Tous les Massons et Ouvriers, au nombre de
I. Vol. près

près de 400 , étoient précédés par une Bannière, ornée de Festons de fleurs , d'un goût ingénieux et tout-à-fait nouveau ; chaque Artiste portoit le principal Instrument de sa profession. La Croix d'argent de la Paroisse venoit ensuite, portée par un Prêtre en Chape , et suivie de tout le Clergé. M. le Curé marchoit le dernier , entre Mrs le Moine et Servandoni. Le premier a peint le Plafond de la Chapelle de la Vierge, dont nous avons donné la description dans le Mercure de Mars , et le second est l'Architecte depuis quelques années des travaux qu'on fait à Saint Sulpice , et l'Auteur du dessein du Grand Portail qu'on va construire. Le Dessein étoit attaché à la Croix dont on vient de parler. Le modèle en relief a été exposé à la censure publique pendant un an, et admiré des plus grands connoisseurs , comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'on puisse exécuter.

M. le Curé , accompagné de Mrs les Marquilliers, s'arrêta avec tout le Clergé, à l'endroit où la Fouille pour les fondations du Grand Portail devoit se faire ; et ce digne Pasteur s'étant tourné vers l'Eglise , entonna quelques Versets de l'Hymne de la Ste Vierge , auxquels le Peuple qui étoit accouru en foule , répondit avec beaucoup de zèle , de modestie et de religion.

Après l'Oraison, un Maître de Cérémonie en Chape , présenta à M. le Curé une Pioche , avec laquelle il donna quelques coups , pour commencer à ouvrir la terre , et présenta le même Outil à quelques personnes des plus distinguées , ce qui termina cette Cérémonie. La Procession rentra dans l'Eglise par la grande Porte, en chantant le *Te Deum* , après quoi tous les Travailleurs se mirent à l'Ouvrage.

I. Vol.

G iiij

Ce

Ce jour-là, le Chevalier Nicolas Servandoni, natif de Florence, Peintre et Architecte du Roy, en ses Académies Royales de Peinture, Sculpture et Architecture, étoit décoré du Colier de l'Ordre de S. Jean de Latran, qu'il avoit reçu des mains de Monsieur le Nonce. Le Pape a accordé cette grâce à cet habile Artiste, par sa Patente, du 6 Mars 1732. qui le fait, crée et constitué Chevalier du sacré Palais Apostolique et Comte de S. Jean de Latran, en considération de ses rares talens, de sa capacité et de ses Ouvrages, et particulièrement à l'occasion de la premiere Pierre du Grand Autel de S. Sulpice, posée l'année dernière, au nom de Sa Sainteté, par son Excellence M. Delci, Nonce en France; assisté du Chevalier Servandoni, faisant les fonctions d'Architecte de ce grand Edifice. La Croix qui pend au bas de son Cordon, enrichie de Diamans brillans, est un présent de ce Prélat.

Le Roy a permis au Chevalier Servandoni de porter cette marque d'honneur et de distinction, dont les plus celebres Artistes ont été décorés, comme le Cavalier Bernin, Carle Marat, &c. et il a reçu à cette occasion une Lettre fort gracieuse du Ministre, qui marque le cas que S.M. fait du sieur Servandoni.

Nous donnerons incessamment une Description exacte de cet Edifice, sur les Plans, les Coupes, Profils, et Modèles en relief, exposez aux yeux du Public, avec tous les développemens et ornemens de chaque Partie, qu'on exécute actuellement.

Une des grandes attentions que nous avons à rendre justice au mérite, en laissant à la postérité des Monumens qui fassent honneur à ceux
I. Vol. qui

qui se sont distinguez extraordinairement dans ces Sciences et les Arts , nous oblige aujourd'hui à faire part au public de la mort d'un homme , connu de toute la France ; c'est celle de M. Vanrobais de Rixdorp , qui mourut à Abbeville le 25 de ce mois , dans la 72-année de son âge. Il étoit fils de M. Josse Vanrobais , dont Monsieur Colbert se servit en l'année 1665. pour établir à Abbeville une Manufacture de Draps fins. Ce grand Ministre qui connoissoit l'importance de cette entreprise , ne négligea rien par le choix de la personne , et par les beaux Privilèges qu'il lui fit accorder , et qui subsistent encore , pour lui assurer un succès certain ; mais on peut dire que ce succès a passé ses espérances : Rien n'y a plus contribué que la protection entière dont les Rois , et leurs Ministres ont constamment favorisé M. Josse Vanrobais et ses enfans , qui de leur côté ont fait tous leurs efforts pour mériter un si grand honneur. Celui qui vient de mourir entre autres , s'est distingué d'une manière si extraordinaire , qu'oubliant ses intérêts particuliers , il n'a jamais eu en vûe que la solidité de cet établissement , et la bonté et la beauté des Draps qui sont aujourd'hui portez à un tel point de perfection , qu'il n'y en a point dans l'Europe qui puissent leur être mis en concurrence. Il laisse cinq neveux ses associez , sur lesquels il se reposoit depuis dix années , des soins de la régie de la Manufacture qui renferme plus de 3500 Ouvriers , et qui continuera ses travaux avec encore plus d'espérance de succès que jamais.

M. Vanrobais avoit un excellent jugement , beaucoup de fermeté , et en même - temps une douceur et une politesse qui gagnoient le cœur des plus Grands , qui n'ont pu lui refuser leurs lar-

L. Kol.

G v mes

mes en apprenant sa mort. Les Peuples de la Province, ses Ouvriers et les Pauvres le regardoient comme leur pere. Pendant sa maladie, qui a été longue et douloureuse, ils lui ont donné des preuves d'une affection singuliere; on en a vu aller nuds pieds en dévotion à sept et huit lieues d'Abbeville, pour demander à Dieu sa guérison; les Paroisses et les Communautéz de la Ville, ont fait des Prieres publiques pour lui; en un mot, on n'a point vu de Particulier emporter dans le tombeau tant de bénédictions et de louanges plus justement méritées, aussi n'y eut-il jamais un meilleur Citoyen ni un plus fidele Sujet.

L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, a fait une des plus grandes pertes qu'elle pouvoit faire en la personne de NICOLAS COUSTOU, l'aîné, natif de Lyon, mort à Paris le premier May, âgé de 71. ans, extrêmement regretté par les Amateurs des beaux Arts, et par tous ceux qui connoissoient sa personne et ses Ouvrages, qu'on a toujours recherchés avec beaucoup d'empressement.

Il étoit neveu et Elevé d'Antoine Coyzevox; aussi Lyonnois, mort à Paris en 1720. âgé de 80. ans.

M. Coustou étoit actuellement Chancelier et Recteur de l'Académie. Un des Ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur, c'est le Groupe de Marbre blanc, placé derriere le Maître Autel de l'Eglise de Notre-Dame, communément appelé le Vœu de Louis XIII. où l'on voit la Vierge assise au pied de la Croix, tenant le Christ mort sur ses genoux.

Les autres principaux Ouvrages sortis de ses mains et qui ont le plus contribué à sa grande
I. Vol. réputation

réputation, sont : deux Groupes en Marbre, représentant des Chasseurs, l'un avec un Cerf, l'autre avec un Sanglier, placez dans les Jardins de Marly.

Un Groupe de Fleuves, représentant la Seine et la Marne, dans le Jardin des Tuilleries.

Trois Figures, représentant des Retours de Chasses, dans le même Jardin, sur la Terrasse du côté du Pont Royal.

Une Figure de bronze de dix pieds de proportion, représentant la Saone et un grand Trophée de Minerve. Ces deux Morceaux sont placez au piédestal de la Statuë Equestre de Louis XIV. érigée dans la Ville de Lyon, à la Place de Belle-Cour.

La Statuë en Marbre de Louis XV. en pied, dans le Jardin du Château de Petit-Bourg.

Un petit Apollon, courant après Daphné, &c.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail pour abrégér, mais nous remarquerons que ces Ouvrages passent, de l'aveu des plus grands Connoisseurs, pour ce qui a été fait de plus beau en ce genre, sous le Regne de Louis XIV. On ne dit rien de plusieurs autres grands Ouvrages de M. Coustou, et qu'on voit avec admiration aux Invalides, à Versailles, Marly, Trianon, &c. La mort l'a surpris dans ces derniers temps, travaillant à un grand Médaillon ou Bas-relief, représentant le Passage du Rhin, qu'on doit placer dans le Salon de la Guerre au Château de Versailles. Cet Ouvrage n'est pas fini, non plus que la Statuë en pied du Maréchal de Villars ni le Tombeau du Cardinal de Janson, mais l'inconvénient n'est pas grand, M. N. Coustou, très-digne frere de celui que nous venons de perdre, doit les achever incessamment. Le Public est

I. Vol.

G vj. persuadé

persuadé d'avance que ces grands Ouvrages, quoique de deux mains, ne diminueront rien de la réputation de ces illustres freres.

N. Grimoud, Peintre de l'Académie de saint Luc, cy-devant Agrégé à l'Académie Royale de Peinture, mourut à Paris au commencement du mois dernier, âgé d'environ 55. ans. Il peignoit bien une Tête dans le goût de Rimbrant; il avoit beaucoup de Coloris et un beau Pinceau, mais il avoit peu d'invention et n'étoit pas grand dessinateur.

Le 27. du mois dernier, l'Académie Royale de Peinture, fit encore une perte considerable en la personne de Charles Van-Falens, natif d'Anvers, et Disciple de N. Franc, établi à Paris depuis long-temps, où il est mort, âgé de 49. ans. Il n'a fait que de petites Figures, des Animaux et du Paysage, dans le goût de Berghem et de Wauvremens. Ses Tableaux sont d'une composition admirable et d'un coloris charmant.

Le sieur Joulain, Graveur, vient de mettre au jour une très-belle Estampe, d'après le Tableau en hauteur de M. Des Portes, Peintre ordinaire du Roi, Conseiller en son Académie Royale de Peinture et Sculpture, fait il y a 34. ans, lors de sa Reception à l'Académie. Cet habile Maître s'est peint en Chasseur, avec des Chiens et du Gibier mort, dans un fond de Paysage. C'est sous la conduite de l'Auteur que le sieur Joulain se fait honneur d'avoir gravé cet excellent Tableau, qui a toujours fait l'admiration de tous les Connoisseurs. Animé par l'accueil favorable que le Public vient de faire à cet Ouvrage, le sieur Joulain a entrepris de graver

I. Vol. tous

tous les précieux Morceaux de M. Des Portes , dont aucun n'a encore été gravé , quoiqu'ils fassent depuis long-temps l'ornement des Maisons Royales , des Cabinets des Princes et de ceux des meilleurs Curieux. Suivant le Privilege que le Graveur en a obtenu , il poursuivra son travail jusqu'à la fin , c'est-à-dire , qu'il n'y comprendra pas seulement toutes les Pieces qui ont paru jusqu'à présent de cet habile Peintre ; mais encore celles auxquelles il travaille actuellement. Le sieur Joullain se flatte de son côté qu'il pourra dans la suite , par son étude et son application , rendre de plus en plus ses Ouvrages dignes de l'attention des Curieux. L'Estampe qui donne lieu à cet Article , répond du succès de l'entreprise.

Pour satisfaire l'empressement du Public , on lui donnera chaque Morceau aussi-tôt qu'il sera achevé. Le sieur Joullain demeure chez le sieur Gautrot , Marchand d'Estampes , Quay de la Mégisserie , à la Ville de Rome.

Le sieur *Lemaire* , Maître de Musique , à Paris , vient de faire mettre sous presse , les Motets qu'il a composez pour le Concert Spirituel au Château des Thuilleries , depuis 1728. jusqu'en 1733.

Ces Ouvrages ayant plû au Public , il s'est déterminé de les mettre au jour. Depuis 30. ans on n'en a point donné de nouveaux.

La disposition de ces Motets est faite également pour les Communautéz Religieuses , comme pour les Concerts des Particuliers. Il y en a pour toutes les grandes Fêtes de l'année ; pour les Fêtes de Vierge , pour le S. Sacrement , et pour plusieurs Fêtes particulieres , qui conviendront à toutes les Maisons Religieuses. Chaque

I. Vol.

Salut

1200 MERCURE DE FRANCE

Salut contiendra un Motet à une ou deux voix , avec Simphonie ; un Motet à une ou deux voix , sans Simphonie ; et un *Domine , salvum fac Regem* , que l'on vendra 1. livre 10. sols. jusqu'au nombre de 18. Saluts , que l'on donnera d'ici au Carême prochain. On distribuera les six premiers dans le courant du mois d'Août prochain, et se vendront à Paris , au Mont Parnasse , rue S. Jean de Beauvais. Chez l'Auteur , rue de la Bouclerie , au bas du Pont S. Michel. Boirvin , rue S. Honoré , à la Regle d'Or. Le Clerc , rue du Roule , à la Croix d'Or.

Le même Auteur a fait graver dix Cantatilles nouvelles , chantées au Concert du Château des Thuilleries, dont le prix de chacune est de 24. s.

Il en donnera six autres nouvelles au mois de Novembre prochain ; sçavoir , *Hebé* , *Acis* , *l'Aurore* , *l'Amante Persuadée* , *la Bergere impatiente* , *le Sommeil de Climene*. Les Paroles de ces six sont de M. l'Affichard.

On va les graver incessamment de la même forme que les autres in 4. Le prix sera de 24 sols.



S P E C T A C L E S.

ON a remis depuis peu au Théâtre la petite Comédie en trois Actes et en Vers , de feu M. Dufresni , intitulée le *Lot supposé* , que le Public revoit avec beaucoup de plaisir.

I. Vol.

LE.

LE RENDEZ-VOUS, ou l'Amour
Supposé, Comédie, en un Acte, représentée au Théâtre François avec beaucoup de succès, le 27. May. Extrait.

A C T E U R S.

Lucile, jeune veuve. *La Dlle Gaussin.*
Valere, *Le sieur Dufresne.*
Lisette, Suivante de Lucile, *La Dlle Qui-*
nant,
Crispin, Valet de Valere, *Le sieur Poisson.*
M. Jacquemin, Sous-Fermier, amoureux, &c. *Le sieur Lathorilliere.*
Charlot, Jardinier de Lucile, *Le sieur*
de Montmesnil.

La Scene est dans une Ville de Bretagne, et le Théâtre représente l'Avenue d'un Château.

Valere et Lucile, qui sont les principaux Personnages de cette Piece, viennent de terminer un Procès, auquel un Testament qui les nommoit, l'un héritier, et l'autre Légataire, avoit donné lieu. Valere est sur le point de partir de Bretagne pour s'en retourner à Paris; ce prompt départ n'est pas au gré de Crispin, non plus que de Lisette; ils s'aiment et voudroient bien n'être

I. Vol.

tre

tre pas séparez. C'est ici que l'action théâtrale commence ; ils ont imaginé une ruse dont le succès est fondé sur cette maxime : *aimez et vous serez aimé* ; en effet , à peine Crispin a-t'il fait croire à Valere que Lucile l'aime , que la reconnoissance prépare son cœur à l'amour ; il en est de même de Lucile , à qui Lisette fait entendre que Valere l'adore , sans avoir jamais osé le lui déclarer. Crispin dit à son Maître que Lucile doit se promener ce soir dans le Jardin , dans l'esperance de l'y trouver et de le voir du moins pour quelques momens avant un départ qui doit lui donner la mort. Voici les propres termes de Crispin :

Sous cet épais feuillage ,
 Cette Beauté cedant à l'amour qui l'engage ,
 Comme pour prendre l'air , doit se trouver ce
 soir ;
 Avant votre départ , elle voudroit vous voir ;
 On m'a sollicité pour vous le faire entendre ,
 Si donc , ce soir aussi, vous vouliez vous y ren-
 dre ,
 Notre Veuve discrète , aux yeux de son vain-
 queur ,
 Exposeroit le feu qu'elle cache en son cœur ,
 Sans causer de scandale et sans qu'on en mur-
 mure.

I. Vol.

Valere

Valere donne dans le piège; Crispin lui a déjà fait entendre que Lucile a donné des indices plus sûrs de l'amour secret qu'elle a pour lui et dont Lisette lui a fait confidence; il lui a appris que Lucile n'avoit pû soutenir la funeste nouvelle de son départ, et qu'elle étoit tombée en pamoison entre les bras de sa Suivante. Cet adroit mensonge ne le laisse point douter qu'il ne soit éperdument aimé; mais son amour propre le lui persuade bien mieux, comme Crispin le fait connoître par ce petit Monologue.

Le mensonge est lâché; courage, il croit qu'on l'aime;

La bonne opinion et l'amour de soi-même;

Chez lui seront encore, à ce que je conçois,

Et meilleurs Orateurs et plus fourbes que moi.

Lisette joie à peu près le même côle auprès de sa Maîtresse; elle lui dit, non-seulement qu'elle est adorée de Valere, mais qu'elle est surprise qu'elle ne s'en soit pas apperçue. Elle lui parle entre autres choses d'une Lettre de Valere qu'elle a trouvée sur sa Toilette, et qui, dit-elle, sous des termes ordinaires, cache adroitement une déclaration d'amour dans toutes les formes; cette Lettre déjà lûe par Lisette, autorise le Commentaire

I. Vol.

in-

1204 MERCURE DE FRANCE
ingénieux qu'elle semble en faire sur le
champ, et qui ne seroit pas si vrai-sembla-
ble, s'il n'avoit été étudié à loisir ; voila
donc nos deux Amans disposez à se trouver
au rendez-vous imaginé par leurs Domesti-
ques ; Lucile y résiste d'abord, mais Li-
sette tranche toutes les difficultez par
ce Vers :

Enfin que voulez-vous ? j'ai donné ma parole,

Ce qui confirme Lucile dans l'opinion
qu'elle est aimée de Valere, c'est la brus-
que incartade que lui vient faire M. Jac-
quemain, Sous-Fermier et l'un de ses sou-
pirans, à qui, par une nouvelle four-
berie, Crispin a fait entendre que son
Maître est son Rival. Jacquemin éclate
contre Lucile et retire la parole qu'il
lui avoit donnée de l'épouser.

Crispin et Lisette s'applaudissent déjà
d'un plein succès, mais par malheur ils
ont été entendus de Charlot, Amoureux
de Lisette, qui pour se venger de la pré-
férence qu'elle donne à Crispin, veut
observer de plus près ce complot, dont
il n'a encore qu'une legere connoissan-
ce, et en empêcher la réussite.

Valere se trouve le premier au pré-
tendu rendez-vous, accompagné de Cris-
pin ; Lucile ne tarde pas d'y venir, sui-

I. Vol.

vic

vie de Lisette. Cette Scene, est sans contredit, neuve et charmante ; ce qui nous engage à en inserer ici quelques fragmens.

• *Valere à Lucile.*

Puis qu'un hazard heureux auprès de vous me guide ,

Avant que de partir, Madame , il m'est bien doux ,

De pouvoir librement prendre congé de vous.

Lucile.

Vous partez donc, Valere ?

Crispin.

Il le faut bien , Madame ;

Lisette.

Hélas !

Crispin.

Tais-toi , Lisette , où je vais rendre l'ame.

Valere.

Je l'avouerai pourtant ; si , contre mon espoir ,

En ce dernier moment je pouvois entrevoir ,

Un destin trop flatteur pour moi , trop favorable ,

L'Arrêt de mon départ n'est point irrévocable,

Lucile.

Quel sort attendez-vous ? quand on n'ose parler,

Quand l'amour avec art prend soin de se voiler ,

Ses feux sont étouffez par l'extrême prudence ,

I. Vol.

Et

Et l'on est quelquefois victime du silence,

Valere.

Ah ! lorsque cent raisons nous forcent de cou-
vrir ,

Un penchant dont le cœur se plaît à se nourrir ,
Dans un objet épris tout en rend témoignage ;
Il est pour s'exprimer, il est plus d'un langage ;
Un regard , un soupir , au défaut de la voix ,
Ont souvent malgré nous déclaré notre choix.
Oùi , madame , les yeux révèlent le mystère , &c.

A ce dernier Vers prononcé passionné-
ment , Crispin baise la main de Lucile ,
qui croit que c'est Valere même à qui
l'excès de sa passion a fait prendre cette
liberté ; le reproche qu'elle lui en fait est
conçu en des termes qui lui font croire
qu'elle l'y invite elle même ; il lui baise
la main avec transport , en disant :

Ah ! que m'accordez-vous !

à part.

Quelle aimable franchise !

Je n'en sçaurois douter , elle m'aime éperdument.

Il la presse de prononcer sur son dé-
part ; comme elle ne répond rien , il veut
se retirer ; mais Lisette le retient secret-
tement ; il croit que c'est Lucile mê-
me qui s'oppose à son départ , et ce qui
I. Vol. l'y

l'y confirme , c'est que Lucile lui dit dans le moment.

Pourquoi donc vous livrer à tant de défiance ?

Ah ! concevez plutôt une juste espérance , &c.

Jusques-là Crispin et Lisette chantent victoire ; mais Charlot qui a tout entendu sans être apperçu , les fait bientôt déchanter. Cette nouvelle Scene est tout-à-fait comique ; Crispin et Lisette s'efforcent de fermer la bouche à Charlot ; mais il ne laisse pas de jaser et de dire à Valere , et à Lucile ;

Vous ne vous aimez pas , je vous en avertis ;

Valere,

Il a bien sûrement,

Charlot,

Non , morgué , je le dis ;

Vous n'avez nullement d'amitié l'un pour l'autre ;

C'est cette fine mouche avec ce bon Apotre ,
Qui vous laissent tous deux donner dans le panneau ;

Tout votre bel amour n'est que dans leur cer-
veau ;

Ils ont à par eux manigancé la chose ,
Et si vous vous aimez , j'en devine la cause ;

I. Vol.

II

Il faut qu'ils soient sorciez comme des bas Normands ,

Et sçachiont un secret pour faire aimer les gens.

Valere et Lucile ne doutent point que Charlot ne soit yvre ; on le chasse : Lisette ajoute à ce soupçon d'yvresse un autre motif , et dit :

Non , Madame , voici la vérité du fait ;

Charlot m'aime , et Crispin lui donne de l'ombrage ;

La peur qu'il a , je crois que Monsieur ne s'engage ,

Par estime pour vous , à séjourner icy ,

Sans rime et sans raison , le fait parler ainsi.

Crispin et Lisette sont à peine sortis de la première allarme que Charlot leur a donnée , qu'ils retombent dans une seconde , dont ils désespèrent de pouvoir se tirer.

Valere demande à Lucile si elle est toute-à-fait remise de l'indisposition qu'elle a eue le jour précédent : Lucile fort étonnée , lui répond qu'elle n'a nullement été indisposée ; elle lui parle à son tour de la Lettre énigmatique que Lisette a si joliment commentée.

Valere lui répond qu'il ne sçait ce que c'est que cette Lettre , il ajoute :

I. Vol.

Jc

Je n'ai point eu, je croi, l'honneur de vous écrire,

Si ce n'est quatre mots, quand vous me fîtes dire,

Que sur nos différens vous vouliez terminer;

Mon Procureur dicta, je ne fis que signer.

Cette double explication déconcerte entierement Crispin et Lisette; Valere outré de colere contre Crispin, lui jure de lui faire payer cher son mensonge; Lucile en promet autant à Lisette; pour surcroit de malheur M. Jacquemin, désabusé par Charlot, fait dire à Lucile qu'il viendra la voir pour faire sa paix avec elle. Lucile répond froidement au Laquais de M. Jacquemin :

Dis lui que rien ne presse et que je l'en tiens quitte.

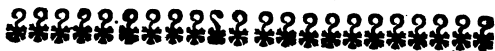
Cette froide réponse fait esperer à Valere que la feinte pourroit bien devenir une vérité, comme il le souhaite. Il continuë à lui parler d'amour; elle l'écoute avec plaisir; il pardonne à Crispin, elle fait grace à Lisette; et le rendez-vous a tout le succès que le Valet et la Suivante auroient pû esperer.

Cette Piece a paruë tres-jolie, et a fait souhaiter au public que M. Fagan, qui en

I. Vol,

est

1210 MERCURE DE FRANCE
est l'Auteur, continuât à lui faire part de
ses productions. Au reste les Acteurs s'y
sont tous distinguez par leur maniere de
jouer.



E P I T R E ,

*A M^{lle} Dufresne, sur les deux premiers
Rôles qu'elle a jouez, en paroissant
sur la Scene.*

JE ne résiste plus, c'est trop long-temps me
taire ;
Mes transports sont trop vifs, pour ne pas
éclater ;

D U F R E S N E, j'ose te chanter ;
Voi, d'un œil favorable, un hommage sincere ;
Pour me désabuser d'un projet téméraire,
J'ai beau me dire à tout moment,
Que pour te louer dignement,
C'est peu de brûler, d'un beau zèle ;
Qu'il faut encor, d'une plume immor-
telle,
Pouvoir faire couler des Vers aussi pompeux ;
Aussi touchants que ceux,
A qui tu sçais prêter une grace nouvelle.
Mais si l'inflexible Apollon,
A mes desirs, refuse un si beau don ;

1. Vol.

Je

Je me flate du moins d'avoir , pour mon par-
tage ,

Un cœur qui sçait sentir ;

Une ame prompte à comparer :

Pour rehausser ta gloire , en faut-il davantage ?

Tu la tires du sentiment ;

Tu le sçais mieux qu'un autre , exprimer vive-
ment ;

C'est à lui seul d'achever mon ouvrage.

Où suis-je ! Quels sanglots ont fait couler mes
pleurs ?

Je n'en sçaurois douter, c'est *Electre* , elle-même ;

Je gémis de ses maux , je sens tous ses malheurs ;

Que je hais ses persécuteurs !

Ah ! si bien-tôt sensible à ta tendresse extrême ,

Ton cher *Oreste* enfin n'appaisoit tes douleurs ,

La pitié m'animant d'une audace intrépide ,

Egiste éprouveroit le courroux qui me guide ;

Princesse , par sa mort , j'irois briser tes fers ;

Trop heureux de pouvoir , au péril de ma vie ,

Apprendre à l'Univers ,

Combien de tes tourmens mon ame est atten-
drie !

Mais quels nouveaux accents , viennent troubler
mon cœur !

Ah ! je la reconnois ! c'est *Camille* en fureur ;

- I. Vol.

H Elle

1212 MERCURE DE FRANCE

Elle demande compte à son barbare frere ,
 D'un sang que son amour lui rendoit précieux ;
 J'approuve déjà sa colere ;
 Le farouche vainqueur , me devient odieux ,
 Et ne m'attachant plus à la gloire d'Horace ,
 Je souhaite plutôt le sort de Curiace ;
 Je le trouve trop doux , puisque si vivement ,
 Il avoit pu toucher l'objet le plus charmant ,

Poursuis , Actrice inimitable !
 Nos cœurs émus au gré de tes desirs ,
 Feront , de ton art admirable ,
 Leurs plus agréables plaisirs.
 Quand sur la Scene on te voit reparoître ,
 Qui ne croit voir renaître ,
 La *Champ-meslé* , là le *Couvreur* ?
 Sur ton art et le leur ,
 De décider sans doute il seroit difficile ;
 Mais je sçais , qu'à leur voix , Electre ni Ca-
 mille ,
 N'auroient pû , dans mes sens , mieux porter la
 terreur ,

Le 6 de ce mois , les Comédiens Italiens
 donnerent une Comédie nouvelle , en
 Prose , de M. de Marivaux , que le Public
 a reçue très-favorablement. Nous en par-
 lerons plus au long.

I. Vol.

L.

Le 11 Juin , l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre *les Fêtes Grecques et Româines*, Ballet Héroïque , représenté dans sa nouveauté en Juillet 1723. Le Poëme est de M. Fuselier , et la Musique de M. de Blamon , Sur-Intendant de la Musique du Roy. Cette Pièce qui est parfaitement bien remise au Théâtre , a été reçue tres-favorablement du public. On peut voir l'Extrait du Poëme , dans le *Mercur* de Juillet 1723. page 134.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LE Capitaine d'un Vaisseau , arrivé de Mételin , sur les côtes d'Italie , a confirmé que l'Escadre Algérienne avoit été surprise le premier Avril , par une violente tempête , près du Port de cette Ville , et qu'elle avoit perdu son Amiral de 70 Pieces de Canon, deux autres Vaisseaux et deux Sultanes.

A Constantinople , le 22 Avril 1733.

LEs nouvelles venues de Perse , par plusieurs Couriers , arrivent icy , portent que parmi les Persans , qui sont en tres-grand nombre dans Bagdad , il s'étoit formé un complot pour livrer cette Place à l'Usurpateur Thamas-Kouli-

I. Vol.

H ij Kham

Kham , lequel faute de Canon pour en entreprendre le Siège , et comptant sur ce qui s'y tramoit en sa faveur, s'étoit borné jusqu'alors à la bloquer du côté de la terre ; mais qu'Achmet Pacha , Commandant Turc, avoit heureusement découvert la conspiration peu de jours avant qu'elle dût éclater; Sur quoi Kouli-Kham voyant son coup manqué , avoit laissé la plus grande partie de son armée aux environs de Bagdad , pour en continuer le Blocus , et avoit passé le Tigre avec 25000 de ses meilleurs Soldats , la plupart * Aghuans ; qu'Achmet Pacha, comme ces Troupes passaient , avoit fait faire à propos une sortie sur leur arriere-garde , dont environ 2000 hommes avoient été tuez ou noyez , que Kouli Kham, après son passage étoit tombé sur *Kouch-Kalessi* , Faux-Bourg de Bagdad , dont il est séparé par le Tigre, qu'il avoit pillé ce Fauxbourg , et s'étoit ensuite campé le long du Fleuve pour ôter toute communication entre cette Ville, et l'armée Ottomane , qui étoit dans le Diarbekir , sous les ordres de Topal-Osman Pacha , nouveau Genenal.

- Cependant le Tigre s'étant enflé tout d'un coup considérablement, par la premiere fonte des Nèges , la rapidité de son cours avoit emporté tous les Batteaux et Radeaux dont les Persans s'étoient servis pour le passer ; de sorte que leur General fort intrigué de ne pouvoir plus communiquer avec ses Troupes restées de l'autre côté du Fleuve, soit pour en tirer du secours , soit pour leur en donner , suivant les conjonctures , avoit pourtant trouvé moyen de leur faire

* *Nation barbare et rebelle . qui a donné lieu à la grande Révelution de Perse.*

I, Vol,

dit

dire de filer le long de ce Fleuve, jusques vis-à-vis de Mesie *, où, quand les eaux seroient écoulées, elles pourroient le passer à gué; qu'en attendant, ce Général, pour se dédommager d'avoir échoué à Bagdad, avoit formé le dessein de surprendre Mosul; et comme il sçavoit que les habitans de cette dernière Ville en avoient eux-mêmes réparé depuis peu l'Enceinte et la Forteresse, qu'ils y avoient fait venir beaucoup de provisions du Diarbekir, et que leur Garnison étoit renforcée, il avoit voulu joindre la ruse à la force.

Pour cet effet, il leur avoit envoyé trois Exprès, en differens temps pour les amuser, les faisant assurer qu'il étoit venu dans leur voisinage comme ami, et qu'ils n'avoient à craindre aucun acte d'hostilité de sa part; cependant au moment même qu'il leur avoit dépêché son premier Emissaire, il avoit fait marcher un Corps de 10 à 12000 hommes vers Mosul, qui y arriva peu après son troisième Courier; mais les habitans ne prirent pas le change; et loin de prêter l'oreille à ses protestations d'amitié, réitérées avec tant d'affectation, ils se tinrent si bien sur leurs gardes, que lorsque les Troupes Persannes furent à la portée du Canon, ils firent tirer dessus toute l'Artillerie de la Place; nonobstant le désordre que causa cette décharge, les Persans ayant continué d'avancer, et étant même entrez en partie dans la Ville, dont on avoit expès laissé une porte ouverte, la Garnison et le Peuple les reçurent avec tant de bravoure qu'ils les chasserent et les poursuivirent

* *Ville moderne, peu éloignée des ruines de Ninive.*

long - temps , ensuite qu'après en avoir tué beaucoup , le reste s'étoit dissipé et avoit pris la fuite à travers les Déserts.

En conséquence de ces deux Evenemens , qui sont tres-avantageux aux Turcs dans un commencement de Campagne , Achmet Pacha avoit mandé au nouveau Séraskier Topal-Osman , de ne se plus inquiéter pour Bagdad , qui étoit à présent en sûreté et bien pourvu de tout , et qu'il ne songeât point à se mettre en mouvement qu'auparavant tous les renforts de Troupes et les munitions qu'il attendoit ne l'eussent joint.

Ce Séraskier avoit déjà rassemblé 60000 hommes dans ce Diarbekir , et reçu une bonne partie des provisions qu'on lui avoit envoyées de Constantinople par Alexandrette. On ajoute qu'ayant été obligé d'user de sévérité , pour maintenir en vigueur la subordination dans son armée , et pour tenir le monde dans son devoir , il avoit fait couper la tête à un Pacha , qui refusoit d'obéir à ses Ordres , s'il ne montrait ceux du G. S. et qu'il avoit fait subir le même supplice à quelques Officiers , dont les Compagnies n'étoient pas complètes. Achmet Pacha de son côté a exterminé tous ceux qui avoient trempé dans la conspiration dont on a parlé au commencement de ces nouvelles , et a fait passer au fil de l'Epée les habitans d'un gros Village près de Bagdad , nommé *Gherbelai-Mahaladé* , pour avoir favorisé Thamis Kouli Kham.

Enfin , que les Troupes de ce dernier , qui pour la plus grande partie sont composées de toute sorte de gens ramassez , mal vêtus , mal armez , et propres seulement à faire du ravage où ils ne trouvent point de résistance , avoient fait un si grand dégât dans les Plaines de Bad-

I. Vol.

dad,

dad , pendant le Blocus de cette Place , que tout son territoire est ruiné , de manière à ne pouvoir se rétablir de 20 ou 30 ans.

Les mêmes nouvelles portent que , sans avoir égard au refus que fit dernièrement M. Nepluch au nom de la Czarine , d'accorder le passage sur les Terres de sa Souveraine aux Tartares , le Kham de la Crimée avoit ordre de faire marcher en Perse , il en étoit d'abord passé un Corps d'environ 10 mille , qui sont à la solde du G. S. et que depuis , plus de 20 mille volontaires de cette même Nation , avoient pris journellement la même route.

Mikal Voda , qui a été deux fois Prince de Moldavie , et qui du temps de la Révolution avoit obtenu la Principauté de Valaquie , dont il fût déposé il y a plus d'un an , avoit fait depuis peu quelques tentatives pour rentrer dans cette dernière Principauté. Ses amis représenterent à la Porte , qu'il paroissoit que le fils du feu Prince Nicolas Mauro-Cordato , qui gouverne à présent la Valaquie , se trouvant trop jeune , et n'ayant pas assez d'expérience , il seroit d'une extrême conséquence pour cet Empire , de ne la confier qu'à un Prince qui fut capable de la bien gouverner , tel qu'étoit Mikal , qui avoit cy-devant donné des preuves de sa bonne conduite ; mais ces représentations n'ont rien produit en sa faveur , et la Porte pour marquer cependant qu'elle y avoit fait attention , s'est contentée de donner la Principauté de Valaquie au Prince de Moldavie , qui est un homme fait , et celle-ci au jeune Prince de Valaquie. Les Ordres pour faire cet échange , qui jettera ces Princes dans d'aussi grandes dépenses que s'ils succedoient à d'autres , ont été signifiés le 16 de ce mois à

leurs Kapi-Kiayar , ou Agens à la Porte , auxquels on a donné le Cafran d'honneur , suivant l'usage.

Les Algériens , qui étoient à Smirne depuis 4 à 5 mois pour y faire des Recrues , et recevoir celles qu'on faisoit icy pour eux , ayant mis à la voile de Fogeri , dans les derniers jours du mois de Mars , au nombre de neuf Vaisseaux , furent surpris , le premier d'Avril , vers les 9 heures du soir , d'un vent de Sud-Est si violent , que ne pouvant plus tenir la Mer sans un péril évident , ils voulurent gagner la Rade de *Mosconisy* pour s'y mettre à l'abri ; mais soit que l'obscurité trompât les Pilotes , ou qu'ils ne connussent pas bien ces Parages , au lieu de prendre la grande Passe , qui est sûre , et au Nord de l'Isle de Metelin , ils prirent la petite , au Nord-Ouest de cette Isle , qui est fort dangereuse la nuit , parce qu'elle n'a qu'environ deux Cables de l'argeur , dix pieds d'eau en quelques endroits , et qu'elle a un Banc de Rochers du côté de l'Est ; de sorte , que la nouvelle Patrone d'Alger , fort beau Vaisseau de 70 Pieces de Canons de Fonte , construit depuis un an , échoua en entrant dans ce mauvais passage , et que celui qui le commandoit n'ayant pas eu l'attention d'éteindre son Fanal de Poupe , ni de faire aucun signal , deux autres Vaisseaux qui le crurent mouillé , le suivirent , et échoüèrent de même ; sçavoir , un des deux Vaisseaux , dont le G. S. avoit fait présent depuis peu à la République d'Alger , aussi de 70 Canons , & l'ancienne Patrone de cette Régence , percée pour un pareil nombre de Canons , mais qui n'en avoit que 40.

Des autres 6 Vaisseaux de cette Escadre , 3 qui étoient les plus proches , et qui prenoient la même

I. Vol.

me

me route , auroient eu vrai-semblablement le même sort ; mais une Chaloupe qu'on leur envoya , les ayant informez du malheur qui venoit d'arriver , ils gagnèrent la grande Passe , et allerent donner fond dans la Rade de Mosconisy.

A l'égard des trois derniers , ils étoient dispersés et si fort au large qu'il ne fut pas possible d'en joindre aucun , et qu'on a été même plusieurs jours sans en avoir de nouvelles.

On a appris depuis , que l'un d'eux étoit venu mouïller à Mosconisy avec ceux qui y étoient déjà , et qu'un autre ayant voulu regagner Foyeri , avoit péri en rentrant dans ce Port , qu'à la vérité tout l'Equipage avoit eu le temps de se sauver , mais que peu après ce Bâtiment , qui étoit de 40 Canons , avoit coulé bas et disparu totalement. Quant au troisième Vaisseau , on ne sçait point encore ce qu'il est devenu.

Quoiqu'il ne se soit noyé que dix personnes dans tous ces naufrages , et que les Algériens se flattent de relever leur ancienne Patrone , à quoi on doute pourtant qu'ils puissent parvenir ; il est certain que la perte qu'ils ont faite en cette occasion sera toujours fort considérable ; outre qu'ils ne pourront rien retirer des deux premiers gros Vaisseaux naufragez ; que les Canons , les Ancres et ce qu'il y avoit sur le premier et le second Pont , toute la Mâtüre de ces Bâtiments étant tombée tout à la fois , un quart d'heure après qu'ils eurent échoué , on assure que 3 à 400 hommes en ont été écrasés ou estropiez , et que la plupart de leurs Recrues , effrayées de tant de désastres , ont deserté et pris la fuite de côté et d'autre en Asie.

Jérémie , qui avoit été fait Patriarche de Constantinople pour la seconde fois , au mois

L. Vol.

H v d'Oc-

d'Octobre de l'année deruiere , a été déposé aujourd'hui et exilé suivant la coutume ; et Seraphin , Archevêque de Nicomédie , a été mis à sa place.

P O L O G N E.

LE Maréchal de la Diette fit l'ouverture de la treizième Séance par la lecture du Projet de confédération generale , lequel porte que les seuls Gentilshommes Polonois , nez de pere et de mere Polonois et Catholiques , pourront prétendre à la Couronne ; que personne , hors le Primat , n'osera proclamer le Roy , sous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie , et que l'on confisquera les biens de tous les Gentilshommes qui sans raison légitime , manqueront de se trouver à la Diette d'Election.

Le 15. May, les Nonces tinrent les Sessions Provinciales et allerent au Sénat, où on lût de nouveau le Projet de Confédération , dans lequel l'Evêque de Plokow , le Palatin de Podolie et celui de Vitebsk , chargez par le Primat d'y faire les changemens qu'ils jugeroient convenables, avoient inséré que le Primat ni aucun Evêque ne proclameroit, en cas de scission, et que la Couronne ne pourroit être déferée qu'à un Polonois qui n'auroit aucune liaison de parenté ou d'alliance avec les Puissances étrangères ; la plupart des Nonces s'éleverent contre cette dernière clause ; et dirent qu'en l'admettant , on donneroit l'exclusion à presque tous les Seigneurs de la Nation , puisqu'il y en avoit très peu qui ne fussent alliez de quelques Souverains ; ainsi elle fut rejetée à la pluralité des voix.

Dans les Scéances du 17 et 18. May, le Primat ayant demandé qu'on réglât le temps auquel

L. Vol.

com.

commenceroit la Diette d'Election, elle a été fixée au 25. d'Août prochain.

Les Lettres de Warsovie du 12. May, portent que la Diette de convocation s'étoit séparée, et que les Sénateurs et les Nonces avoient signé un Acte de Confédération, conformément aux propositions faites dans l'Assemblée par M. Maskalski, Maréchal de la Diette, et par quelques uns des Nonces.

Le Corps du Roy Sobieski, qui étoit en dépôt depuis 37. ans dans un Appartement du Palais, a été mis sur un magnifique Lit de parade que le Prince Jacques Sobieski, son fils, lui a fait préparer dans une Chapelle de l'Eglise des Capucins.

La nuit du 20. au 21. May, le feu prit aux Ecuries du Palais de Latfi, appartenant au Prince Lubomirski, Palatin de Cracovie, et elles furent entièrement brûlées, aussi bien qu'un Corps de Garde voisin, une Brasserie qui dépend du Monastere des Religieuses Bernardines, et quelques autres Maisons; on n'a pû sauver qu'une très-petite partie des Chevaux et des Equipages du Prince, et les flammes se seroient communiquées au Palais du Roy, si on n'eût apporté un prompt secours.

A L L E M A G N E.

ON mande de Vienne, que l'Infant Don Emanuel de Portugal, qui depuis que le Roy, son frere, lui a donné une pension de 80000. florins, s'est démis du Régiment qu'il avoit au service de l'Empereur, est allé passer quelques jours à Laxembourg; ce Prince occupe l'Appartement du Duc de Lorraine, qui est retourné à Presbourg, et il a mangé plusieurs fois avec l'Empereur et l'Imperatrice, ce qui ne lui
I. Vol. H vj étoit

1222 MERCURE DE FRANCE
étoit point encore arrivé depuis qu'il étoit à la
Cour de Vienne. On vient d'apprendre que ce
Prince est parti pour S. Polten, où il doit faire
sa résidence.

Le 5. de May, le Camp de Silesie commença
à se former dans le lieu que les Commissaires
envoyez par l'Empereur avoient marqué, entre
Oppelen et Brieg, et le Régiment du Prince de
Lichteinstein, celui d'Amilton, sept Compag-
nies du Régiment de Khevenhuller, quatre de
celui de Daun, et un pareil nombre de celui des
Carabiniers, y camperent. Les deux jours sui-
vans, il y arriva six Compagnies du Régiment du
Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quatre de
Hussars, une des grands Grenadiers, trois du
Régiment de Khevenhuller, et deux de celui de
Caraffe.

On apprend de Wurtzbourg, que le 2. du mois
dernier, il étoit tombé dans les environs de cette
Ville, une si grande quantité de grêle, que la
terre en étoit couverte de la hauteur de trois
pieds, que les Torrens que la grêle avoit formez
en se fondant, avoient inondé le plat pays, ruiné
plusieurs Hameaux et ravagé toutes les terres des
Villages de Greussen, &c. et qu'il y étoit péri
un grand nombre de Paisans et de bestiaux.

On a appris de Schwerin, que le Comman-
dant de cette Place et celui de Domitz, avoient
reçu ordre de l'Empereur d'ouvrir leurs portes
au Duc Chrétien Louis, et de ne plus reconnoî-
tre l'autorité du Duc Charles Léopold, sous pei-
ne d'être traitez comme rebelles; mais selon les
Lettres reçues depuis, on ne croit pas que les
Commandans obéissent au Decret Impérial.

Selon les derniers avis reçus, le Duc Charles-
Léopold de Meckelbourg, a fait publier le 24.

I. Vol.

May

JUIN. 1733. 1223

May dans toutes les Eglises de son Duché, une
deffense à ses Sujets de reconnoître l'autorité du
Duc Chrétien Louis.

ITALIE.

LE Pape signa le 9. May, le Jugement rendu
par la Congrégation de *Nonnullis*, contre le
Cardinal Coscia. Il a été rendu public et porte
que ce Cardinal restera prisonnier pendant dix
ans dans le Donjon du Château S. Ange; qu'il
sera pendant le même temps privé de voix active
et passive dans l'Election d'un Pape; qu'il ne sera
pas permis aux Cardinaux de l'appeller au Con-
clave; et que si malgré cette deffense il y étoit
entré, l'Election dans laquelle il auroit donné sa
voix, sera nulle; que jusqu'à-ce qu'il ait restitué
toutes les sommes qu'il a acquises par des voyes
illégitimes, il restera excommunié sans pouvoir
être absous par aucune autre personne que par
S. S. hors *in articulo mortis*; que les sommes
provenantes de la restitution à laquelle il est con-
damné, seront distribuées aux pauvres, suivant
la disposition des Bulles Apostoliques; que préa-
lablement il payera 100. mille ducats qui seront
employez au soulagement des pauvres Paroisses
du Royaume de Hongrie; que les revenus de ses
Abbayes de sainte Sophie et de S. Marc *in Ler-
mis*, seront administrez par les Commissaires
qui seront nommez par le Pape, et qu'il ne con-
servera aucune Jurisdiction spirituelle ni tempo-
relle sur les deux Abbayes, et sur tous les Bene-
fices ayant charge d'ames.

Aussi tôt que le Pape eut signé ce Jugement,
il fut signifié au Cardinal Coscia, lequel après
avoir demeuré quelque temps sans parler, de-
manda une Cassette, sous prétexte qu'il avoit be-

L. Vol.

soin

soin d'y prendre quelques Elixirs, et l'Officier qui commandoit la Garde mise auprès de lui depuis le 28. d'Avril, y ayant trouvé deux paquets de papiers, s'en saisit et les envoya à M. Ricci, Commissaire General des Armées, qui les porta au Cardinal Secrétaire d'Etat; le soir on conduisit le Cardinal Coscia au Château S. Ange, et le bruit court que M. Coscia, son frere, sera relégué dans la Citadelle de Perouse.

Le Pape a déclaré qu'il vouloit non-seulement que le Jugement prononcé contre le Cardinal Coscia, fût executé dans toute sa rigueur, mais encore que ce Cardinal subît les peines portées par l'ancien Decret publié contre lui, par lequel il étoit ordonné que pour être sorti de l'Etat Ecclesiastique sans permission, et pour n'être point revenu dans le terme de six mois, qui lui avoit été accordé, il seroit interdit de toutes fonctions Ecclesiastiques, privé de ses revenus, ainsi que de toutes prérogatives, immunités et exemptions et même de l'entrée de l'Eglise, incapable de conférer aucun Benefice, et de disposer par testament d'aucun des biens qu'il avoit reçus du S. Siege.

La République de Gènes a accordé la liberté aux quatre Chefs des Mécontents de l'Isle de Corse; Don Louis Clafferi et l'Abbé Astelli, deux d'entre eux ont même obtenu du Gouvernement, le premier, une pension de cent écus par mois, avec Commission de Capitaine, et le second, un Benefice; les deux autres ont refusé d'être élargis, parce qu'on n'a pas voulu leur permettre de retourner en Corse, où ils ont des revenus considérables.

J U I N. 1733. 1225

ESPAGNE.

LE 16. du mois dernier , le Roy , la Reine , le Prince et la Princesse des Asturies et l'Infant Don Philippe , partirent de Séville , et l'on a eu avis que L. M. étoient arrivées le 19. à Rambla , où elles ont séjourné jusqu'au 26. qu'elles en sont parties pour continuer leur route vers Aranjuez. L'Infant Don Louis et les Infantes ne sont partis de Séville que le 31. May.

GRANDE BRETAGNE.

LE 19. May , le Duc de Newcastle remit à la Chambre des Pairs , un Message du Roy , par lequel S. M. leur donnoit part des propositions qu'il avoit reçues de la part du Prince de Nassau Orange , pour le Mariage de la Princesse Royale avec ce Prince , qui ayant obtenu le consentement du Roy , avoit envoyé à Londres un Ministre avec les pouvoirs nécessaires pour en signer les articles.

Le Roy ajoutoit dans ce Message , que ne doutant point que ce Mariage ne donnât une satisfaction générale à tous ses bons Sujets , il se promettoit l'approbation de la Chambre des Seigneurs , en accomplissant une alliance qui contribuoit à maintenir la succession à la Couronne dans une Maison Protestante. Les Seigneurs ayant délibéré sur ce Message , allèrent le lendemain présenter au Roy une Adresse de Remercement et de félicitation , S. M. leur réponoit :

MILORDS , je vous remercie de cette marque d'affection pour moi et pour ma Famille : ce m'est une grande satisfaction de voir que le Mariage projeté entre ma Fille et le Prince d'Orange , vous
I. Vol. soit

1216 MERCURE DE FRANCE

soit si agréable : vous pouvez être assurez que la conservation des libertez de mon Peuple , sera mon principal soin et mon unique attention.

Le Chancelier de l'Echiquier ayant présenté à la Chambre des Communes , un Message semblable à celui que le Roy avoit envoyé à celle des Pairs , dans lequel S. M. ajoûtoit qu'elle se promettoit que la Chambre la mettroit en état de donner à la Princesse Royale une dot convenable à l'occasion présente , et qui pût la mettre en état de soutenir son rang avec dignité , la Chambre résolut d'accorder une dot de 80000. liv. sterlins à la Princesse Royale , et elle présenta une Adresse au Roy , pour le remercier d'avoir bien voulu lui communiquer ses intentions touchant le Mariage de la Princesse sa Fille , et pour assurer S. M. que la Chambre contribueroit de tout son pouvoir à la conclusion de ce Mariage.

On a envoyé ordre à tous les Ministres du Roy d'Angleterre dans les Cours étrangères , de donner part aux Princes auprès desquels ils résident , du Mariage de la Princesse Royale avec le Prince de Nassau-Orange. On frappe à la Tour plusieurs Médailles d'or et d'argent à l'occasion de ce Mariage.

::***:***:***:***:***:***:***:***

F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 26. May , les Prêtres de la Doctrine Chrétienne , tinrent leur Assemblée Générale en cette Ville dans leur
1. Vol. Maison

Maison de S. Charles. Après la Messe du S. Esprit, M. Hérault, Conseiller d'Etat, nommé Commissaire par le Roy. pour y présider, en fit l'ouverture par un Discours très-poli et très-éloquent, rempli sur tout de témoignages d'estime et de consideration pour la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.

L'Assemblée eut d'autant plus lieu d'être contente de ce Magistrat, qu'il déclara expressément ne venir que dans un esprit de paix, et qu'en effet il ne proposa rien qui fût capable ni de blesser les sentimens, ni de gêner la liberté des suffrages de ceux auxquels il parloit; aussi tout s'est-il passé dans une tranquillité parfaite et dans une intelligence si grande que dès ce jour là même et à la premiere nomination, le Pere Baccarere a été élu Superieur Général. Ce Pere étoit actuellement Assistant pour la troisième fois.

M. Hérault, en sortant de l'Assemblée, ne put s'empêcher de marquer combien il étoit édifié et satisfait de la maniere dont toutes les choses s'étoient passées dans cette Election. La Congrégation espere beaucoup de la sagesse de ce nouveau Général.

Le Marquis de Chalmazel, que le Roy a nommé son Envoyé Extraordinaire pour aller complimenter l'Electeur de Saxe sur la mort du Roy de Pologne, son Pere, partit le 2. de ce mois pour se rendre à Dresde.

Le 4. Fête du S. Sacrement, le Roy accompagné du Duc d'Orleans, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, et de ses principaux Officiers, se rendit à l'Eglise de la Paroisse de Versailles, où S.M. entendit la grand-Messe après avoir assisté à la Procession qui alla, suivant l'usage, à la Chapelle du Château.

Le même jour, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries; on y chanta deux Motets de M. de la Lande, dont l'exécution fit beaucoup de plaisir; la D^{lle} le Maure chanta seule un Motet, qui fut tres-applaudi. Le sieur le Clair l'aîné, dont on a déjà eu occasion de parler plusieurs fois au sujet de differens Ouvrages qu'il a donnez au public, joia un nouveau *Concerto* de sa composition, qui fut généralement goûté et applaudi par une tres-nombreuse assemblée.

I. Vol.

Le

Le 7 Juin , le R. P. Bacarere , nouveau General de la Doctrine Chrétienne , eut l'honneur de saluer le Roy , accompagné de ses Assistans. Il fut présenté à Sa Majesté par S. E. M. le Cardinal de Fleury ; et fit un petit Discours que S. M. écouta avec bonté.

Il alla ensuite chez les Ministres et les principaux Seigneurs de la Cour , qui lui firent compliment sur sa nouvelle Dignité de General.

Le 12. le Roy partit de Versailles pour aller à Compiègne.

Le Lundy 15 Juin, jour de grande Fête dans l'Université , à cause du *Lendi*, dont on peut voir l'origine dans son Histoire et ailleurs , auquel tous les Ecoliers ont un Congé extraordinaire , et vont ordinairement se promener aux environs de Paris , un nombre d'élite des plus jeunes de ceux du College d'Harcourt , choisirent le Château de Meudon , pour avoir l'honneur de voir Monseigneur le Dauphin , et de faire leur Cour. Ce Prince les reçut avec beaucoup de graces et de bonté ; et leur ayant donné sa main à baiser , leur fit plusieurs questions sur leurs noms , leurs études , leurs divertis-

I. Vol.

semens

semens, &c. il les écouta avec une attention et un discernement au dessus de son âge. Il voulut sur tout être informé du sujet de leur voyage, de la Fête qui y donnoit lieu, et qui dispensoit les Ecoliers de travailler ce jour - là, ajoutant agréablement, qu'il chomeroit aussi cette Fête et qu'il ne travailleroit pas non plus dans la journée. Le Prince attentif à tout, trouva qu'un de ces M^{rs} ne portoit pas bien son Epée, et qu'il falloit l'élever davantage à son côté; ce qui donna occasion à l'Ecolier de répondre que s'il ne portoit pas bien l'Epée, il sçauroit bien s'en servir un jour pour le service du Roy. Tout cela se passa dans la Promenade que fit M. le Dauphin dans le Parc un peu après son lever. La promenade finie, le Prince ordonna que les mêmes Ecoliers d'Harcourt se trouvassent à son dîner, ce qui fut exécuté, et cela donna lieu à de nouvelles marques de bonté et à d'autres questions ingénieuses.

Après le dîner, les Ecoliers, tant du College d'Harcourt que de quelques autres Colleges qui s'y trouverent, proposerent, sous le bon plaisir de MONSIEUR, une Partie de Ballon, qui fut parfaitement bien jouée, et qui divertit beaucoup le Prince. Pour marque de son

I. Vol.

con-

contentement de tout ce qui s'étoit passé, il leur accorda quatre jours de congé ; surquoi il y eut des Billets expédiés, signez de Madame la Duchesse de Ventadour ; et dans cette expédition le Marquis Doria, Ecolier, Pensionnaire d'Harcourt, fut particulièrement distingué.

Douze Ecoliers choisis, du College de LOUIS LE GRAND, vinrent aussi, après le dîner, faire leur cour à M. le Dauphin, qui les reçut avec les mêmes bontez. M. Gérard, Ecolier de cinquième, porta la parole et fit, avec grace, un petit Discours, qui fut écouté avec plaisir. Le Prince leur donna aussi sa main à baiser, et voulut qu'ils participassent à la même faveur des jours de congé.

On écrit de Mets que M. le Comte de Belle-Isle y fut reçu le 18 Avril, en qualité de Gouverneur de cette Ville et du Pais Messin. Sa réception fut des plus magnifiques ; il donna un grand Repas, servi avec toute la délicatesse possible, à plusieurs Membres du Parlement ; et le 21, Madame de Belle-Isle régala à souper quarante Dames, sur une Table en Fer-à-Cheval. Après le souper, on tira un fort-beau Feu d'Artifice, suivi d'un Bal, qui dura toute la nuit, On y servit

I. Vol, avec

1232 MERCURE DE FRANCE
avec profusion, toute sorte de rafraîchis-
semens.

On mande de la même Ville, du 24
May, qu'on y avoit ressenti une légère
secousse de tremblement de Terre, et que
depuis ce temps-là, les Pluyes étoient
continuelles; ce qui empêchoit la conti-
nuation des nouvelles Fortifications.

*RELATION de ce qui s'est passé
dans l'Arsenal de Paris, le premier jour
de Juillet 1732. au sujet de la figure
d'osier, que le peuple nomme, mal à
propos : Le Suisse de la rue aux Ours.*

*Pierre Claus, du Bailliage de Schwartzem-
bourg, Canton de Berne, cy-devant Soldat aux
Gardes Suisses, Compagnie d'Affry, à present
Suisse de S. A. S. Monseigneur le Duc du Mai-
ne, sous la Porte de l'Horloge, préposé pour
Garde de l'Arsenal, aperçut ledit jour 1 Juillet
1732. sur les trois heures après midi, une foule
de monde, qui étant entrée dans l'Arsenal, du
côté de la Bastille, se mettoit en devoir de tra-
verser la Cour du Manège, portant la Figure
d'osier, qu'on nomme, mal à propos : *Le Suisse
de la rue aux Ours*, et auquel on attribue une
impiété commise contre l'Image de la Vierge,
en 1418.*

*Comme cette Figure se trouvoit habillée de
rouge, avec des agrémens, ainsi que les Gar-
des Suisses du Roy; ledit sieur Claus ferma la
Porte dudit Arsenal, poursuivit la populace et*
I. Vol. *saisit*

aisit la Figure représentant un Suisse, d'autant mieux que cette entrée dans une Maison Royale étoit un manque de respect, et que l'habit dont la Figure étoit revêtuë, faisoit insulte à une Nation depuis long-temps alliée à la France.

Les Chêfs de la Société de la rue aux Ours informez que ladite Figure étoit saisie, se rendirent à l'instant chez ledit sieur Claus, pour lui faire excuse de l'insulte du passage à travers de l' Arsenal, en lui protestant qu'ils n'avoient jamais prétendu représenter un Suisse par cette Figure, et pour le lui prouver, ils le lui envoyèrent le même jour un ancien Tableau, qui fait simplement mention d'un malheureux Soldat, sans spécifier de quelle Nation il fût. Ledit sieur Claus rempli de satisfaction en son particulier, le découvrir la vérité d'un fait qui lui faisoit le la peine depuis long-temps, comme à toute sa Nation en general, et cela par les personnes les plus intéressées dans cette cérémonie, après avoir vu la Figure, crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer sur le champ ledit Tableau à S. A. S. Monseigneur le Duc du Maine, tant pour sa justification personnelle sur ce qui s'étoit passé à l' Arsenal, que pour l'interêt que ce Prince prend à ce qui regarde la Nation Suisse.

S. A. S. ayant jugé à propos de faire éclaircir la chose, on trouva, tant par des Pièces authentiques, que par le récit des Historiens, même contemporains, que cet impie n'étoit connu que sous le nom d'un Goujat ou Soldat en general, sans qu'il y ait aucune apparence que ce fut un Suisse; que d'ailleurs par les Epoques les plus constantes, il n'étoit pas possible que ce malheureux Soldat fut de cette Nation, puisque la premiere alliance entre la France et les Suisses

I. Vol.

ac

ne s'étoit faite qu'en 1444. et qu'avant ce temps-là aucun Militaire de cette Nation n'avoit paru dans le Royaume, et que par conséquent l'opinion du peuple, peu instruit, ne pouvoit avoir aucun fondement à croire que ce malheureux fut un Suisse, si ce n'est par l'habillement que la Société lui donne depuis long-temps, sans fondement.

Ceux qui par une association de piété sont chargés de faire cette cérémonie annuelle, ont été eux-mêmes si persuadés de toutes ces vérités, qu'ils ont volontairement donné un acte de déclaration en bonne forme à ce sujet, dont ledit sieur Claus a cru qu'il étoit de son devoir de faire part au Public, pour la satisfaction de ses compatriotes, qui verront par là tomber un abus populaire dont ils n'ont pas eu lieu d'être édifiés jusqu'à présent..

Cet Acte a été dressé de la manière qui suit :

Aujourd'hui sont comparus pardevant les Conseillers du Roy, Notaires à Paris soussignez, Claude Piccard Rolland, Maître Layetier, ancien Juré de sa Communauté, Roy en charge de la Société de la Sainte Vierge, rue aux Ours, de cette Ville, Leon-François Terreau, ancien Garde des Grands Gardes du Corps des Marchands de Vins, ancien Consul de la Ville de Paris, Roy deux fois de la Société; Siméon Jacob, Marchand de Vins, ancien Roy de ladite Société; Jean Vallée, Maître Rotisseur, ancien Roy de ladite Société; Paul Chevillot, Maître Boulanger, Associé, et Edme Langlois, Maître Rotisseur, Cuisinier Privilégié du Roy, ancien Roy de ladite Société, tous demeurans en ladite rue aux Ours, et stipulans, tant pour

I. Vol.

aux

eux que pour tous leurs Associez , tant présens que futurs , et leurs Successeurs à perpétuité. Lesquels , sur la demande et réquisition du sieur Pierre Claus, Suisse de S. A. S. Monseigneur le Duc du Maine, à l'Arsenal de Paris , à ce present , ont dit et déclaré qu'ils désavoüoient, comme par ces Présentes ils le désavoüent , en la meilleure forme qu'il leur est possible , le particulier qui a été chargé les premiers jours du present mois , de porter par les rues de Paris , la Figure d'oxier , qui représente un soldat , qui en 1418. commit une impiété sur une Image de la très-Sainte Vierge ; qu'ils désavoüoient pareillement ledit particulier , Porteur de ladite Figure , de l'avoir fait entrer dans l'Arsenal , ce qu'est contre le respect dû à une Maison Royale.

Déclarant en outre , que ni eux ni personne de leur Société n'ont jamais prétendu représenter par ladite Figure , aucun Soldat Suisse , ni autre de leur Nation , étant certain que l'Histoire ne fait mention que d'un Soldat impie en general , sans marquer de quelle Nation il étoit ; et cela d'autant plus que ceux de la Nation Suisse n'ont commencé d'être au service de la France qu'après l'année 1444.

De plus , ils auront une attention particulière à ce que ladite Figure ne soit plus à l'avenir habillée d'une manière qui puisse dénoter l'uniforme d'aucun Soldat Suisse , ni autre de cette Nation, ni portée dans l'Arsenal ; c'est ce qui a donné sujet audit sieur Pierre Claus d'être scandalisé , et l'a porté à s'opposer au passage de ladite Figure au travers de l'Arsenal , et à demander en conséquence la présente déclaration , tant pour lui-même , que pour la satisfaction de tous ceux de sa Nation , Militaires et autres , ; laquelle déclaration les sous-signez accordent volontairement , sur la demande

qui leur en est faite, et pour marquer de leur part la considération et estime qu'ils ont pour tous ceux de la Nation Suisse en general, et en particulier pour ledit sieur Claus. Fait et passé à Paris es demeures des soussignez, le 19 Juillet 1732. et ainsi signé la minute des Présentes, demeurée à la garde et possession de Veillard, Notaire.

Signé, Melin et Veillard, Notaires,
avec paraphes.

Ces mêmes Associez, pour donner plus de poids à leur déclaration, se rendirent le jour même chez M. le Baron de Bézénval, Lieutenant General des Armées du Roy, et Colonel du Régiment des Gardes Suisses, pour la lui présenter; lequel après l'avoir lûe, approuva leurs sentimens sinceres et équitables à réformer cet abus; les assurant qu'il en feroit part à Messieurs les Officiers Suisses, et autres de cette Nation; ce qui continueroit à maintenir la tranquillité dans la Cérémonie annuelle qu'ils avoient coutume de faire. Ce qui fut annexé à la déclaration cy dessus. A Bâle, chez Pierre Bickel, Imprimeur-Libraire.

La Relation qu'en vient de lire, nous a été envoyée par Messieurs les Maire et Bourgeois de la Ville de Bâle, accompagnée d'une Lettre, dont voici la teneur :

Nous vous prions, Monsieur, de faire usage dans votre prochain Mercure, de la Relation que nous avons l'honneur de vous adresser; vous verrez, en la lisant, de quoi il s'agit; nous ne pûmes vous l'envoyer l'année passée assez à temps pour être mise dans celui de 1732. mais comme cette Cérémonie se ré-

I. Val

pete

pete tous les ans, à pareil jour, nous espérons qu'elle pourra trouver place cette année dans votre Mercure; d'autant plus qu'elle ne contient rien que de très-vrai. Nous sommes très-parfaitement, Monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs, les Maire et Bourgeois de Bâle.

Ce 1 Juin 1733.

Le Samedi 16 May, les RR. PP. Dominiquains du Noviciat Général, du Faubourg S. Germain, firent l'ouverture d'une Solemnité, qui devoit durer trois jours dans leur Eglise, au sujet de la Béatification de la Bienheureuse Catherine de Ricci, Religieuse Professe du Tiers-Ordre de S. Dominique, au Monastere de la Ville de *Prato*, dans la Toscane. La Cérémonie commença par la publication de la Bulle, accordée par N.S.P. le Pape Clement XII. à l'instance du Grand Duc de Toscane, et de tout l'Ordre de Saint Dominique.

L'Eglise du Noviciat, l'une des plus régulières de Paris, étoit magnifiquement ornée; le Sanctuaire éclairé de plusieurs Lustres, et le Maître Autel enrichi de quantité de Reliquaires, de Vases, et de Chandeliers d'argent. Le Portrait de la Bienheureuse, paroissoit élevé au milieu d'une Gloire, sous le grand ceintre, qui

L. Vol.

Iij sé-

1238 MERCURE DE FRANCE
sépare le Chœur du Sanctuaire , d'où
pendoient des Guirlandes , et de longs
Festons , soutenus par des Anges.

Le lendemain Dimanche , M. Menay ,
Chanoine Régulier de la Congrégation
de S. Antoine , prononça après Vêpres ,
le Panégyrique avec beaucoup de succès ;
et quelque temps après la Communauté
des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye
Royale de S. Germain Desprez , vint pro-
cessionnellement chanter le Salut , et
l'Officiant donna la Benediction du tres-
Saint Sacrement. Le Lundy , la Commu-
nauté des RR. PP. Augustins du Faux-
bourg S. Germain ; et le Mardy , celle des
RR. PP. Prémontrez , du même Faux-
bourg , firent les mêmes Cérémonies , qui
furent terminées par un *Te Deum* , so-
lemnellement chanté.

La sainte Religieuse , qui a donné lieu
à cette solennité , naquit à Florence , le
2 Avril 1522 , de l'Illustre Maison de
Ricci , qui a donné divers Prélats et des
Cardinaux à l'Eglise. Elle fût un parfait
modele de la plus sublime piété , dont
l'éclat a brillé dans toute l'Italie , ensor-
te que les Personnes les plus éminentes
dans l'Eglise et dans le Monde Chrétien ,
voulurent la visiter et la consulter , à

I. Vol.

cause

cause des lumières extraordinaires, confirmées par plusieurs Miracles, dont il plaisoit au Ciel de la favoriser ; ce qui a été reconnu par les plus grands Serviteurs de Dieu de son temps ; en particulier par S. Philippe de Néri, qui ne pouvoit se lasser de publier les merveilles, qu'il reconnoissoit dans cette Servante de Dieu.

Elle mourut le 3 Février 1589, dans la 77 année de son âge. M. Cartari, Evêque de Fiesoli a donné sa vie au Public, et M. l'Evêque de Pistoye fit en l'année 1614 les informations juridiques des Miracles opérés par son intercession, pour proceder ensuite à sa Béatification, laquelle a été enfin conclüe, déclarée, et célébrée à Rome en cette année 1733. ainsi que dans tous les Monasteres de l'Ordre de S. Dominique.

Le concours que cette cérémonie a attiré à celui du Noviciat de Paris, a donné occasion de remarquer les nouveaux Ouvrages qui en ont embelli l'Eglise. Le principal est la construction d'un Chœur à la Romaine, avec un double rang de Stales, d'une Menuiserie, ornée de beaucoup de Sculpture, les Panneaux sont chargez de differens Tableaux de l'histoire de la Passion, &c. sans compter deux

I. Vol.

I iij autres

1240 **MERCURE DE FRANCE**
autres grands Tableaux , qui sont élevez
à l'entrée , en regard ; l'un , de S. Tho-
mas d'Aquin , l'autre , du S. Pape Pie V.
d'une tres - belle exécution. Le Plafond
peint par M. le Moine , Peintre fameux
de l'Académie Royale , attire les regards
des connoisseurs. Les Tableaux du Chœur
dont on vient de parler , et beaucoup
d'autres qui sont dans cette Eglise et ail-
leurs , sont du Frere André , Religieux
de la Maison , qui s'est acquis beaucoup
de réputation dans cet Art. On remarque
enfin la nouvelle disposition du Maître
Autel, tout construit d'un tres-beau Mar-
bre, avec les ornemens convenables, mais
d'une noble simplicité , sans parler du
Sanctuaire et des autres accompagnemens
qui donnent à cette Eglise une nouvelle
décoration , et un certain air de majesté.

INONDATION de la Riviere de
*Loire. Extrait d'une Lettre écrite d'Or-
leans , le 8 Juin 1733.*

La Riviere qui avoit commencé à croî-
tre la premiere Fête de la Pentecôte , se
trouva tres-grosse le Mercredy au soir ,
et ce qu'on appelle , *en plein chantier* ; ce
qui n'étonna encor personne ; cette Ri-
viere croissant d'ordinaire considerable.

I. Vol.

ment

ment vers ce temps cy. C'est ce que nos Mariniers nomment, je ne sçais pour-quoi : *La crûe des Sapins*. Depuis, la Riviere augmenta de telle sorte, qu'elle se trouva au Niveau des Lévées, se répandit ensuite sur les Quais, entra dans la Ville et inonda les rues basses; mais comme Orleans est bâti sur le penchant d'un côteau, elle ne pût s'avancer beaucoup de ce côté là. Il n'en fut pas de même de l'autre côté, dans le Fauxbourg, appelé *Portereau*, qui fut tout inondé, étant dans un Terrain bas, égal à celui du *Val de Loire*.

Comme on ne douta point que les Lévées ne rompissent, l'eau augmentant toujours, et une partie des Arches du Pont, proche des Lévées, étant bouchées; on sonna le Tocsin dans les Paroisses du Val, pour avertir les Habitans de se précautionner contre l'Inondation. Les plus prochains accoururent à la Ville, avec leurs Enfans et leurs Bestiaux. Les autres monterent dans les Greniers de leurs maisons. La nuit arriva, qui augmenta de beaucoup la terreur et la confusion où tout se trouvoit; et ce fut dans ce temps-là que sur les 9 à 10 heures, un petit Pont de pierre, qui fait la communication du grand Pont à une des *Mottes*, qui forment une

I. Vol.

I iij Isle

1242 MERCURE DE FRANCE
Isle au milieu , vint tout à coup à s'écrouler et emporta une quinzaine de personnes , entre lesquelles on compte trois jeunes Ecoliers avec leur Précepteur , un mari et une femme , qui laissent neuf à dix enfans , et d'autres personnes de differens états.

Pendant la nuit la Rivière passa par dessus les Levées , et entra dans le Fauxbourg , en montant vers les Capucins. Elle rompit les Levées en trois endroits. La rupture la plus violente fut celle qui se fit à côté des Ursulines de S. Charles , où l'eau emporta les Murs du Monastère , renversa cinq ou six maisons de fond en comble , en dispersa les Décombres , et se répandit comme un torrent affreux dans le *Val*. Tout ce qui se trouva à l'opposite des deux autres ruptures , éprouva le même sort. Plus de 40 toises de Murs du revêtement *des Mottes* du Pont furent entraînées , aussi-bien que deux Maisons qui étoient sur le grand Pont , dont l'une fut entièrement renversée , et l'autre tellement ébranlée qu'on la démolit actuellement.

Il y eut encore une rupture à un quart de lieuë en deçà des Ponts , toutes ces Eaux se réunissant à celles du Loiret , qui se regonflèrent et inondèrent bien-tôt tout
J. Vol. le

le Val. De plus, comme la Riviere avoit emporté un *Déchargeoir*, pratiqué dans les Levées, du côté de *Darnoi*, à trois lieues d'Orléans, en remontant, les Eaux qui entrerent par cette rupture, recevant celles qui venoient d'une rupture plus haute à un endroit nommé *Bouteilles*, ne firent plus, jointes ensemble, qu'un Lac de tout le Val de Loire, sur lequel Lac on ne voioit que la Cime des Arbres, et le Toît des Maisons. Cette désolation a duré vingt quatre heures; pendant lequel temps, Messieurs de Ville firent tout ce qu'on devoit attendre de leur zèle, envoiant par tout, malgré le danger des Barques, pour sauver ceux que la ruine de leurs Maisons, où le peu de hauteur du terrain, mettoit en danger de périr, et faisant porter des vivres à ceux qui avoient pû trouver quelque retraite dans leurs Greniers. On ne dit point qu'il soit péri personne, si ce n'est ceux que l'accident du petit Pont de *la Motte* a emportez, mais on a perdu beaucoup de Bétail. Les Eaux se sont enfin retirées, et nous ont laissé voir un triste Tableau de leur fureur. Des Maisons renversées de fond en comble, leurs Décombres dispersez çà et là, des Murs et des Chemins rompus; les Bleds et les Foins

I. Vol.

I v. perdus

perdus , ou par les Sables que la Riviere a jettez sur les terres , ou par la Fange , qui se durcissant au Soleil , les brûle , après les avoir abbatus ; les Vignes , dans les endroits où les Eaux ont séjourné , sans esperance de récolte , et dans les courans , emportées ; les Marais qui sont de ce côté-là en plus grand nombre , et qui font la richesse de tout le Fauxbourg , entièrement ruinez. Je n'entrerais point dans le détail de toutes les pertes que l'Inondation peut avoir causées ; il est immense , et plus on examine ces pertes , plus on les trouve grandes. Voilà le triste état où se trouve la Ville d'Orléans. Je ne parle que de ce que nous pouvons voir du haut de nos Murs ; j'ajouterai seulement que le Pont de Gergeau , à quatre lieues au dessus d'Orléans , a eu deux Arches d'emportées ; comme c'est un grand passage , principalement pour les Bestiaux , cela incommodera beaucoup le commerce , &c.

La Loire , selon une Lettre de Blois , s'est tellement débordée , qu'il n'est ici personne qui se souvienne de l'avoir vûe en cet état. Sans en faire un plus grand détail , je vous dirai seulement que l'on ne voyoit que l'Arche du milieu de notre Pont , les eaux avoient entièrement bou-

I. Vol.

ché

ché les autres. On ne voyoit flotter sur la Riviere que bestiaux de toute espece et morceaux de Charpente de la démolition des maisons. Les Ponts *Chastré* et celui de *S. Michel*, ont été rompus en differens endroits. Les Garennes et les Vignes ont été déracinées, les Prez et les Bleds sont sans aucune esperance de récolte. Les Levées ont été rompuës en plusieurs endroits; il s'est même trouvé des gens sur des morceaux de Levées, tout environnez d'eau, luttant contre la faim et contre la crainte que la terre ne vint à leur manquer tout-à-fait. Le pain a valu jusqu'à 20. sols la livre pendant cette huitaine.

On dit qu'il y a eû aussi de grand ravages à Tours, &c.

MORTS, NAISSANCES et Mariages.

LE R. P. Dom Jean-Bap. Alaydon, Supérieur Général des Benedictins de la Congrégation de S. Maur, mourut le 6. Juin, dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, dans la 62. année de son âge.

M. Louis-Gaston Fleuriau, Evêque d'Orleans, mourut dans son Diocèse le 10. âgé d'environ 72. ans.

I. Vol.

I. v. An-

Antoine François de la Trémoüille de Noirmontier, Duc de Royan, mourut en cette Ville le 18. âgé de 82. ans. Son Corps fut porté en grand Convoi dans l'Eglise de S. Sulpice, sa Paroisse, et puis transporté en celle du Monastere des Celestins, pour être inhumé dans la Sépulture de sa Maison. Ce Seigneur étoit né avec les plus heureuses dispositions. A la mémoire la plus sûre il joignoit le jugement le plus solide; une imagination riante, mais toujours juste, et par dessus tout, une ame ferme que rien ne pouvoit ébranler quand il ne s'agissoit que de lui, mais toujours sensible dès qu'il étoit question des autres, sur tout dans sa Famille, dont il étoit regardé comme le Pere. Privé dès sa plus tendre jeunesse et au milieu des plus grandes esperances de l'usage de la vûë, il avoit sçu par son courage mettre son malheur même à profit. Il avoit orné son esprit de toutes les connoissances qui servent à rendre l'homme également aimable et vertueux. Son commerce étoit aussi sûr que sa société étoit douce; sa maison étoit devenuë celle de tous ses amis, et il avoit trouvé le moyen d'y réunir en même-temps la décence et la liberté.

Le fils dont la Comtesse de Trêmes, fille du Prince de Tingri, et belle-sœur du Gouverneur de Paris, accoucha le 9. May, fut baptisé le lendemain et tenu sur les Fonts au nom de la Ville, par le Prévôt des Marchands et Echevins de la Ville de Paris et par la Princesse de Tingri.

Dame Henriette Bibienne de Franquetot de Coigny, Epouse de Jean-Baptiste Joachin Colbert, Marquis de Croissy, &c, Conseiller d'Etat, Capitaine des Gardes de la Porte du Roy, Colonel du Régiment Royal Infanterie, accoucha le 23. May d'une fille, qui fut nommée Marie Tabitte, par Henry Arnauld de Pomponne, Abbé de S. Médard de Soissons, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur, Chancelier et Garde des Sceaux des Ordres du Roy, et par D. Marie Anne Goyon de Matignon, Epouse de Henry François de Grave, Marquis de Solat, &c. Mestre de Camp de Cavalerie.

Pierre de Marolles, Comte de Rocheplatte, &c. Brigadier des Armées du Roy, et Lieutenant pour S. M. en la Province de la Marche, épousa le 19 May au Château de Ris, Marie-Anne Goujon de Gasville, fille de Prosper Goujon, Seigneur

I. Vol. de

1248 MERCURE DE FRANCE
de Gasville et de Ris, Maître des Requêtes
et cy devant Intendant en la Generalité
de Roüen , et d'Anne Faucon de Ris ; elle
avoit épousé en premieres Nôces Charles-
Auguste , Baron de Breteüil et de Preüil-
ly , et avoit eu de ce Mariage un garçon
et une fille.

Emanuel-Félicité de Durfort de Duras,
Duc de Durfort , fils de Jean-Baptiste de
Durfort , Duc de Duras , Marquis de
Blanquefort, &c. Chevalier des Ordres du
Roy , Lieutenant General de ses Armées,
Commandant de la Haute et Basse Guyen-
ne, et de D. Angelique Victoire de Bour-
nonville , épousa le 31. May D. Char-
lotte-Antoinette de Mazarin de la Porte,
et de Ruzé, fille de Guy-Paul-Jule de
Mazarin de la Porte , &c. Duc de Maza-
rin, de la Melleraye et de Mayenne, Pair
de France , Prince de Château-Porcien ,
&c. et de D. Louise-Françoise de Rohan
Rohan.

ARRESTS NOTABLES.

LETtres PATENTES du 20. Août
1732. registrées en Parlement le 18. May
1733. qui confirment le Contrat d'échange fait
entre le Roy et le sieur Martin , Propriétaire de
Bois Taillis et des Terres situées dans le grand
Parc de Versailles , &c.

LETTRES PATENTES en forme d'Edit du mois de Décembre 1732. registrées en Parlement le 18. May 1733 qui confirment le Contrat d'échange de Terres, &c. fait entre le Roy et le sieur Comte de Villepreux.

AUTRES LETTRES PATENTES en forme d'Edit du mois de Décembre 1732. registrées en Parlement le 18. May, qui confirment un Contrat d'échange de Terres entre le Roy et le nommé la Bretesche.

ARREST du Parlement, du 26. Mars 1733. qui condamne le nommé Descorailles, dit le Chevalier de Salers, à un banissement de neuf ans, en 50. livres d'amende envers le Roy, et en 10000. livres de réparations civiles envers les sieur et Dame de la Ronade, pour raison des violences, voyes de fait, injures et insultes par lui commises à leur égard; ordonne que les nommez Anne Descorailles de Salers, et Jean Descorailles de Milliard, seront admonestez et les condamne solidairement à aumôner chacun la somme de 10. livres au pain des Prisonniers de la Conciergerie.

ARREST du Conseil d'Etat du 29. May, portant deffenses aux Gentilshommes-Verriers, Tisseurs, Ouvriers, Serviteurs, Domestiques et autres employez en la Manufacture Royale de la Verrerie de Sévres, de quitter leur service et de s'éloigner de plus d'une lieüe, sans un congé par écrit de l'Inspecteur pour le Roy en ladite Manufacture, sous peine d'amende et de punition corporelle; fait pareillement deffenses, sous les mêmes peines, et de prison, à toutes personnes

I. Vol. de

2150 **MERCURE DE FRANCE**
de débaucher lesdits Gentilshommes, Ouvriers,
Serviteurs, Domestiques ; et à tous Maîtres de
Verreries, de recevoir lesdits Gentilshommes et
Ouvriers, sous peine de 3000. livres d'amende
solidaire.

ARREST du Conseil du premier Juin, dont
voici la teneur.

Le Roy s'étant fait représenter en son Conseil
une feuille imprimée sans nom d'Auteur ni
d'Imprimeur, ayant pour titre, *Lettre à un Prê-
tre de l'Oratoire, au sujet de l'Assemblée de cette
Congrégation, indiquée au 12. Juin 1733* Sa Ma-
jesté y auroit reconnu que ce libelle porte avec
soy tous les caracteres d'un Ouvrage séditieux,
dont l'Auteur ne se contentant pas de s'élever
avec témérité contre la Déclaration du 4. Août
1720. y établit des principes entièrement contrai-
res au respect et à l'obéissance due aux ordres de
S. M. en supposant, avec ignorance ou mauvaise
foi, que le Souverain ne peut exclure régulière-
ment des Chapitres ou Assemblées, les Sujets
qu'il juge avoir contrevenu aux Loix et Ordon-
nances de son Royaume ; et comme il est im-
portant de supprimer un pareil libelle, pour pré-
venir les suites d'une nouveauté si dangereuse et
si répréhensible, Sa Majesté étant en son Conseil,
a ordonné et ordonne que la feuille intitulée
*Lettre à un Prêtre de l'Oratoire, au sujet de l'As-
semblée de cette Congrégation, indiquée au 12. Juin
1733.* imprimée sans nom d'Auteur ni d'Impri-
meur, demeurera supprimée, comme séditieuse et
contraire à l'autorité du Roy. Fait Sa Majesté,
très-expresses inhibitions et défenses à tous Im-
primeurs, Libraires, Colporteurs, et autres per-
sonnes, d'imprimer ou faire imprimer, vendre,
I. Vol. débiter

débiter ou distribuer ledit libelle , sous les peines portées par la Déclaration du 10 May 1728. &c.

A R R E S T du Parlement du 5. Juin.

Ce jour, les Gens du Roy sont entrez , et Maître Pierre Gilbert de Voisins , Avocat dudit Seigneur Roy portant la parole , ont dit : Que depuis le Libelle des Réflexions pour les Evêques de France , que la Cour a condamné par son Arrêt du 14. Avril dernier , il en paroît un autre du même genre , qui déjà s'est répandu dans des Provinces éloignées , et y a subi le sort qu'il mérite , avant qu'aucun Exemplaire en fût encore parvenu entre leurs mains.

Que ce nouvel Ecrit intitulé : *Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Evêque de Province* , n'est en quelque sorte qu'une répétition du premier , dont il suit et dont il copie les excès. Que la Cour y reconnoît le même esprit , les mêmes pensées , presque jusqu'aux mêmes expressions , et sur tout ces vûes dangereuses de séparation et de schisme qu'on ne peut assez réprimer. Que ce qu'il ajoute à l'autre , c'est un plan plus étendu et plus circonstancié des voyes capables d'y conduire. Que sa passion ingénieuse à les multiplier , n'est allarmée d'aucun des maux réels qu'on en verroit éclore ; et que dans son impatience , il n'est point de moyens qu'elle n'invente pour le succès d'un si funeste projet.

Qu'ils se croient dispensez d'entrer dans la discussion de ces égaremens. Qu'il s'agit moins d'approfondir le mal que de l'étouffer ; et qu'un pareil Libelle porte assez son reproche avec lui-même. Qu'il n'est pas besoin de réflexions sur un Ecrit qui s'applaudit du titre de *Tocsin* , et se vante de *sonner l'allarme* ; qui se fait un jeu d'accuser

I. Vol.

d'accuser

d'accuser les Puissances de l'Etat et de l'Eglise, qui reproche aux unes de tenir une conduite qui tend à la perte de la Religion et impute aux autres d'y conspirer par leur indolence et par leur foiblesse : qui enfin pour colorer ses excès, ne craint point de nous annoncer l'extinction prochaine de la Catholicité parmi nous, et de dire *que nous touchons à un de ces temps malheureux, où l'on voit des Provinces et des Royaumes entiers perdre la Foy.* Que faut-il de plus pour faire sentir jusqu'où va l'emportement et la témérité de ces Ouvrage, et pour mettre en garde contre les vûes passionnées qui tendent aux extrémités dans lesquelles il essaye d'engager ?

Qu'ils se contentent donc de le remettre sous les yeux de la Cour, et d'attendre d'elle un Jugement pareil à celui qu'e le a porté contre l'autre Ecrit par l'Arrêt du 14. Avril dernier.

Eux retirez :

Veu le Libelle intitulé : *Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Evêque de Province, le 8. Mars 1733.* ensemble les Conclusions par écrit du Procureur General du Roy : Oûi le rapport de M^{re} Louis de Vienne, Conseiller, et la matiere sur ce mise en délibération.

La Cour a arrêté et ordonné que ledit Libelle sera laceré et brulé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui par l'Executeur de la haute Justice, comme injurieux à l'autorité Royale, et à l'honneur des Parlemens, excitant au schisme, et tendant à sédition : Fait inhibitions et deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs et à tous autres, de l'imprimer, vendre et débiter, ou autrement distribuer, sur peine d'être procédé contre eux extraordinairement ; enjoint à tous ceux qui en auroient des

I. Vol.

Exem-

Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe Civil de la Cour, pour y être supprimés : Permet au Procureur Général du Roy, de faire informer contre ceux qui ont composé, imprimé, vendu, débité ou distribué ledit Libelle par-devant M^e de Vienne, Conseiller en icelle, même par-devant les Lieutenans Criminels ou autres premiers Officiers des Sieges Royaux du Ressort pour les témoins qui se trouveroient dans l'étendue desdits Sièges, poursuite et diligence de ses Substituts en iceux ; pour les informations faites, rapportées et communiquées au Procureur Général du Roy, être par lui requis, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra : Ordonne que copies collationnées du présent Arrêt, seront envoyées aux Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour y être lû, publié et enregistré ; enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement, &c.

ARREST du Parlement du même jour 5. Juin.

Ce jour, les Gens du Roy sont entrez, et M^e Pierre Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit : Qu'on n'auroit pas eu lieu de croire que l'Arrêt du 23. Février dernier, pût être le prétexte d'une accusation d'infidélité au Roy, et d'attentat contre les droits sacrez de sa Couronne. Que c'est cependant l'usage qu'en fait un Libelle imprimé, qu'on a semé par tout il n'y a pas long-temps, qui leur a été adressé à eux-mêmes, et auquel on a donné le titre de *Remontrance au Roy sur l'Arrêt rendu par son Parlement de Paris le 23. Février 1733.* Que l'accusation se tire de ce que l'Arrêt deffend en d'autres choses, de rien faire qui tende à donner
I. Vol. atteinte

atteinte à l'autorité du Concile œcuménique de Constance, et de ce qu'en quelques lieux, dit-on, ce Concile s'attribue le droit de dépouiller de leur dignité les Empereurs et les Rois en cas de désobéissance à ses Décrets.

Qu'on ne parviendra jamais à rendre la Cour suspecte dans ses sentimens ni dans sa conduite, sur le grand principe de l'indépendance absolue de la Souveraineté de nos Rois. Que c'est la maxime inviolable sous laquelle ce Sénat auguste s'est formé ; qu'il ne subsiste et qu'il ne vit pour ainsi dire, que pour elle ; et que s'il pouvoit cesser d'être, ces murailles qu'il en a fait retentir tant de fois depuis plusieurs siècles, sembleroient encore parler après lui pour la publier à jamais.

Que la Cour n'a donc pas même à s'offenser d'un reproche qui tombe par sa seule absurdité. Qu'elle a parlé du Concile de Constance, comme on s'est fait en France de tout temps une Loi de s'en expliquer, c'est à-dire, pour le reconnaître et pour le maintenir œcuménique. Qu'elle a désigné singulièrement les Décrets contenus dans les Sessions quatre et cinq, si importantes pour nos maximes ; et qu'en ce point elle a suivi encore l'exemple respectable de nos Peres, dans ce qui s'est fait de plus solennel en faveur des mêmes Décrets.

Qu'à l'égard de ce qui peut être des termes de quelques Sessions dont on abuse, c'est un argument usé que nos plus celebres Ecrivains n'ont pas laissé sans y répondre. Que l'œcuménicité du Concile une fois établie, comme il n'est pas permis en France de la contester ; au lieu de chercher des prétextes pour lui reprocher une entreprise sur le Temporel, aussi éloignée de ses vûes, qu'incapable d'un juste effet, ils n'ont songé avec

I. Vol.

raison

raison, qu'à prendre dans un sens plus légitime ce qui s'est passé dans ses Assemblées, et par la sagesse éclairée de leurs observations, ils ont conservé également les droits inviolables des Puissances Temporelles, et le respect qui lui est dû. Que c'est ce qu'on n'auroit pas dû dissimuler. Mais qu'il est visible que l'on n'a cherché qu'à donner le change; et que l'audace d'un pareil Libelle ne peut être condamnée trop sévèrement. Que c'est l'objet des Conclusions qu'ils laissent à la Cour, avec un Exemplaire du Libelle.

Eux retiréz :

Vû ledit Libelle intitulé : *Remontrance au Roy sur l'Arrêt rendu par son Parlement de Paris le 23. Février 1733. qui ordonne la suppression d'un Imprimé intitulé, Lettre de M. Leullier à M. le Premier Président, ensemble les Conclusions par écrit du Procureur General du Roy.* Oûi le rapport de M. Louis de Vienne, Conseiller, et la matiere sur ce mise en délibération.

La Cour a arrêté et ordonné que ledit Libelle sera laceré et brulé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Executeur de la haute Justice, comme calomnieux et injurieux à la Cour. Fait inhibitions et deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs et tous autres de l'imprimer, vendre et debiter, ou autrement distribuer, sur peine d'être procedé contre eux extraordinairement; Enjoint à tous ceux qui en auroient des Exemplaires de les remettre incessamment au Greffe Civil, pour y être supprimez; Permet au Procureur General du Roy, de faire informer contre ceux qui ont composé, imprimé, vendu, débité ou distribué ledit Libelle pardevant M^e de Vienne, Conseiller en icelle, même pardevant les Lieutenans Criminels ou autres pre-

I. Vol.

... niers

1256 MERCURE DE FRANCE
 micrs Officiers des Sieges Royaux du Ressort, pour les témoins quise trouveroient dans l'étendue desdits Sieges, poursuite et diligence des Substituts en iceux ; pour les informations faites, rapportées et communiquées au Procureur General du Roy, être par lui requis, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra. Ordonne que copies collationnées du présent Arrêt, seront envoyées aux Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour y être lû, publié et enregistré ; enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement, &c.

Le second Volume du Mercure de ce mois, est actuellement sous presse et paroitra incessamment.

T A B L E

P ieces Fugitives. La Gloire, Ode,	1045
Dissertation sur les Enseignes Militaires des François,	1050
Stances,	1062
Eclaircissement au sujet de deux Theses de Medecine,	1064
La vie de l'homme, Ode,	1067
Lettre au sujet de la Vie de M. Fr. Picquet,	1072
Imitation d'une Fable Latine, inserée dans le Mercure, &c.	1077
Reflexions,	1079
L'Amitié, Ode,	1082
Lettre de Constantinople sur diverses Traductions d'Ouvrages choisis,	1095
Méprise de l'Amour, à Mlle de, &c.	1097
<i>L. Vol.</i>	<i>Trois</i>

Troisième Lettre au sujet du Marquis de Rosny et Médaille ,	1101
Le mépris des Richesses. Prix remporté aux Jeux Floraux ,	1125
Réponse de Mad. Meheust, Auteur de l'Histoire d'Emilie , &c.	1131
Réponse au Madrigal de Mlle de la Vigne ,	1136
Reflexions sur la Question , <i>Pourquoi a-t-on plus de peine à pardonner à ceux qui prennent plaisir à voir les personnes calomniées , &c.</i>	<i>ibid.</i>
Ode Sacrée ,	1143
Enigmes, Logogryphes , &c.	1146
NOUVELLES LITTÉRAIRES , &c. Traité de l'O- pinion ,	1154
Essay sur le bon goût en Musique , &c.	1163
Nouvelle Edition des Ouvrages d'Origene ,	1168
Discours sur les Spectacles, traduit du Latin,	1174
Livres nouveaux des Pays Etrangers , &c.	1189
Œuvres d'Horace , gravées , &c.	1190
Bouclier antique au Cabinet du Roy ,	1191
Portail de S. Sulpice , Ceremonie , &c.	1192
Mort de M. Vanrobais , &c.	1194
— De M. Coustou , &c.	1196
Estampes nouvelles , Portrait de M. des Portes , &c.	1198
Spectacles. Le Rendez vous , <i>Extrait</i> ,	1203
Epttre à Mlle Dufresne ,	1210
Nouvelles Etrangeres , de Turquie et Perse, Let- tre de Constantinople , &c.	1212
De Pologne , Allemagne et Italie ,	1220
Espagne et Angleterre ,	1225
France, nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	1226
De Suisse communément dit de la rue aux Ours, &c.	1232
Inondation de la Riviere de Loire , &c.	1240
Morts , Naissances et Mariages ,	1245
Arrêts Notables , &c.	1248

Errata de May.

- P. Age 885. ligne 3. XVIII. lisez XVIII.
P. 886. l. 6. ΒΙΔΟΥΚΕΣΙΩΝ, l. ΒΙΔΟΥΚΕΣΙΩΝ.
Ibid. li. 19. Biducasses, l. Viducasses.
P. 888. l. 12. Agenus, l. Argenus.
Ibid. l. 14. Bidugasses Biducasses, l. Vidugasses
Viducasses.
P. 889. l. 8. Ædinus, l. Ædinius.
P. 890. l. 13. Scupulus, l. Scopula.
Ibid. l. 25. à Paulin, l. de Paulin.
P. 899. l. 21. Appius, l. Ulpius,
P. 901. l. 16. Ædinius, l. Ædini.
P. 903. l. 10. Antecesseur, l. Assesseur.
P. 905. l. 7. Arcæ, l. Arca.
Ibid. l. 16. agentena, l. agentem.
P. 998. l. 3. seconde, l. 21.
P. 1005. l. 12. seings, l. signez.
P. 1015. l. 23. reste Topgis, l. reste des Topgis.
P. 1030. l. 20. la Cantate, l. le Cantate.
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P. Age 1071. ligne 8. Conseil, lisez Consul.
P. 1072. l. dernière, regaroit, l. regardoit.
P. 1074. l. 3. du bas. Cette correction est de
M. le Chev. Maunier d'Alep. Mettez cela en
Note.
P. 1090 l. 10. ou; l. on.
P. 1152. l. 1. se, l. je.
P. 1179. l. 19. et, l. est.
P. 1191. l. 10. l'événement, l. l'avenement.
P. 1195. l. 6. 25 de ce mois, l. 25. May.
P. 1206. l. 22. elle m'aime, l. elle aime.
P. 1213. l. 15. sur les Côtes d'Italie; ôtez ces mots
et mettez à la place, en Asie.
P. 1216. l. 14. ce, l. le.
P. 1233. l. 12. ils le lui, l. ils lui.
La Médaille doit regarder la page

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1733.

SECOND VOLUME.



A P A R I S,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

740.6
M553
1733
June
V. 2

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
¹DÉDIÉ ¹AU ROY.
J U I N. 1733.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE
O D E.

*Présentée à l'Académie des Jeux Floraux, pour le
Prix de cette année 1733.*

A M. Deslandes, Contrôleur Général de la
Marine, à Brest, et de l'Académie Royale
des Sciences.

*Par Mlle de Malcrais de la Vigne du Croisic,
en Bretagne.*



Uneste et vaine Astrologie,
Qui dans les ténébreux replis;
De ta séduisante Magie,
Tiens tant de cœurs ensevelis;

Reste à jamais dans la Chaldée,

II. Vol.

A ij Ua

Une coupable et fausse idée,
 Nous a trop long-temps égarez ;
 Ses Peuples qu'à tort on crut sages ,
 Rendront bien sans nous leurs hommages ,
 Aux Astres par eux adorez.



Monstre à qui fit voir la lumière ,
 L'aveide curiosité ,
 Tu ne dâs ta grandeur première ,
 Qu'à l'humaine crédulité.
 Tu profitas de nos foiblesses ,
 L'appas trompeur de tes promesses ,
 Masqua tes mensonges divers :
 La peur fit valoir ton audace ,
 Et ton Idole prit la place
 Du Souverain de l'Univers.



Mortels , dont les cervelles folles ;
 Changent les Astres en métaux ,
 Vous voulez que des noms frivoles ,
 Opèrent nos biens ou nos maux ?
 Vous frémissiez , Payens impies ,
 De voir présider sur nos vies ,
 Saturne ou Mars à l'œil de fer ;
 Garans d'une heureuse affluence ,
 Pour ceux qu'anima l'influence ,
 De Vénus ou de Jupiter.

II. Vol.

Vous

Vous prêtez à tels et tels Astres,
 De bizarres aversions,
 Cruels Messagers des désastres,
 Par leurs tristes conjonctions.
 Le Scorpion me pronostique,
 Si dans ma Planette il s'implique,
 L'Exil, le Désespoir, la Mort;
 Et ma trame est infortunée,
 Si de sa queue empoisonnée,
 Le Dragon infecte mon sort.



Quoi ? cette Masse étincelante,
 Qui dans l'air roule loin de moi,
 Rendra mon ame chancelante;
 Entre l'espérance et l'effroi ?
 Prête à m'en louer, ou m'en plaindre,
 J'aurai la bassesse de craindre,
 Un corps privé de sentiment,
 Qui n'a jamais connu son être,
 Et n'est pas lui-même le Maître,
 De regner sur son mouvement !



Croirai-je, étrange extravagance !
 Que le Ciel à votre Art soumis,
 Au point qu'il fut à ma naissance,
 Puisse à vos yeux être remis ?
 Seul de son compas infailible,

I I. Vol.

A iij

Dieu

260 MERCURE DE FRANCE

Dieu marque du temps insensible ,
Tous les espaces écoulez ,
Eternel Torrent ! cours immense !
Pendant que mon esprit y pense ,
Mille instans se sont envolés.



Si suivant votre absurde fable ;
La même Etoile au même aspect ,
D'un bonheur ou malheur semblable ,
Porte un présage non suspect ;
Pourquoi ne sont-ils pas insignes ,
Tant d'hommes nez sous mêmes signes ,
Que les Rois et les Conquérans ?
Où pourquoi le même naufrage ,
Perd-t-il cent Nochers à tout âge ;
Nez sous des signes différens ?



Celui-là vit et meurt infame ;
Cet autre est porté vers le bien ,
Et l'Astre seul captive une ame ,
Sous ce doux ou fatal lien :
Maudis ton sort , misérable homme ;
Ta liberté n'est qu'un Fantôme ;
N'attends plus rien des Immortels ,
Tes vœux sont désormais stériles ,
Détruits des Temples inutiles ,
Ravage et brûle leurs Autels.

II. Vol.

Non

Non, la ronde et vaste Machine ,
Du seul vrai Dieu connoît les Loix ,
Le Ciel à son aspect s'incline ,
Il parle et tout tremble à sa voix.
Toujours unie à sa justice ,
Sa volonté n'est point complice ,
De l'iniquité des humains ;
Le libre arbitre qu'il leur donne ,
De la honte ou de la couronne ,
Laisse le choix entre leurs mains.



Mais par de criminels prestiges ,
N'allons pas , esprits indiscrets ,
Chercher dans les airs les vestiges ,
De ses immuables Décrets.
Auroit-il de sa Providence ,
Fait aux Astres la confidence ?
L'idée en révolte mes sens :
Il créa ces Corps que j'admire ,
Pour éclairer , non pour prédire ,
Ni pour recevoir mon encens.



DESLANDES , mon hardi génie ,
*Alla , loin des terrestres Lieux ,
Saisir la force et l'harmonie ,
Du brillant langage des Dieux.
Mon enthousiasme intrépide ,*

II. Vol.

A iiij *Brève*

Brave en prenant le Nord pour guide ,
 D'Icare l'éternel affront ,
 Le fils de Japet sur son aîle
 M'enleve , et m'offre une étincelle ,
 Dont j'embrase le sacré Mont.



Cependant ma vigueur Lyrique ,
 S'arma dans les Tournois Floraux ,
 Et le Laurier Académique ,
 Récompensa d'autres travaux.
 N'importe , ton docte suffrage ,
 Me console et me dédommage
 Du prix vainement espéré ;
 Si tu conviens que des Couronnes *
 L'honneur à des Pièces moins bonnes ,
 Plus d'une fois fut déferé.



*SUITE de la Dissertation sur les
 Enseignes Militaires des François.*

LEs Eglises dédiées à des Saints , du
 Rang des Confesseurs , avoient leurs
 Bannieres de couleur Bleuë ou Violette :
 celle de S.Martin devoit être de cette cou-

* L'Auteur ne prétend point condamner le juge-
 ment de l'Académie , et quiconque l'interpréteroit
 ainsi , n'entendrait point le sens de la Strophe.

II. Vol.

leu

leur, et c'est peut-être ce qui fit que lorsque nos Rois prirent des Fleurs de Lys pour armoiries, ils les mirent sur un fond de gros bleu, en l'honneur de saint Martin, dont la dévotion n'étoit pas tout-à-fait tombée dans ces temps-là.

On prit la coutume de faire les Bannieres de couleurs qui montrassent la classe des Saints à qui elles étoient dédiées, conformément à l'usage des Ecclesiastiques, qui ont toujours observé, en faisant l'Office Divin, d'avoir des ornemens qui désignassent la qualité du Saint dont on fait la fête, prenant des Chappes blanches pour les fêtes des Vierges, des rouges pour les Martyrs, des vertes et des bleuës pour les Confesseurs, et des noires pour l'Office des Morts.

Toutes ces Bannieres se terminoient en trois pointes, désignant la Trinité. Celle de Saint Denys prit le nom d'*Oriflamme*, à cause de sa forme qui étoit une Lance dorée, à laquelle pendoit un morcéau d'Etoffe de soye rouge, taillé en manière de flamme à trois pointes, terminées chacune par une Houpe verte. M. du Cange a fait une Dissertation qui renferme tout ce que les Auteurs François ont

II. Vol.

A v écrit

1264 MÉRURE DE FRANCE
écrit de cette mystérieuse Enseigne , on
peut y avoir recours.

L'emploi de celui qui la portoit pour
le Roy , n'étoit qu'une commission ; le
Gentilhomme qui en avoit été chargé
pendant une Guerre , la reportoit à saint
Denis aussi-tôt que la Guerre étoit finie ;
et si on avoit besoin de la reprendre pour
une autre expédition , la commission en
étoit donnée souvent à un autre Gentil-
homme.

Mais comme le temps change les usages,
les derniers Porte-Oriflammes se succe-
doient quelquefois de pere en fils dans
cette fonction ; et de plus ils négligeoient
de rapporter ce pieux dépôt qu'on leur
avoit confié dans le lieu où il devoit être
et le gardoient chez eux , sur tout quand
l'expédition pour laquelle on l'avoit
prise , n'étoit point terminée , et qu'il
falloit retourner à la Guerre la Campagne
suivante.

On voit par l'Histoire de l'Abbaye de
S. Denys , de Dom Félibien , (pag. 313.)
que le Roy Charles VI. après avoir nom-
mé Hurin , Sire d'Aumont , pour garder
l'Oriflamme , lui ordonna d'aller pren-
dre cette Enseigne que Guillaume des
Bordes (qui la gardoit auparavant) avoit

II. Vol.

re-

retenuë chez lui , n'ayant point eu occasion de la déployer pour le service du Roy , et ordonna en même temps au Sire d'Aumont de la reporter dans l'Abbaye de S. Denys.

L'ignorance et la crédulité où l'on étoit dans lessiéc les où l'Oriflamme fut en réputation , faisoit débiter bien des contes sur son origine , on prétendoit qu'elle avoit été apportée du Ciel , par un Ange , avec l'Ecu fleurdelisé , dans le temps de la conversion de Clôvis , et long - temps après que cette Enseigne eut cessé de paroître dans les Armées, on croïoit qu'elle s'en étoit retournée au Ciel , on se persuadoit core qu'elle ne s'usoit point ; mais présentement qu'on est revenu de toutes ces pieuses fables , il est raisonnable de penser que quand l'Oriflamme étoit vicille et déchirée, on en substituoit une autre à sa place , et les Religieux faisoient de la vieille ce qu'ils vouloient , et quelquefois elle restoit au Porte-Oriflamme, qui en disposoit à sa volonté ; comme les Colonels font aujourd'hui des Drapeaux et des Etendarts qui ont servi à leurs Regimens qu'ils gardent souvent chez eux comme des marques honorables pour leurs Descendans , quand ils n'en veulent pas disposer en faveur de quelque Eglise où

1266 MERCURE DE FRANCE
ils ont dévotion, ou en faire quelque autre usage.

La coutume d'offrir à la Divinité les Enseignes prises sur l'Ennemi est très-ancienne; les Payens mettoient dans les Temples de leurs Dieux les Trophées qu'ils rapportoient de la Guerre. Les Philistins après avoir vaincu Saül, appendirent les armes de ce Roy aux voutes du Temple de leur Dieu Astaroth, (*Les Rois, liv. 1.*) et dans l'histoire de Sablé, par M. Ménage, on voit dans la Généalogie des Seigneurs de Mayenne, qu'un de ces Seigneurs étant revenu d'une Croisade, offrit à une Eglise de sa Terre les Enseignes qu'il avoit rapportées de son voiage.

On expose dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris toutes les Enseignes de Terre et de Mer qui se gagnent sur l'Ennemi pendant une Guerre, et on ne les ôte que quand la paix est faite.

Le Poëte Malherbe dans une Lettre qu'il écrit à son Cousin, le 22 Decembre 1627. lui dit : Les Drapeaux pris sur les Anglois, à l'attaque de l'Isle de Rhé, furent hier apportez au Louvre, on leur fit faire un tour dans la Cour, selon la coutume, et on les porta ensuite à N. D. Il y en a 44. qui ont tous au bout d'en-haut et au coin, qui est vers le bois, un

II. Vol

mor.

morceau de Tafetas blanc, d'environ 3
 pieds en quarré, et en ce Tafetas, il y a
 une Croix rouge qui touche à toutes les
 4 faces de ce quarré. De maniere qu'en
 admettant (comme on le doit) le renou-
 vellement de l'*Ori flamme*, quand elle étoit
 usée, on accordera deux opinions diffé-
 rentes d'Auteurs sur le sort que cette En-
 seigne a eu depuis que nos Rois ne l'ont
 plus fait porter dans leurs Armées; ce
 qui arriva sous Charles VII. pendant que
 les Anglois étoient Maîtres de Paris. Les
 uns soutenant qu'elle étoit toujours res-
 tée dans le trésor de S. Denys, où on la
 voyoit encore en 1534 et 1594. suivant
 les Inventaires du même trésor, faits dans
 ces années-là; et les autres ont pensé
 qu'elle a pû rester en la possession des
 Gentilhommes qui en avoient la garde,
 et que par conséquent on peut trouver
 des *Ori flammes* dans les Archives des
 descendans de ces Gentilhommes. Mes-
 sieurs d'Harcourt en conservent un, qui
 leur vient par succession de Pierre de
 Villiers l'Isle-Adam, Grand - Maître de
 France et Porte *Ori flamme*, dont la fille
 épousa Jean de Garenciere, et fut Ayeul
 d'une Tugdal de Karmoisien, mariée à
 Jean de Gaillon, grand-pere de Fran-
 çoise de Gaillon, femme de François

II. Vol.

d'Har-

1268 MERCURE DE FRANCE
d'Harcourt , Seigneur de Beuvron , à la
posterité duquel appartient (selon M. de
la Roque, dans son Histoire de la Maison
d'Harcourt ,) le droit de garder l'Oriflamme , en supposant que cette dignité
étoit devenuë sur sa fin héréditaire dans
les familles de ceux qui l'ont possédée.

Quant à la difference que le P. Daniel (dans sa Milice Françoisë) trouve ,
entre l'Oriflamme, qui est chez Messieurs
d'Harcourt , et celle qui étoit dans le
Trésor de S. Denys, ce qui lui fait dire que
la premiere n'est pas la véritable, c'est
une minutie où il ne faut point s'arrêter,
car quoique l'Etendart de S. Denys ait
été pendant long temps d'une seule cou-
leur pleine , la mode y'a pû faire ajouter
dans les derniers temps des ornemens,
comme des Flammes et des Couronnes
en Broderies d'or. Il suffit que la couleur
de l'Oriflamme, conservée chez Messieurs
d'Harcourt, soit rouge, pour croire qu'elle
peut être aussi véritable que celle qui
se trouvoit dans le Trésor de S. Denys au
16^e siècle, quoique celle-cy fut plus grande
et d'une étoffe unie.

Il n'est pas même certain qu'il n'y eut
qu'une Oriflamme d'usage en même-
temps , et que quand il y en avoit une à
l'Armée, il n'y en eut pas encore une

II. Vol.

autre

autre qui restoit à S. Denis , pour les besoins extraordinaires de l'Abbaye , ou pour envoyer à une seconde Armée Royale ; car l'Oriflamme étoit un Etendard , attaché à l'Armée , et non à la personne des Rois , comme je le ferai voir en parlant de l'Etendard Royal , autre Enseigne qui ne quittoit point le Corps du Roy , au lieu que l'Oriflamme alloit toute seule à la tête de l'armée , gardée seulement par une Troupe de Cavaliers d'Elite : *Vexillum sancti Dionisii quod omnes precedere in bella solebat.*

Voicy ce que dit Rigord , Historien de Philippe Auguste , en parlant de ce qui se fit à S. Denis , lorsque ce Prince y alla prendre l'Oriflamme pour son voyage d'Outremer , après que le Roy , à genoux devant le Sépulchre des Saints Martyrs , eut imploré par ses prieres et ses larmes , l'assistance du Ciel , il reçut la Pannetiere et le Bourdon des mains de Guillaume , Archevêque de Rheims , son oncle maternel , et il y prit ensuite de sa propre main deux Etendarts qui étoient sur la Châsse des Saints Martyrs.

Voilà certainement une occasion où il paroît deux Oriflammes à la fois , peut-être qu'on les doubloit pour n'en pas manquer en cas qu'il s'en perdît une :

en supposant cela on accordera ce qui se trouve dans deux Historiens , Jacques Meyer et Guillaume Guyard , le premier soutenant que la véritable Oriflamme fut perduë au combat de Mons en Puelle, et qu'elle ne se retrouva plus, pendant que le second assure que l'Oriflamme qui se perdit dans ce Combat , n'étoit qu'une Enseigne contrefaite que le Roy avoit fait paroître ce jour-là pour encourager ses Soldats; cecy sent bien le conte fait à plaisir; quelle raison le Roy auroit-il eû de tromper ses Soldats dans la supposition de cette fausse Enseigne ? Ne vaut-il pas mieux convenir que dans les occasions que l'on jugeoit devoir être périlleuses , on se munissoit de deux de ces Enseignes , pour pouvoir les substituer l'une à l'autre , en cas qu'il s'en perdit une , et que c'est ce qui fut fait à la bataille de Mons en Puelle, où l'une ayant été perduë la veille , il en reparut une autre le lendemain.

Ce que je dis n'est point pour diminuer l'estime que nous croyons que nos Ancêtres faisoient de cet Etendart. Ils le regardoient comme un Symbole de Religion ; et dans cette idée ils lui donnoient le premier rang sur toutes leurs autres Enseignes.

II. Vol.

Omnibus

Omnibus in bellis habet omnia signa preire, dans l'esperance que leur Saint Patron, à qui appartenoit cette Enseigne, obtiendrait du Ciel par ses prieres la direction des guerres qu'ils entreprenoiient et les feroient réüssir à leur avantage.

Le nom du Saint devint aussi leur cri de guerre ; ce fut sous Louis le Gros qu'on commença à invoquer S. Denis, Patron du Royaume, dans tous les besoins Militaires par ces mots, MONTJOYE SAINT DENIS, qui sont devenus la Devise générale de nos Rois. Dans tous les temps et chez toutes les Nations, la coutume des Soldats étoit de faire de grands cris avant que de combattre et après avoir combattu ; les premiers de ces cris pour exciter le courage et jeter l'effroy dans le cœur de l'Ennemi, et les seconds pour remercier les Dieux qu'on adoroit du gain d'une bataille, et en célébrer la premiere réjouissance.

Clovis dans le Champ de Colbrac ; implore le secours du Dieu que sa femme adore. Les François devenus Chrétiens, adressent leurs cris à S. Martin, ensuite à S. Denis, esperant attirer sur eux les faveurs du Ciel par l'intercession de leurs Saints Protecteurs.

De tous les Auteurs qui ont voulu
II. Vol. expliquer

1272 MERCURE DE FRANCE
expliquer le mot de *Montjoye*, qui précédoit celui de S. Denis dans l'acclamation Militaire des François, Mrs Ducange et de Caseneuve, sont ceux qui ont le mieux pensé sur la véritable signification de ce mot, en disant que c'est un vieux terme François qui exprime une Colline, diminutif de Montagne ; toute l'erreur du premier de ces deux Sçavans, est de dire que par le mot de *Montjoye*, il faut entendre seulement la Montagne de Montmartre où S. Denis fut martyrisé ; le Pere Daniel, dans sa Milice François, qui a voulu le relever sur cette méprise, a plus mal fait que lui en disant que Montmartre est une véritable Montagne, qu'elle est trop haute pour qu'on lui puisse donner ce nom de *Montjoye*, et qu'elle se trouve appelée par tout Montagne de Mars, et non pas *Montjoye*, est-ce là une raison assez solide pour que *Montjoye* ne puisse pas signifier un petit Mont ? Si ce Pere avoit poussé ses Recherches jusques dans les usages que les Gaulois et les Germains observoient en enterrant leurs Morts, il auroit trouvé la preuve que *Montjoye* a signifié une petite Montagne artificielle qui se formoit de la maniere que voicy :
Quand un Chef de Guerre de ces Na-
I I. Vol. tions

ions mouroit au milieu de son armée, après que le corps avoit été mis dans une fosse avec toutes les ceremonies qui s'observoient en pareil cas, chaque Soldat portoit une pellerée de terre pour recouvrir la fosse de son General, ce qui formoit dessus une petite éminence qui devenoit haute à proportion que l'armée qui faisoit l'enterrement, étoit nombreuse.

La Flandre et les Provinces qui l'avoisinent, sont encore pleines de ces monticules qu'on appelloit dans le Pays des *Tombes*, pour mieux conserver le souvenir du sujet qui les a produites : avant que de prendre ce nom de Tombes, elles avoient celui de *Montjoye*, terme qui a toujours signifié en vieux François une élévation, qui sert à marquer un lieu que l'on veut reconnoître, et où l'on veut parvenir quand on en est éloigné.

Les Phares qui sont sur les Ports de Mer, les *Balises*, faites de tonneaux ou de pieces de bois flottantes sur l'eau pour servir à guider les Vaisseaux entre des Rochers cachez sous l'eau, et enfin toutes sortes de marques propres à faire éviter les dangers et à montrer les lieux éloignez, ou ceux qui renferment des choses dignes de memoire, étoient nommez

II. Vol.

des

1274 MERCURE DE FRANCE
des *Montjoyes*, parcequ'elles apprenoient
avec plaisir à ceux qui les voyoient, des
Endroits que l'on auroit eu peine à re-
trouver sans leurs secours.

On élevoit des *Montjoyes* sur les Tom-
beaux des personnes de considération ;
plus ou moins magnifiques et remarqua-
bles, selon la dignité de ces personnes ;
les premiers Chrétiens persécutez, mirent
des marques moins sensibles sur les Tom-
beaux des Martyrs qui se trouvoient en
pleine campagne ; ces marques, qui n'é-
toient souvent que de simples pierres,
eurent le même nom. On n'oublia pas
sans doute de mettre une *Montjoye* sur
le Tombeau de S. Denis et de ses Com-
pagnons, jusqu'à ce qu'on fût en liberté
de renfermer ce Tombeau dans une Egli-
se ; dans la suite l'Eglise où il étoit ren-
fermé étant devenuë célèbre par la dé-
votion que les Fidelles eurent à ce Tom-
beau, les Rois qui s'en rendirent les Pro-
tecteurs, se regarderent en même-temps
comme les Gardiens de ce S. Tombeau ; et
pour montrer publiquement l'honneur
qu'ils se faisoient de cette qualité, ils
l'exprimoient par le nom ancien de *Mont-
joye*, et prirent delà occasion de crier
à la guerre *Montjoye S. Denis*, comme
s'ils eussent voulu dire nous sommes les

II. Vol.

gar-

gardiens du Tombeau de S. Denis, la Bannière dont nous nous servons en est la marque, et nous la portons pour défendre les biens qui appartiennent à ce Saint, et qui ont été offerts à son Tombeau.

Dans toutes les Religions du Monde les Princes qui ont eu de la pitié, se sont toujours fait honneur d'être dépositaires de quelques Monumens respectables de ces Religions. Il semble même que la destinée des Empires soit, pour ainsi dire, attachée à la conservation de ces Monumens. Les Payens enchaînoient leurs Dieux. Une Ville croyoit ne jamais succomber aux efforts de ses Ennemis tant qu'elle étoit en possession de ses Larés et de ses Pénates. La ruine de Troie ne fut attribuée qu'à l'enlèvement du *Palladium*.

Les Empereurs Ottomans gardent avec soin dans leur Serrail l'Etendart de guerre et la Robbe de Mahomet. Tous les Princes de cette Religion qui ont possédé la Ville de Jérusalem, ont tous pris la qualité de Maîtres ou de Possesseurs du S. Tombeau.

Pourquoi nos Rois Très-Christiens ne se seroient-ils pas fait le même honneur de se dire les Gardiens du Tombeau d'un

II. Vol.

Martyr

1278 MÉMOIRE DE FRANCE
Martyr de qui leurs Peuples tiennent la
Foy, et de montrer l'estime qu'ils fai-
soient de ce Titre par ce cri d'allegresse
Montjoye S. Denis.



ULISSE ET CIRCE.

F A B L E.

L'Un de l'autre charmez dans leur Isle en-
chantée,

La Fille du Soleil et son Amant un jour,
De leur félicité rendoient grace à l'Amour ;

Par deux Oiseaux leur vûe est arrêtée,
Ulisse les observe (objets interessants !)

Un trouble se répand dans leur ame attendrie ;
Il regarde Circé ; la même rêverie,

Tenoit enchantez tous ses sens.

Hé quoi ! dit-il, leur âme ainsi favorisée ;
N'excite point encor d'inutiles désirs !

Ils n'éprouvent jamais dans de si doux plaisirs,
La triste œconomie aux Mortels imposée !

Il est vrai, les Moineaux s'aiment bien tendre-
ment,

Reprit la jeune Enchanteresse ;

Ne peut-on s'élever jusques à leur tendresse ?

Mon Art ne fut jamais employé vainement :

Que tardons-nous ? l'Amour sera d'intelligence ;

II. Vol.

Oüi.

Où, c'est toi, Dieu charmant, qui nous ouvres
les yeux,

Nous n'allons acquérir ces dons délicieux,

Que pour mieux sentir ta puissance.

A ces mots ces Amans par l'espoir animez,

En Moineaux tout-à-coup se trouvent trans-
formez.

Des Aquilons alors l'influence bannie,

Cédoit aux doux Zéphirs, la Terre rajeunie ;

Bien-tôt il n'est Palmiers, Mirthes, Cedres, Ro-
seaux,

Où cent fois ces heureux Oiseaux,

Ne se soient assurez de leur métamorphose.

Quel exemple ! combien de Spectacles char-
mans

Aux Nymphes de Circé chaque jour il expose !

Elles comptent tous les momens,

De ce changement admirable ;

Jamais l'Art des Enchantemens,

Ne leur parut si respectable :

Mais ce Printemps si cher passa rapidement ;

Et dans ces mêmes lieux témoins de leur yvresse,

On les voit, ces Oiseaux, séparez sans tristesse,

Ou rejoints sans empressement.

Tous deux se retraçant leur commune avan-
ture,

En formant les Moineaux, disoient-ils, la Nature

De leur bonheur s'occupoit foiblement,

Il n'est qu'un seul plaisir, un seul nous rend
sensibles ;

Le Printemps nous l'inspire, ô destins inflexibles !

Il s'envole avec le Printemps,

Et dans cette absence fatale,

Nous n'avons point un cœur pour remplir l'intervalle,

Par ces troubles secrets, par ces ravissements,

Qui font le bonheur des Amans.

Quel don nous échappoit avec la forme humaine ?

Reprenons, reprenons ce cœur,

Source des biens parfaits, favorable Enchanteur,

Qui mêle un certain charme à sa plus triste peine,

Qui ménageant notre espoir, nos desirs,

Au comble du bonheur par degrés nous amène,

Et ces degrez sont autant de plaisirs.

Le Héros et l'Enchanteresse,

Reprennent à l'instant leur forme et leur tendresse,

Détrompez des faux biens qu'ils avoient éprouvez,

Pour transmettre aux Amans un si puissant exemple,

Au véritable Amour ils élèvent un Temple,

Et sur l'Autel ces mots furent gravez,

Au destin des Moineaux ne portez point envie,

Mortels, un cœur sensible est le suprême bien,

Aimez, vous le pouvez, tout le temps de la vie ;

Aimez bien tendrement, tout le reste n'est rien.

II. Vol.

PKO-



*PROJET d'une nouvelle Edition des
Essais de Montaigne , &c.*

JE veux consulter les Gens de Lettres
et pressentir le goût du Public sur
un Ouvrage qui sera bien-tôt en état
de paroître , si j'apprends qu'on approu-
ve l'idée et l'échantillon que je vais en
donner.

Cet Ouvrage est une espece de Tra-
duction de Montaigne. A ce mot de
Traduction d'un Livre François, j'entends
déjà les Plaisans m'appliquer le Vers de
M. Despréaux.

Le fide Traducteur du François d'Amyot.

A la place d'Amyot , on mettra Mon-
taigne , et heureusement pour la plaisan-
terie , la mesure du Vers n'en souffrira
point ; il me semble pourtant que la rail-
lerie seroit mal fondée en cette occasion.
On auroit raison de se moquer d'une
Traduction d'un Auteur ancien qui pa-
roîtroit faite sur une Traduction précé-
dente plutôt que sur l'original. Ce se-
roit une preuve de l'ignorance ou de la
paresse du Traducteur. Il faut traduire

II. Vol.

B sur

sur l'Original même , quand il reste ; voilà la règle et le meilleur moyen de réussir. Tout ce qui est permis , s'il y a déjà une Traduction de l'Ouvrage en question , c'est de s'en aider , et non pas de la prendre pour guide , encore moins de se contenter simplement de la retourner. Mais si par impossible nous avons perdu l'Original d'un Auteur Grec ou Romain , traduit en notre Langue dans le 16. siècle , et qu'il ne nous en restât plus que la Traduction , je crois que ce seroit rendre service au Public de la réformer , d'en corriger les tours et les expressions qui auroient vieillis ; en un mot , de traduire la Traduction même , afin de la mettre en état d'être lûe du commun des Lecteurs , pour qui la Langue Francoise , telle qu'on la parloit et qu'on l'écrivoit il y a 200. ans , est presque intelligible , ou du moins fort désagréable.

Il est évident que ce qui seroit utile par rapport à une Traduction devenue en quelque sorte Original par la perte de l'Ouvrage ancien , ne le seroit pas moins par rapport à un Original même. Je veux dire par rapport à un Ouvrage composé avant le changement considérable qui est arrivé dans notre Langue.

II. Vol.

Or

Or tel est le Livre fameux des Essais de Montaigne ; il me semble même qu'à mérite égal , nous devrions être plus curieux de pouvoir lire avec plaisir l'Ouvrage d'un de nos Compatriotes , que celui d'un Grec ou d'un Romain.

Voici donc les raisons qui me font juger qu'une espece de Traduction des Essais de Montaigne pourroit être utile et agréable au Public. Montaigne si moderne dans sa maniere de penser , également fine et judicieuse , est beaucoup plus vieux , quant au stile , que la plupart des Auteurs ses contemporains , plus vieux , par exemple , qu'Amyot et que Charron. La Langue , dans laquelle il a écrit , n'est presque plus celle qu'on parle maintenant ; son Livre n'est presque plus un Livre François. Outre plusieurs mots de son invention qu'on ne trouve que chez lui , il en employe un grand nombre qui depuis long-temps ont cessé d'être en usage , et qui même étoient déjà vieillis lorsqu'il écrivoit. Mais sa maniere d'écrire differe encore plus de la nôtre par les tours que par les mots. Il est assez rare d'en rencontrer quelqu'un dans les Essais dont on pût se servir aujourd'hui , et c'est là principalement ce qui le rend obscur. Disons tout , la pu-

II. Vol.

B ij reté

1282 **MERCURE DE FRANCE**
grammaticale contribuë infiniment à la netteté du stile, et Montaigne n'étoit rien moins que puriste ; son stile est vif et brillant , mais peu correct et peu exact pour son temps même. Il est plein de négligences, de barbarismes, d'équivoques, de constructions louches, et il naît de tous ces défauts un grand désagrément pour la plupart des Lecteurs, dont le principal est, comme je l'ai dit, la difficulté d'entendre. J'avoüe que notre ancien langage a bien des graces pour ceux qui y sont accoutumés ; ils en regrettent la force et la naïveté ; mais tous les autres et sur tout les femmes, le trouvent bas et grossier.

Aussi Montaigne, si celebre et si estimé, est-il assez peu lû. Sur sa grande réputation on désire de le connoître ; pour cela on lit quelques Chapitres de ses Essais ; mais on est bien-tôt las et dégoûté. La lecture de ce Livre, si amusant en lui-même, est devenuë une étude et un travail, encore n'entend-on pas tout ce qu'on lit. Pour moi j'avoüe qu'il me reste encore bien des Passages dans cet Auteur dont il me faudra chercher l'éclaircissement auprès des Gens de Lettres, si j'exécute le Projet de le rajeunir et de l'habiller à la moderne.

II. Vol.

Mais

Mais ne craignez vous point, me dira-t'on, d'affoiblir Montaigne, en lui ôtant son vieux langage, de le défigurer en voulant le corriger ? Croyez-vous que votre prétendue Traduction ait les beautés de l'Original ? Non, sans doute, je ne le crois pas; mais cette objection ne fait pas plus contre moi que contre tous les Traducteurs. Demandez aux Sçavans qui estiment le plus la Traduction d'Homere par Madame Dacier, si ce Poëte leur fait autant de plaisir dans le François que dans le Grec ; ils vous répondront tous qu'Homere perd infiniment dans cette Traduction, qu'elle est de beaucoup inférieure à l'Original, quoique très-élégante et très-fidelle ; mais que tel est le sort de toutes les Traductions d'Ouvrages de pur agrément ; qu'ainsi ces Traductions ne sont faites que pour ceux qui ignorent ou qui ne sçavent qu'imparfaitement la Langue des Auteurs traduits. Elles facilitent à ceux-ci la lecture des Originaux mêmes, en les aidant à les entendre, et elles font connoître à ceux-là jusqu'à un certain point des Ouvrages estimables, ou du moins assez fameux pour mériter d'être connus. Ce seront là, comme je l'espère, les avantages de mon travail sur Montaigne. Je

II. Vol. l'entre-

l'entreprends pour ceux qui ne lisent point cet Auteur, rebutez par ce qui leur paroît de grossier et de barbare dans son langage et pour ceux qui ne l'entendent qu'avec peine, faite d'habitude avec nos anciens Ecrivains. Je veux leur faire connoître l'homme du monde, qui en s'étudiant et se peignant lui-même, a le mieux connu et le mieux développé le cœur de l'homme. Je veux les mettre en état de lire avec plaisir un Ouvrage de Morale également agréable et solide. Mais qui n'en connoît pas le mérite? Et pourrois-je ajoûter quelque chose aux louanges que lui ont données les plus celebres Ecrivains des deux derniers siècles?

- On peut voir ces éloges dans les dernières Editions de Paris et de Hollande; mais ce que tout le monde ne sçait pas et n'est pas à portée de sçavoir, c'est que sans parler de Charron, (1) ceux qui depuis 60. ou 80. ans ont écrit avec le plus

(1) Charron fit un merveilleux cas des Essais de cet Auteur, et en adopta plusieurs maximes. On peut croire sans témérité que celui de ces deux Amis qui eût dû instruire l'autre en fut le Disciple et que le Théologien apprit plus de choses du Gens.l'homme, que celui-cy du Théologien. Il y a dans les Livres de la Sagesse une infinité de pensées qui avoient paru dans les Essais de Montaigne. Dictionnaire de Bayle, Article Charron.

11. Vol.

de

de succès sur la Morale, comme M. de la Rochefoucault, M. de la Bruyere, &c. et ceux mêmes qui en ont écrit le plus chrétiennement, comme Mrs Paschal et Nicole; ont pris dans Montaigne une partie de ce qu'ils ont de meilleur. Je sçai même de bonne part que M. Paschal, entr'autres, l'avoit toujours entre les mains; et qu'il n'y avoit point de Livre qu'il eût plus médité. Écoutons ce qu'il en dit, c'est en deux mots la plus forte loüange qu'on ait donnée à Montaigne, et en même-temps la plus honorable pour lui par la qualité du Panégyriste: *Ce que Montaigne a de bon, dit-il, ne peut être acquis que difficilement; ce qu'il a de mauvais, j'entens hors les mœurs, eût pû être corrigé dans un moment, si on l'eût averti qu'il faisoit trop d'histoires et qu'il parloit trop de soy.*

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce Jugement de M. Paschal sur Montaigne, est exactement vrai dans toutes ses parties; mais il est toujours certain qu'on peut distinguer dans cet Auteur, comme dans plusieurs autres, les deffauts de l'Ecrivain et les deffauts de l'homme, et qu'il ne lui eût pas été également facile de corriger dans son Livre ces deux sortes de deffauts. Il n'en est pas de même

II. Vol.

à mon égard ; je puis corriger dans un moment ce que Montaigne a de mauvais du côté des mœurs. Il ne m'en coûtera pas davantage pour corriger une pensée libertine ou un trait licentieux , que pour supprimer une pensée simplement fausse, ou un trait d'Histoire peu intéressant ; et il me sera aisé par quelques retranchemens , de rendre son Livre également propre à former le cœur et l'esprit ; je ne dirai point que M. Paschal étoit peut-être un peu trop sévère ; qu'on pourroit donner un bon sens à quelques Endroits des Essais qui ont principalement donné lieu à sa Critique. Je passe de bonne foi condamnation sur cet article. J'examinerai dans un Discours exprès sur Montaigne , jusqu'à quel point on peut l'excuser ; mais j'avouë aujourd'hui qu'il est impossible de le justifier entièrement , et ce mélange de choses utiles et dangereuses pour les mœurs , qui se trouve dans son Ouvrage , est un des principaux motifs qui m'ont fait entreprendre celui que je prépare. Je ne crois pas que les personnes vraiment raisonnables aient grand regret à ce qu'il me faudra supprimer dans ma Traduction , ce n'est pas assurément ce qu'il y a de plus beau dans l'Original.

II. Val.

Quelque

Quelque estime que j'aye pour Montaigne, je ne conviens pas qu'il se soutienne également par tout ; ainsi outre les retranchemens dont je viens de parler je ne me ferai point de scrupule de supprimer tout ce qui me paroîtra peu capable de plaire. Je ne veux pas dire que je retrancherai toutes les pensées fausses, tous les raisonnemens peu solides qu'on lui a reprochez ; ce seroit priver les Lecteurs d'une infinité de choses très-agréables. Il y a un faux grossier qui rebute et qui révolte ; je ne ferai point grace à celui là , mais il y a un faux délicat et spécieux plus picquant quelquefois et plus amusant que le vrai même. C'est souvent en deffendant une mauvaise cause qu'un habile Avocat montre plus d'esprit et d'éloquence.

En général cette espèce de Traduction sera extrêmement libre , sans quoi je ne crois pas qu'on la pût lire avec plaisir, mais je n'aurai pas moins d'attention à faire ensorte qu'on y sente et qu'on y reconnoisse bien le caractere de Montaigne. Quelquefois je prendrai seulement le fond de sa pensée et je lui donnerai un tour different de celui dont il s'est servi. J'abregerai ses Histoires et les raconterai à ma maniere. Au lieu de le

II. Vol.

B. v. suivre

suivre dans son désordre, j'essayerai de le corriger jusqu'à un certain point, de mettre un peu plus de suite dans ses idées et de les arranger d'une manière, si non plus naturelle, au moins plus raisonnable. Enfin je pousserai la liberté jusqu'à ajouter, lorsque je croirai le pouvoir faire utilement ou agréablement pour le Lecteur.

Je ne ferai point difficulté de me servir de quelques mots, qui, quoique vieillis, ne sont pourtant pas absolument hors d'usage, lorsque je ne pourrai les rendre par aucun autre, ou même lorsque ceux qu'on leur a substituez me paroîtront moins forts et moins expressifs. La Langue Françoisse s'est extrêmement enrichie depuis Montaigne; mais il faut convenir aussi que nous avons perdu plusieurs mots qui n'ont point été remplacés, ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement, c'est à-dire auxquels on n'a point fait succéder de Synonymes parfaits. Il eût bien mieux valu acquérir et ne rien perdre, et par conséquent il est à propos de prévenir de nouvelles pertes en conservant d'anciennes expressions qui font partie de la richesse de notre Langue, et que nous ne pourrions perdre sans nous appauvrir, puisque nous n'en avons point d'autres

II. Vol.

à

à mettre à leur place. D'ailleurs on se sert encore dans la conversation de quelques-unes de ces expressions, quoiqu'on les ait presque bannies des Livres. Ainsi en les employant je conserverai d'autant mieux le caractère de Montaigne, qui fait profession d'écrire d'un stile naïf et familier, *tel sur le papier qu'à la bouche.*

Pour mieux faire connoître Montaigne et sur tout pour donner quelque idée des agrémens de son stile, de ces tours heureux et de ces expressions de génie dont il est plein, je rapporterai quelquefois au bas des pages ses propres paroles et les endroits de son Texte qui me paroîtront les plus singuliers et les plus frappans. Cet Extrait sera sans doute ce qu'il y aura de plus agréable dans mon Livre; mais je pense aussi que si je le donnois tout seul et sans une Traduction suivie du Texte même, il ne plairoit point à la plupart de ceux que j'ai principalement en vûë. J'en ai pour garantir le Livre qu'on a donné au Public sous le titre de *Pensées de Montaigne, propres à former l'esprit et les mœurs.* Ce Livre n'a point eû de succès et il ne pouvoit en avoir; il est inutile à ceux qui sont en état de lire Montaigne avec plaisir; outre que ces *Pensées* séparées de ce

II. Vol.

B vj. qui

1200 MERCURE DE FRANCE
qui les précède et de ce qui les suit dans
le corps de l'Ouvrage n'ont plus la même
force ni la même grace; quant à ceux
à qui la lecture de Montaigne n'est pas
agréable, par les raisons que j'ai dites,
on voit bien que cet Extrait où l'on n'a
presque rien changé pour le stile doit
avoir pour eux à peu près les mêmes
inconvéniens que l'Ouvrage entier.

Il ne me reste plus qu'à mettre sous
les yeux du Lecteur un Essai de mon
travail, il en jugera mieux par là que
par tout ce que je lui en pourrois dire.
Je ne crois pas qu'on désapprouve mon
Projet, il me paroît évidemment bon,
mais j'ai bien lieu de craindre que l'exécution
n'y réponde pas. C'est sur ce point et
principalement sur la maniere d'exécuter
mon Projet, que je prie les personnes
habiles de vouloir bien me donner leurs
avis. Je les leur demande avec un désir
sincere de les obtenir et d'en profiter. Si
je ne puis pas être toujours docile, du
moins je serai toujours reconnoissant.

ESSAIS DE MONTAIGNE,
Livre Premier, Chapitre Premier.

Par divers moyens on arrive à pareille fin.

La soumission, l'humble priere, les
II. Vol. larmes.

larmes, sont le moyen le plus ordinaire d'amollir les cœurs de ceux qu'on a offensés, lorsqu'ayant la vengeance en main ils nous tiennent à leur mercy. Par-là, on les excite à la pitié. Cependant la fermeté, la résolution et même les bravades, moyens tout contraires, ont quelquefois produit le même effet en donnant au vainqueur de l'estime, et de l'admiration pour le vaincu. Edoüard, (1) Prince de Galles, grand homme en toutes manieres, ayant été sensiblement offensé par les Limousins, assiegea Limoges et la prit d'assaut; tout fut abandonné à l'épee du Soldat, sans distinction d'âge ni de sexe. Lorsqu'il fut entré dans la Ville, les femmes, les enfans, tout le Peuple, se jetterent à ses pieds et lui demanderent la vie avec les cris les plus touchants; rien ne put l'arrêter. Mais avançant toujours, il apperçut trois Gentilshommes François, qui avec une hardiesse incroyable, soutenoient seuls l'effort de son Armée victorieuse; la consideration et le respect d'une si rare valeur, fit sur lui ce que n'avoient pû faire les cris d'un Peuple expirant. Sa colere s'ap-

(1) *Pere de l'infortuné Richard II. et Fils d'Edouard III. Roy d'Angleterre. Cette Note et les suivantes, sont prises de l'Edition de M. Coste.*

II. Vol.

paissa

1292 **MERCURE DE FRANCE**
païsa , et il commença par ces trois vail-
lants hommes à faire miséricorde à tous
les autres habitans.

Scanderberg, Prince de l'Épire, pour-
suivant un de ses Soldats pour le tuer ;
ce Soldat, après avoir inutilement essayé
de l'appaiser par toute sorte d'humilité
et de prières, se résolut à toute extré-
mité, de l'attendre l'épée à la main.
Cette action hardie arrêta la furie de
son Maître, qui lui pardonna pour lui
avoir vû prendre un si honorable parti.
Et qu'on ne dise pas que le Soldat dé-
terminé à se bien deffendre, fit peut-être
quelque peur au Prince ; sa valeur extra-
ordinaire est trop connue pour permet-
tre un pareil soupçon.

L'Empereur Conrad, troisième, ayant
assiégé Winsberg, où étoit renfermé
Guelphé, Duc de Bavière, ne voulut ja-
mais condescendre à de plus douces con-
ditions, quelques viles et lâches satisfac-
tions qu'on lui offrît, que de permettre
aux Dames qui étoient dans la Ville d'en
sortir à pied, leur honneur sauf, avec
ce qu'elles pourroient emporter sur elles.
Ces femmes, d'un cœur magnanime, s'a-
viserent de charger sur leurs épaules leurs
maris, leurs enfans, et le Duc même.
L'Empereur prit si grand plaisir à voir

II. Vol.

cette

cette généreuse tendresse , qu'il en pleura de joye. Dès lors il cessa de haïr le Duc de Baviere et en usa très-bien avec lui dans la suite.

Ces exemples prouvent d'autant mieux ce que j'ai avancé en commençant , c'est-à-dire , que la résolution et le courage sont quelquefois plus propres à adoucir les cœurs que la soumission, qu'on voit à de grands hommes assaillis , pour ainsi dire , et essayez par ces deux moyens, en soutenir l'un sans s'ébranler et fléchir sous l'autre; ils m'emporteroient aisément tous les deux, car je suis naturellement très-miséricordieux et très-doux. Cependant je me rendrois plus aisément encore par pitié , que par tout autre motif. La seule compassion du malheur suffiroit sans l'admiration de la vertu. Cette disposition n'est pourtant guères stoïcienne; ces Philosophes condamnent la pitié comme une passion vicieuse et indigne du Sage; ils veulent qu'on secoure les malheureux , qu'on console les affligés , mais ils ne veulent pas qu'on leur compatisse et qu'on soit touché de leurs maux. On peut dire que de rompre son cœur à la pitié, c'est un effet de la facilité et de la mollesse du tempérament d'où il arrive que les naturels les plus

II. Vol.

foi-

foibles, comme les enfans et les femmes, et ceux qui ne sont pas endurcis par l'expérience, comme la plupart des personnes du peuple se laissent aisément toucher de compassion. Ainsi, quand après avoir dédaigné les larmes et les pleurs, on se rend à la vue d'une action courageuse, on fait voir en même-temps la force de son ame, et son affection pour l'honneur et la vertu.

Néanmoins la fermeté et la hauteur peuvent aussi réussir sur les ames les moins genereuses, sur le Peuple même, soit en inspirant de l'estime, soit en donnant de la crainte; témoin les Thébains, (1) qui ayant formé en justice une accusation capitale contre leurs Generaux, pour avoir continué leur Charge au delà du temps qui leur avoit été prescrit, eurent bien de la peine à absoudre Pélopidas qui plioit sous le faix de leurs accusations, et ne se deffendoit qu'en demandant grace, au lieu qu'Epaminondas venant à raconter magnifiquement ses grandes actions, et les reprochant au Peuple avec fierté, il n'eut pas le cœur de prendre seulement les Balotes en main, et l'assemblée se sépara, loüant

(1) Plutarque, dans son *Traité*, où il examine comment on peut se loüer soi-même, ch. 5.

hautement la noble assurance de ce grand homme.

Le vieux Denys - Tyran de Syracuse ayant pris la Ville de Rhege, après des longueurs et des difficultez extrêmes, voulut faire un exemple de vengeance qui pût épouvanter ses ennemis en la personne (du Capitaine Phiton (1)), Grand Homme de bien, qui avoit deffendu la Place avec la dernière opiniâtreté. Il lui dit d'abord, comment le jour précédent il avoit fait noyer son propre fils et tous ses parens. A quoi Phiton répondit seulement qu'ils en étoient d'un jour plus heureux que lui; ensuite pour joindre l'ignominie à la cruauté, il le fit traîner tout nud par la Ville, et charger en cet état de coups et d'injures; mais Phiton parut toujours ferme et constant, publiant à haute voix, l'honorable et glorieuse cause du traitement indigne qu'on lui faisoit souffrir. Alors Denys lisant dans les yeux d'un grand nombre de ses Soldats, qu'au lieu de s'irriter des bravades de cet ennemi, ils paroisoient vouloir se mutiner, et même arracher Phiton d'entre les mains des Bourreaux, surpris et touchés d'une vertu si rare, il fit cesser

(1) *Diodore de Sicile*, liv. 14. ch. 29.

1256 MERCURE DE FRANCE
son supplice et l'envoya secretement
noyer à la Mer.

Au reste il ne manque pas d'exemples
contraires à ceux-cy ; ce qui fait voir l'in-
constance ; et si cela se peut dire , la va-
riation de l'homme. Dans les mêmes cir-
constances il agit différemment et reçoit
des mêmes objets des impressions tout
opposées , d'où il s'ensuit qu'il n'est pas
sur d'en juger d'une *maniere* constante et
uniforme. Pompée pardonna à toute une
Ville , contre laquelle il étoit fort irrité,
en considération de la magnanimité d'un
de ses habitans , qui se chargeoit seul de
la faute publique , et ne demandoit autre
grace que d'en porter seul la peine. Sylla,
au contraire , dans une occasion sembla-
ble , n'eut aucun égard à une pareille gé-
nérosité.

Mais voicy un exemple plus directe-
ment contraire encore aux premiers que
j'ai rapportez. C'est Alexandre qui me le
fournit : Ce Héros aussi gracieux aux
vaincus que redoutable aux ennemis ,
aussi doux après la victoire , que terrible
dans le combat. En forçant la Ville de
Gaza après la glorieuse résistance de Bé-
tis qui y commandoit , il rencontra ce
vaillant homme seul et abandonné des
11. Vol. siens ,

siens , presque désarmé , tout couvert de sang et de playes , combattant encore au milieu d'une Troupe de Macedoniens qui l'environnoient de toutes parts , piqué d'une victoire si cherement acheptée , car entr'autres dommages , il avoit reçu deux blessures en ce Siège , (1) Bétis , lui dit-il , tu ne mouras pas , comme tu l'as souhaité , attens toy aux plus horribles tourmens. Mais Bétis ne daigna pas seulement lui répondre et se contenta de le regarder d'un air fier et insultant. Voyez-vous , dit alors Alexandre , cet orgueilleux silence ? a-t-il fléchi le génoüil ? a-t-il dit une parole de soumission ? je vaincrai ce silence obstiné , et si je n'en tire autre chose , j'en tirerai pour le moins des gémissemens. Alors enflammé de colere , il traita Bétis vivant , comme Achille avoit traité Hector mort. Seroit-ce donc que la force de courage lui fut si naturelle et si familiere , que ne l'admirant point , il la respectât moins ? Seroit-ce envie , comme s'il n'eut appartenu qu'à lui d'être vaillant jusqu'à un certain point ? Seroit-ce enfin pur emportement , et l'effet d'une colere incapable d'être arrêtée ? Quel horrible carnage ne fit-il point faire encore dans la prise de The-

(1) *Quint. Curt. liv. 4.**14. Vol.*

bes ,

1298 MERCURE DE FRANCE
bes , plus de 6000 hommes furent passez
au fil de l'épée , sans qu'aucun d'eux prit
la fuite, ni demandât quartier. La mort de
tant de vaillants hommes n'excita au-
cune pitié dans le cœur d'Alexandre , et
un jour ne suffit pas pour assouvir sa van-
geance. Le carnage ne s'arrêta qu'à ceux
qui étoient désarmez , aux vieillards ,
aux femmes , et aux enfans , et il en fut
fait 30000 Esclaves.

CHAPITRE II.

De la Tristesse.

Je suis des plus exempts de cette pas-
sion , qui me paroît non-seulement haïs-
sable , mais méprisable , quoique le mon-
de ait pour elle un certain respect ; il en
habille la sagesse , la vertu , la dévotion ,
sot et vilain ornement. J'aime bien mieux
les Italiens ; dans leur Langue, *Tristezza* ,
veut dire , malignité ; en effet , c'est une
passion toujours nuisible , déraisonna-
ble , qui a même quelque chose de foible
et de bas , et c'est sur tout en cette der-
niere qualité que les Stoïciens , les plus
fiers de tous les Philosophes , en deffen-
dent le sentiment à leur Sage. Mais mon
dessein icy n'est pas tant de la considerer
moralement , que physiquement , et sur

II. Vol.

ccla

cela voici quelques traits d'histoire assez singuliers.

Psammenite (1), Roy d'Egypte, ayant été défait et pris par Cambises, Roy de Perse, vit passer devant lui sa fille prisonniere, vêtue en esclave, qu'on envoyoit puiser de l'eau ; plusieurs de ses sujets qui étoient alors auprès de lui ne purent retenir leurs larmes ; pour lui il ne donna d'autre marque de douleur que de rester en silence, la vuë baissée. Voyant ensuite qu'on menoit son fils à la mort, il ne changea point de contenance ; mais enfin ayant aperçu un de ses Domestiques qu'on conduisoit parmi les captifs ; il donna les marques du dernier désespoir.

La même chose arriva à un de nos Princes, qui reçut avec une constance extrême la nouvelle de la mort de son frere aîné, qui étoit l'appui et l'honneur de sa Maison ; et bien-tôt après, celle de la mort d'un second frere, sa seconde esperance ; mais comme quelques jours après un de ses gens vint à mourir, il se laissa emporter à ce dernier accident, et s'abandonna aux larmes et aux regrets, de maniere même que quelques-uns en prirent occasion de croire qu'il n'avoit été

(1) *Herod. liv. 3.*

bien touché que de cette dernière mort ; mais la vérité est qu'étant déjà plein et comblé de tristesse , la moindre surcharge l'accabla , et lui fit perdre enfin toute patience. On pourroit dire la même chose de Psamménite , si ce n'est qu'Hérodote , dont j'ai tiré ce trait d'histoire , ajoute que Cambises demandant à ce malheureux Roy , pourquoi n'ayant pas paru fort touché du malheur de son fils et de sa fille , celui de ses amis lui avoit été si sensible ; c'est , répondit-il , que ce dernier malheur se peut signifier par des larmes au lieu que l'autre est au-dessus de toute expression. Il y a du vrai dans cette réponse , mais il me semble que ce n'étoit pas à Psammenite à la faire ; convient-il à un homme extrêmement affligé de philosopher sur la douleur ?

Niobé changée en Rocher , après la mort de tous ses Enfans , est une fiction qui exprime assez heureusement l'état de stupidité où jette une douleur extrême (1) ne nous arrive-t-il pas au premier instant d'une fâcheuse nouvelle de nous sentir saisis , sans action et sans mouvement , et ensuite de pleurer , de nous plaindre ; l'ame se relâchant , pour

(1) *Cura leves loquuntur , ingentes stupent.* Senecq. Hypol. act. 2.

II. Vol.

ainsi

ainsi dire , et se mettant plus au large et plus à son aise.

Dans la Guerre du Roy Ferdinand , contre la veuve du Roy Jean de Hongrie , un Officier entre les autres , attira sur lui les yeux de toute l'Armée par son extrême valeur ; chacun lui donnoit des loiianges sans le connoître , et étant mort dans cette Bataille où il avoit donné tant de preuves de courage , il fut extrêmement regrété, sur tout d'un Seigneur Allemand , charmé d'une si rare vertu. Le corps du mort étant rapporté , celui-cy s'approcha , comme beaucoup d'autres , par curiosité , et il reconnut son fils. Cela augmenta la compassion des assistans. Lui seul , sans rien dire , sans répandre une larme , se tint debout , regardant fixement le corps de son fils , jusqu'à ce qu'il tomba enfin roide mort.

Il en est de l'amour comme de la tristesse ; qui peut dire à quel point il aime. Aime peu , dit Pétrarque. Aussi n'est-ce pas dans les instans où le sentiment de l'amour est le plus vif , qu'on est le plus propre à en persuader l'objet aimé par ses paroles , et même par ses actions. En general , toute passion qu'on peut examiner et sentir avec reflexion n'est que médiocre. La surprise d'un plaisir inattendu

II. Vol.

pro-

1302 MERCURE DE FRANCE
 produit sur nous le même effet qu'une
 douleur soudaine. Une femme Romaine
 mourut de joie en voyant son fils de re-
 tour après la Bataille de Cannes. Sopho-
 cles et Denys le Tyran moururent de la
 même manière , au rapport de Pline (1) ,
 pour avoir remporté le Prix de la Tra-
 gédie. Talva mourut en Corse , en li-
 sant la nouvelle des honneurs que le Sé-
 nat de Rome lui avoit décernés. La prise
 de Milan , que le Pape Leon X. avoit
 extrêmement souhaitée , lui causa une
 joie si vive , qu'il lui en prit une grosse
 fièvre , dont il mourut. Enfin , pour citer
 quelque chose de plus fort encore , Dio-
 dore le Dialecticien mourut sur le champ
 en son Ecole , honteux , ou pour mieux
 dire , désespéré de ne pouvoir se démêler
 d'une mauvaise difficulté qu'on lui fai-
 soit ; pour moi je n'éprouve point de ces
 violentes passions ; mon ame est plus for-
 te et moins sensible , et elle se fortifie
 encore tous les jours par mes réflexions.

(1) Plin. Natur. Hist. liv. 7. ch. 53. *Pudora
 Diodorus sapientia dialectica Professor lusoriâ quas-
 tione non protinus ad interrogationes Stilponis dis-
 soluta.*



II. Vol.

CHA

C H A P I T R E IV.

*Que l'ame dans ses passions se prend à des
objets faux et chimériques , quand les
vrais lui manquent.*

Un Gentilhomme de mon Païs , tres-sujet à la goutte , étant pressé par les Médecins de quitter absolument l'usage des Viandes salées , avoit coutume de répondre assez plaisamment , que dans les douleurs que son mal lui faisoit souffrir , il vouloit avoir à qui s'en prendre , et que maudissant tantôt le Cervelas , tantôt la Langue de Bœuf et le Jambon , il se sentoit soulagé. Le bras étant haussé pour frapper , on ressent de la douleur si on manque son coup. Une vuë pour être agréable , ne doit pas être trop étendue , mais plutôt bornée à une certaine distance. Le vent perd sa force en se répandant dans un espace vuide , à moins que des Forêts touffuës ne s'opposent à son passage (1). De même , il semble que l'ame ébranlée et émuë se perd en soy même , si on ne lui donne quelque objet où elle se pren-

(1) *Ventus ut amittit vires , nisi robore densa ,
Occurrant silva , spatio diffusus inani.*

Lucan. liv. 3.

II. Vol.

C ne,

2304 MERCURE DE FRANCE
ne , pour ainsi dire , et contre lequel
elle agisse. Plutarque dit, au sujet de ceux
qui s'attachent à un Singe , à un petit
Chien , à des Oiseaux , que la faculté
d'aimer qui est en nous , se jette en quel-
que sorte sur ces objets ridicules , faute
d'autres , et plutôt que de demeurer inu-
tile et sans action.

*Souvent en s'attachant à des Phantômes vains ,
Notre raison séduite, avec plaisir s'égare ;
Elle-même jouit des objets qu'elle a feints ;
Et cette illusion pour quelque temps répare
Le deffaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains (1).*

Les Bêtes s'attaquent à la Pierre et au
Fer qui les a blessées , et leur rage les em-
porte jusqu'à se vanger à belles dents
sur elles-mêmes du mal qu'elles sentent.
Nous inventons des causes chimériques ,
des malheurs qui nous arrivent ; nous
nous en prenons aux choses inanimées, et
nous tournons notre colere contre elles.
Arrêtez-vous , calmez-vous , aimable et

(1) J'ai mis ces beaux Vers de M. de Fonte-
nelle , pour rendre ces paroles de Montaigne :
*Nous voyons que l'ame en ses passions se pipe plutôt
elle-même , se dressant un sujet faux et fantasti-
que , voire contre sa propre créance , que de n'agir
contre quelque chose.*

II. Vol.

ten-

tendre sœur qui pleurez si amèrement ce frere genereux que le sort aveugle des armes vient de vous enlever dans la fleur de son âge; ces belles tresses blondes que vous arrachez, ce Sein d'une blancheur éclatante que vous déchirez, ne sont pas la cause de sa mort.

Tite - Live parlant de l'Armée Romaine en Espagne, après la perte des deux illustres Freres qui la commandoient, chacun, dit-il, se prit aussi - tôt à pleurer et à se battre la tête. C'est un usage commun dans les grandes afflictions; mais rien n'est plus plaisant que ce mot du Philosophe Bion, au sujet d'un Roy qui s'arrachoit les Cheveux de désespoir: Pense-t-il que la Pelade appaise la douleur. On a vu des Joüeurs furieux de la perte de leur argent, manger les Cartes et engloutir les Dez. Xercés fouïetta la Mer, et envoya un Cartel de deffi au Mont Athoz. Cyrus employa toute son armée pendant plusieurs mois à se vanger de la Riviere de Gyndus, dans laquelle il avoit couru risque de périr en la passant. Caligula (1) fit abbatre une tres-belle maison où sa mere avoit été enfermée quelque temps, comme en prison, à cause du déplaisir qu'elle y avoit eu.

(1) *Senec. de ira*, liv. 3. ch. 22.

Le Peuple disoit en ma jeunesse , qu'un Roy de nos voisins ayant été puni de Dieu miraculeusement , à peu près comme Héliodore , fut battu de Verges dans le Temple de Jerusalem, il défendit, pour s'en vanger , qu'on le priât, qu'on parlât de lui , et même qu'on crût en lui pendant dix ans ; par où l'on vouloit faire connoître, non pas tant la sottise , que la vanité naturelle à la Nation dont on faisoit ce conte ; au reste il n'y a point de vanité sans sottise , mais de telles actions tiennent encore plus de l'orgueil et de l'audace insolente , que de la bêtise. Auguste (1) ayant essuyé sur Mer une violente tempête , se mit à menacer Neptune et défendit qu'on portât son image aux Jeux du Cirque , avec celles des autres Dieux. Après la défaite de Varus en Allemagne , il donna des marques d'une douleur extraordinaire , jusqu'à frapper de la tête contre la muraille , et on l'entendoit s'écrier incessamment : Varus , rend moi mes Légions ; il n'y a en ceci que de la folie , mais c'est folie et impiété tout ensemble de s'adresser à Dieu même ou à la fortune , comme si elle avoit des oreilles pour entendre nos imprécations. Les Thraces tiroient contre le Ciel

(1) Suetone , dans la vie d'Auguste.

II. Vol.

quand

Quand il tonnoit, comme pour ranger
Dieu à la raison, à coups de Flèches; c'é-
toient de vrais Titans. Un ancien Poëte,
cité par Plutarque (1), dit ,

*Point ne se faut courroucer aux affaires ;
Il ne leur chant de toutes nos coleres.*

C'est à nous mêmes, c'est au dérégle-
ment de notre esprit qu'il faut s'en pren-
dre de la plus grande partie de nos maux;
c'est à lui qu'il faut dire des injures, et
nous ne lui en dirons jamais assez.



*EPITRE à M. de S. pour le
prier de lui renvoyer une-Canne ,
appelée Roseau.*

DEs Chansons de ta Muse élégante et fer-
tile ,

J'entendois autrefois résonner les Echos ;

Devenue aujourd'hui paresseuse et stérile ,

Elle s'endort dans le repos.

Par un innocent badinage ,

Je me flattois de l'agacer ,

Mais vainement par là j'ai voulu l'amorcer ,

Elle n'entend plus ce langage ,

(2) *Dans son Traité du contentement ou repos
de l'esprit , ch. 4. de la Traduction d'Amyot.*

II. Vol

C iij

RE-

1308 MERCURE DE FRANCE

Renoncer tout à coup aux faveurs d'Apollon ,

Est le moien d'attirer sa disgrâce.

Jusqu'en ces lieux un bruit transpire du Vallon ;

Que par sanglant Decret du Maître du Par-
nasse ,

Ton nom quoiqu'icy consacré ,

Au double Mont , bien-tôt doit être lacéré.

On dit autre nouvelle , et qui me semble folle ;

On assure pour fait certain ,

Que tous les jours soir et matin

Tu viens faire la cour aux Suppôts de Barthole ;

Et que dans leur poudreuse Ecole ,

Ta Muse perdit son Latin.

Purge-toi d'un cas qui t'offense ,

Quoiqu'il en soit , du Dieu désarme la ven-
geance :

Par un prompt repentir , tu pourras l'arrêter.

Venir implorer sa clemence ,

Est pour ce Dieu la mériter.

De notre (1) Jard en perspective ;

On découvre un (2) Temple fameux ;

Là , chacun de tout âge et de tout sexe arrive ,

Au Dieu des Vers offrir des vœux ,

En ce lieu Saint et vénérable ,

Est le grand (3) Sacrificateur.

(1) *Le Jard est un lieu celebre pour la prome-
nade , aux Portes de Châlons.*

(2) *Beau regard.*

(3) *M. l'Abbé de * * **

II. Vol.

Mo-

Modeste et doux , sérieux , mais affable ,
 Compatissant et charitable ;
 Du Dieu qu'il sert , possédant la faveur ,
 Il sera ton Médiateur.
 Cours à ce Temple, au Dieu présenter en hom-
 mage ,
 Sonnet , Ode , Elégie , Épigramme et Ron-
 deau ,
 Et pour t'encourager je serai du voyage ;
 L'air est serain , le temps est beau ,
 Mais tu le sçais , ami , je suis déjà sur l'âge ,
 Ainsi pour ce pèlerinage ,
 J'aurai besoin de mon Roscau.

Par M. DE SOMMEVESSE.



*REFLEXIONS sur la Nature et la
 source du Sublime dans le Discours : sur
 le vrai philosophique du Discours Poë-
 tique , et sur l'Analogie qui est la clef
 des Déconvertes. Par L. P. C. J.*

I. **C**E Titre paroît annoncer des su-
 jets fort differens. Mais la Philo-
 sophie rapproche souvent les extrémités
 en ramenant la multitude des apparences
 à la réalité d'un Principe très-simple. Et
 c'est par l'Analogie que la Philosophie
 II. Vol. C iiii atteint

1310 MERCURE-DE FRANCE
atteint à cette simplicité féconde de la
Nature.

2. En general cette Analogie nous apprend , que s'il y a bien des Sciences et des Arts , il n'y a pourtant qu'une vérité , dont ces Arts et ces Sciences ne sont que les differens points-de-vûë , les divers aspects. La Poësie en particulier et la Philosophie , quelque irréconciliables qu'elles paroissent , ne different que par là , par le point-de-vûë , par l'expression.

3. Le Poëte pense et parle. Le Philosophe réfléchit , raisonne et discourt ; c'est-à-dire , le Poëte enveloppe dans une pensée et souvent dans un mot le raisonnement du Philosophe , et le Philosophe dans un raisonnement étendu , développe la pensée , le mot du Poëte. C'est cet enveloppement et ce développement seuls qui caracterisent les deux genres , relativement l'un à l'autre.

4. Mais c'est toujours le même objet , la même nature , la même vérité , que le Poëte et le Philosophe peignent également , l'un en grand , l'autre en raccourci et comme en miniature.

5. Lorsque cet objet est nouveau , merveilleux , élevé , intéressant , qu'il donne à penser , qu'il étend les vûës de l'esprit , le Raisonnement philosophi-
II. Vol. que

que qui le développe , prend le nom de *Découverte* , la pensée poétique qui le révèle , prend celui de *Pensée sublime*. Venons à des Exemples.

6. Mais auparavant je dois poser comme un Principe , cette maxime sublime elle-même , de Despreaux , que

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,
Il doit dégnier par tout et même dans la Fable.

En effet la découverte du faux ne peut être une vraie découverte ; car découvrir ce qui n'est pas, c'est bien pis que de ne rien découvrir ; et une pensée fautive ne sera jamais une belle pensée.

7. Cela supposé , Virgile peint la nuit ; en disant qu'elle ôte aux choses leurs couleurs , *rebus nox abstulit atra colores*. Cette idée est sublime , belle du moins , car je ne veux point de dispute. Or qu'est-ce qui en fait la beauté ? Je le demande aux Commentateurs. Mais que nous en ont-ils dit ? Des Tropes , des figures , des allégories , des métaphores. Je ne connois point tout cela. Mais je demande encore si c'est du vrai , si c'est du faux que Virgile nous donne-là.

8. Aristote nous a tracé les vraies règles de la Poétique et même de la Rhétorique. Ce sera donc un Philosophe , ce sera Descartes qui nous apprendra que

1212 MERCURE DE FRANCE

les couleurs n'étant qu'une lumière modifiée, la nuit en chassant la lumière a chassé les couleurs; et qu'ainsi la pensée de Virgile a tous les caractères du sublime, du grand, du beau, étant d'abord vraie, et ensuite nouvelle, merveilleuse, profonde paradoxe même, et contraire au préjugé.

9. Car je pense que c'est par rapport à nous et pour nous qu'une pensée est sublime, c'est-à-dire, comme placée en un lieu sublime, escarpé, difficile à atteindre, et par là très-merveilleuse et toute aimable, lorsqu'elle daigne en quelque sorte s'abaisser jusqu'à nous qui n'aurions pû, sans le secours du Poète comme inspiré et sans une espèce de secours divin, nous élever jusqu'à elle.

10. Virgile dit ailleurs :

Provehimur portu terraque nobisque recedunt.

"Nous sortons du Port, et nous voyons les terres et les Villes se retirer. Cette image est magnifique; mais ce n'est que parce qu'elle est d'après nature et qu'elle renferme une vérité philosophique que le temps nous a révélée, quoiqu'elle soit encore toute paradoxe, toute sublime, toute poétique; Car l'Auteur n'est pas encore dans le cas du *sublatam ex oculis*, &c. d'Horace.

11. Quelle est donc cette vérité? C'est

11. Vol.

celle

celle de la nature du mouvement, qui n'a d'absolu que son existence, et dont l'essence consiste dans un simple changement de rapport de distance de divers termes, dont l'un ne peut se mouvoir sans que les autres se meuvent aussi; je m'éloigne du Port, le Port s'éloigne de moi; je fuis les terres et les Villes, les terres et les Villes me fuient.

12. Cela est fort; car les voila toujours à la même place. Oüi, les unes par rapport aux autres; et dans ce sens me voila immobile moi-même à la même place dans le Vaisseau qui m'emporte. Mais par rapport à ce Vaisseau et par rapport à moi, tout l'Univers se remue lorsque nous nous remuons. La Rame repousse le rivage ou l'eau; l'eau ou le rivage repousse la Rame et le Vaisseau; l'action et la réaction sont égales, la séparation est réciproque. Mais ce siècle n'a droit de jouir que des découvertes du précédent, qui s'en moquoit.

13. Laissons les discussions philosophiques; écoutons les Commentateurs. Vous êtes, me disent-ils, vous êtes dupe de votre imagination. Il est vrai que les terres et les Villes semblent fuir. On s'imagina qu'elles fuient, c'est tout comme si elles fuyoient; mais elles ne fuient pas.

II. Vol.

C vj; pour

1314 M'ERCURE DE FRANCE
pour cela. L'expression de Virgile n'est
qu'une comparai on , une Analogie sous-
entenduë , une allégorie , une métapho-
re. Fort bien.

14. Mais je reviens à ma Regle , qui
n'est pas une imagination , et qui est ,
ce me semble , la plus solide Regle de
bon sens qu'on puisse consulter. Cela
est-il vrai ? cela est-il faux ? Virgile
ment-il ? Virgile dit-il la vérité ? S'il ment ,
si sa pensée est fausse , elle n'est donc
pas belle , elle est frivole , sophistique ,
miserable ; si elle est belle , admirable ,
sublime , comme on l'a cru jusqu'icy ,
je reviens à Despreaux , et je dis avec lui ,
*Rien n'est beau que le vrai , le vrai seul
est , &c.*

15. Je puis me tromper , mais il me
semble que bien des gens se repaissent
de choses vagues et qu'ils aiment à s'en
repaître , même dans les Sciences , et
sur tout dans ce qui s'appelle Belles-Let-
tres. Tout y est plein de je ne sçai quoi.
On diroit que la précision des idées les
gêne , les contraint , leur paroît insup-
portable. Ils sont toujours en garde et
prêts à combattre contre cette précision ,
comme les Romains pour leur liberté.
C'est la liberté d'esprit , en effet , qu'on
retrouve dans ces idées vagues qui le
II. Vol. ber.

bercent doucement et le balancent entre le oui et le non , entre le vrai et le faux. Il en coûte , et il faut une espece d'effort d'esprit pour se fixer à une verité précise et indivisible.

16. Outre la paresse de l'esprit , il y a encore un intérêt de cœur , qui fait qu'on aime à se tenir comme neutre entre la plupart des veritez et des erreurs qui leur sont opposées. Moyennant cette neutralité que l'inattention de l'esprit rend facile , on est toujours prêt à se ranger au parti que la passion du cœur rend le plus agréable. Mais c'est là de la moralité.

17. *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni* , dit Lucain, que Brebeuf, a rendu par ce vers Les Dieux servent Cesar , mais Caton suit Pompée.

Cette pensée a eû des Approbateurs et des Critiques. Les uns en ont fait un modele de sublime, les autres l'ont cruë fausse et purement enflée. C'est bien pis, d'autres l'ont traitée d'impie et de sacrilege. La Philosophie seule a droit d'en décider.

18. Rien n'est plus simple que le fond de verité philosophique, morale même et presque théologique, que ce Vers de Lucain renferme ou suppose. Les Dieux ou plutôt Dieu tout miséricordieux et très lent à punir , laisse souvent prospérer le

II. Vol.

crime

2316 MERCURE DE FRANCE
crime dans cette vie et pour un temps.
Et bien nous en prend à tous ; que deviendrions-nous si la peine suivoit de si près le péché ? Il n'en est pas de même des hommes ; il leur est expressément enjoint de s'attacher immuablement au parti de la justice ou de la vérité connue , sans en juger par les apparences ni par aucune sorte d'événement. Le Commentaire est donc facile désormais. Les Dieux servent César parce qu'il leur plaît , *placuit*. Caton suit Pompée , parce qu'il le doit.

19. Lucain est outré , dit-on ; cela se peut quelquefois ; mais quelquefois il peut n'être que fort élevé , fort sublime. Une vérité n'est pas toujours mûre , même pour la Poésie. Corneille n'a pas laissé de meurir quelque traits de Lucain ; mais Corneille lui-même passe pour être souvent guindé.

20. Ces quatre Vers ont été fort critiqués.

*Pleurez, pleurez mes yeux, et fondez-vous en eau,
La moitié de ma vie à mis l'autre au tombeau,
Et me laisse à venger après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.*

Je ne disconvienrai pas que la Poésie ,
sur tout la Dramatique , étant faite pour
I I. Vol. tout.

tout le monde , et ses beautez devant
consister dans des traits détachez et com-
me imperceptibles plutôt que dans des Rai-
sonnemens Philosophiques un peu éten-
dus et développez . il n'y ait du trop dans
ces Vers de Corneille.

21. Si le Poëte avoit pû renfermer les
mêmes beautez dans un seul Vers ou deux
tout au plus , en jettant même un petit
nuage sur des veritez qu'il a rendues
trop sensibles , trop précises , trop dog-
matiques , rien n'auroit été plus sublime.
Car du reste je ne conviendrai pas qu'il
y ait du faux dans sa pensée. Chimene
peut regarder la vie de son Pere comme
la moitié de sa vie , aussi bien que celle
de son mari futur , puisque , selon l'E-
criture , *erunt duo in carne una*. Et il n'y
a rien d'outré à dire qu'une fille se
partage entre ce Pere et ce Mari , et que
toute sa vie dépend des deux. Oüi , mais
il y en a donc trois parties ; celle du Pere,
celle du Mari et la sienne ? Et ce sont
des tiers et non des moitez. Mauvaise
plaisanterie que celle-là. Chimene ne vit
plus en elle-même dès qu'elle se partage
ainsi Ce qui est si vrai , que si son Pere
et Rodrigue meurent , on ne s'attend
qu'à la voir mourir. Mais la verité elle-
même dépend de l'expression.

2318 MERCURE DE FRANCE

22. En général toute vérité a droit de plaire; mais toute vérité nouvelle, profonde, sublime, ébloüit et révolte même l'esprit et souvent le cœur. Pour la faire goûter il faut en tempérer l'éclat. Or on tempère cet éclat en l'enveloppant et ne le laissant qu'entrevoir à demi comme un trait vif qui perce et qui disparoît. Et voilà le devoir et l'avantage de la Poésie.

23. Naturellement elle enveloppe et elle doit envelopper les vérités. Double avantage du Poète. Sous cette enveloppe et sous cet air mystérieux, qui n'est qu'une affaire d'expression, les vérités communes deviennent souvent nouvelles et sublimes; et les vérités nouvelles et sublimes par elles mêmes, brillent toujours assez sans ébloüir. L'enveloppe picque toujours la curiosité, d'autant plus qu'elle la satisfait moins.

24. Toute la gloire du Philosophe consiste dans la découverte de la vérité. Mais une vérité toute découverte, lorsqu'elle est neuve, blesse la vûe et réveille souvent la jalousie contre son Auteur. Un génie à découvertes, comme un Descartes, devrait, s'il étoit bien consulté, ne proposer son système que sous l'enveloppe de la Poésie et de la fiction. Il n'y perdrait rien; car tout nouveau système est

II. Vol.

toujours

toujours traité de fiction et de Roman; il y gagneroit même beaucoup. On court après une verité qui se dérobe; et un bon Commentaire feroit bien-tôt adopter comme philosophiques des veritez qu'on auroit goûtées d'abord comme Poétiques. C'est par la fiction, c'est-à-dire, par l'invention qu'on est Poète; et lorsqu'on est né Poète, les Vers ou la Prose ne sont plus que des formalitez, des expressions arbitraires. Mais ces réflexions viennent quelquefois trop tard.

25. Cependant la gloire du Philosophe paroît l'emporter en un sens sur celle du Poete. Celui-cy a beau semer les plus profondes veritez, il n'est jamais censé parvenir jusqu'à la découverte, qui est presque l'unique gloire de l'esprit humain. Il n'y parvient pas non-plus; il ne voit la verité que comme il la présente sous le voile, dans le nuage. C'est par une espece d'instinct ou d'enthousiasme et à la pointe de l'esprit, qu'il la saisit comme en passant. C'est inspiration, c'est révélation, si l'on veut. Mais les Prophetes ne comprennent pas toujours tout ce que Dieu révele par leur organe à l'Univers. Virgile, après avoir dit que la nuit emporte les couleurs, auroit bien pû n'être pas Cartésien sur l'article.

26. Mais comme c'est toujours la Nature que le Poëte peint, le Philosophe ne sçauroit trop méditer le sens profond de tous les traits véritablement sublimes qui sont répandus chez les Poëtes plus que chez aucune autre sorte d'Ecrivains. C'est-là le véritable emploi du Philosophe, de comprendre ce que les autres ne font que sentir, de tourner l'instinct en pensée, la pensée en réflexion, la réflexion en raisonnement. Je regarde tous ces grands traits qu'on admire dans les Poëtes comme autant de semences de découvertes.

27. Or c'est l'Analogie qui rend ces traits poétiques, féconds en découvertes. Car ce qu'on appelle chez les Poëtes ou chez les Orateurs, Métaphore, similitude, allégorie, figure ; un Philosophe, un Géometre non hérissé l'appelle Analogie, proportion, rapport. Toutes nos découvertes, toutes nos veritez scientifiques, ne sont que des veritez de rapport. Et par là souvent le sens figuré dégénere en sens propre, et la figure en réalité.

28. Je dirai quelle est ma règle en ce point. Lorsque je rencontre quelqu'un de ces traits poétiques ou autres, concernant la Nature, ou tout autre objet philosophique, et que ce trait me paroît

à l. Vol.

beau

beau et sublime , sur tout s'il paroît tel au commun des Lecteurs , je commence selon la Méthode de l'Analyse géométrique , par le supposer vrai , même littéralement vrai. Ensuite par les conséquences que j'en tire selon les regles du même Art , je le vérifie. Et enfin après me l'être démontré à moi-même , je me mets en état de le démontrer aux autres.

29. Par exemple , tout ce que je viens de dire , je crois le devoir à la maxime de Despreaux ; que *rien n'est beau que le vrai*. Ce Vers m'a bien mieux appris ce que c'est que le sublime , que tout le Traité de Longin , traduit par le même Despreaux ; Traité que j'avoie qui m'a toujours paru fort beau , mais un peu vague , un peu oratoire , et plus enflé de discours , que nourri d'explication et d'idées philosophiques.

30. Au lieu qu'en supposant la Maxime en question , et partant de-là , il m'a été facile de conclure que le sublime consistoit dans une vérité toute neuve en elle même , ou dans son point-de-vûë , ou par son expression , et présentée sous une espee d'envelope qui en rehausse l'éclat en le temperant. Le *Fiat lux* que Longin trouve si sublime , ne l'est que par le vrai nouveau , profond , merveilleux.

31. Qu'on parle d'un Ouvrage des hommes, il faut bien des paroles, des discours, des descriptions pour en faire connoître la façon. Pour les Ouvrages de Dieu, comme il n'a fallu qu'un mot pour les faire, *dixit et facta sunt*, il ne faut qu'un mot pour les peindre, et cette peinture est toujours sublime, parce qu'elle est extraordinaire, unique, divine.



REPONSE à Mlle de Malcrais de la Vigne, du Croisic en Bretagne, à son Elegie, inserée dans le Mercure du mois de Mars 1733.

E L E G I E.

DAns un profond repos, fruit de beaucoup
de peine,
Je rêvois l'autre jour sur les bords de la Seine,
Quand je vis un Berger dans un Bocage épais,
Qu'il faisoit retentir de ses tristes regrets.
Ma douleur, disoit-il, sera-t-elle éternelle?
Heureux si je pouvois devenir infidelle!
Ton nom vole en tous lieux et tes Vers enchanteurs,
Docte et tendre Malcrais, séduisent tous les
cœurs;
II. Vol.

Qui

Qui peut se refuser aux charmes de ta Lyre ?
 Déjà plus d'une Muse a pris soin de te dire ,
 Que tu peux attendrir la cruelle Alecton ,
 Arracher des soupirs au barbare Pluton ,
 Comme un nouvel Orphée enchanter le Cerbere,
 Endormir les Serpens de l'horrible Megere,
 Rendre sensible enfin le séjour tenebreux ,
 En déplorant le sort d'un Amant malheureux.
 Mais ce n'est pas assez pour te combler de gloire ;
 Poursuis , chere Malcrais , tu n'as pas la victoire.
 Rien n'a pû résister à tes divins accens ,
 Que le cœur trop ingrat qui cause mes tourmens ;
 Reconnois ce Berger si fidele et si tendre ,
 Dont la voix par hazard à toi se fit entendre ,
 L'insensible Silvie a toujours les rigueurs ,
 Que ton charmant Pinceau peignit avec mes
 pleurs.
 Et mon fidele cœur enchaîné par ses charmes ,
 N'a point encor cessé de répandre des larmes ,
 Si des mêmes couleurs dont tu peins mon tour-
 ment ,
 Tu pouvois dégager un trop sensible Amant ;
 Mais non , touche plutôt mon Amante cruelle.
 He ! qui pourroit fléchir le cœur de cette belle !
 Mes larmes , mes soupirs et mes vœux sont
 perdus ,
 Tous tes charmans accens sont aussi superflus ;
 Mes soins , mes tendres soins et ma flamme
 constante ,
 II. Vol.

Sem-

1324 MERCURE DE FRANCE

Semblent rendre encor plus Sylvie indifférente.
 Tu peux voir attentifs à tes divins concerts,
 Les Tygres , les Rochers , même tout l'Univers,
 Mais tu ne peux , Malcrais , attendre la cruelle.
 L'amour sourd à ma voix , et d'accord avec elle,
 Va bien-tôt me punir par un affreux trépas
 Du soin que j'avois pris de vanter ses appas.
 De même que l'on voit au Printemps la nature
 Esaler à nos yeux sa riante parure ,
 De diverses façons , briller de toutes parts ,
 Sans le secours de l'art , enchanter nos regards ;
 Telle s'offrit à moi la charmante Sylvie ,
 De ses attraits d'abord mon ame fut ravie ,
 Et frappé , j'admirai l'éclat de sa beauté.
 Heureux ! si j'avois sçu prévoir sa cruauté.
 Avec plaisir , Malcrais , je t'en fais confiance ,
 Aussi-tôt (car l'amour n'a guere de prudence)
 Mon trop crédule cœur résolut en secret
 De se rendre à Sylvie. Ha ! funête projet !
 J'oubliai mes Moutons , mon Chien et ma Hou-
 lette ,
 Occupé du seul soin d'accorder ma Musette ,
 J'importune bien-tôt les Echos d'alentour ,
 Des appas de Sylvie et de mon tendre amour.
 Momens délicieux ! un espoir téméraire ,
 Malgré moi m'engageoit à chercher à lui plaire.
 Que tes plaisirs , amour , ont des attraits mor-
 tels !

II. Vol.

Qu'on

Qu'on a tort de vouloir t'élever des Autels !

Si tôt qu'elle aperçut le pouvoir de ses charmes,

La cruelle se fit un tribut de mes larmes ;

Dans ses yeux dont moi seul je connois tout le prix,

Je ne lus plus dès lors que de cruels mépris.

Son cœur à mes soupirs toujours inaccessible,

A tes sons si touchants est encore insensible.

Tel est de mon destin l'implacable fureur,

Que rien ne peut, Malciras, soulager ma douleur,

Ne cesse cependant de plaindre ma tendresse,

Si tu ne peux fléchir mon ingrate Maîtresse,

Tous les Bergers du moins apprendront quelque jour,

Par tes accens à fuir mon exemple en amour.

Il dit ; de sa douleur les mortelles atteintes,

Finirent dans l'instant sa vie avec ses plaintes.

Ce malheureux Berger, descendu chez les morts,

Ne cesse de redire aux ombres tes accords ;

La Charmante Sapho, la trop tendre la Suse,

Voyent revivre en toi les charmes de leur muse !

Heureux ! cent fois heureux ! un amant , dont
l'ardeur ,

Oseroit se flatter . . . mais espoir séducteur !

Ton cœur fait pour l'amour , est engagé peut-être ;

Le peindrois-tu si-bien , Malcrais , sans le con-
noître ?

Le Berger de Lussac.

II. Vol.

EX-



EXTRAIT d'une Lettre de M. Collin, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal de Phaltz-Bourg, à M. Garengeot, Chirurgien-Juré de Paris, Démonstrateur Royal en matière Chirurgicale, et Membre de la Société Royale de Londres.

JE viens, Monsieur, de lire, avec un plaisir singulier, votre Traité d'Opérations, imprimé en 1731. seconde Edition, n'ayant pas vû la première. Cet Ouvrage est une suite de toutes les beautés qui se trouvent répandues dans tous ceux que vous avez donnés au Public, sur tout dans votre *Splanchnologie*. On peut dire avec vérité, qu'aucun Auteur n'a encore écrit, ni si sçavamment, ni si élégamment sur ces sortes de matières, et tous les Eleves en Chirurgie, ne sauroient trop vous remercier.

Mais permettez-moi de me plaindre de la Peinture affreuse que vous faites dans votre Traité d'Opérations, des Eleves de feu M^{re} de Méry, Arnaud et Thibault. J'ai l'honneur d'être un de ces Eleves, et je m'en fais une gloire. J'ose pour-

Al. Vol.

rant

tant défier aucun de ceux qui m'ont vû travailler, de m'accuser de pànser, comme vous dites , que pansent ces Eleves. C'est à la page 343. tom. 1. en parlant des *Hernies* , que vous faites cette affirmation.
 » Oüi , malgré le nombre de malheureux
 » qui périssent par une Pratiqûe , qui n'a
 » d'autre autorité que la coutume , nous
 » apprenons que le peu d'Eleves qui res-
 » tent de ces Chirurgiens , sont si enthou-
 » siasmés de la longue Tente , qu'ils l'em-
 » ploient même dans des Playes faites par
 » des Instrumens tranchans, et qui ne de-
 » mandent que la simple réünion.

Il semble dans certains endroits de vos Ouvrages, que vous avez à cœur d'élever ces grands Hommes , tandis que dans d'autres vous les rabaissez. de façon à faire comprendre qu'ils n'étoient rien moins ; que ce que vous en avez dit.

Si ces Illustres sont morts, sans répondre à tout ce que vous avez écrit contre eux , vous n'ignorez pas qu'ils étoient bien capables de le faire. Ils ont laissé au Public le soin de deffendre leur réputation , que personne ne pourra jamais ternir.

La Chirurgie étoit-elle , il y a soixante ans, au degré où nous la voyons de nos jours ? Si nous n'avions suivi que les rou-

II. Vol.

D tes

1328 MERCURE DE FRANCE
tes tracées par nos Peres , nous ne ferions pas aujourd'hui des Opérations si heureuses : chaque siecle a augmenté ou perfectionné les connoissances que nous avons déjà ; mais nous n'en devons pas moins de reconnoissance à ceux qui nous ont précédés , et qui nous ont, pour ainsi dire , tracé le chemin.

Vous dites dans la Préface , qui est à la tête de vos Opérations : » Si quelqu'un » croit se voir dépeint dans quelques- » unes de nos Observations, nous av- » rissons ici que notre intention n'est pas » de faire de la peine à personne, &c. Nous » redressons leurs deffauts d'une maniere » si generale , qu'on ne peut nous taxer » de violer la bienséance , et la charité » que l'on se doit les uns aux autres. Mais quelle est , Monsieur , cette charité , qui vous engage à faire comprendre au Public , que tous les Eleves , qu'ont faits ces M^{rs} sont des Ignorans et des Hommes à détester ?

J'avoue qu'il est bon de redresser ceux qui ne sont point dans le bon chemin ; et qu'il est même charitable de leur montrer le plus court , pour arriver au but ; mais il est contre les regles de la charité , que vous affectez , de perdre de réputation des Hommes , qui semblent n'avoir

II. Vol.

mé-

mérité votre critique , que parce qu'ils sont Disciples des trois plus grands Chirurgiens de leur temps.

Quelle idée donnez-vous , en effet , au Ministre de la Guerre , de la capacité de ces Eleves ? Et en dédiant votre Traité d'Opérations à l'Illustre Chef de la Chirurgie , que peut-il penser de la Peinture que vous faites de ces mêmes Eleves , sans nulle exception ? Si je n'étois bien persuadé du discernement qu'il sçait faire du vrai merite , je pourrois dire à tous ces Disciples , mes Confreres : La Porte des Graces est fermée à tous tant que nous sommes , et cela par la charité de M. Garangeot.

Si les Chefs des Régimens sont instruits de votre façon de panser , ils se garderont bien de prendre un Disciple de l'Hôtel-Dieu de Paris , pour Chirurgien Major ; et c'est une injustice que vous devez vous reprocher.

Tout le monde sçait qu'il y a aujourd'hui de ces Eleves , qui sont vos Confreres , qui certainement ne déshonorent point le Corps de S. Cosme. Il y en a plusieurs dans les Hôpitaux et dans les Régimens , qui ne sont pas tout-à-fait indignes de votre estime , et qui ont mérité l'approbation de vos Superieurs.

II. Vol.

Dij. M.

M. le Blanc, Ministre de la Guerre, jugeant tout autrement que vous, Monsieur, des Elèves de feu M. Thibault, me nomma en 1727. pour l'Hôpital de Phaltz-Bourg. Si quelques Observations que j'ai envoyées à l'Académie de Chirurgie, peuvent vous faire bien penser sur mon compte, et vous désabuser sur ma façon de penser, je vous demande l'honneur de votre amitié, et je vous prie d'être persuadé que je suis, &c.



A Mlle DE MALCRAIS.

Que tes Ecrits, docte Malcrais,
Ont pour moi de puissans attraits!
Que j'ai de plaisir à les lire!
Plus je les lis, et plus je les admire,
Certes, s'il brille dans tes yeux,
Tant de beautez qu'en tes Ouvrages;
Avec de pareils avantages,
Tu dois charmer les Hommes et les Dieux.

D. L. F.



II. Vol.

SUITE



*SUITE des réflexions sur la bizarerie
des Usages. Par M. Capperon , ancien
Doyen de Saint Maxent.*

L'Homme s'aimant à l'excès , il s'ensuit qu'il aime et qu'il estime tout ce qui le touche de plus près. Il sent même un plaisir secret à se persuader , soit par les épreuves qu'il peut faire , soit par l'approbation des autres , que ce qu'il estime en lui , est véritablement grand et absolument estimable. C'est de cette disposition si naturelle à l'homme, que sont sorties , non-seulement les bizareries qui ont rapport à l'usage des sens et aux productions de l'esprit , dont j'ai cy-devant parlé , mais plusieurs autres encore qui ont paru, qui paroissent et qui paroîtront dans le temps à venir.

Me faisant donc un plaisir de relever ces excès ; et chacun pouvant en trouver comme moi à les connoître , à les blâmer et peut-être même à en rire , principalement lorsqu'ils sont passez ; car il n'en est pas ainsi lorsqu'ils subsistent et qu'ils sont en vogue : je crois qu'il ne déplaira pas que je continuë mes Réflexions sur ce sujet ; et qu'après avoir parlé des

1332 MERCURE DE FRANCE

usages bizarres, provenus du désir de satisfaire les sens et de faire remarquer la beauté et l'excellence de l'esprit, je passe aujourd'hui à ceux qui se sont formez par le désir excessif de ménager et de conserver la santé du corps, et de faire valoir sa force et son adresse.

Il n'est pas nécessaire que je dise, que la santé est le bien le plus précieux de la vie; qu'il est juste, pour une infinité de raisons, de la ménager et de la conserver; tout le monde en est assez persuadé: mais comme tout excès est blâmable, il ne convient pas, sans doute, de le faire si scrupuleusement, qu'on cesse d'en profiter de peur de la perdre, qu'on ne s'en serve que pour l'étudier et y veiller, que dans le dessein de la rétablir on use des moyens propres à la déranger, ou à la détruire; ce sont néanmoins ces excès qui ont introduit divers usages tres-singuliers et tres bizarres.

On sçait jusqu'à quel excès les anciens ont poussé l'usage des Bains, qu'ils croioient, à la vérité, nécessaires pour la propreté du corps, mais qu'ils ne croioient pas moins convenables pour conserver la santé, ainsi qu'on le pense et qu'on l'observe encore aujourd'hui, mais avec plus de moderation et pour le seul besoin; ce.

I. Vol.

que

que les anciens ne faisoient pas , ayant porté cet usage bien au-delà de ce qui convenoit : Car n'étoit-ce pas un excès tout-à-fait bizarre chez les Romains , non seulement d'aller chaque jour au Bain avant que de souper , mais d'y aller plusieurs fois par jour. Les Empereurs Commode et Gordien le jeune y alloient jusqu'à sept ou huit fois *a*. N'étoit-ce pas une vraie bizarrerie de s'y faire frotter le corps avec une espece d'Etrille *b*. Mais ce qui étoit un excès beaucoup plus criant , c'est que ces Bains étoient communs pour les hommes et pour les femmes ; ce qui a même duré dans le Christianisme pendant près de trois siècles , malgré les Loix de l'Eglise et des plus sages Empereurs. Enfin l'attrait pour ces Bains étoit si violent , qu'un Auteur *c* très-bien remarqué, qu'il n'y a point d'ouvrages des anciens , où les Empereurs Romains aient fait paroître plus de somptuosité et de folie, que pour les Thermes, qui étoient les lieux où se prenoient ces Bains *c*.

a Rosinus. Antiq. Roman. lib. 1. cap. 14.

b *Strigile autem usus fuisse antiquos ad fricandum , purgandumque corpus.* Rosin. ibid. de Balneis.

c *In nullis antiquorum operibus plus luxus et*
Il. Vel. D iiii. Si

Si nous passons aux remèdes qu'on a employez pour rétablir la santé altérée par quelque infirmité, quelle bizarrerie ne trouverons-nous pas ? Il n'y a pour en juger qu'à lire ce que dit le Clerc dans son Histoire de la Médecine : *Part. 1. liv. 3. chap. 26.* où il rapporte de quelle manière on traitoit certaines maladies du temps même du fameux Hypocrate, ce qui paroît tout-à-fait bizarre. |

Il dit que lorsqu'on vouloit nettoyer le bas ventre, on introduisoit dans l'*Anus* un Soufflet de Forgeron ; qu'après avoir fait enfler le ventre par ce moyen, le Soufflet étant tiré, on donnoit le lavement. Pour guérir les Phtisiques, on leur brûloit le dos et la poitrine, et on tenoit les Ulceres ouverts pendant certain temps. Pour les maux de tête on appliquoit huit cauteris autour de la tête ; que si cela ne suffisoit pas, on faisoit pareillement autour de la tête une incision en forme de couronne, qui passoit d'un bout à l'autre du front. On en faisoit autant pour guérir les maux des yeux. Pour les Convulsions, après avoir saigné, on usoit de Sternutatoire, et on faisoit du feu des deux côtes du lit du malade.

insania cernitur quam in Thermis Imperatorum.
Georg. Fabric. in suâ Româ.

II. Vol.

L'u-

L'usage de cauteriser et de brûler le corps en differens endroits, pour guérir differens maux, a duré long-temps ; cette Medecine grossiere et cruelle, continuë encore dans l'Affrique, la Chine, le Japon et autres païs Orientaux, comme aussi chez les Sauvages de l'Amérique, qui se servent à cet effet de bois pourri, à cause que la chaleur en est moins active. C'étoit des païs Orientaux qu'étoit venu en France et ailleurs l'usage du *Moxa*, qui consistoit à faire bruler cette espece de filasse, sur la partie attaquée de la goutte, pour en guérir, mais ce remede caustique a fait peu de progrès ; car comme disoit un Seigneur Anglois, à qui les Médecins l'avoient ordonné, quel crime ai-je donc commis, pour que je sois condamné à être brûlé vif.

On peut mettre au nombre des usages bizares, en fait de Médecine, la fantaisie qu'on a eüe de pendre au col, ou de porter sur soi, diverses choses qu'on a crûes spécifiques pour se guérir ou se préserver de certains maux ; c'est de ces usages, qu'est venuë aux femmes, la mode de porter autrefois des Coliers d'Ambre et de Corail ; comme à plusieurs autres de mettre aux doigts des Bagues garnies de prétendus Talismans. Ce n'étoit pas un usage moins

1336 MERCURE DE FRANCE

bizarre de consulter les Astres, et sur tout la Lune, pour sçavoir s'il convenoit de prendre le moindre remede, afin de s'asseurer de son efficacité; c'est pourquoi les Prédictiones qui se donnoient chaque année au public, marquoient précisément les jours auxquels il convenoit de se faire saigner, de prendre medecine, ou d'user de ventouses. L'Etoile ou constellation, nommée la *Canicule*, étoit marquée comme la plus nuisible, pendant tout le temps qu'elle dominoit, de quoi plusieurs encore aujourd'hui ne sont pas désabusés.

On peut voir un échantillon de la bizarrerie qui regnoit au neuvième siècle, touchant la medecine, par le conseil que Pardule, Evêque de Laon donnoit à Hincmar, Archevêque de Reims, qui relevoit d'une maladie ^a; sçavoir, que pour rétablir sa santé, il devoit bien se garder de manger des petits Poissons, particulièrement le jour qu'on les auroit tirés de l'eau, non plus que de toute autre viande nouvelle, soit Volailles ou autres animaux, tuez du même jour; qu'avant que de les manger, il falloit bien les saler, afin d'en dessecher toute l'humidité,

^a *Hincmar*, tom. p. 838.

II. Vol.

qu'il

qu'il devoit principalement manger, du Lard, et n'user que de la chair des animaux à quatre pieds, à cet soin sur tout, de s'abstenir de Persil, l'assurant que sans ce regime, il étoit tres-difficile à toute personne convalescente, de rétablir la foiblesse de son estomac. Je crois qu'aujourd'hui peu de gens s'accommoderoient en pareil cas, d'une semblable ordonnance.

Autre bizaterie de Medecine qui re-
gnoit en France du temps du Roy Saint
Louis, et qui consistoit à saigner à l'ex-
cès, dans l'esperance de conserver par
ce moyen sa santé : on le voit par les
Regles que ce Prince donna aux Reli-
gieuses de l'Hôtel - Dieu de Pontoise, par
lesquelles il ne leur étoit permis de se
faire saigner que six fois par an, les
temps même où elles le devoient faire
étant précisément marquez ; sçavoir, à
Noël, au commencement du Carême, à
Pâque, à la S. Pierre, dans le mois d'Août
et à la Toussaint a.

De la santé je passe à la force du corps,
où je fais voir, que si l'attachement
qu'on a pour l'une a donné lieu à la bi-
zarerie de quelques usages, l'autre en a

1338 MERCURE DE FRANCE
produit, dont l'excès est encore allé beaucoup plus loin. On ne peut pas douter qu'on ne sente un plaisir secret à éprouver sa force et à la faire remarquer aux autres; ce que font tous les jours les enfans en est la preuve; ce n'est que dans le dessein de se procurer ce plaisir, qu'ils s'empressent à sonner les Cloches d'une Eglise; que dans leurs jeux, un de leurs plus grands plaisirs, est d'essayer à qui sautera le plus haut, ou le plus loin, à qui courra le plus fort, ou qui par sa force, terrassera le mieux son camarade.

Ce que ce sentiment naturel opere dans les enfans, il le fait également dans les personnes plus âgées, mais avec cette différence, que si plusieurs, par l'usage qu'ils font de leur raison, s'y prêtent moins que les enfans; il ne s'en est trouvé que trop, qui, pour s'y être abandonnez sans mesure, ont donné dans des excès, qu'on peut regarder, à juste titre, comme des bizareries les plus outrées.

L'usage dont parle S. Jérôme, qui subsistoit de son temps, et qui consistoit à donner au public des preuves de sa force, n'étoit pas, à la vérité, ni si bizarre, ni si outré; il ne pouvoit même passer pour bizarre, qu'autant que les hommes, qui devoient pardessus tout faire valoir la

II. Vol.

dé.

délicatesse de leur esprit, se picquient trop alors de faire admirer la force de leur corps, privilege dont les animaux les plus grossiers sont beaucoup plus avantegez qu'eux. Il consistoit donc cet usage, en ce que, selon ce Pere ^a, il n'y avoit dans la Judée où il demouroit, ni Ville, ni Bourg, ni Village, ni si petit Château, où il n'y eut de grosses Pierres rondes, uniquement destinées pour exercer les jeunes gens, et pour leur donner lieu de faire admirer au public jusqu'où alloit leur force; de sorte que pendant qu'il y en avoit qui ne pouvoient élever ces grosses Pierres que jusqu'à leurs genoux ou jusqu'à la moitié du corps, on en voyoit d'autres qui les portoit jusques sur leurs épaules, même sur leur tête, et c'étoient ceux là qui avoient tout l'honneur.

Il y a apparence que cet usage ne s'observoit pas dans la seule Judée, puisque ce Pere dit au même endroit, qu'il avoit vu dans la Forteresse d'Athènes une grosse Boule d'Airain, qui servoit aussi à éprouver la force des Atheletes. Je croirois même que cet usage avoit passé jusques dans les Gaules; que dis-je, jusques

^a Hier. in Zachar. cap. 12.

1340 MERCURE DE FRANCE
dans notre Ville d'Eu , qui subsistoit
bien avant ce temps-là , puisqu'on y a
vû jusqu'à nos jours , dans l'Hôtel de
Ville , de grosses Pierres de grès , parfai-
tement rondes , au moins de quatre pieds
de circonférence , lesquelles y ont tou-
jours été , sans qu'on puisse sçavoir à
quel autre usage elles ont pû être des-
tinées.

Ce fut de cette inclination naturelle qui
naît , comme j'ai dit , avec l'homme , d'esti-
mer sa force , et de se faire un plaisir de
la faire estimer aux autres , que l'exercice
des Atheletes , et les Jeux Olimpiques ,
si fameux dans toute la Grece , prirent
leur origine ; car en quoi consistoient ces
Jeux , qui se renouveloient tous les qua-
tre ans , où les peuples couroient en foule
pour en être les spectateurs , où les vic-
toires et les couronnes qu'on y rempor-
toit , combloient d'honneur ceux qui
étoient assez heureux pour avoir cet
avantage ? Ils consistoient ces Jeux , à
voir et à admirer , ceux qui dans la Lute
terrassoient le mieux , après differens ef-
forts , ceux contre lesquels ils lutoient , et
même ceux qui l'emportoient à la cour-
se ou à donner des coups de poings , ou
à jeter le Palet avec plus de force et d'a-
dresse.

II. Vol.

Après

Après tout , ne paroît-il pas bizarre , que ces Jeux que nous croïons aujourd'hui ne convenir qu'à des enfans , aient fait autrefois l'admiration et le spectacle le plus recherché des peuples les plus polis ; que pour s'y former , il falloit dès sa jeunesse y être instruit et exercé par des Maîtres ; que pour acquérir la force et l'adresse nécessaire , il falloit observer un régime de vie , qui retranchoit l'usage du vin , de plusieurs autres choses , et de certains plaisirs permis. S. Paul même en a fait une note *a*. D'ailleurs ce qui doit paroître de plus outré et de plus honteusement bizarre dans ces Jeux , c'est que non seulement les hommes abandonnant toute pudeur , y paroissent et y combattoient entièrement nuds ; mais que les femmes aient voulu aussi y prendre part et y paroître de la même façon , comme le rapporte Plutarque ; en quoi , après tout , elles ne faisoient que suivre ce que le prétendu divin Platon leur avoit ordonné *b* , voulant qu'elles ne parussent couvertes que de leur seule vertu.

Le reste pour le prochain Mercure.

a Ép. 1. aux Corinth. ch. 9. v. 25.

b De Legib. liv. 6.





DIVERTISSEMENT

*Exécuté par l'Académie de Musique
de Dijon.*

SUJET. La Poésie et la Musique s'unissent pour contribuer au plaisir de la Compagnie brillante et délicate, qui assiste au Concert.

PERSONNAGES.

La Poésie:	Chœur de Poètes.
La Musique.	Chœur de Musiciens.

*La Scène est à Dijon, dans la Salle
ordinaire du Concert.*

LA POÉSIE.

Que vois-je ? où venez-vous de conduire mes pas ?

Les Graces et les Ris, les Amours et leur Mere :

Ont-ils abandonné Cythere ,

Pour fixer leur séjour dans ces lieux pleins d'appas ?

La Musique.

Ma Sœur, cet agréable Azyle ,

Offre à vos yeux surpris, l'Elite d'une Ville,

II. Vol.

Où

J U I N. 1733. 1343

Où l'on se plaît d'entendre et vos Vers et mes
Chants ,

Et dans ces lieux où je préside ,
Je voudrois signaler le zèle qui me guide ,
Par les accords les plus touchans.

Digne Fille de Mémoire ,
Secondez tous mes desirs ;
Ces Mortels assemblez , ont soin de notre gloi-
re ;

Prenous soin de leurs plaisirs.

Chœur de Musiciens.

Digne Fille de Mémoire ,
Secondez tous nos desirs ;
Ces Mortels assemblez , ont soin de notre
gloire ;

Prenons soin de leurs plaisirs.

Que nos voix se confondent ,
Pour mieux ravir les sens ;
Que les Echos répondent ,
A nos tendres accens !

Digne Fille de mémoire ,
Secondez tous nos desirs ;
Ces Mortels assemblez , ont soin de notre gloi-
re ,

Prenons soin de leurs plaisirs.

Il. Vol.

La

La Poësie.

Ne doutez point, ma Sœur, que ma reconnaissance,

Ne réponde bien-tôt à votre impatience.

Déjà pour vous servir⁽¹⁾, et pour vous contenter⁽²⁾,

Je sens s'échauffer mon génie ;

Et quand votre douce harmonie,

Sur mes Vers pourroit l'emporter,

Je vous surmonterai par l'ardeur infinie,

Qui va me faire tout tenter.

Quelle gloire charmante,
D'entendre en ces beaux lieux, applaudir à mes
Vers !

Quelle gloire charmante,
D'attirer par vos Airs,
De Mortels délicats, une Troupe brillante !

L'Epoux d'Eurydice autrefois,
Etoit moins glorieux sur les Monts de la Thra-
ce,

Quand des sons de sa Lyre, accompagnant sa
voix,

Il voïoit accourir, pour plaindre sa disgrâce,
Les Oûrs, les Rochers et les Bois.

¹ *A la Musique.*

² *Au Chœur de Musiciens.*

J U I N. 1733. 1345

La Poësie et la Musique.

Quelle gloire charmante,
D'entendre en ces beaux lieux $\left\{ \begin{array}{l} \text{mes} \\ \text{vos} \end{array} \right.$ Vers,
applaudir à

Quelle gloire charmante,

D'attirer par $\left\{ \begin{array}{l} \text{vos} \\ \text{mes} \end{array} \right.$ Airs,

De Mortels délicats, une Troupe brillante !

La Musique.

Eh bien, ma Sœur, sans différer,
Sur les plus beaux sujets il faut nous préparer.

Accourez, Enfans de Cythere,
Volez tous à notre secours ;
On se propose en vain de plaire ;
Sans les Graces et les Amours.

Que par leurs Chansons ravissantes,
Nos plus fideles Nourrissons,
Des Amphions et des Canentes,
Fassent revivre icy les sons !

68. Accourez, Enfans de Cythere,
Volez tous à notre secours ;
On se propose en vain de plaire ;
Sans les Graces et les Amours.

II. Vol.

Chœur

1346 MERCURE DE FRANCE

Chœur de Musiciens.

Accourez , &c.

La Musique. I

O vous , à qui LOUIS a commis sa puissance ;
O vous , qui de Thémis gouvernez la balan-
ce ;

Vous , Amis des neuf Sœurs ; Belles , dont le
pouvoir

Aux mortels fait tout entreprendre ;
Flatez notre plus doux espoir ,
En daignant dans ces lieux vous rendre.

La Poésie et la Musique.

Par les soins que nous allons prendre ,
Vos sens seront séduits , il vous semblera voir ,
Ce que nous vous ferons entendre.

La Poésie.

Le Cor animera les diligens Chasseurs.

Guerriers , les bruyantes Trompettes ,
Sçauront de Bellone en vos cœurs ,
Réveiller toutes les fureurs.

*I La Musique s'adresse tour à tour à M. le
Comte de Tavanès, Brigadier des Armées du Roy
et son premier Lieutenant General en Bourgogne ;
aux Magistrats , aux beaux Esprits et aux Da-
mes qui assistent au Concert.*

II. Vol.

Tirsi

Tirsis et Corydon sur leurs tendres Musettes ,
De la tranquillité chanteront les douceurs.

Au Vice , pour livrer la guerre ,
Neptune agitera les Mers ;
Pluton ébranlera la Terre ;
Les Vents mugiront dans les Aïrs ;
Et , précédé par les éclairs ,
Du Ciel avec éclat , tombera le Tonnerre.

Le paisible Buyeur , orné de Pampres verts ,
Ventera le pouvoir de cet Enfant aimable ,
Que Sèmele eut du Dieu qui régit l'Univers.
Les Ménades aux sons de sa voix agréable ,
Applaudiront , le Thyrses en main ;
Et le Satyre et le Sylvain ,
Danseront avec lui , pleins du jus délectable ;
Qui des plus malheureux adoucit le chagrin.

Ne pense pas que je t'oublie ,
Fils de Venus , auteur des plaisirs de la vie ,
Ces Belles , qu'avec tant d'atours ,
De toutes parts je vois paroître ,
Des Cœurs ont sçu te rendre maître ;
Ma Lyre sous mes doigts résonneroit toujours ,
Si je chantois tous les amours ,
Que leurs divins attraits font naître.

II. Vol.

Chœur

Chœur de Poètes et de Musiciens.

Chantons, livrons nos cœurs aux plus char-
mans transports ,

Fuyez , fuyez , ennuyeuse Tristesse ;

Ne troublez jamais nos accords.

Fuyez , fuyez , ennuyeuse Tristesse ;

Que tout , au gré de nos désirs ,

Respire icy sans cesse ,

La joie et les plaisirs !

*Par M. COCQUART, Avocat au
Parlement de Dijon.*



*MEMOIRE sur l'Electricité, lû à la
derniere Assemblée publique de l'Acadé-
mie Royale des Sciences , par M. Dufey,
Extrait.*

L'Académicien commence par donner
la définition de l'Electricité , et fait
ensuite l'Histoire abrégée des progrès
qui ont été faits sur cette matiere depuis
que cette propriété a été reconnuë dans
quelques Corps. Après cette exposition
il donne une idée du plan qu'il se pro-
pose de suivre , et après avoir rapporté
plusieurs experiences qu'il a faites sur ce
sujet ; la fin de l'Assemblée ne lui a pas

II. Vol.

permis

permis d'achever le premier article qu'il s'étoit proposé de lire.

L'Electricité est la propriété qu'ont certaines matieres d'attirer la paille et tous les corps legers ; l'Ambre, le Jayet, la Cire d'Espagne, sont connus depuis long-temps pour avoir cette vertu ; M.D. donne un Extrait de ce qu'ont rapporté sur cette matiere les Auteurs qui l'ont traitée avec le plus de soin. Gilbert a beaucoup augmenté le nombre des corps Electriques, la plupart des Pierres précieuses le sont devenuës entre ses mains ; Ottodeguerike rapporte dans le Livre des Experiences de Magdebourg, plusieurs faits très-singuliers sur l'Electricité d'une boule de souffre, on y trouve même l'origine et la base des Experiences qui ont été faites en Angleterre depuis plusieurs années. Boyle a encore beaucoup augmenté les connoissances que l'on avoit sur cette matiere ; il a rendu électriques plusieurs corps qui n'avoient pû le devenir jusques-là ; ces recherches parurent ensuite abandonnées pendant très-long-temps, et jusques à ce que M.Haukbée imagina plusieurs Experiences dont nous allons rapporter en peu de mots quelques-unes des plus singulieres.

Un tuyau de verre blanc, gros d'un

II. Vol.

pouce

1350 MERCURE DE FRANCE
pouce ou environ , et frotté avec la main
du papier , de la laine , ou toute autre
matiere semblable , attire et repousse tous
les corps legers , et cela à la distance d'un
pied et plus , cette Experience se voit
mieux avec les feüilles de métal qu'a-
vec toute autre chose , on les voit s'éle-
ver et s'abaisser avec rapidité et faire di-
vers mouvemens très-singuliers.

M. Hauksbée a fait d'autres Experien-
ces très-extraordinaires avec un Globe
de verre tournant sur son axe avec ra-
pidité , on tient la main sur ce Globe
pendant qu'il tourne , afin de le frotter
et d'exciter son électricité , on voit alors
des fils que l'on avoit précédemment at-
tachez à un cercle de fer distant de ce
Globe d'environ un pied ; on voit, dis-je,
ces fils se diriger en rayons vers le centre
du Globe ; et si l'on a introduit dans le
Globe de pareils fils par le moyen d'un
axe , ils prennent une direction contraire
et se disposent en forme de Soleil , en
tendant du centre à la circonférence , on
dérange l'ordre des fils du dehors en met-
tant le doigt ou quelqu'autre corps au
dedans du Globe , et ceux du dedans en
mettant le doigt en dehors.

Si l'on fait dans l'obscurité ces Expe-
riences , tant du Globe , que du Tuyau ,

II. Vol.

elles

elles sont accompagnées d'une lumière très-vive , qui prend des formes différentes , suivant qu'elles sont faites dans le vuide ou dans le plein. Il y a plus de vingt ans que ces Expériences ont été publiées , et elles ont encore cessé d'être suivies jusqu'à M. Gray , qui en a fait de prodigieuses , et qui sont rapportées dans les Transactions Philosophiques. Pour nous en tenir à ce qu'il y a de plus surprenant , nous dirons seulement qu'il a étendu une corde de 850. pieds de long, qu'il a attaché à l'un des bouts une boule d'yvoire ou tel autre corps que ce soit , et qu'approchant de l'autre bout de cette corde le tuyau rendu électrique , la vertu se continuoît tout le long de la corde , et la boule d'yvoire qui en étoit placée à une si grande distance , attiroit et repousoit les feuilles de métal qu'on en approchoit. Le visage d'un enfant suspendu sur deux cordes , devenoit électrique lorsqu'on approchoit le Tuyau de ses pieds ; nous ne rapportons que ces deux exemples de l'Extrait que M. D. donne de cet Ouvrage , mais il exhorte de le lire en entier , et il avertit qu'on y trouvera une infinité de choses des plus curieuses et des plus singulières.

II. Vol.

E. Après

Après avoir fait cette histoire abrégée des progrès des découvertes faites sur l'Electricité, M. Dufey donne une idée du plan qu'il se propose de suivre, il le divise en cinq parties, dont voici à peu près l'énoncé.

1°. Si tous les corps sont susceptibles de l'Electricité par eux-mêmes, et si cette propriété n'est point commune à toute la matière. 2°. Si tous les corps le peuvent devenir par communication, c'est-à-dire, par l'attouchement ou la seule approche du corps électrique. 3°. Quels sont les corps qui peuvent favoriser ou interrompre la transmission des écoulemens électriques ? 4°. Quels sont les changemens que peuvent apporter à l'Electricité la température de l'air, le plein ou le vuide et les autres circonstances physiques ? 5°. Enfin quel rapport il y a entre l'Electricité et la vertu qu'ont la plupart des corps électriques, de rendre de la lumière dans l'obscurité.

M. Dufey n'a pû lire que la première partie de cette division, et il a rapporté que tous les corps qui jusques à présent n'avoient pû devenir électriques, l'étoient devenus entre ses mains ; tous les marbres, par exemple, les agathes, les jaspes, les pierres les plus communes, les

I I. Vol.

os,

os, l'ivoire, l'écaille, les coquilles, les sels, les bois de toute espece, enfin tout, à la réserve des métaux, a été rendu électrique; il ne faut pour y parvenir que chauffer plus ou moins ces différens corps et les frotter ensuite; il ne dit pas pour cela que les métaux ne puissent pas le devenir, mais il n'y est point encore parvenu; il compare cette généralisation de l'Électricité à celle qu'il découvrit il y a quelques années sur les Phosphores; il trouva que tous les corps étoient aussi propres à le devenir que la Pierre de Boulogne; aujourd'hui ils sont tous susceptibles d'électricité, peut-être y a-t'il dans la matière une infinité de propriétés aussi générales, que les temps et les expériences nous découvriront un jour. M. Dufey promet de donner incessamment la suite de cet Ouvrage, suivant le plan que nous venons de rapporter.



*VERS à S. A. S. Madame la Duchesse
du Maine, par M. Clement, Receveur
des Tailles de Dreux.*

EN qualité de Suivant d'Apollon,
Je vous dois, Illustré PRINCESSE,
II. Vol. E ij Un

Un compliment où regne la finesse ,

Et le feu du sacré Vallon ,

Elevé loin du Sanctuaire ,

Où le bon goût seul est admis ,

Je sçai trop qu'il ne m'est permis ,

Que d'admirer et de me taire ;

Mais quoiqu'infiniment soumis ,

Ne peut-on sans être Voltaire ,

Par un effort digne de plaire ,

S'offrir à vos regards surpris.

Je gouverne aisément ma Muse ,

Et malgré sa legereté ,

Pour empêcher qu'on ne l'accuse ,

D'imprudente vivacité ,

J'arrête ici sa téméraire audace ,

Et je l'avertis sagement ,

De paroître avec enjôlement ,

Et d'éviter le jargon tout de glace ,

D'éloges rebattus , exprimez foiblement.

Je désire donc simplement ,

Qu'elle se présente avec grace ,

Et que du moins, PRINCESSE, ce moment ,

Soit pour vous un amusement.

Qu'au milieu d'une Cour délicate et paisible ,

Vous vous souveniez quelquefois ,

Qu'asservi sous vos douces Loix ,

Le Druide le moins sensible ,

Se ranime , et déjà des accens de sa voix ;

II. Vol.

De

J U I N. 1733. 1355

Du grand nom de Condé fait retentir nos bois.

Tout beau, Muse, qu'allez-vous dire ?

Est-ce donc là le souverain Empire,

De ma raison sur vous jusqu'à ce jour.

Imitez La Fontaine, et des traits de l'Amour,

Chantez seulement la puissance ;

Si je flattois votre imprudence,

Bien-tôt de ma Princesse adorant les vertus,

Vous parleriez des divins attributs,

Dont Apollon honora sa naissance.

De tels objets respectez la grandeur ;

Et ne rompez votre silence,

Que pour annoncer le bonheur,

Qui doit bien-tôt ramener sa présence.

Peignez aussi le Plaisir enchanteur,

Revolant vers Annet, et de Fêtes charmantes,

Lui-même être l'ordonnateur ;

Recherchez, Muse, sa faveur,

Tout brille sous ses mains sçavantes,

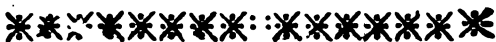
Et sans craindre Voltaire, allez dire par tout,

Qu'en ces lieux seulement est le Temple du
Goût.



II. Vol.

E iiij SEAN-



SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale de Chirurgie.

LE 2. Juin, premier Mardy d'après la Trinité, l'Académie Royale de Chirurgie, tint son Assemblée publique dans la grande Salle de S. Côme. M. de la Peyronie, dont le zele s'étend sur tout ce qui peut contribuer au soutien d'un établissement si utile, se rendit à Paris pour présider à cette Assemblée.

M. Morand, Secrétaire de l'Académie, commença par instruire le Public de quelques changemens arrivez depuis la Séance publique de 1732. dont on a rendu compte dans le temps.

Au mois de Septembre dernier, M. Le Gendre, Premier Chirurgien du Roi d'Espagne, et un des plus anciens Maîtres de Paris, fut nommé par Sa^t Majesté, à la place d'Académicien libre.

Vers ce même temps, l'Académie se proposant de composer une Classe d'Associés étrangers, conformément à l'Article XII. de son Règlement, commença par élire Mrs Cheselden et Belair, qui furent agréés par S. M.

II. Vol.

M.

M. Cheselden est Premier Chirurgien de la Reine d'Angleterre et de l'Hôpital de S. Thomas, Membre de la Société Royale de Londres, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, et connu par plusieurs Ouvrages d'Anatomie et de Chirurgie.

M. Belair est Premier Chirurgien de M. le Duc de Wirtemberg; et c'est à sa sollicitation que ce Prince a consenti qu'on transportât en France un des principaux ornemens de son Cabinet. Cette Piece si curieuse est le fameux Fœtus de Wirtemberg, qui s'est conservé pendant 46. ans dans le ventre de sa mere.

M. Morand fit aussi part à l'Assemblée de la Mort de M: Delon, Académicien libre, qui s'étant depuis long-temps dévoué d'une maniere particuliere à l'instruction des Eleves en Chirurgie, a mérité par son assiduité, par son zele et par ses lumieres, les regrets de la Compagnie. Il est mort le 18. Septembre 1732. âgé de 75. ans. Sa place n'est point encore remplie.

L'Académie a reçu 113. Memoires sur la question proposée pour le Prix de l'année derniere; sçavoir, 95. dans le terme prescrit par le Programme, et 18. au commencement de 1733. Ces derniers n'ont point été admis.

E. iij

Le Prix a été adjugé à la Piece N°. 85. dont la Devise est *Amica manu.*

L'Académie, parmi les Pieces qui lui ont été envoyées, en a trouvé deux qui méritoient de concourir; sçavoir, la Piece N°. 63. dont la Devise est *Cateus offert*, et un Memoire Latin, N°. 44. qui avoit sous son cachet, *Henricus Bassius, Med. Anat. et Chir. D. ac P. P. in Academia Halensi.*

Après la proclamation du Prix, M. Morand lut l'Extrait de plusieurs Observations très-importantes sur les playes de tête. On jugera aisément du mérite de ces Observations par le nom seul de leur Auteur. M. Mareschal ne pouvant se trouver à cette Séance, les avoit envoyez à M. Morand, pour en faire part à la Compagnie.

Parmi ces faits, ceux qui ont paru les plus interessants pour la pratique sont,
1°. l'Histoire d'une Demoiselle à qui M. Mareschal appliqua douze Trépan, il y a environ 28. ans, et qui depuis a toujours jouï d'une bonne santé.

2°. Une Hémorragie fort considerable par le diploë, dans l'opération du Trépan.

3°. Une espee de Hernie de la dure-mère et du cerveau sous une cicatrice parfaite d'une playe de tête, Hernie qui
II. Vol. fut

fut contenuë par un point d'appui, sans lequel le malade souffroit de grandes incommoditez.

5°. Un Trépan fait à l'occasion d'une douleur de tête que rien n'avoit soulagée, et par lequel cette douleur fut radicalement guérie.

6°. Une bale perduë dans le cerveau d'un homme guéri de sa blessure et mort subitement un an après.

L'Extrait de ces Observations fut terminé par celui des Remarques de M. Mareschal sur les abscess au foye, qui arrivent à la suite des playes de tête.

M. de la Peyronie lut ensuite un Mémoire sur la rupture des muscles et des tendons. Le cours de la pratique lui a offert un si grand nombre d'exemples de pareilles ruptures, qu'il est surpris que les Anciens n'ayent presque fait aucune mention de ces sortes de maladies, et que le peu de faits rapportez à ce sujet par les Modernes, aye souffert tant de contradictions. Passant de-là aux différens symptômes des ruptures complètes, il fait observer ce qui les peut principalement caractériser; et après avoir fait sentir les différens degrez de difficulté qu'opposent à la réunion la différente solidité des parties et la rigidité ou la du-

1365 MERCURE DE FRANCE
reté que l'âge leur donne , il démontre
que la rupture complète , soit des mus-
cles , soit des tendons , est moins dangé-
reuse , et en même tems plus facile à
guérir , que la rupture incomplète.

Pour prouver ce qu'il avance , il choisit entre plusieurs Observations , les deux suivantes.

Un homme âgé de 81. an , étant tombé du haut jusques en bas d'un escalier de sept à huit marches , s'aperçut en se relevant , que sa jambe droite , à laquelle il ne sentoît cependant aucune douleur , ne pouvoit le soutenir. La foiblesse de cette jambe avoit pour cause la rupture du tendon des muscles extenseurs , environ un pouce au-dessus de son attache à la rotule. On appliqua un appareil propre à rapprocher et à réünir les bours du tendon rompu , et six semaines après le Malade fut en état de se soutenir fermement sur sa jambe et de marcher comme à son ordinaire.

Un autre fait des plus singuliers vient à l'appui du premier , et justifie qu'il en est de la rupture complète des muscles comme de celle des tendons. En effet on voit que le muscle fléchisseur du pouce , non-seulement a été complètement déchiré , mais qu'il a même été arraché et

II. Vol.

en.

entièrement séparé du corps avec la dernière phalange du pouce, sans qu'à la suite d'une telle blessure il soit survenu le moindre accident.

A ces Observations M. de la Peyronie ajouta la méthode particulière qu'il a suivie pour les pansemens, et les conséquences qui en résultent pour la pratique, ont été regardées comme autant de préceptes dont cet illustre Chirurgien enrichit son Art.

Une matière bien importante fait le sujet du troisième Mémoire. Il s'agit d'éviter l'erreur dans un cas fort équivoque, et dans lequel les méprises peuvent avoir de très-funestes suites. Voici l'Exposé qu'en fait M. *Petit*, le pere, Directeur de l'Académie.

Si le foye et la vessicule du fiel sont attaqués d'une inflammation, dont les symptômes se soutiennent et augmentent jusqu'au tems qu'on nomme l'Erat, alors cette inflammation peut se terminer ou par résolution ou par suppuration. Si elle suppure, la douleur et la fièvre diminueront, le Malade aura des frissons irréguliers, il s'élèvera une tumeur à l'hypochondre droit, cette tumeur deviendra molle et la fluctuation, c'est-à-dire le flot du pus qu'elle renferme, se fera sentir en la touchant. Ce sont-là autant de

II. Vol.

E vj signes

signes qui semblent indiquer la nécessité absolue de faire l'ouverture; cependant M. Petit exige qu'avant d'ouvrir, on se rappelle bien tout ce qui s'est passé pendant le cours de la maladie, et qu'on examine chaque symptôme avec l'exactitude la plus scrupuleuse, parce que toutes ces apparences d'abcès peuvent se rencontrer, quoique l'inflammation se soit terminée par résolution.

La bile, dit-il, qui pendant le fort de l'inflammation, ne se filtrait point au foye, commence de s'y séparer si-tôt que la résolution a suffisamment dégagé les glandes de ce viscere; mais si la résolution n'est pas assez avancée pour que le canal colidoque soit débouché, la bile qui entrera dans la vessicule du fiel, ne pourra s'écouler; elle remplira cette vessicule et s'y accumulera au point qu'elle formera sous l'hipocondre droit une tumeur avec fluctuation sensible; ce qui joint à des frissons irréguliers, à la diminution de la fièvre et de la douleur, donnera des signes semblables à ceux de l'abcès.

Quel parti prendre dans un cas semblable? Risquera-t-on d'ouvrir la vessicule du fiel, croyant faire ouverture d'un abcès, ou laissera-t-on périr un Ma-

II. Voli

lade

lade de l'abcès, dans la crainte d'ouvrir la vessicule du fiel ? Mais M. Petit ne se contente pas de faire sentir tout le danger de l'équivoque, il fournit les moyens de se garantir de l'erreur. Il fait d'abord observer que si la diminution de la fièvre et celle de la douleur, sont des signes de la résolution commencée et de la suppuration faite, il y a cependant quelque différence dans la manière dont cette diminution arrive. Il fait voir de même que les frissons irréguliers ont des caractères qui les distinguent ; il remarque enfin des différences notables dans la façon dont la tumeur se manifeste, et sur tout dans la manière dont la fluctuation s'y fait sentir.

Le détail de ces différences nous meneroit trop loin. Au reste tout ceci n'est fondé que sur plusieurs observations qui prouvent évidemment que si dans le cas dont il s'agit, la ressemblance des symptômes peut en imposer, une comparaison exacte peut y faire reconnoître des différences, à la vérité difficiles à saisir d'abord, mais cependant suffisantes pour fonder un juste discernement.

Le quatrième Mémoire a pour sujet le Panaris. M. Malaval, Vice-Directeur, y rapporte trois Observations d'autant plus

II. Vol.

impor-

1364 **MERCURE DE FRANCE**
importantes pour le Public, qu'elles peuvent le désabuser des préjugés qu'il y a sur cette maladie. Peu de gens regardent le Panaris comme un mal d'aussi grande importance qu'il l'est en effet, et la plupart ou le négligent dans ses commencemens, ou se servent avec une confiance aveugle de tous les remèdes que peuvent inspirer le caprice, l'ignorance et la supercherie.

La première Observation offre le triste exemple d'une femme, qui, attaquée d'un Panaris à la suite d'une piquure au doigt indicateur ; et ne pouvant se résoudre à souffrir les opérations nécessaires, livra sa confiance à des empiriques. Dans l'espace d'environ 25. jours, le mal augmenta si considérablement, que la main, l'avant-bras et le bras, étant tombez successivement en gangrène, la Malade mourut victime de sa répugnance pour les secours de la Chirurgie.

La seconde Observation montre au contraire jusqu'où vont les ressources de l'Art pour la guérison de ces maux, lors même qu'ils sont portez à leur plus haut degré. Tel est le Panaris dont il est fait mention dans cette seconde Observation. Ce Panaris négligé pendant trois jours, fit tout-à-coup des progrès si rapides, qu'en

II. Vol.

qu'en une seule nuit la gangrène se manifesta au ponce, et que peu après il se forma successivement à la main et à l'avant-bras, trois dépôts des plus considérables. M. Malaval, non-seulement sauva les jours du Malade, mais réussit même à lui conserver le ponce et la liberté du mouvement de ses doigts.

La troisième Observation prouve enfin que les secours de la Chirurgie, lorsqu'on a la précaution d'y recourir de bonne heure, sont encore plus efficaces pour prévenir les suites de ces maux.

Le cinquième Mémoire est de M. Ledran, Secrétaire chargé des correspondances de l'Académie. Appelé par un Malade atraqué de la pierre pour la troisième fois, il lui fit l'opération de la taille; mais n'ayant pû trouver la pierre, il cessa bien-tôt de fatiguer le Malade, mit une canule dans la playe, et au bout de quelques jours, commença à faire des injections émollientes dans la vessie. Par la suite, au moyen d'une sonde à femme, il toucha plusieurs fois la pierre, mais dans un point d'une fort petite étendue et constamment au même endroit; c'étoit du côté gauche et en tournant vers le rectum, le bout de la sonde qu'on sçait être un peu courbée.

La fixité de la pierre sembloit indiquer qu'elle étoit enkistée, et le lieu qu'elle affectoit fit présumer à M. Ledran qu'elle étoit retenuë dans l'urethère. Il abandonna à la Nature le soin de l'en dégager, et six semaines après l'opération, ayant touché pour la première fois la pierre avec une sonde droite, il jugea qu'elle ne se faisoit ainsi sentir, que parce qu'elle avoit changé de place, n'étant plus retenuë dans l'espece de châton où elle étoit d'abord fixée. Il crut alors pouvoir sans danger en tenter l'extraction, et il la tira en effet sans aucune résistance. La pierre avoit deux pouces de longueur, étoit fort menuë par l'extrémité qui fut saisie avec la tenette, et avoit à peu près par l'autre bout la grosseur du ponce. Cette figure prouve assez le danger qu'il y auroit d'arracher une pareille pierre, avant que son châton fût ramoli ou détruit par la suppuration.

M. Ledran finit par un détail de ce que le Malade sentoit avant l'opération; et cet habile Lithotomiste propose ces différentes circonstances, comme autant de signes qui du moins suffisent pour faire soupçonner que la pierre est ainsi engagée.

L'Observation suivante fait honneur

II. Vol.

211

au génie et à l'invention du Chirurgien qui l'a fourni.

Un homme âgé de 23. ans , ayant reçu un violent coup de couteau sur la partie antérieure de la quatrième des vraies côtes, fut pansé très-simplement pendant les trois premiers jours ; mais une toux extraordinaire et un crachement de sang abondant étant survenus, on eut recours à M. Gerard. Il reconnut que ces accidens dépendoient de la présence d'une portion de la lame du couteau qui traversoit la côte , et dont la pointe excédoit d'environ six lignes dans la cavité de la poitrine.

Ce corps étranger débordoit si peu l'extérieur de la côte , et y étoit tellement fixé , qu'il ne fut pas possible de le tirer avec différentes pincettes ou tenailles , ni même de l'ébranler au moyen des ciseaux et du marteau de plomb ; et quoique dans un cas aussi pressant , il semble qu'on n'eut d'autre parti à prendre que celui de scier ou de couper la côte, M. Gérard crut , avant d'en venir à cette extrémité , devoir tenter de dégager le corps étranger , en le poussant de dedans en dehors.

Dans ce dessein , il alla choisir un dé dont les Tailleurs se servent pour coudre.

II. Vol.

II

Il en prit par préférence un de fer , un peu épais et fermé par le bout ; il y fit creuser une petite gouttière pour y mieux fixer la pointe du couteau , et ayant suffisamment assujetti ce dé sur son doigt index , il porta ce doigt ainsi armé dans la cavité de la poitrine , et réussit par ce moyen à chasser le morceau du couteau , en le poussant avec force de dedans en dehors.

Ayant tiré le corps étranger , il quitta le dé et remit l'index à nud dans la poitrine , pour examiner si le couteau , en traversant la côte , ne l'auroit point fait éclater en dedans. Il trouva un éclat capable de piquer , et qui tenoit trop fortement au corps de la côte pour qu'on pût l'en séparer entièrement. Il prit donc le parti de l'en rapprocher , et pour le tenir au niveau de la côte , il se servit du doigt qui étoit dans la poitrine , pour conduire une aiguille courbe , enfilée d'un fil ciré. Il fit sortir cette aiguille au-dessus de la côte , qui par ce moyen se trouva embrassée par le fil , vers l'endroit de l'éclat. Il lia ce fil en dehors de la poitrine sur une compresse épaisse d'un pouce , et serra assez le nœud pour appliquer exactement , et remettre au niveau , l'esquille saillante.

II. Vol.

Au

On sent aisément que l'effet d'une manœuvre aussi ingénieuse, a dû être non-seulement la cessation des accidens, mais encore une prompte guérison.

M. Arnould, le fils, termina la Séance par la lecture d'un Mémoire contenant une Dissertation sur les Hermaphrodites. Une operation qu'il a faite à une de ces personnes en qui les parties qui sont propres à chaque sexe, semblent réunies, lui a fourni l'occasion de cette Dissertation.

Il établit d'abord les différentes especes, parcourt sur chacune les faits les plus intéressants que nous ayent transmis les Auteurs; et sans nier expressément la possibilité des vrais Hermaphrodites, ce qu'on ne peut faire sans intéresser la réputation d'un grand nombre d'Ecrivains respectables, il fait sentir combien il est facile de se méprendre dans certains cas. M. Arnault ne traite pas seulement la matiere de facon à contenter la curiosité; on trouve dans son Mémoire plusieurs choses dont la connoissance est très-necessaire à un Chirurgien, soit pour instruire les Juges lorsqu'il s'agit de constater l'état de ceux dont les parties défigurées déguisent en quelque façon le sexe, soit lorsqu'il est question de remédier à ces difformitez par des opérations de Chirurgie.

La lecture de ces differens Mémoires put satisfaire beaucoup l'Assemblée. Nous venons d'apprendre que le Memoire qui a remporté le Prix, est de M. Medallon ancien Directeur de la Societé de Arts et Associé libre dans la distribution de l'Anatomie. Il vient de dédier cet Ouvrage à l'Académie par une Lettre aussi pleine de sentimens que de poli-esse. On voit par cette Lettre que M. Medallon redevable aux Chirurgiens de S. Côme de tout ce qu'il sçait en Chirurgie, profite de cette occasion pour leur donner un témoignage public de sa reconnaissance.

Nous avons cru qu'on verroit ici avec plaisir l'Estampe gravée de la Médaille frappée en or pour le Prix.

Elle a pour sujet l'établissement de l'Académie de Chirurgie. On voit d'un côté le Portrait de Louis XV. avec la Légende ordinaire, et sur le revers, ce Prince est représenté sous la figure d'un jeune Apollon, ayant près de lui, d'un côté tous les symboles de la Théorie, de la Chirurgie, et de l'autre les principaux instrumens qui en caracterisent la pratique. Il semble dicter à Minerve *Hygiea*, Déesse de la Santé, des Remarques sur l'une et l'autre partie de cet Art. La Légende est *Apollo salutaris*.

R. A.
mon
blée
mon
Med
de
ou
r cet
tre
poli
Meda
. Co
ge,
r do
com
ci
Med
de
t le
ver
rs,
e d
d
ie
cip
pa
g
Le

Ch. Boulayre del.



Benardus sculp.

m
co
9
d
d
P
&
m
s
a
s
l
A
P
s
s

Les Anciens regardoient Apollon comme le Dieu de la Médecine, aussi-bien que comme celui de la Poësie; et c'est en cette qualité qu'il est nommé *Apollo salutaris*, sans plusieurs Monumens, et sur quantité de Médailles d'Empereurs Romains depuis Auguste jusqu'à Posthume, qui reyna particulièrement dans les Gaules.

On lit dans l'Exergue : *Societas Academica Chirurgorum Parisiensium* M.DCC XXXI.

Nous avons annoncé depuis plusieurs mois, le sujet du Prix pour cette année. L'Académie demande, *Quels sont, suivant les differens cas, les avantages et les inconveniens de l'usage des Tentés et autres Dilatans.*

Les Mémoires seront reçus francs de port, jusqu'au dernier Décembre inclusivement. On les adressera à M. Morand, Secrétaire de l'Académie,



E N I G M E.

JE suis un Instrument fragile et délicat,
 Quel'on exerce en paix, aussi-bien qu'à la guerre;
 Depuis le General jusqu'au dernier Soldat,
 Chacun se sert de moi, tant sur Mer que sur
 Terre.

II. Vol.

Je

Je suis utile au Sage, et j'occupe le Fat.
 J'attire en mon canal l'humeur attrabilaire;
 Par moi l'esprit s'éveille et si le cœur s'abbat;
 J'ai pour le relever un talent salutaire.
 Je m'échauffe au travail, et mon corps plein
 d'ardeur,
 Animant qui m'exerce, excite sa vigueur;
 Mais, le destin le veut, ma blancheur devient
 noire.

Alors pour me blanchir, si l'on me jette au feu,
 J'en rougis; puis prenant la couleur de l'yvoire,
 Je suis encor plus belle, et je dépense peu.

AUTRE ENIGME.

JE viens du Pays de l'Aurore,
 J'ai traversé les Mers, j'en suis tout abatu.

Encore que je sois têtù,

Je reçois des faveurs de Flore.

A la table des Rois je suis le bien venu;

A celle des Sujets on veut m'avoir encore;

Auroit-on cru qu'un petit More,

De tant de gens seroit connu?



L Q G O G R Y P H E.

AMi Lecteur, qui tout pénétrés,
 Devine qui je suis; formé par quatre lettres,
 II. Vol.

Si

Si l'on coupe ma queue on trouve ces beaux
 jours ,
 Où Zéphire folâtre avec la jeune Flore ,
 Le temps où le Berger pour l'objet qu'il adore ;
 De la Forêt voisine emprunte le secours.
 Alors si de mon cœur on en forme ma tête,
 Je puis rendre un plaisir plus vif et plus parfait ;
 J'adoucis la douleur et souvent je l'arrête,
 Quand on veut dans mon sein répandre son
 secret.
 Qu'on me rende ma queue et qu'on me dé-
 capite ,
 Je suis , bien que chérie en de certains repas ,
 Une herbe qu'Horace a mandite ,
 Mais qu'on lise à rebours on verra tout de suite ;
 Femme qu'un Patriarche autrefois n'aima pas.
 Toujours sans chef, si l'on opere ,
 Et qu'on mette ma queue au cœur ,
 De l'Alcoran c'est le Restaurateur.
 Joignez tout ; à tout bien je suis toujours con-
 traire ,
 Si ma pénultième on fait taire ,
 Qu'on me la rende et qu'à l'instant ,
 On arrache la précédente ,
 D'abord on découvre une plante ,
 Que le volatile aime tant.
 Un , trois et 4. et 2. je sers à la Musique ;
 Quatre , 3. 2. je suis dans l'Amérique ,
 Une Ville . . . Ah ! c'est trop parler.
 I I. Vol. 103

Logogryphe est souvent facile à dépiler.

Lorsqu'en tant de Vers il s'explique.

De Broglio à Sens.

AUTRE LOGOGRYPHE.

J'Etois morte depuis long-temps ,
 Lorsque dans ces climats un sublime génie ,
 Par son Art enchanteur m'a sçû rendre la vie ;
 Pour faire pleurer bien des gens.
 Du nombre cinq , qui mon tout constituë ,
 Retranchez un , mon sort est d'être bien battuë ,
 Et sans en rien sentir , d'essuyer mille coups.
 Otez un , deux , alors je jure , brise , tuë ;
 Malheur à qui ne fuit l'effet de mon courroux.
 Effacez un et cinq , par moi seul tout respire ,
 Sous la vaste voute des Cieux.
 Lecteur , pour seconder vos desirs curieux ,
 Je n'ai rien de plus à vous dire.

Curion.

AUTRE.

DEs sept pieds je suis composé ,
 Desquels, lorsque je sers je n'en cache que trois ;
 Dont le dernier avec quatre autres que tu vois ,
 Font un Poisson d'eau douce et non salé.
 Pour t'amuser à present , change moi ,
II. Vol.

Et

Et de mon tout prens seulement partie ,

En termes rustiques ma foi ,

Je suis la jupe de Sylvie ,

Du fer bien mince et bien battu ,

Une Ville sur la Moselle ,

L'Isle où nâquit la celebre Pucelle ,

Par qui jadis on a connu ,

Le grand profit du Ver à Soye ;

Item ce qui fait grande joye ,

Quant à nos vœux il est échu ,

Et qu'il est public dans la ruë ;

Ce qui dans un sens different ,

Est une Riviere conuë ,

Dont le cours fait , des Se-vennes venant ,

A la Garonne un confluant ;

Cherchez aussi certain Roy d'Angleterre ,

De son oncle le meurtrier ;

Des Ordres differens un habit régulier ,

D'un Orfèvre le Vase à fondre la matiere ,

Ce qu'il faut couper au Chapon ,

Pour être bon dans une fête ;

Un morceau de fer ayant tête ;

Ce qu'en discours de Polisson ,

On appelle une menterie ;

Mais pris dans son sens naturel ,

Bien nécessaire aux Livres qu'on relie ;

A m'arranger sois ponctuel ,

Je t'offre tout , trouve-le , je te prie.

II. Vol.

F

AUTRE

A U T R E.

Six pieds mis deux à deux, je suis drap et Cité;
 Au premier de mes tiers, il est un Saint cité;
 Et des deux premiers tiers si la tête on enleve,
 Qui me fait sans défauts, d'Apollon est l'E-
 leve.

Joignez le cinq et deux au trois, posé d'abord,
 Un des sens est flaté, si l'on est bien d'accord.
 Ma première moitié qu'en entier on renverse,
 Est l'ordinaire effet d'une ruse perverse.
 La seconde aux Mortels a fait un triste sort.
 Prenez cinq, deux et un, je suis digne de mort.

La Motte.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

IL vient de paroître un nouvel Ouvrage, en 3 vol. in 12. que nous avons déjà annoncé sous ce Titre : *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*. Il se vend à Paris, chez la veuve Pissot, au bout du Pont-Neuf, Quai de Conti, à la Croix d'or. Le prix est de 6 liv. broché.

Dans le temps que nous nous disposons
 II. Vol. sions

sions à donner un Extrait de cet Ouvrage , nous avons reçu d'un Anonyme , celui que nous inserons icy.

Si l'accueil favorable que l'on fait à un Ouvrage dès qu'il paroît , si le débit le plus rapide étoient les Titres assurés de son mérite , il seroit tres-inutile de parler des *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*; ce Livre jouit pleinement dès sa naissance de ce double avantage.

Mais il arrive assez souvent que la nouveauté ébloüisse , sur tout dans un genre d'écrire inconnu , et original ; et que la curiosité , honteuse en quelque façon , d'avoir d'abord été seduite pour s'être trop livrée , se refroidisse bien-tôt , si même elle ne dégénere ou en mépris , ou en satire.

Icy , les applaudissemens universels de la Cour , de la Ville , des Gens de Lettres , des Judicieux Critiques , se sont réunis en faveur de ce dernier Ouvrage de Mademoiselle de Lussan; et cette voix ou plutôt cette clameur unanime contieut les Personnes même de mauvaise humeur , qui font toujours les difficiles , et qui peut-être ne soutiennent l'idée qu'elles veulent donner de leur discernement et de leur bon goût , qu'en refusant aux meilleures choses , d'un ton

1378 MERCURE DE FRANCE
severe, ou qu'en leur disputant, au moins
avec un scrupule affecté, les justes et
sinceres éloges, dont elles sont verita-
blement dignes.

C'est beaucoup hazarder que d'oser
faire la planche d'un nouveau genre d'é-
crire ! L'auteur s'est ouvert des routes
peu connues, en liant à un fond d'His-
toire bien choisi, et tres - convenable
des Episodes, qui sans sortir du vrai ton
historique, servent à rendre son sujet et
plus intéressant et plus instructif. Le
vrai et le vrai - semblable se perdent dans
un mélange imperceptible ; et à la faveur
de cette liberté du Théâtre Tragique,
l'Autheur retranche d'un côté les lon-
gueurs, les froideurs, les mauvais exem-
ples qui tiennent souvent à une histoire
exacte ; et de l'autre, il se ménage mille
beautez amenées, avec un art infini, bien
jointes, par tout soutenues ; elles nais-
sent les unes des autres, sans qu'on ap-
perçoive la chaîne ; et cela, par l'atten-
tion qu'a eue l'Autheur de jeter à pro-
pos les fonds éloignez des événemens que
l'on voit se développer et éclore avec un
ordre admirable, et chacun dans leurs
places naturelles. Aussi peut - on dire
que la structure du corps de l'Ouvrage
est parfaite en son genre ; qu'elle ne pou-

II. Vol.

voit

voit être mieux proportionnée au dessein , et qu'elle passera toujours pour un modele.

Le sujet est pris dans les premières années du Regne de Philippe - Auguste , aussi surnommé *le Conquerant*. L'on sçait ce que la France a dû à ce Monarque ; il monta sur le Thrône à quinze ans, et dès-lors il entra avec tant de maturité dans le Gouvernement , que les Historiens disent de lui : *Qu'il ne fut jamais jeune , et que la sagesse l'avoit fait aller audevant de l'expérience.*

Les Grands Rois font les grands Hommes. La Cour de Philippe en fut une preuve : C'est dans les secrets et dans les Evenemens de cette Cour si distinguée, que l'Autheur entre pour en faire connoître la délicatesse et l'élevation. L'on y voit des Héros qui ont réellement existé ; on les voit partagez entre la Gloire et l'Amour ; mais dans le vrai, sans que rien se ressente ni du Roman , ni de ses aventures. Comme les intérêts sont et multipliez et variez , et relatifs tout ensemble , le Titre d'*Anecdotes d'une Cour*, où l'Autheur puise ses sujets pour en former un tout , semble un Titre tiré du fond même de ce qu'il traite. Il est bien vrai que les plus grands jours viennent

frapper Roger de Champagne, Comte de Réthel, mais il s'en faut bien qu'il ne les absorbe tous; ils sont distribuez sur beaucoup d'illustres sujets qui composoient la Cour de Philippe: On les y voit placez à des points de vûe tres-interessans; et ils y représentent, avec un éclat marqué, sur tout Raoul, Sire de Couci, marche de pair, d'un bout à l'autre, avec Roger de Champagne; l'adresse de l'Auteur à unir ces deux jeunes Héros par les liens d'une amitié de l'ordre de celles que les Anciens ont consacrées, et par les prochains rapports des inclinations propres des grands Hommes, fait paroître Roger et Raoul comme ne faisant ensemble qu'un cœur, qu'une ame et qu'une même vertu. Aussi sont-ils toujours peints des mêmes couleurs, sans être confondus; et si Roger a quelques nuances de plus, ce plus est presque insensible.

Alberic du Mez, Maréchal de France, fils de Robert Clement, Gouverneur du Roy et premier Ministre, le Comte des Barres, connu sous le nom de *Roche fort*, Grand Sénéchal, suivent de près les deux premiers; ils courent en tout genre les mêmes Carrieres, et l'Auteur entrelasse tellement tous leurs intérêts, que

II. Vol. le

le Lecteur toujours en attente, est sans cesse dans l'impatience de voir les Evénemens qu'il ne peut deviner, mais qui l'étonnent et le satisfont enfin par tout.

Si l'on voit en Hommes, ce que la Cour de Philippe avoit de plus considerable, l'on y voit en Femmes ce qu'elle avoit de plus distingué; et ce qu'on vit peut-être jamais de plus surprenant. Alix de Rosoi, sa mere, la Comtesse de Rosoi, Adelaïde de Couci, fille d'Enguerand, surnommé le Grand, et sœur de Raoul, Sire de Couci, Mademoiselle du Mez, fille de Robert Clement, sœur d'Alberic du Mez, tous deux Maréchaux de France, dans un temps où cette Dignité étoit unique; toutes ces Personnes, dont la beauté faisoit le moindre ornement, jettent dans l'Ouvrage un intérêt infini: Elles étoient les premiers Partis du Royaume, et les nœuds des plus belles Alliances, où l'on pouvoit aspirer; mais les cœurs ne se commandent pas, et leurs penchans ou leurs répugnances, que l'Authéur connoît à fond et sçait manier d'une main de maître, lui ouvrent un champ où il épuise les douceurs, et les maux, les esperances et les desespoirs de l'amour, sans avoir jamais à rougir d'en avoir flatté ses foiblesses. Quels

morceaux , quelles situations, quels coups de Théâtre ne pourroit-on pas rapporter, si l'Analyse de cet Ouvrage précis, et par tout d'une chaleur égale , étoit possible ! mais il faut taire tout , ou tout rapporter ; ou plutôt il faut tout lire : Bien des personnes relisent plus d'une fois , et se rendent propre cet Ouvrage , après ne l'avoir qu'emprunté pour l'essaier.

Tout le monde publie qu'on ne peut mieux peindre les actions, elles sont dans le naturel , et l'on diroit que l'Auteur en écrivant , copie sur la nature même. L'on vante sur tout ses caractères , leur variété , leur opposition , leur vérité , et plus que tout le reste , leur consistance ; ils ne se démentent pas. Qui a jamais ressemblé à l'indomptable Enguerrand de Couci , pere de Raoul , et d'Adelaide ? L'on voit dans lui un vieux Seigneur , plein d'une ancienne probité, qui le rend inflexible dans ses devoirs , immuable dans sa parole , absolu dans sa famille , et incapable de pardonner une faute ; on le craint , on l'estime , on le respecte , on l'aime peut-être. Thibault de Champagne , pere de Roger , ne ressemble en rien à Enguerrand , et il est aussi Seigneur , aussi droit , aussi maître , aussi pere que lui ; on l'adore , mais par de

II. Vol.

dis-

différens principes. Henry , oncle de Roger , son Maître et son premier Conducteur à la Guerre , placé vis - à - vis d'Enguerrand , paroît son contraste , et l'Auteur fait douter lequel l'emporte pour le fond du mérite et de la vertu. Peut-on omettre le Portrait que le Vicomte de Melun, Ambassadeur auprès de Frédéric, fait à cet Empereur , du Maréchal du Mez, Gouverneur de Philippe? C'est l'éloge du Vicomte d'avoir été l'ami du Maréchal ; mais que celui du Maréchal est bien placé dans la bouche d'un homme vertueux , qui l'avoit connu et pénétré ! Le recit que fait le Vicomte de Melun , et du caractere , et des maximes du Maréchal , est l'abrégé le plus parfait des grandes qualitez , comme des sages Leçons d'un vrai Gouverneur de Roy. Il n'en faut pas davantage pour faire et un grand Homme d'Etat , et un grand Monarque. On comprend à peine comment l'Auteur a pû resserrer ainsi toute l'éducation Royale , et active et passive ; mais Philippe a bien justifié que les impressions qu'il avoit reçues du Maréchal , toutes contenuës dans ce petit Tableau , suffisoient pour rendre complete et la gloire d'une telle instruction , et la gloire d'une telle éducation.

La même diversité de caracteres conserve une égale beauté dans les Femmes. Alix de Rosoi, et Adelaïde de Couci, sont ce que leur sexe a de plus rare, de plus accompli, de plus charmant; la première plonge, par sa mort, Roger de Champagne, dans le dernier excès de douleurs; eh! comment n'y succombe-t-il pas? Quelques années après, la seconde le captive au même point; elles ont été toutes deux les seules qui ont successivement trouvé la route de son cœur, elles y ont toutes deux régné souverainement; toutes deux, également vertueuses, forment deux caracteres diamétralement opposez. La Comtesse de Rosoi, mere d'Alix, devenue rivale de sa fille, donne un spectacle étonnant. L'on apperçoit dans elle le fond d'un riche caractere, mais l'on ne s'attend pas jusques à quel point son injuste passion va le développer ou plutôt le défigurer! Elle ne pousse pas le crime si loin qu'une Phédre, mais elle la passe en adresse, en détours, en embuches, pour parvenir à ses fins; à quelles indignitez ne descend-t-elle pas pour écarter à jamais sa fille de Roger, et pour le rapprocher d'elle? Après tant d'efforts, elle échoue; ses regrets, son desespoir, creusent son

II. Vol.

Tom-

Tombeau ; elle meurt. Par quel art l'Auteur fait-il encore pleurer une mort de cette nature ? C'est l'effet d'un repentir que l'on a rendu aussi touchant qu'il est , et bien imaginé , et bien placé. Madame de Rosoi expie , en mourant , les cruels artifices du délire de son amour , et elle meurt vertueuse , parce qu'elle meurt repentante ; sa vertu rachetée à ce prix , ne la laissant plus voir que fort à plaindre , elle emporte la compassion , qui efface tout autre sentiment.

Au milieu des agitations que l'amour excite dans cette Cour aimable, Philippe toujours égal à lui-même, toujours maître des mouvemens de son cœur et de son esprit , est attentif ou à parer les funestes effets de cette dangereuse passion , ou à maintenir avec dignité le bon ordre, en se prêtant aux grandes alliances qui l'intéressent, ou comme un Roy, ou comme un Pere, ou même comme un ami reconnoissant. Il sçait tout , mais il ne paroît sçavoir que ce que son rang et sa vertu lui permettent de regler par lui-même. Tel est le principe de ses bontez pour Roger de Champagne, pour Adélaïde de Couci, dont le mérite, la sagesse et la fermeté le touchent, pour Alberic du Mez, pour sa sœur, tous deux en-

1386 **MERCURE DE FRANCE**
fans d'un Gouverneur , dont le souvenir
lui est si précieux ; il entre dans les éta-
blissemens convenables , auxquels leurs
penchans semblent les disposer. Mais il
paroît toujours et par tout ignorer les
sentimens réciproques de Raoul de Cour-
ci , et de Madame de Fajel, qu'un devoir
austere ne sçauroit approuver.

Ces attentions domestiques de *Philippe*, ne lui font rien perdre de celles qu'il doit au bien de l'Etat et à sa gloire. Il est présent par d'autres lui-même, au Camp que *Hugues*, Duc de Bourgogne, a assemblé sous les Murs de *Dijon* ; il pénètre ses projets au travers de cette Fête Militaire, d'une simple ostentation extérieure ; il mesure ses forces. Si la Guerre l'appelle, alors ceux que l'amour avoit occupés dans la Paix, n'écoutent plus que la gloire. *Philippe* marche à leur tête, tantôt contre le Comte de Flandres, son oncle, son parrain et son tuteur, dont il humilie l'orgueil, il réprime l'abus qu'il avoit fait de toute sa confiance ; tantôt en Berri, contre *Henry*, Roy d'Angleterre, et *Richard*, son fils ; il les divise, il en triomphe ; tantôt dans le Maine et la Touraine, contre les mêmes Ennemis. Si *Philippe* donne par hazard dans une Ambuscade dangereuse, l'on trouve

II. Vol. dans

dans ce Roy un Soldat qui paye de sa personne , et qui au péril de sa vie , seconde le grand Senechal , à qui il venoit de la devoir. S'il passe en Palestine , on le voit le premier à l'assaut de la Ville d'Acre , et il se signale sur ses Ramparts , comme le Vainqueur de Tyr , sur ceux de cette Place de résistance. Enfin , l'Auteur represente par tout Philippe , justifiant dès ses commencemens , les grandes esperances qu'il remplit , en se rendant de plus en plus digne des surnoms d'*Auguste* et de *Conquerant* , qu'il sçut toujours soutenir et au dedans , et au dehors.

Roger le suit de près ; c'est un de ceux dont la prudence , et la valeur fondent la confiance du Roy dans ses grands projets. L'on voit Roger sous Henry de Champagne , son oncle , faire l'apprentissage de la guerre aux dépens du Comte de Flandre. Quel maître , et quel disciple ! il conduit , et jette lui-même des Troupes dans une Ville assiégée par le Comte ; action inutilement tentée par ses égaux. Il suit le Roy dans les guerres du Berri et du Maine ; il se distingue par tout , et peu s'en faut qu'il ne paye de sa vie la gloire dont il se couvre à la prise de Tours , où il est dangereusement bles-

1388 MERCURE DE FRANCE
sé. Il passe avec Philippe en Palestine ;
lui et Raoul couvrent de leurs corps la
personne du Roy sur les murs de la Vil-
le d'Acre , et si dans un péril commun ,
Raoul reçoit le coup mortel , qu'un Sa-
razin portoit au Roy, Roger y étoit aussi
exposé que Raoul , et le hazard seul en
décide ; mais la séparation de ces deux
amis est le plus parfait triomphe de l'a-
mitié ; qu'elle est touchante ! Rien n'est au
dessus que les sentimens de Raoul, et l'é-
trange présent dont il couronne son a-
mour pour l'infortunée Madame de Fajel.

Aucun Capitaine ne fait ombrage à
Roger du côté de la gloire des Armes ;
mais il est des personnes qui du côté de
l'amour ne lui trouvent pas assés de déli-
catesse : ces personnes d'un entêtement
chimerique en faveur des aventures ro-
manesques, voudroient voir Roger étein-
dre de son sang la belle flamme qu'Alix de
Rosoi avoit si-bien allumée dans son cœur ;
elles ne peuvent voir mourir Alix et Ro-
ger vivre encore ; elles ne lui pardonnent
pas son passage à un autre objet , quel-
que charmant qu'il puisse être ; mais l'Au-
teur , dont les idées sont bien éloignées
de tout ce qui ressent le Roman , n'écou-
te et ne suit que les Loix de la nature.
Roger livré à toute l'horreur de sa perte
II. Vol. dans

dans Alix, n'a plus rien qui l'attache à la
 vie. Mais un Pere ; et quel Pere encore !
 Un Pere dont il fait l'unique esperance ,
 le conjure de vivre pour lui. Roger qui
 ne peut ni vivre ni mourir , porte par
 tout le trait dont il a été blessé ; et insup-
 portable à lui-même , il quitte à l'inscû
 de tout le monde sa Patrie, alors trop pa-
 cifique, pour aller chercher dans des Ter-
 res Etrangères des périls qui ne l'épar-
 gneront pas. Il passe en inconnu, et sous
 un nom emprunté , au service de Frédé-
 ric , alors en guerre avec tous ses voisins ;
 mais les périls qu'il cherche ne sont pour
 lui qu'une source de gloire. Sa valeur et
 sa prudence se font jour , et font soup-
 çonner dans lui une naissance plus rele-
 vée que celle qu'il se donne ; il est dé-
 couvert , son Roy le reclame , son Pere
 l'appelle ; Roger revient , et malgré la
 dissipation d'un service tres-agité pen-
 dant plus de deux ans , Alix n'est pas ef-
 facée de son cœur. Il semble que l'amour
 veuille la lui rendre dans Adelaïde de
 Couci , dont les traits , la taille et le port
 majestueux lui représentent en tout sa
 chere Alix : Il s'y accoutume d'abord ,
 sous le prétexte de cette parfaite ressem-
 blance ; des difficultez insurmontables et
 pressantes viennent encore irriter l'amour
 nais-

naissant de Roger ; il aime enfin , et il est aimé. Que la folie du Roman condamne , puisqu'il lui plaît , une telle conduite , la sagesse de la nature l'approuvera toujours et l'expérience de tous les hommes , de tous les temps la justifiera , elle est dans l'ordre du cœur humain.

Cet Ouvrage honore infiniment son Auteur , et poussé au degré de perfection où on le voit , il doit l'honorer doublement en faveur de son sexe. Que Mademoiselle de Lussan rende , comme elle a fait *dans la vie de Madame de Gondés* , la fidelle image du commerce des honnêtes gens d'aujourd'hui , et cela sur le ton de la bonne compagnie , c'est ce qu'on pouvoit attendre de son esprit et d'un long usage du monde. Que pour divertir son imagination avant que de divertir celle des autres , elle lui ait donné carrière dans ses *Veillées de Thessalie* , pour instruire les jeunes personnes en les amusant ; c'est un utile et élégant badinage , digne d'occuper ses loisirs ; mais un Ouvrage de la force de celui dont il s'agit icy , monté sur le vrai ton héroïque , et sur celui de la Cour , soutenu par un langage digne de la noblesse des sentimens qui y regne , il faut dans elle un grand courage pour l'avoir entrepris , il faut

41. Vol.

qu'el-

qu'elle soit bien supérieure à son sexe pour l'avoir conduit et exécuté comme elle l'a fait. De se former un système nouveau où l'Histoire, le Dramme, l'Epopée se marient ensemble, et font un tout à la faveur d'un langage propre de ces trois genres. Langage vrai, tendre, disert, vigoureux, militaire, s'il le faut, et toujours proportionné à l'objet present, c'est quelque chose de tres-singulier. Le stile en est élevé sans emphase, choisi sans recherche et sans avoir rien de précieux; il plaira toujours tandis que bien d'autres Ecrits où l'on court après l'esprit, qu'on veut captiver dans des mots imaginez pour lui, passeront peut-être. Quoique l'Ouvrage soit plein d'esprit, il se trouve tellement mêlé avec le sentiment, qu'on croiroit qu'il n'a sa source que dans le cœur. Les Dialogues y sont liez, leurs passages si doux, si mesurez à la hauteur de ceux qui parlent, que l'on diroit qu'ils n'ont rien coûté à l'auteur; et que la simple nature en a fait sans effort et sans étude tous les frais, sur tout dans les endroits qui tirent à conséquence, et qui semblent décisifs: en vérité l'on voit des Scenes dignes du grand Théâtre, elles sont si vivement écrites et renduës avec tant de dignité et d'énergie, que la lettre

II. Vol.

sup.

1392 **MERCURE DE FRANCE**
supplés à la représentation, et que le Lecteur conçoit tout ce qui frapperoit un Spectateur. Ceux qui ont crû que la Tragédie en prose pourroit avoir autant d'effet qu'en Vers, trouveront dans les belles et fréquentes Scènes de cet Ouvrage, qui semblent toutes appeler la Poésie, des raisons pour appuyer leurs sentimens. Ainsi les Historiens, les Poètes, et Dramatiques et Épiques, pourront y trouver leur compte ; mais l'avantage général qu'en peuvent tirer les Lecteurs de tout Sexe et de tous Etats, capable de bien lire et de bien entendre, regarde et l'esprit, et le cœur et les mœurs, également instruits par cet Ouvrage, rempli des plus grands principes en tout genre.

ON VIENT de publier la première Partie d'un Ouvrage dédié et présenté au Roy par l'Auteur, sous les auspices de M. le Cardinal de Fleury, qui est intitulé : *SYSTEME CHRONOLOGIQUE sur les trois Textes de la Bible ; savoir, l'Hebreu le Samaritain et le Grec, avec l'Histoire des anciennes Monarchies expliquée et rétablie*, par M. Michel, de Toul. Cette première Partie sera suivie d'une seconde qui comprendra les Antiquitez Egyptiennes, Phéniciennes, &c.

II. Vol.

II

Il est glorieux à l'Auteur d'avoir conçu la vaste idée de réunir en un Corps les Antiquitez de toutes les Nations, après en avoir expliqué les points les plus obscurs, conformément aux Historiens sacrés et profanes. Cet Ouvrage plein d'érudition, est écrit avec méthode et se lit avec autant d'utilité que de plaisir; il développe avec beaucoup de clarté, toutes les difficultez qui empêchoient que l'on ne fit tous les progrès que l'on désiroit pour la connoissance parfaite de l'Histoire, parce qu'il réunit avec les Elements, toute la Science des Antiquitez, ainsi il servira infiniment aux personnes de l'un et de l'autre Sexe qui se livrent à l'étude de l'Histoire ancienne pour parvenir à la moderne.

Avant que de s'engager dans l'Histoire, M. Michel établit une Chronologie depuis la Création du monde jusqu'à l'Empire de Cyrūs, qui est le terme des difficultez Chronologiques; il fait cinq intervalles; il a suivi l'Hébreu et le Samaritain, avant le Déluge; et depuis le Déluge le Samaritain et les Septante jusqu'à la sortie d'Egypte; depuis cette sortie jusqu'à la fondation du Temple, il compte 680 ans, et prouve son calcul par le Livre des Juges, et le premier

II. Vol. des

1394 MERCURE DE FRANCE
des Rois , par S Paul , par les Historiens
Egyptiens , et par des observations As-
tronomiques ; il a dressé le 5^e intervalle
sur les Livres des Rois et des Paralipo-
menes , jusqu'à l'Empire de Cyrus.

Il passe ensuite à l'origine et à l'établis-
sement des Monarchies, et il insinuë que
le premier gouvernement des hommes
fut celui des Peres de famille , qui s'uni-
rent pour former de plus grandes socié-
tez , et choisirent entr'eux les plus sages
pour gouverner , mais à cause des divi-
sions qui pouvoient naitre dans ce Gou-
vernement de plusieurs , toute l'autorité
fut confiée à un seul ; et c'est cet état
Monarchique que l'Auteur regarde com-
me le plus parfait , parce qu'il approche
le plus du premier modele , qui est celui
de Dieu , dans le gouvernement de l'U-
nivers.

Après l'origine des Monarchies suit
l'histoire des Babyloniens. M. Michel leur
donne l'Antiquité sur tous les Peuples ,
et se fonde sur ce que le Pais de Babylo-
ne fut le premier habité , et que Nem-
brod , par qui les dominations ont été
établies , y regna ; sentiment qui est ap-
puyé par l'Ecriture. Il veut que l'usage
des Lettres ait passé des Babyloniens aux
Juifs par Abraham , et prétend que les
II. Vol. dix

dix Rois Babyloniens , avant le Déluge , sont les dix Patriarches depuis Adam jusqu'à Noé ; et pour accorder la longue durée du regne de ces Rois avec l'Ecriture, il veut que la révolution d'un jour ait été comptée pour une année ; ce qu'il prouve par le témoignage de plusieurs Anciens.

Il reprend l'histoire des premiers Babyloniens depuis le Déluge , et continue la posterité de Noé par ce Patriarche , après avoir prouvé qu'il est le même que Bel. Il lui attribue la fondation de Babylone , et y fait regner Nembrod , auquel succèdent deux Dynasties de Rois Caldéens et Arabes ; il fait passer la Monarchie des Babyloniens aux Assyriens , après la conquête qu'en fit Ninus.

L'Auteur qui s'étend sur l'histoire des premiers Assyriens , réunit ingénieusement les sentimens de tous les Anciens , dans les passages qui sembloient contradictoires , et supplée par d'heureuses conjectures , quand l'antiquité ne lui fournit pas assez de monumens et de preuves. Après 40 Rois Assyriens , il met la décadence de l'Empire d'Assyrie sous Thonos Concoleros , à qui les Grecs ont donné le nom de Sardanapale , mais il ne fait point périr ce Prince dans l'embrasement

II. Vol.

de

1356 **MERCURE DE FRANCE**
de Ninive, il veut, au contraire, qu'il soit mort de vieillesse dans la Cilicie, et lui donne un Successeur à Ninive du nom de Ninus. C'est ce Prince à qui Jonas prêcha la pénitence, et l'Auteur prouve par ce Prophète, que Ninive ne fut point alors détruite, et que la revolte des Babylonniens et des Medes ne fit qu'affoiblir l'Empire d'Assyrie, sans le détruire.

Pour fixer le démembrement de cet Empire, l'Auteur se sert de plusieurs monumens constans; entr'autres de la durée de l'Empire d'Assyrie jusqu'à Teutame, sous qui est placé le Siège de Troye; la suite des successeurs de Teutame, la décadence de l'Empire d'Assyrie, marquée par tous les Anciens, sous l'Archontat d'Ariphron, la prédication de Jonas.

Il donne une suite des Rois Assyriens depuis le second Ninus, successeur de Sardanapale, jusqu'à Assarhadon, qui réunit Babylone à son Empire. C'est sous ce Prince qu'il place l'histoire de Judith, et son sentiment paroît très-conforme à la vérité. Après avoir répondu à quelques objections que l'on pouvoit lui faire, il prouve qu'Assarhadon est Nabuchodonosor, que Déjoces est Arphaxad,

II. Vol.

que

que l'histoire de Judith arriva durant la minorité du Roy Manassés, et sous la regence du grand Prêtre Eliacim. Alors Judith étoit âgée de 26 ou 27 ans. Il rejette le sentiment de ceux qui lui en donnent 66, parce qu'il ne croit pas, avec raison, qu'une femme à cet âge puisse donner de l'amour; il fait finir l'Empire d'Assyrie à Chiniladon, et prétend que c'est le dernier Sardanapale dont parle l'histoire, qui se brûla dans son Palais; et comme il avoit prouvé par Jonas que Ninive n'avoit point été détruite sous Thonos - Concoleros, il se sert de plusieurs passages des Prophetes pour en marquer la destruction du temps de Chiniladon. Des ruines de l'Empire de Ninive s'éleverent deux Empires collatéraux, des Babyloniens et des Médes.

L'Auteur commence par celui des Babyloniens, fondé par le pere de Nabuchodonosor le Grand; il fait voir que les Interpretes de la Bible n'ont pû concilier la date de Daniel et de Jeremie pour la prise de Jerusalem; parce qu'ils n'ont pas fait attention au temps où les Babyloniens et les Juifs commençoient leur année. Après avoir rapporté l'histoire de Nabuchodonosor et de ses successeurs jusqu'à Balthasar, il prétend que ce der-

II. Vol.

nier

nier Prince a eu le nom de Nabonid , de même que Darius le Méde ; et il fait voir que pour avoir confondu les deux Princes de ce nom , on n'a pû concilier les passages des Anciens. Ce qu'il dit de Darius , que Cyrus associa à son Empire , après la prise de Babylone , éclaircit beaucoup l'histoire de ces deux Princes.

L'Auteur finit par l'histoire des Médes qui se gouvernerent par leurs Loix jusqu'à Déjoces , sous la souveraineté des Rois d'Assirie , qui prenoient aussi le titre de Rois des Médes , comme Rois de ces deux Nations ; c'est ainsi qu'il accorde Hérodote et Ctésias , avec l'Ecriture. Il prétend que Déjoces , qui est l'Apan das de Ctesias , n'a regné que 22 ans , et que c'est le dénoüement d'une difficulté qu'Hérodote fait naître touchant les 128 ans de la domination qu'il attribué aux Médes dans toute l'Asie ; quoiqu'il en compte 150 depuis Déjoces jusqu'à Cyrus ; car ces 22 ans qu'Hérodote retranche , ne peuvent être attribués à la domination des Scythes , puisqu'elle fut de 28 ans , selon Hérodote , qui les comprend dans cette durée de 128 ans , mais ils doivent finir avec le regne de Déjoces , qui ne regna que sur la Médie , selon Hérodote ; au lieu que Phraortes , son fils ,

II. Vol.

soumis

soumit toute l'Asie. L'Auteur a ajouté un Canon Chronologique des Histoires dont il a traité, avec un Catalogue des anciens Auteurs qu'il a citez, et l'Edition de leurs Ouvrages.

On ne doute pas que la seconde partie, qui comprendra le reste des Antiquitez, et que l'Auteur continuera de faire imprimer à ses frais, ne soit reçue du public avec autant de satisfaction.

Ce Livre se trouve à Paris, chez *Musier, fils, Libraire, sur le Quai et au coin de la rue des grands Augustins, à la Minerve*, 1733. in 4. de 378 pag sans l'Epître au Roy, la Préface, le Canon Chronologique, le Catalogue des Auteurs citez, &c. Le prix est de 6 liv. broché.

TABLES CHRONOLOGIQUES de l'Histoire universelle, par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, nouvelle Edition. A Paris, rue S. Jacques, chez *Osmont et Briasson, Libraires*.

Ces Tables, au nombre de 4, qui sont très-curieuses, et pour l'ordre et pour le dessein, avoient déjà paru en 1729. mais elles sont fort augmentées dans cette nouvelle Edition. On y trouve près de 60 articles essentiels, que M. l'Abbé Lenglet a joints à son premier travail. On peut

II. Vol.

G même

1407 **MERCURE DE FRANCE**
même dire que c'est le plus grand Ouvrage de Gravûre de Lettres , qui se soit fait jusqu'à present.

Ces Tables contiennent bien des choses singulieres , tant pour l'arrangement qu'elles ont , que pour l'usage qu'on en peut faire dans l'étude de l'Histoire. Outre la réunion de tous les sistêmes de Chronologie , qui s'y trouvent sous un même point de vûë , on a encore le plaisir d'y voir l'ancienne Histoire profane , débarassée de toutes les difficultés de la Chronologie , par l'Epoque commune de la naissance de Jesus-Christ.

Comme dans les Histoires modernes on date après la naissance du Sauveur du Monde , l'Auteur date dans l'Histoire ancienne , avant l'an de J. C. ce qui établit une clarté à laquelle on avoit , à la verité , pensé , mais on n'y étoit pas encore arrivé jusqu'à present.

Ainsi , qu'on suive pour l'Histoire sacrée , tel systême de Chronologie que l'on voudra , on le trouve rappelé dans ces Tables. Mais comme les différences de Textes , Hébreu , Samaritain et des Septante , ne regardent que l'Histoire Sainte, M. l'Abbé Lenglet se réduit pour l'Histoire profane à l'époque des tems , avant , ou après Jesus-Christ ; par - là il

II. Vol.

rien

tient une conduite uniforme , tant pour l'Histoire ancienne , que pour l'Histoire moderne.

Une chose qui distingue encore ces Tables Chronologiques de toutes celles qui ont paruës jusques icy , est, qu'en suivant l'ordre dans lequel on a rangé toutes les Histoires particulières , on peut non-seulement en former un corps d'Histoire universelle , mais même les étudier toutes séparément ; c'est ce qui se peut faire avec d'autant plus de facilité , que l'Auteur indique à chaque nature d'Histoire , les Livres essentiels, pour s'en former de justes idées pour l'Histoire générale de chaque Nation, et pour les Règnes les plus brillans , ou les Evenemens les plus illustres de chaque Histoire particulière.

Enfin ces Tables sont conduites jusques à ces derniers temps , et l'on n'oublie pas même les Livres les plus modernes qui en ont parlé ; ainsi elles peuvent tenir lieu d'une méthode abrégée pour étudier l'Histoire. Cependant M. l'Abbé Lenglet , peu content de ce beau point de vûë, qu'il nous présente , va donner encore une Explication de ces mêmes Tables , en un petit livre portatif , qui en développera le système. Il y marquera

II. Vol.

G ij même

1462 MERCURE DE FRANCE
même les endroits où il faut s'arrêter
dans l'étude de l'Histoire ancienne et
moderne. Il en fera connoître l'usage ,
et donnera en même-temps des Supplé-
mens d'articles considerables , qui n'ont
pû entrer dans ces Tables.

Nous avons rendu compte dans le
Journal de Novembre dernier , de l'en-
treprise d'une nouvelle Edition de tou-
tes les Oeuvres du sçavant Jesuite Charles
Sigonius , faite à Milan , par M. Argelati ,
Directeur de la *Société Palatine* , Acadé-
mie célèbre de cette Ville , sous les aus-
pices de l'Empereur , qui vient d'hono-
rer l'illustre Editeur de la qualité de Se-
cretaire de S. M. I. Nous venons de re-
cevoir un autre Imprimé Latin au sujet
de cette Edition , dans lequel M. Argé-
lati , après un petit Discours Préliminai-
re , adressé à tous les Sçavans de l'Eu-
rope , qui marque la grande part qu'a
eüe à son travail *M. Joseph-Antoine Saxi* ,
Préfet de la Bibliotheque Ambroisienne.
Notre Editeur, dis-je, rapporte deux Pré-
faces du même M. Saxi , l'une sur tout
l'Ouvrage de Sigonius , intitulé *de Regno
Italia* , divisé en XX. Livres ; l'autre, sur
les cinq derniers Livres de cette Histoire.
Ces Préfaces se feront lire avec plaisir par
II. Vol. les

les Connoisseurs, et avec profit de la part de tous les Amateurs de l'Histoire, des personnes sur tout qui voudront acquérir la nouvelle Edition de Sigonius.

On en trouve déjà les deux premiers Volumes chez *Debure le fils*, Quai des Augustins, à l'Image S. Germain, lequel donne des Billets de Souscription. Cependant l'impression est diligemment continuée à Milan, et l'Ouvrage sera en tout de cinq Volumes *in folio*. Voici les conditions de la Souscription, énoncées dans une feuille volante, imprimée en Langue Italienne; qui nous est venuë séparément de la part du Libraire, *Joseph Richini Malatesta*, lequel se distingue parmi ceux de sa Profession par de grandes et heureuses Entreprises.

Pour le grand Papier.

Pour le premier Volume	48. liv.
Pour le second ,	24. liv.
Pour le troisième ,	28. liv.
Pour le quatrième	28. liv.
Pour le cinquième ,	24. liv.
	152. liv.

II. Vol.

G iij. Pour

Pour le petit Papier.

Pour le premier volume

divisé en deux Parties , 37. liv. 10. s.

Pour le second , 15. liv.

Pour le troisième , 20. liv.

Pour le quatrième , 20. liv.

Pour le cinquième , 12. liv. 10. s.

105. liv.

Debure , Libraire à Paris , dont nous venons de parler , vend aussi les 23. volumes de la Collection des *Historiens d'Italie* de M. Muratori , &c. et les trois premiers volumes des *Annales Francisquaines de Wading* , qu'on réimprime à Rome , sous ce titre : *Annales Minorum, seu trium Ordinum à S. Francisco Institutorum, Auctore A. R. P. Luca Waddingo Hiberno, S. T. Lectore Jubilato et Ordinis Chronologo. Editio secunda, locupletior et accuratior, opere et studio R. P. Josephi-Maria de Fonteca, ab Ebra, &c. Romæ, 1731.*

Briasson , Acquereur du *Traité de l'Opinion* , a fait relier cet Ouvrage en dix volumes. L'Auteur a trouvé bon d'être nommé dans les nouveaux Frontispices. C'est *Gilbert-Charles le Gendre* , Marquis.
II. Vol. de

J U I N. 1733. 1405
de S. Aubin sur Loire , cy-devant Maître des Requêtes.

Il est fils de Charles le Gendre, Chevalier Seigneur de S. Aubin sur Loire, Conseiller au Grand-Conseil, dont la mort est marquée dans le Mercure du mois d'Avril 1702.

Le grand-pere de Gilbert-Charles le Gendre de S. Aubin, a été Charles le Gendre, Chevalier, Seigneur de S. Aubin sur Loire, Ecuyer Ordinaire de Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, Duc d'Orleans.

Son Bisaïeul a été Paul le Gendre, Chevalier Seigneur de S. Aubin sur Loire, Maître d'Hôtel de Louis XIII. par Brévet, signé Louis, et plus bas de Lomenie, du 3. Février 1634. enregistré en la Chambre aux Deniers le 14. des mêmes mois et an. Son nom, ses qualitez et ses armes se voyent dans son Epitaphe, en l'Eglise de S. Pierre à Moulins.

Paul le Gendre de S. Aubin, Maître d'Hôtel du Roy, étoit frere de Jacques le Gendre, Chevalier Seigneur de Lormoy, Conseiller d'Etat par Brévet du 15. Janvier 1626. La réception dudit sieur le Gendre et sa prestation de serment ès mains de M. d'Aligre, Chancelier, est du 20. Janvier suivant.

II. Vol.

G iiij Jacques

Jacques le Gendre de Lormoy, Conseiller d'Erat, a laissé Paul le Gendre, Chevalier Seigneur de Lormoy, Secrétaire du Cabinet de Louis XIII. et de Louis XIV. et Maître des Requêtes, décédé dans sa 96. année en 1713. Le feu Roy, qui l'avoit vû à la Cour pendant 70. ans, l'appelloit le plus ancien de ses Domestiques.

Il a été Pere de Gaspard-François le Gendre, Maître des Requêtes et Intendant des Generalitez de Montauban, d'Auch et de Tours, qui a deux fils, François-Paul le Gendre, Conseiller au Parlement, et Leon le Gendre de Lormoy, Mestre de Camp du Régiment Colonel Général de la Cavalerie ou de la Cornette Blanche.

Paul le Gendre de Lormoy, Secrétaire du Cabinet, a eu deux freres, Jacques le Gendre, Chanoine de Norre-Dame de Paris et Abbé d'Anzy le-Duc, décédé en 1705. et Claude le Gendre, qui étant Cornette dans le Mestre de Camp Général de la Cavalerie, fut pris par les Espagnols en 1655. et mourut à l'âge de 17. ans de ses blessures. Il en est parlé dans les Mémoires de Bussy sur la Campagne de 1655. T. 2. *in* 4. p. 14.

Jacques le Gendre de Lormoy, Con-
II. Vol. seiller

seiller d'Etat , et Paul le Gendre de Saint Aubin , Maître d'Hôtel du Roy , étoient fils de Jean le Gendre , Chevalier , Contrôleur Général de la Marine , qui fut chargé par Henry IV. d'entendre les propositions faites par Antoine Perez , Ministre disgracié de Philippe II. au sujet de l'augmentation de la Marine en France.

On trouve plus anciennement Claude le Gendre , Capitaine de 50. Hommes d'Armes en 1526. Pierre le Gendre , Chanoine de Notre - Dame de Paris , reçut Conseiller Clerc au Parlement en 1496. et Pierre le Gendre , Chevalier , Seigneur d'Alincourt, Trésorier de France et Général des Finances , qui épousa en premières Nôces Jeanne Poncher , Sœur d'Etienne Poncher , Evêque de Paris , puis Archevêque de Sens , et en secondes Nôces Charlotte Briçonnet. La première décéda sans enfans ; la seconde n'eut que deux filles , qui moururent le même jour , ainsi que M.de Thou l'a remarqué. Par ces deux Mariages Pierre le Gendre, Trésorier de France , fut beau frere et neveu de deux Premiers Ministres.

Il y a dans le Cabinet du Roy , un Jetton frappé aux Armes des le Gendre , qui sont d'azur à la face d'argent , accompagnée de trois têtes de filles échevelées

1408 MERCURE DE FRANCE
d'or. Il est écrit sur ce Jetton : Pierre
le Gendre , Trésorier de France du Roy
Lois douzeïesme de ce nom. Dans plu-
sieurs Cabinets de Curieux , on voit un
autre Jetton frappé aux mêmes Armes, sur
lequel il est écrit : *P. le Gendre , Cheva-
lier , Trésorier de France* ; et au revers on
lit : *Judica me Deus , et. discerne causam
meam*. Ces Armes sont sculptées ancien-
nement sur une Porte de la Ville de
Magny, et à Paris, aux Saints Innocents,
à la Chapelle du S. Sépulchre , en dehors.

La Terre de S. Aubin sur Loire, a été
érigée en Marquisat par Lettres du grand
Sceau, datées d'Avril 1717. registrées au
Parlement et à la Chambre des Comptes
de Bourgogne.

Un Ecclesiastique de Province qui a
été consulté sur le Chant Ecclesiastique
par les Editeurs des nouveaux Bréviaires
de plusieurs Diocèses, où l'on s'intéresse
à avoir un Chant exempt de fautes , et
cependant varié , nous a prié de publier
ce qui suit : .

*QUESTION touchant l'autorité des
Musiciens en matiere de Chant d'Eglise.*

Il y a dans l'esprit de plusieurs per-
I I. Vol. sonnes

sonnes des préjugés si profondément enracinez en faveur de ce qu'on appelle aujourd'hui *Musiciens d'Eglise*, qu'on a des peines infinies à les en faire revenir. Ces personnes se reposent tellement sur la capacité de ces sujets, qu'elles n'osent jamais parler de Chant d'Eglise, Chant Grégorien, Plain - Chant, que selon ce qu'elles leur en entendent dire. Comme c'est une illusion, qui, quoique nouvelle, peut avoir de grandes suites, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de présenter Requête à Mercure, et de me servir de sa médiation pour notifier au Public la chose sur laquelle je demande le jugement des Doctes. Ce n'est pas, Messieurs que je comprenne tous les Musiciens dans une même classe. J'en ai trouvé d'assez équitables pour se rendre aux remarques que je leur ai fait faire, et qui ont déclaré qu'ils ne croyoient pas que la manière dont on leur donne connoissance du Plain-Chant dans les Maîtrises ou Ecoles de *Psallette*, pendant leur jeunesse, fut suffisante pour les faire regarder dans la suite comme des Juges compétants sur ces sortes de matieres. Je me trouve lié par le commerce de la vie avec un certain nombre de personnes, dans la plupart desquelles il a fallu détruire le préjugé

1410 MERCURE DE FRANCE
en question. Cela s'est fait aisément à l'égard du grand nombre qui est de bonne volonté ; mais il en reste encore d'autres à convaincre dont je n'espère en gagner qu'un certain nombre, parce qu'il y en aura encore quelqu'un qui voudra absolument rester dans son sentiment. J'avoie qu'un si petit objet étoit de trop peu de conséquence pour mettre aux champs le Messager des Muses ; mais comme ce qui est arrivé ici , peut arriver ailleurs , j'ai cru qu'il étoit bon d'avoir là-dessus le sentiment des Connoisseurs. Voici donc précisément le sujet de la Question.

Si les Musiciens peuvent et doivent être écoutés et suivis dans les raisonnemens qu'ils tiennent sur le Plain-Chant ou Chants d'Eglise ? S'ils sont en état de raisonner et d'être crus sur les manieres dont il est varié dans les Eglises différentes ; et s'ils en sont Juges tout-à-fait compétants et irrefragables ? S'il n'y a pas deux extrémités à éviter : l'une de ne les croire juges en rien ; l'autre de les croire juges en tout ; et en quoi donc ils peuvent être consultez , et écoutés.

Vos Journaux , Messieurs , sont dépositaires des Remarques Critiques que les mauvais raisonnemens qui ont été faits sur cette matiere , ont attirés à leurs Au-
II. Vol. teurs

teurs. (a) Il n'y a pas jusqu'à l'Ombre de M. Thiers, qui, sortie de son tombeau, les a montrés au doigt, lorsqu'elle a parlé de ceux qui précipitent l'Office divin, soit parce que leur infirmité ou leur âge le leur fait toujours trouver trop long, soit à cause que desservant deux Eglises, (b) ils ne peuvent se défaire, lorsqu'ils sont au service de la Mere, de la mauvaise habitude qu'ils ont contractée à celui de la Fille. Il n'y a pas un an, qu'un Anonyme se plaint encore dans vos Journaux (c) de ceux qui se donnent pour Maîtres, sans jamais avoir été Disciples. Il semble par ce qu'il dit du Lieu où les Fideles s'assemblent, et sur le *Nosce teipsum*, qu'il ait eu en vûe de réprimer. ceux qui sans aucune étude, ni même aucune teinture du Chant, entreprennent de juger de sa composition avec une confiance qui va jusqu'à vouloir tourner en ridicule les plus magnifiques expressions qui s'y trouvent. Telles sont, par exemple, celles de l'excellent Antiphonier usité dans l'Eglise de Paris depuis l'Episcopat de M. de Harlay; entre

(a) *Merc. Juin 1726. 1. vol. pag. 1177. Mer.*

Août 1726. pag. 1739. 1747. 1759.

(b) *Merc. Juin 1731. 2. vol. pag. 1443*

(c) *Merc. de May 1732. pag. 907. et 908.*

II. Vol.

autres

7412 MERCURE DE FRANCE
autres celle du *Saule*, *Saule*, *quid me persequeris*? de la Conversion de S. Paul. Si je voulois ajoûter quelque chose à ces remarques, je ferois observer que ce seroit une chose inouïe, que dans des Eglises nombreuses de Chanoines qui ont un Clergé subsidiaire, on proposât de diminuer la Table des Chants Psalmiques, pour la rendre aussi simple et stérile que celle des Eglises Monastiques. La Monotonie convient aux Solitaires; mais une Eglise Cathédrale ne doit pas se laisser mettre de niveau avec celle d'un Monastere. C'est à quoi ne font pas attention ceux qui ne cessent de déclamer contre la variété et la richesse des Tables Psalmiques d'Eglises Séculières, Cathédrales ou Collegiales; et il leur sied très-mal de proposer d'un côté pour modele la *penurie* Monastique, tandis que de l'autre ils distribuent à pleines mains un Ecrit qui établit la difference totale qui doit être entre le Clergé Séculier et l'état des Moines.

Ce 3. May 1733.

II. Vol.

EX.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de
Neufchâtel le 4. May 1733. au sujet
d'un nouveau Journal, &c.*

VOus voulez absolument que je vous donne des nouvelles de ce Pays-cy, et sur tout des Nouvelles Litteraires; vous ne pensez donc pas comme beaucoup de gens de votre Pays, qui s'imaginent qu'en Suisse la Litterature est tout-à-fait négligée; d'autres en outrant les choses, nous disputent encore la politesse, le bon sens et presque la raison. On a eu le même préjugé à l'égard des Orientaux en general, et à l'égard des Turcs en particulier; mais ceux-cy se trouvent pleinement justifiés sur leur ignorance prétendue, dans une Piece que nous avons lûë avec plaisir dans le Mercure de France du mois dernier. Nous ne serons pas surpris que quelque Apologiste prenne aussi un jour notre défense. en main et désabuse du moins un certain Public, de la mauvaise prévention dont le vulgaire est rempli contre la Nation Suisse.

En attendant, et pour commencer en quelque façon cette Apologie, je vous dirai qu'on imprime ici depuis le mois de
II. Vol. Dé-

1414 MERCURE DE FRANCE
Décembre 1732. un *Mercur Suisse*, ou
Recueil de Nouvelles Historiques, Politi-
ques, Littéraires et Curieuses, dont on pa-
roît assez content. Voici un petit Extrait
de celui du mois de Mars dernier, que
j'ai estimé digne de votre curiosité.

» En l'année 1726. l'Abbé D. . . publia
» une Critique des Lettres de M. de Mu-
» ralt, sur les Mœurs des François et des
» Anglois, sous ce titre : *Apologie du ca-*
» *ractere des Anglois et des François*, ou
» *Observations sur le Livre intitulé, Lettre*
» *sur les Anglois et les François, et sur les*
» *Voyages; avec la deffense de la sixième*
» *Satyre de M. Despreaux, et la justifica-*
» *tion du bel esprit François.*

» Cet Abbé commence peu poliment
» son Livre par ces mots : *Dès que les*
» *Lettres sur les Anglois et les François*
» *et sur les Voyages, parurent, je les lus*
» *avec une attention curieuse, et je fus bien*
» *aise de voir un Suisse penser.* C'étoit louer
» le judicieux Auteur de ces Lettres; (qui
» est Suisse) d'une manière peu convena-
» ble, et faire en même-temps insulte à
» toute sa Nation. Pour venger les Suis-
» ses, un d'entre eux, aussi peu poli que
» cet Abbé, et ami de M. de Muralt,
» composa les Vers suivans. On nous prie
» de les inserer ici, parce qu'on ne les

II. Vol.

» 2.

a point encore vûs dans aucun Recueil,
 mais on avertit que l'on n'y a nullement
 en vûë tous les Auteurs François en general.
 On sçait distinguer en Suisse, tout comme ailleurs,
 le petit nombre de bons Ecrivains, de la foule immense
 des mauvais. Cette Epigramme ne regarde donc
 aucun autre François que les Auteurs de la classe de l'Abbé D...

petit Abbé, le sçavoir vivre,
 N'est point chez vous en lieu natal,
 Et votre orgueil n'enfante un Livre,
 Que pour lancer un trait brutal.
 Vous pensiez donc, froid Satirique,
 Qu'avant Muralt, tout Helvetique,
 Ne pensoit point, ou pensoit mal;
 Et vous pensiez comme un cheval.
 François, quittez vos fiers caprices,
 Connoissez mieux vos bons voisins.
 Si vous pensiez, esprits trop vains,
 Autant, aussi-bien que maints Suisses;
 Au lieu de vos tas d'Ecrivains,
 Pour la plupart fades Narcisses,
 La France auroit plus d'Esprits sains;
 Et qui pourvûs en hommes sages,
 Du bon sens des Treize Cantons,
 Ne produiroient que peu d'Ouvrages;
 Mais ces Ouvrages seroient bons.

II. Vol.

EX-

*EXTRAIT d'une Lettre écrite
Londres, le premier Juin, concern
M. de Voltaire.*

ON a joué depuis peu à Westminster et quelques autres lieux, les Tragedies de *Brutus* et de *Zaïre*, en François et en Anglois, devant leurs Majestés Britanniques et toute la Famille Royale; il y a eu toujours un grand concours, mais *Brutus* a eu beaucoup plus de succès, ce qui n'est pas étonnant, si l'on considère que le sujet convient mieux au génie de la Nation Angloise.

On vient de donner aussi la sixième Edition Angloise de l'Histoire de Charles XII. mais on s'est trop précipité, car on sçait que la Compagnie des Libraires d'Amsterdam, imprime une nouvelle Edition François de cet Ouvrage corrigée par l'Auteur, avec beaucoup d'Additions, et sur tout avec les Réponses de M. de Voltaire et d'un Officier des Troupes Suedoises, aux Remarques M. de la Montraye.

Des Libraires Anglois commenceront dans deux ou trois jours à débiter en François et en Anglois, les Lettres de M. de Voltaire, écrites en 1727. elles sont au nombre de 24. elles contiennent :

11. Vol.

l'Histoire

J U I N. 1733. 1417

L'Histoire de la Secte des Quaquers.

Des particularitez touchant plusieurs Religions professées en Angleterre.

Des choses assez curieuses sur le Gouvernement et sur le Commerce.

L'Histoire de l'Inoculation de la petite verole.

Une Dissertation sur le Livre de l'Entendement humain de Locke.

Quelques Dissertations sur la Philosophie de Neuton.

Plusieurs Traductions en Vers François des meilleurs endroits des Poètes les plus estimez d'Angleterre.

Une idée de leur Théâtre Tragique et Comique et de l'état où sont les Beaux Arts et les Belles-Lettres en ce Pays , par comparaison à la France.

Il y a long-temps que ces Lettres sont connuës en manuscrit ; c'est M. Tiriort , ami de M. de Voltaire , qui est l'Editeur de cet Ouvrage , attendu avec impatience , et qui peut faire connoître le génie Anglois , assez peu connu en France jusqu'aujourd'hui.

Les sieurs *Josse et Beauche* , Libraires à Paris , avertissent le Public qu'ils ont entre les mains une nouvelle Edition de la *Henriade* , avec des Variantes et un Essay sur la Poësie Epique de toutes les Nations de l'Europe , composé originaire-

II. Vol.

ment

1418 MERCURE DE FRANCE
 ment en Anglois , par M. de *Voltaire* , traduit il
 y a quelques années par M. l'Abbé des *Fontaines* ,
 et retravaillé tout de nouveau en François et
 considérablement augmenté par l'Auteur même
 de la *Henriade*. Cette Edition est la plus
 complète de toutes celles qui ont paru jus-
 qu'ici. Ces Libraires continueront à donner
gratis cette nouvelle Edition , comme les précé-
 dentes , à tous ceux qui avoient souscrit en Fran-
 ce pour l'Edition *in 4.* d'Angleterre, et qui n'ont
 pas voulu envoyer à Londres. Tous ceux qui
 ont envoyé leur Souscription à Londres ; ont
 reçu ce Livre ; ceux qui ont négligé de le recevoir
 ont été avertis et le seront encore à recevoir le
 remboursement à Paris, chez lesdits Libraires,
 et recevront outre cela la présente Edition, en
 attendant que la nouvelle Edition *in 4.* soit ache-
 vée, laquelle on leur donnera encore *gratis*. Cette
 grande Edition *in 4.* n'a pû être achevée jusqu'à
 présent, 1°. à cause des fréquents changemens
 faits par l'Auteur. 2°. A cause de la mort de
 Vodman, qui en étoit chargé, et qui étoit en
 possession des Planches.

Un Particulier croit rendre service au Public ;
 en proposant aux sçavans Mécaniciens , Horlo-
 gers et autres Artistes, de composer une Ma-
 chine sur le modele des grosses Horloges , par
 laquelle on puisse élever l'eau des puits , à la hau-
 teur que l'on pourra souhaiter ; ce qui s'exécu-
 tera par le moyen des poids, dont les différen-
 tes grosseurs feront élever plus ou moins d'eau,
 en y joignant les Pompes, soit aspirantes, soit
 forcées. Cette eau pourra être distribuée dans
 tous les lieux où l'on en aura besoin , et particu-
 lièrement dans les Jardins, tant à la Ville qu'à la
 Campagne.

II. Vol.

Cam-

Campagne. Ceux qui auront trouvé et exécuté cette Machine, pourront estimer la quantité d'eau qu'elle élèvera par proportion de la pesanteur des poids, soit de plomb, soit de fer ou même de pierre dure et pesante; ils sont priez d'en donner avis au Public, par la voye du Mercure de France.

On nous prie d'insérer ici, qu'on est surpris qu'y ayant dans le Royaume plus de dix mille Officiers comptables, il ne se soit pas encore formé une Compagnie pour composer un Ouvrage sur la matiere des Finances, contenant, sçavoir :

Les Edits de création de leurs Offices, à commencer par les Gardes du Trésor Royal jusqu'au dernier Officier comptable, avec leurs Privileges honorifiques et Exemptions; de quelle maniere leurs Receptions se doivent faire, tant à la Chambre des Comptes, qu'au Bureau des Finances, leur place aux Compagnies, de-même qu'aux Eglises, et generalement tout ce qui les concerne.

On trouvera au Greffe de la Chambre des Comptes de Paris, presque toutes les Pieces nécessaires pour composer cet Ouvrage, dont le débit iroit à plus de dix mille Exemplaires. On trouvera aussi au Greffe du Conseil, beaucoup d'Arrêts, Reglemens, &c. à l'occasion des Officiers des Finances.

L'Académie des Jeux Floraux, établie à Toulouse, a proposé pour le sujet du Prix qu'elle doit distribuer en l'année 1734. *Qu'il faut respecter le Jugement du Public, mais qu'il n'en faut pas dépendre.*

-II. Vol.

On

On a inséré dans le Mercure de May , page 349. la démonstration d'un Problème de Navigation. Il est bon qu'on sçache que cet Ouvrage est de M. Montegut , Professeur Royal d'Hydrographie à Bordeaux , et Membre de l'Académie des Sciences de la même Ville.

Le Portrait de Monseigneur le Dauphin , peint par M. Belle , de l'Académie Royale de Peinture , paroît en Estampe pour la première fois , gravé par le sieur J. Dau'le , qui a très bien saisi et conservé les graces de l'Original. Outre que cette Planche est fort belle par elle même , elle est encore plus chere à toute la Nation , par l'auguste Enfant qu'elle représente.

Cette Estampe se vend chez le sieur Belle , à l'entrée de la rue du Four , et chez la veuve Chereau , rue S. Jacques.

Sur la fin du mois dernier , on exposa successivement dans le grand Appartement du Roy au Château de Versailles , deux grands et magnifiques Tableaux , qui doivent être placez dans l'Eglise des Grands Augustins de cette Ville , peints par Mrs Venlo et de Troy , de l'Académie Royale de Peinture. Le premier représente l'Institution de l'Ordre du S. Esprit par Henry II. et l'autre une Réception de Chevaliers du même Ordre par Henry IV. Les figures sont grandes comme le naturel. Le Roy , la Reine et toute la Cour , ont paru fort satisfaits de ces deux grands Morceaux , où , dans une très belle ordonnance , regne beaucoup d'entente , de richesse , de noble simplicité , et de caracteres très-bien rendus , &c.

Le Marbre étant d'un très-grand usage dans
II. Vol. l'Ar-

Architecture et la Sculpture, et une maniere également propre et solide à construire et à orner les Edifices publics, les Temples et les Palais, nous croyons faire plaisir à une infinité de gens de leur apprendre qu'on vient d'ouvrir plusieurs Carrieres infiniment abondantes, de très-beau Marbre, d'un mélange de couleurs singulier, et rare dans sa disposition, qui prend un beau poli et qui a le grain très-fin.

Ces Carrieres sont dans deux Montagnes de Rouergue, situées au Lieu de *Firmy*, à quatre lieues de Rodez. Ces Montagnes peuvent contenir 400. arpens; leur élévation est d'environ 150. toises. Elles ne produisent aucun arbuste mais elles promettent de dédommager de leur stérilité extérieure, par leur fécondité intarissable en Marbre. On y en a déjà découvert de plusieurs sortes; de verd-brun, de gris-verd; de gris-noir; de noir-tacheté et veiné de blanc; de verd, mêlé de violet; de blanc, veiné de verd et de plusieurs verds très-beaux; de blanc, avec de la breche ou taches en guise de caillou, et veines vertes. Les Ouvriers qui ont commencé à travailler à cette Carrière, ne parlent que par exclamation de la beauté et de la solidité du Marbre qu'ils découvrent; ils disent n'en avoir jamais vu de si beau. Comme la Carrière peut s'ouvrir en bien des endroits differens, où le Marbre paroît au-dehors, il y a apparence qu'on en trouvera encore de plus rare. La Riviere du Lot, qui porte bateau et qui n'est qu'à une lieue de la Carrière, en rendra le transport facile par eau; à Cahors, à Toulouse, à Bordeaux, à Paris, &c. Les Curieux qui en souhaiteront des Blocs ou des Ouvrages, pourront s'adresser chez M. de *Firmy*, à Rodez.

II. Vol.

Le

Le sieur Garreau donne avis au Public, qu'il s'est appliqué depuis long-temps à faire des Plans en relief, représentant au naturel les Maisons, Parterres et Jardins, il fait aussi des Plans de Villes et généralement tout ce qui regarde l'Architecture Civile et Militaire; il a fait differens Plans en relief pour plusieurs Particuliers, tant en bois et carton, qu'en terre glaise. Il fait aussi toutes sortes de Desseins pour toutes sortes de Professions. Il demeure Montagne sainte Geneviève, au College de la Marche.

PURGATIF UNIVERSEL, Fébrifuge exalté, Elixir, Huille de vie et Or potable, avec l'explication de leurs vertus, de leurs puissances, de leur dose et de leur usage. 1733. petite Brochure de 20. pages, dans laquelle on explique méthodiquement les doses, les effets de ces Remedes et le régime qu'il faut garder.

M. *Riario Lombardi*, qui compose et fait usage de ces quatre Remedes, demeure rue S. Benoît, Fauxbourg S. Germain, à l'Hôtel d'Autriche à Paris. Ils se vendent, argent de France, le Purgatif de 40. grains 50. sols. La bouteille d'Elixir 5. livres. La bouteille d'Huille de vie 10. liv. et la bouteille d'Or potable 20. livres.

L'alteration qui vient aux dents, selon le sieur Durand, ne procede que de la carie où de l'ébranlement. La premiere, entame et fait une perforation douloureuse, qui jette dans la nécessité de les faire arracher. L'autre moins sensible, mais d'un plus grand progrès, est engendrée par l'exhalaison des mauvais levains de l'estomac. Cette vapeur qui s'élève et qui se condense, fait le tarte qui attraque les dents par le pied et prend

11. Vol.

peu

JUIN. 1733.

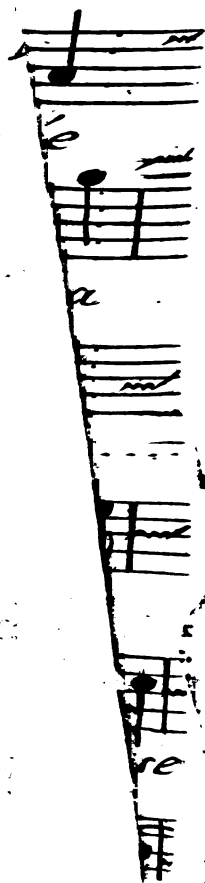
7

De l'Académie des Sciences
à Paris le 17 Juin 1733.

Monsieur le Secrétaire
de l'Académie des Sciences
à Paris.

J'ai l'honneur de vous
remercier de la lettre
que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire le 14 de ce mois.

Je suis très obligé à
Monsieur de la Harpe
de vous l'avoir présentée.



peu à peu la place des gencives, qui sont leurs bases solides et naturelles. Il ne faut point s'étonner si la négligence ou l'inattention fait que les personnes, quoique fort jeunes, sont privées de ce qui doit faire l'ornement et le meuble précieux de la bouche.

Le sieur *Durand*, Expert, reçu à S. Côme pour les dents, a joint à son expérience et à sa dextérité pour tout ce qui concerne son Art, la Découverte d'une Opiate extrêmement salutaire par son utilité et ses bons effets, puisqu'en rendant et conservant l'émail des dents, elle produit la régénération des gencives et les défend contre le tartre qui en fait la destruction, entretenant toujours leur blancheur, leur beauté et leur assiette naturelle.

Cette Opiate peut s'envoyer dans les Provinces les plus éloignées, sans rien perdre de sa vertu. Les Pots sont de 3. 4. 6. livres. Il donnera la manière de s'en servir.

La demeure du sieur *Durand*, est avec Tableau, rue S. Honoré, vis-à-vis la Croix du Tiroir, à la Coupe d'or. Il va le matin chez ceux qui le demandent, et l'après midi on le trouve chez lui.



C H A N S O N.

Sur le Rhume.

LA, la, hem ! la, la, ma voix rauque, étouffée,
Se fait entendre à peine aux Echos du Bouchon ;
La, la, vive Bacchus ; hem ! est-ce un Mou-
cheron

Il. Vol.

H Qui

Qui seroit arrêté dans ma gorge échauffée ?

Non, c'est le rhume, ainsi l'insolent, par ma foi,
Comme aux autres Humains, s'ose jouer à moi !

Versez donc , poursuivre Grégoire ,

Versez, cecy va mieux , versez, versez souvent ;

J'ai gagné le rhume en buvant ,

Je le perds à force de boire.

S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique continue toujours avec grand succès les Représentations du Ballet des *Fêtes Grecques et Romaines*. Jamais reprise d'Opéra n'a été plus brillante ni plus applaudie. Mrs Fuselier et Blamont, Auteurs du Poëme et de la Musique, doivent être contents de ce succès, aussi grand que bien mérité. Les Dlls, Antier, le Maure et Petitpas s'y distinguent dans les Rôles qu'elles jouent, avec toute l'intelligence et la justesse possible; de même que les Srs Tribou et Chassé. Le Ballet, composé par le Sr Blondi, est des mieux entendus, et fait un plaisir infini. La Dlle Camargo s'y distingue fort au Prologue dans le Personnage de *Terpsicore*, par les differens caracteres qu'elle exprime, et par ses pas
II. Vol. bril-

brillans et toujours variez. Voici ce qui a été ajouté aux paroles des Divertissemens dans cette reprise.

Au Divertissement du premier Acte, le Sr *Jélot* avec sa voix admirable d'Haute-Conte, chante l'Air suivant, dont les quatre derniers Vers sont ajoutez.

Un Grec.

Les Prix que la gloire présente
N'attire pas tous les cœurs dans sa Cour;
Il en est que conduit une plus douce attente,
L'Univers doit souvent ses Héros à l'amour;
Vous, favoris de Mars, qui suivez la victoire,
Triomphez, volez sur ses pas;
Plus vous serez chers à la gloire,
Plus l'objet de vos feux vous trouvera d'appas.

Parodie de l'Air des Bactantes, chantée par la D^{lle} Petitpas, au second Acte.

Livrons sans allarmes,
Nos cœurs aux charmes,
Que nous prodigue ce beau jour;
Quand sur cette rive,
Baccus arrive,
Présenté par l'amour,
Ces Vainqueurs unissent leurs coups;
Leur gloire est certaine,
Notre fuite est vaine;

II. Vol.

Hij Non

Non, rien n'échape à leur chaîne ,

Cedons , cedons tous ,

Rendons nous.

Livrons sans allarmes , &c.

Tendres Amans ,

Le Mirthe. plus que la Treille ,

Vous donne-t-il d'heureux momens ?

La raison sommeille ,

Le plaisir veille ,

Sous ses Rameaux charmans ;

Livrons sans allarmes , &c.

*Parodie de la premiere Musette du
troisième Acte , chantée par la-même.*

Dans nos Bocages ,

Sous leurs verts ombrages ,

Il n'est point d'autre Cour ,

Que celle de l'Amour.

La douce Paix ,

Regne à jamais ,

Dans ces belles retraites ;

Nos Voix et nos Musettes ;

Chantent ses attraits ;

Nos amourettes ,

Ressentent ses bienfaits.

Dans nos Bocages ,

Sous leurs verts ombrages ,

II. Vol,

Rien

J U I N. 1733. 1427,

Rien ne trouble la Cour ,

Et les vœux de l'Amour.

Point de tourmens ,

Jamais d'envie ,

Point de jalousie ,

Dans ces lieux charmans :

O l'heureuse vie !

Ménageons-en tous les momens.

Dans nos Bocages ,

Sous leurs verts ombrages ,

Les Jeux seuls font la Cour ;

Que rassemble l'Amour.

Le 30 May dernier, le Roy, par Arrêt de son Conseil, du même jour, a accordé le Privilège de l'Académie Royale de Musique au Sr de Thuret, qu'avoit cy-devant le Sr Lecomte.

Le 17 Juin, le Sr Rosimont, jeune homme, qui a du talent pour le Théâtre, représenta le principal Rôle dans la Tragédie de *Cinna*, et il fut applaudi. On lui trouve du feu, de l'intelligence et du sentiment. Les Rôles d'*Auguste* et d'*Emilie*, dans la même Piece, sont tres-bien remplis par le Sr *Sarrazin*, et par la Dlle *Dufresne*.

I I. Vol.

H iij MA-

M A D R I G A L ,

Damon, belle *Dufresne*, après quatre ans d'absence ,

Revient , brûlant d'impatience ,

De voir, d'entendre et de louer

L'Actrice, dont encore sa mémoire est remplie ;

Quel changement , dit-il, en te voyant joindre !

La Lecouvreur est embellie.

L'Heureux Stratagème, Comédie nouvelle en Prose , en trois Actes , de M. de Marivaux , représentée au Théâtre Italien , le 6 Juin 1733.

A C T E U R S .

La Comtesse , *La D^{uo} Silvia.*
Dorante , Amante de la

Comtesse , *Le S^r Romagnesy.*

La Marquise , *La D^{uo} Thomassin.*

Le Chevalier Damis ,

Gascon , Amant de la

Marquise , *Le S^r Lélis.*

Lisette , Suivante de la

Comtesse , *La D^{uo} Lélis.*

Arlequin, Valet de Dorante ,

Frontin , Valet du Chevalier ,

Le S^r Dominique.

Blaise , Jardinier de la
Comtesse , *Le S^r Mario.*

La Scene est chez la Comtesse.

Les beautez qui sont répandues dans cette Pièce ne sont peut-être pas à la portée de tout le monde ; mais ceux qui accusent l'Auteur d'avoir trop d'esprit , ne laissent pas de convenir qu'il a une parfaite connoissance du cœur humain , et que peu de gens font une plus exacte Analyse de ce qui se passe dans celui des femmes. L'Héroïne de cette Comédie est une Comtesse, qui traite d'abord la Fidélité de chimere , parce qu'elle regarde cette vertu comme un obstacle à la passion si naturelle au beau sexe , qui est de faire valoir ses droits sur tous les cœurs ; prévenuë en faveur de ses attraits , elle ne croit rien hazarder en volant de conquête en conquête ; elle aime Dorante , mais elle n'est pas fâchée d'être aimée du Chevalier Damis , et trouve fort mauvais que son premier adorateur s'en formalise ; la maniere dont elle s'explique avec Dorante , sur les reproches qu'il ose lui faire de son nouvel engagement , acheve de le désespérer. Il se croit véritablement effacé du cœur de sa Maîtresse, quoiqu'il ne soit que sacrifié à sa vanité ; une Mar-

I l Vol.

H iij

quise

1430 MERCURE DE FRANCE
quise à qui la Comtesse a enlevé un Amant ;
dont la perte ne lui tient pas , à beau-
coup près , tant au cœur , que Dorante
est sensible à celle qu'il croit avoit faite
à l'amour de la Comtesse , lui vient ou-
vrir les yeux ; je connois mon sexe , lui
dit-elle , la Comtesse n'est infidelle qu'en
apparence ; l'envie de faire une nouvelle
conquête flatte son amour propre , mais
la crainte d'en perdre une , qu'elle a déjà
faite , allarmera ce même amour propre ,
et vous le rendra plus tendre que jamais ;
ce sage conseil est suivi de la proposi-
tion qu'elle lui fait de feindre un nouvel
amour dont elle veut bien paroître l'ob-
jet ; la proposition révolte d'abord , mais
elle est enfin acceptée. La Comtesse ne
daigne pas même donner la moindre
croyance aux nouveaux engagemens
qu'on lui annonce que Dorante vient
de prendre ; elle ne croit pas la chose sé-
rieuse , parce qu'elle la croit impossible ;
elle croiroit dégrader ses attraits , si elle
s'abbaissoit jusqu'à la crainte ; elle fait
plus , elle découvre le piège qu'on lui
tend , mais elle ne laisse pas d'y donner
dans la suite ; en effet , elle pense juste ,
quand elle dit que Dorante feint d'aimer
la Comtesse pour la rendre jalouse , et
cependant elle va par degrés , jusqu'à
craindre

II. Vol.

craindre que cette feinte ne soit une vérité, et de la crainte elle passe jusqu'à la conviction.

A ce fond de Piece est joint un Episode, qui, peut être, a donné lieu de dire que *c'est une nouvelle surprise de l'Amour*. Le voici : Blaise, Jardinier de la Comtesse, doit marier Lisette, sa fille, avec Arlequin, valet de Dorante ; il vient prier Dorante de vouloir bien porter la Comtesse à donner une centaine de livres à sa fille, pour les frais de la nôce, et pour l'aider à se mettre en ménage. Dorante qui commence à se douter de l'infidélité de la Comtesse, lui répond qu'il ne croit plus avoir de crédit sur son esprit, parce qu'il n'en a plus sur son cœur. Toute la suite de cet Episode a beaucoup de conformité avec celui de la premiere surprise de l'amour ; mais cette ressemblance d'Episodes n'empêche pas que le fond ne soit tres-différent. Finissons cette digression, et reprenons le fil de la Piece. Dorante, par le conseil de la Marquise, ordonne à Arlequin de ne plus voir Lisette ; la raison qui l'oblige à lui faire cette deffense, c'est, dit-il, que la Comtesse pourroit croire qu'il continue à voir la Suivante, pour épier la Maîtresse. Arlequin ne peut se résoudre à se priver de

II. Vol.

H v la

1432 MERCURE DE FRANCE
la vûe et de la conversation de sa chere
Lisette; mais la promesse que son Maî-
tre lui fait , de la lui rendre plus tendre
que jamais , le détermine à lui obéir.
Voici ce que cette heureuse deffense pro-
duit : Blaise se plaint à la Comtesse des
obstacles. que Madame la Marquise ap-
porte à l'établissement de sa fille; en effet,
la Marquise a bien voulu prendre cela sur
son compte, à la priere de Dorante, qui ne
veut point que la Comtesse lui en fasse
un crime , ou du moins ne l'accuse d'im-
politesse, attendu que c'est elle-même
qui a arrangé le mariage du Valet , dans
le temps qu'elle vouloit épouser le Maître.
La Comtesse veut avoir un éclaircisse-
ment avec Dorante; sur cet affront, qu'elle
fait servir de prétexte au désir secret qu'elle
a de rentrer dans les droits que sa beauté
lui a donnés sur son cœur, elle lui en
parle d'un ton de Maîtresse , et lui dit
qu'elle veut absolument que le mariage
qu'elle a projeté entre Arlequin et Lisette,
s'acheve. Dorante lui répond qu'il en
parlera à la Marquise; la Comtesse lui dit
avec fierté , qu'elle n'a que faire du con-
sentement de la personne même qui l'of-
fense , et que c'est à lui à la vanger. Do-
rante lui déclare que ses ordres pou-
voient tout sur lui autrefois , mais que
Il. Fal. les

les temps sont changez, puisqu'elle l'a bien voulu, et qu'elle lui a montré un exemple d'infidélité, dont il a cru devoir profiter; la Comtesse ne peut soutenir cette humiliation, et lui dit une seconde fois, quoique d'un ton un peu moins ferme, qu'elle veut être obéie. Dorante se retire sans lui rien promettre.

La Comtesse sent plus que jamais combien un exemple d'infidélité est dangereux. Elle commence à croire que celle de Dorante n'est pas une feinte, et s'en plaint à Lisette.

Damis vient et la presse de le rendre heureux; cette dernière conquête n'a plus rien qui la flatte; un cœur qu'elle a gagné, n'a rien qui la dédommage de celui qu'elle a perdu; elle n'en fait pourtant rien connoître à Damis; elle feint au contraire de plaindre Dorante, et dit au Chevalier qu'il faut ménager sa douleur en différant leur hymen. Damis a beau la presser de l'achever, rien ne peut lui faire changer une résolution que la pitié lui inspire, bien moins que l'amour.

Dorante persuadé qu'il est aimé de la Comtesse, voudroit se jeter à ses pieds pour lui demander pardon de sa feinte et pour se reconcilier avec elle; mais la Marquise lui fait entendre qu'il n'en est

pas encore temps , et que si la Comtesse s'apperçoit si-tôt de l'empire que sa beauté lui donne sur lui, elle en abusera d'une manière à le rendre plus malheureux que jamais. Elle lui conseille de pousser la feinte aussi loin qu'il se pourra, et d'achever le stratagème dont ils sont convenus ensemble.

On va bien-tôt voir l'effet que produit cette innocente supercherie. Dorante et la Marquise font courir le bruit de leur prochain mariage ; et ce qui picque plus la Comtesse , c'est que c'est chez elle même que le Contrat doit être signé ; elle fait dire à Dorante qu'elle veut lui parler. Dorante la fait prier de l'en dispenser , attendu qu'elle craint que la Marquise ne le trouve mauvais et n'en prenne de l'ombrage. Ce menagement achève de porter le desespoir dans le cœur de la Comtesse. Dorante vient enfin avec la Marquise ; ils la prient tous deux de vouloir bien leur permettre de se marier chez elle : la présence de Damis ne peut empêcher la Comtesse de se livrer à sa douleur : elle dit à Damis qu'elle ne l'a jamais aimé , et à Dorante , qu'elle lui a toujours été fidelle ; Dorante ne tiendrait pas contre un aveu si charmant , si la Marquise ne l'encourageoit par sa présence.

II. Vol.

ce

à soutenir jusqu'au bout, une feinte
 lui a été si utile ; la Comtesse s'ab-
 aisse jusqu'à redemander à Dorante un
 eur qu'il semble lui avoir ôté ; la Mar-
 quise répond pour Dorante, qu'il n'en
 est plus temps, puisque le Contrat est
 ressé ; enfin le Notaire arrive, le Con-
 rat à la main ; la Marquise prie la Com-
 esse de leur faire l'honneur d'y signer ;
 Dorante lui fait la même priere, quoi-
 que d'une voix tremblante ; la Comtesse
 par un dernier effort de fierté, prend la
 plume, mais à peine a-t-elle signé qu'elle
 tombe en défaillance entre les bras de
 Lisette. Dorante ne pouvant plus tenir
 contre cette marque d'amour, se jette à
 ses pieds ; elle paroît agréablement sur-
 prise de le trouver dans cette situation ;
 Dorante lui dit que c'est son Hymen
 avec lui-même qu'elle vient de signer,
 et la prie de vouloir bien le confirmer.
 La Comtesse embrasse la Marquise et lui
 rend grâces d'une tromperie qui lui rend
 un si fidele Amant. Ce dénouement a
 paru un des plus interressans qu'on ait
 vûs au Théâtre.

La Pièce ayant été imprimée 15 jours
 après que nous en eûmes fait cet Extrait
 d'après les premieres représentations,
 nous avons crû qu'il étoit à propos d'y

1436 **MERCURE DE FRANCE**
ajouter quelques fragmens , pour donner
une plus juste idée de la maniere dont ce
Sujet est traité. Voici une Scene entre la
Comtesse et la Marquise ; c'est la troi-
sième du second Acte.

La Comtesse.

Je viens vous trouver moi même , Marquise ;
comme vous me demandez un entretien parti-
culier , il s'agit apparemment de quelque chose
de conséquence.

La Marquise.

Je n'ai pourtant qu'une question à vous fai-
re ; et , comme vous êtes naturellement vraie ,
que vous êtes la franchise , la sincérité même ,
nous aurons bien-tôt terminé.

La Comtesse.

Je vous entends : Vous ne me croyez pas trop
sincere , mais votre éloge m'exhorte à l'être.
N'est-ce pas ?

La Marquise.

A cela près , le serez-vous ?

La Comtesse.

Pour commencer à l'être , je vous dirai que je
n'en sçais rien.

La Marquise.

Si je vous demandois , le Chevalier vous aime-
t-il ? Me diriez-vous ce qui en est ?

La Comtesse.

Non , Marquise ; je ne veux pas me brouiller
II. Vol. avec

J U I N. 1733. 1437

ec vous ; et vous me haïriez , si je vous disois
vérité.

La Marquise.

Je vous donne ma parole que non.

La Comtesse.

Vous ne pourriez pas me la tenir , je vous en
dispenseraï moi - même ; il y a des mouvemens
qui sont plus forts que nous.

La Marquise.

Mais pourquoi vous haïrois-je ?

La Comtesse.

N'a-t-on pas prétendu que le Chevalier vous
aimoit ?

La Marquise.

On a eu raison de le prétendre.

La Comtesse.

Nous y voilà ; et peut-être l'avez-vous perdu
vous-même.

La Marquise.

Je l'avouë.

La Comtesse.

Et après cela , je vous irois dire qu'il m'aime !
Vous ne me le conseilleriez pas.

La Marquise.

N'est-ce que cela ? Eh ! je voudrois déjà l'avoir
perdu ; je souhaite de tout mon cœur qu'il vous
aime.

La Comtesse.

Oh ! sur ce pié-là , vous n'avez donc qu'à ren-

II. Vol.

dre

1438 MERCURE DE FRANÇOIS
dire grâces au Ciel ; vos souhaits ne sauraient
être plus exaucés qu'ils le sont.

La Marquise.

Je vous certifie que j'en suis charmée.

La Comtesse.

Vous me rassurez. Ce n'est pas qu'il n'ait tort ;
vous êtes si aimable qu'il ne devoit plus avoir
d'yeux pour personne, mais peut-être vous étoit-il
moins attaché qu'on n'a cru.

La Marquise.

Non , il me l'étoit beaucoup , mais je l'excuse
quand je serois aimable , vous l'êtes encore plus
que moi , et vous sçavez l'être plus qu'une autre.

La Comtesse.

Plus qu'une autre ! Ah ! vous n'êtes pas si char-
mée , Marquise ; je vous disois bien que vous
me manqueriez de paroles ; vos éloges baissent
à mesure qu'ils m'accablent ; mais je m'accoutume
pourtant de celui-ci : j'y sens une petite pointe
de dépit , qui a son mérite ; c'est la Jalousie
qui me loue.

La Marquise.

Moi , de la jalousie ?

La Comtesse.

A votre avis , un compliment qui finiroit par
m'appeller Coquette , ne viendroit pas d'elle ? Oh !
que si , Marquise , on le reconnoît.

La Marquise.

Je ne songeois pas à vous appeller Coquette.

La Comtesse.

Ce sont de ces choses qui se trouvent avant
qu'on y ait rêvé.

J U I N. 1733. 1439

La Marquise.

Mais, de bonne foy, ne l'êtes-vous pas un peu ?

La Comtesse.

Où-dà ; mais ce n'est pas assez qu'un peu ,
ne vous refusez pas le plaisir de me dire que je le
suis beaucoup , cela n'empêchera pas que vous ne
le soyez autant que moi. •

La Marquise.

Je n'en donne pas tout-à-fait les mêmes
preuves.

La Comtesse.

C'est qu'on ne prouve que quand on réussit ;
le manque de succès met bien des coqueteries à
couvert ; on se retire sans bruit , un peu humili-
lée , mais inconnue , c'est l'avantage qu'on a.

La Marquise.

Je réussirai , quand je voudrai , Comtesse ;
vous le verrez , cela n'est pas difficile , et le Che-
valier ne vous seroit peut-être pas resté , sans le
peu de cas que j'ai fait de son cœur.

La Comtesse.

Je ne chicanerai pas ce dédain-là , mais ;
quand l'amour propre se sauve , voilà comme il
parle :

La Marquise.

Voulez-vous gager que cette aventure n'hu-
miliera pas le mien , si je veux ?

La Comtesse.

Esperez-vous regagner le Chevalier ? Si vous le
pouvez , je vous le donne.

Il. Vol.

La

La Marquise.

Vous l'aimés , sans doute ?

La Comtesse.

Pas mal , mais je vais l'aimer davantage , afin qu'il vous resiste mieux ; on a besoin de toutes ses forces avec vous.

• *La Marquise.*

Oh ! ne craignez rien , je vous le laisse ; Adieu.

La Comtesse.

Eh ! pourquoi disputons-nous sa conquête ? Mais pardonnez à celle qui l'emportera. Je ne combat qu'à cette condition , afin que vous n'ayez rien à me dire.

La Marquise.

Rien à vous dire ! Vous comptez donc l'emporter ?

La Comtesse.

Ecoutez , je jouërois à plus beau jeu que vous.

La Marquise.

J'avois aussi-beau jeu que vous , quand vous me l'avez ôté , je pourrois donc vous l'enlever de même.

La Comtesse.

Tentez donc d'avoir votre revanche.

La Marquise.

Non , j'ai quelque chose de mieux à faire.

La Comtesse.

Peut-on vous demander ce que c'est ?

II. Vol.

La

La Marquise.

Dorante vaut son prix , Comtesse : Adieu.

On voit par cette Scène avec quelle légèreté et avec quelle finesse M. de Marivaux dialogue. La Comtesse , effrayée de la sécurité de la Marquise , commence à craindre qu'on ne lui enleve Dorante , quoique son amour propre la flâte que cela ne sera pas si facile que la Marquise paroît se l'imaginer ; cette crainte se change enfin en certitude , et lui arrache ces regrets : Elle parle à sa suivante.

Je l'aime , et tu m'accables ! tu me penetres de douleur ! Je l'ai maltraité , j'en conviens , j'ai tort , un tort affreux , un tort que je ne me pardonnerai jamais , et qui ne merite pas que l'on l'oublie ; que veux-tu que je te dise de plus ? Je me condamne ; je me suis mal conduite , il est vrai , misérable amour propre de femme ! misérable vanité d'être aimée ! voilà ce que vous me coûtez ; j'ai voulu plaire au Chevalier , comme s'il en avoit valu la peine , j'ai voulu me donner cette preuve de mon mérite ; il manquoit cette honneur à mes charmes ; les voilà bien glorieux ! J'ai fait la conquête du Chevalier et j'ai perdu Dorante.

Nous aurions bien d'autres morceaux à citer , mais nous passerions les bornes prescrites à nos Extraits , si nous insérions dans celui-ci tout ce qui est digne de l'attention de nos Lecteurs



NOUVELLES ETRANGERES.

D: Constantinople, le 14 Mai 1733.

Les nouvelles de Perse varient toujours ; les Luns portent que le Blocus de Bagdad est levé ; les autres , qu'il continue encore ; ce qui se dit de plus généralement , c'est que la mésintelligence s'est glissée dans l'Armée de Tahmas-Kouli-Khan , les Khans et autres principaux Officiers , ayant fort murmuré contre ce Général , de ce qu'il s'obstinoit à perdre le temps devant une Place , dont il n'étoit pas en état de former le Siège , tandis que les Turcs ravageoient plusieurs Provinces de Perse, massacroient leurs Sujets , et emmenotent leurs Femmes et leurs Enfants en esclavage ; que sur les avis que Achmet Pacha avoit eus de ces divisions , et que l'Armée Persanne devoit décamper , il avoit détaché plusieurs Partis de sa Garnison , qui s'étant joints à quelques Troupes d'un Prince Arabe , son beau père , avoient harcelé cette Armée dans sa marche , par de continuelles Escarmouches , dans lesquelles Tahmas-Kouli-Khan avoit perdu beaucoup de monde ; enfin que Topal-Osman , Pacha , étoit parti depuis 25 jours du Diarbekir , pour s'approcher de Bagdad , et combattre les Persans , s'il en trouvoit l'occasion favorable , et qu'il n'avoit pris avec lui que 40000 hommes , ayant laissé le reste de son Armée au Camp , pour y recevoit les Troupes et les Munitions qui devoient lui venir encore.

Curde-Demir, Pacha , qui commande du côté

II. Vol.

de

de Tiflis, et plusieurs autres Pachas qui l'avoient joint avec leurs Troupes, ont fait des Incursions dans les Campagnes de Tauris et d'Erivan, où ils ont passé au fil de l'Épée beaucoup de Petits-Corps de Persans, qui étoient postez en differens endroits pour la garde du Pais. Tauris, Erivan, Roumié et plusieurs autres Villes ont été entièrement saccagées.

Les Sultans Fetih ou le Conquerant, et Islam * Ghuirai, fils de Deulet Ghuirai, Khan de Crimée, déposé, sont les Chefs des Tartares, qui ont été commandez pour pénétrer dans le cœur de la Perse. Fetih, Sultan, l'aîné de ces deux Princes, mande au Khan régnant, son oncle, par sa Lettre, dattée du Mont-Caucase, et arrivée à Bagché-Sarai le 24 Avril, qu'ils se sont frayez une route dans cette Montagne, qui aboutit proche de Tiflis, et qui est éloignée de 6 lieues de Kabarta, canton de la Circassie, que les Moscovites prétendent leur appartenir; que ses Troupes et celles de son frere, au nombre de 30 à 40 mille hommes, marchent sur deux colonnes, et se tiennent fort sur leur garde dans la crainte d'être attaquées par des peuples inconnus, habitans du Caucase, qu'elles trouvent souvent dans leur passage.

Djanum-Codja, qui avoit été nommé depuis peu Pacha de Négrepont, vient d'être fait Pacha de Candie, et Inspecteur Général des Armemens du G. S. Les Commandans des Vaisseaux et les Beys des Galeres, qui seront en Mer, iront prendre ses ordres, et n'entreprendront rien que sur ses avis.

* *Islam*, l'Ortodoxe.

Le 16 May.

Danum-Codja a été nommé hier Capitan-Pacha; c'est la troisième fois qu'il est revêtu de cette importante Charge. Son Muhurdar, ou Garde Sceau, qu'il avoit envoyé ici pour affaires, a eu ordre du G. V. d'aller à Négrépoint porter cette agréable nouvelle à son Maître.

Abdi, Pacha, qui a aussi été déjà deux fois Capitan Pacha, en fera les fonctions par *interim*, jusqu'à l'arrivée de D'janum-Codja.

Bekir-Pacha, beau-frère du G. S. que celui-ci relève, a été fait * Nidchangi de sa Hauteesse; Cuperli, qui exerçoit cet emploi, va à Viddin, en qualité de Pacha; celui qu'il remplace, vient à Négrépoint, et Abdoulla Cuperli, qui étoit Pacha de cette Isle, et qu'on avoit dit dans les dernières nouvelles, avoir été envoyé en Perse, pour y servir sous Topal-Osman Pacha, passe à Smirne, où il doit attendre de nouveaux ordres du Grand Seigneur.

P. V. D.

R U S S I E.

LE 23. May, la Princesse Anne de Meckelbourg, reçut à Petersbourg, des mains du Confesseur de la Czarine, la Communion, selon le Rit de l'Eglise Grecque.

La Czarine a ordonné qu'on choisît des Pilotes experts qui connussent parfaitement le Rôle pour tenter de nouveau le voyage de la Chine par la Mer de Tartarie.

* C'est celui qui fait le Parapha du G. S.

II. Vol.

Po.

LA Diette de convocation, avant que de se séparer, a réglé, qu'on ne présentera au Roy qui sera élu, les *Pacta Conventa*, qu'après qu'ils auront été examinez dans la Diette d'Election; que cette Diette connoitra de tous les excès qui auront été commis pendant l'interregne, que les Diettes particulieres des Palatinats commenceront à s'assembler le 24. du mois prochain; que personne ne pourra être admis à donner sa voix pour l'Election du Roy, sans avoir prêté le même serment qu'ont prêté les Sénateurs et les Nonces; que ceux qui refuseront de prêter ce serment, seront non-seulement privez du droit de suffrage, mais encore déclarez ennemis de la Patrie.

Il a été ordonné aussi qu'aucune Charge, de quelque nature qu'elle soit, ni même aucune place dans les Finances, ne pourront être possédées que par les Catholiques; qu'on donneroit au Primat et au Sénat, des pleins pouvoirs pour augmenter les Troupes de la République, soit avant, soit pendant la Diette d'Election, selon que les occurrences l'exigeroient.

L'Acte de Confédération, signé par tous les Sénateurs et par les Nonces qui ont assisté à la Diette générale de Convocation, renferme quelques articles qui n'étoient pas contenus dans le Projet présenté par M. Maschalski, Maréchal de la Diette, et dont les principaux sont, que la Diette d'Election ne pourra durer plus de six semaines; que le Primat ne proclamera point le Roy qu'après qu'il aura demandé trois fois si on est d'accord sur le Sujet qu'on veut élire, et qu'on lui aura répondu chaque fois qu'il y a unanimité

II. Vol.

de

de suffrages ; que le Roy qui sera élu , s'engagera par serment avant son Couronnement , à observer les nouveaux *Pacta Conventa* dont on sera convenu dans la Diette ; que la formule de ce serment sera la même que celle du serment de Sigismond II. Henry , Etienne , Sigismond III. Uladislas IV. Jean Casimir, Michel, Jean III. et le feu Roi , ont prêté ; qu'après le Couronnement , les nouveaux *Pacta Conventa* seront confirmés par une Diette generale qui se tiendra pour cet effet , que la République accordera aux Eglises du Rit Grec , qui sont dans les Terres de son obéissance , sa protection , et qu'on les maintiendra dans tous leurs droits et dans toutes leurs prérogatives.

Dans l'Assemblée du premier , il fut résolu qu'avant de rien déterminer on députeroit aux Ambassadeurs de l'Empereur et de la Czarine , et que les Sénateurs qu'on leur enverroit , seroient chargés de les prier de faire de nouvelles instances auprès de S. Majesté Impériale et de Sa Majesté Czarienne , pour qu'elles retirassent incessamment les Troupes qu'elles ont dans la Silesie et dans la Curlande. Dans l'Assemblée du jour suivant , le Primat présenta au Sénat une Lettre que l'Empereur écrivoit à la République , et qui ne fut point ouverte , parce que ce Prince n'y donnoit pas à la République le titre de Sérénissime. Les Députés qu'on avoit envoyés à l'Ambassadeur de S. M. Imp. et à celui de S. M. Cz. rapporterent que ces Ministres leur avoient répondu que l'Empereur et la Czarine avoient fait avancer des Troupes sur les Frontières de Pologne , uniquement dans le dessein de mettre leurs Provinces à couvert des incursions de quelques Polonois vagabonds qui y avoient causé plusieurs

désordres, et que le petit nombre de ces Troupes n'étoit pas capable de donner aucune inquiétude à la République. Cette réponse n'ayant pas paru satisfaisante, on convint que le Primat écrirait à l'Empereur et à la Czarine, pour les presser de faire cesser les sujets d'allarmes que le voisinage de leurs Troupes donnoit à la Nation : quelques Sénateurs proposerent de faire monter la Noblesse à cheval, mais cet avis ne passa point, et l'on croit que le Sénat se contentera d'envoyer des Lettres circulaires dans tous les Palatinats, pour qu'elle se tienne prête à marcher au premier ordre.

On prépare entre Warsovie et Wola, le lieu où la Diette d'Election se tiendra, suivant la coutume, et l'on commence à travailler aux fossés et aux autres ouvrages qui y sont nécessaires.

A L L E M A G N E.

LE Baron de Wittigenau, nommé pour commander par *interim*, le Camp d'Oppelen en Silesie, y maintient une discipline fort exacte. On écrit de Vienne, qu'on a donné ordre à M. de Feldeek, Major general d'Artillerie, de faire conduire à ce Camp 16. Pieces de Canon, et le bruit court qu'on y fera marcher encore trois ou quatre Bataillons.

I T A L I E.

LE premier Juin, le Comte Jules Visconti, nouveau Viceroy de Naples, accompagné de M. Gamberucci, Archevêque d'Amasie, de M. Spinelli, Archevêque de Corinthe, de M. Alberti, Archevêque de Palmire, et du Majordome du Pape, et suivi d'un très-grand nombre de

II. Vol.

I. Cas

Carosses, alla visiter l'Eglise de S. Pierre, à la porte de laquelle il fut reçu par plusieurs Députés du Chapitre, qui suivant l'ordre que S. S. avoit donné, lui montrèrent les Reliques qu'on y conserve.

Le 2. il eut Audience du Pape, étant conduit par le Cardinal Cienfuegos, chargé des affaires de l'Empereur à la Cour de Rome, et présenté par le Cardinal Banchieri, Secrétaire d'Etat; le même jour il eut l'honneur de dîner avec S. S. On avoit dressé deux tables, l'une sous un magnifique Dais pour le Pape, l'autre à quelque distance pour le Viceroy; S. S. après avoir pris de lui la serviette et avoir benî les viandes, lui fit signe de s'asseoir à la table qui lui avoit été préparée, et de se couvrir; il y eut pendant le repas un Concert, exécuté par la Musique de la Chapelle; après le repas, le Pape passa dans une autre Salle avec le Viceroy, qui s'étant assis par ordre de S. S. mais sans se couvrir, s'entretenant avec Elle pendant quelque temps; il fut ensuite reconduit dans son Appartement par le Major-dome et les deux premiers Maîtres des Cérémonies.

Le 4. le Viceroy eut du Pape son Audience publique de congé, et il est parti accompagné des Carosses du Cardinal Cienfuegos, de ceux de l'Ambassadeur de Malte, et d'un grand nombre d'autres Carosses, pour Castel-Gandolphe, où S. S. lui avoit fait préparer un Appartement dans le Château. Il a reçu du Pape divers présents, entre autres, le Corps de S. Clément Martyr, et quatre Pièces de Tapisserie, représentant les quatre Evangélistes, d'après les Tableaux du Guide, et il a été traité par les Officiers de S. S. pendant tout le temps qu'il a demeuré à Rome.

II. Vol.

Le

Le Pape a ordonné au Duc de Palombara, Gouverneur du Château S. Ange, de permettre au Cardinal Coscia, de se promener de temps en temps sur la platte-forme, à condition qu'il sera gardé à vûe, qu'il n'approchera point du Parapet et qu'il ne parlera à personne.

On apprend de Venise, que M. Alexandre Zeno, est nommé pour aller résider à la Cour de France, en qualité d'Ambassadeur Ordinaire de la République, à la place de M. Mocenigo.

E S P A G N E.

LE Roy, la Reine, le Prince et la Princesse des Asturies, séjournèrent le 4. de ce mois au Village de Viso, à cause de la solennité de la Fête Dieu, et Leurs Majestez firent leurs dévotions dans l'Eglise Paroissiale. Le 5. elles arrivèrent à Valdepennas, &c Et l'on a appris que le 12. Juin la Cour étoit arrivée au Château d'Aranjues, où tous les Seigneurs et la plus grande partie de la Noblesse de Madrid, s'étoient rendu pour recevoir L. M. L'Infant Don Louis et les Infantes continuoient leur marche à petites journées. Le plaisir que cause le retour de la Famille Royale, est inexprimable. L'Infant Don Louis et les Infantes arrivèrent le 16. de ce mois à Aranjues.

Selon les nouveaux avis reçus d'Oran, la perte que les Maures ont faite dans la dernière action, est bien plus grande qu'on ne l'avoit dit d'abord. Ils ont perdu près de 3000. hommes, et ils ont eu un très-grand nombre de blesez.

Les dernières nouvelles d'Oran, marquent que les Maures ont fait une nouvelle et dernière tentative pour s'emparer du Bastion de la Place d'Oran, du côté d'Yfro, lequel ils avoient déjà at-

II. Vol.

I ij taqué

140 JOURNAL DE FRANCE
taqué plusieurs fois inutilement. Un Détachement considerable de leurs Troupes s'étant venu poster dans le Valon de la Fontaine, et dans le Parage qu'on nomme de *los Hijuelos*, le Marquis de Villadarias ordonna aux Grenadiers et aux Volontaires de faire une sortie, et d'aller soutenus des Dragons, charger en flanc les Ennemis; il fit marcher en même-temps dix Compagnies d'un autre côté du Vallon, pour les prendre par le flanc opposé. Au signal qu'il fit donner du Fort de S. Philippe, les Grenadiers et les Volontaires commencerent l'attaque avec tant de valeur, qu'ils chasserent les Maures et les poursuivirent jusques sur l'éminence voisine de la Montagne de la *Mazetta*. Ayant été joints en cet endroit par les Dragons, ils continuerent de pousser les Ennemis, et les obligerent encore de reculer jusqu'à la Montagne, où pendant long-temps le feu fut très-vif de part et d'autre; mais à la fin toute l'Armée des Maures étant venue au secours du Détachement, les Espagnols se retirerent sous le Fort de S. Ferdinand. Les Ennemis, qui avoient toutes leurs forces réunies et qui avoient eu la précaution de tenir leurs Troupes plus serrées que dans les attaques précédentes, les poursuivirent et essuyerent un si grand feu de Canon et de Mousqueterie, que la perte qu'ils ont faite en cette occasion, est infiniment plus considerable que celle qu'ils firent dans l'action du 19. du mois d'Avril dernier.

Le combat étant fini, les Espagnols retournerent en bon ordre dans la Place et dans leurs autres postes. La Garnison a eu dans cette occasion près de 400. hommes de tués ou blessés; du nombre de ces derniers sont le Marquis de Miromenil, Colonel, Don Matthias del Campo, premier Lieutenant dans le Régiment des Gardes

II. Vol.

Wallones

JUIN. 1733.

1451

Wallones, Don Ignace de Quiroga, et Don Ferdinand Corbalan, Sergens Majors.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Alger,
le 25. May, contenant des Nouvelles
d'Oran.

J'E vous dirai d'abord ce que je viens d'apprendre par un Espagnol qu'on a amené ici esclave, et qui n'est parti d'Oran que depuis douze jours. Cet Espagnol, ancien dans le Service, m'a assuré que la Place est abondamment pourvue de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche. La maladie contagieuse y a cessé, les Châteaux sont fortifiés, et dans un état à ne plus craindre les efforts barbaresques, d'autant plus que beaucoup de Maures, qui en sont bien informez, et qui ennuyez d'un si long service et de la durée du Siege, se débloquent et fournissent même à la Place, par la communication des Maures de Paix, * quantité de Bestiaux, ce qui donne un grand soulagement aux Assiegez. Les Turcs n'ignorent pas ce commerce, mais ils ne sont pas en état de s'y opposer, ils n'osent pas même sortir de leur Camp, n'ayant pas moins à craindre du côté de ces Maures, que de celui des Chrétiens; aussi les Turcs ne cessent-ils de demander du secours. Le Dey cependant n'a pas un homme à leur envoyer, il a fallu pour contenir les Maures et lever les Garannes ou Tributs qu'on a coutume d'exiger, envoyer les Camps ordinaires, et pour cela dégarnir la Ville d'Alger de Soldats. Le puissant secours qu'on attend du G. S. a retenu jusqu'à présent les Maures dans la soumission et les Turcs de-

* On appelle ainsi ceux des Maures qui sont dans les intérêts des Espagnols.

II. Vol.

I ij vans

1455 MERCURE DE FRANCE

vant Oran. Ceux-cy, dès qu'ils seront informez de la disgrâce arrivée à leurs Vaisseaux, pourront bien, malgré le Dey, abandonner les Tentes et les Bagages et se retirer à la sourdine, pour se dérober à la cruauté des Maures ; du moins c'est ainsi que l'on en juge, d'autant mieux que ces Turcs ont eu en dernier lieu un échec qui les a fort éclaircis. Voici de quelle manière le rapporte l'Espagnol qui a été présent à tout.

M. le Marquis de Villadarias, voyant que les Maures ne laissoient pas de venir prendre de l'eau à la Fontaine, malgré ses précautions et malgré le feu du Fort de S. Ferdinand, fit faire une Galere ou un Boyau de bonne massonnerie, avec de petits creneaux ou meurtrières qui donnoient vers la Fontaine, pour écarter ceux qui y viendroient, ce qui incommodera fort l'Ennemi, qui d'ailleurs ne peut avoir que de mauvaises eaux. Bigotillos s'étant aperçu du dessein des Espagnols, se proposa d'enlever les Travailleurs; mais le M. de Villadarias en ayant eû vent, fit marcher les Travailleurs à l'ordinaire, avec soixante hommes pour les couvrir ; il fit encore sortir 1500. Grenadiers en deux bandes, l'une à droite et l'autre à gauche, avec ordre de se cacher dans des Ravines voisines qui favorisoient tout-à-fait son dessein. Les Maures se croyant sûrs de leur coup, ne manquerent point de s'avancer en assez grand nombre ; alors les 60. Soldats commandez pour couvrir les Travailleurs, firent semblant de redouter ce grand nombre et de se retirer, pour attirer l'Ennemi dans l'embuscade ; il y donna effectivement, et les 1500. Grenadiers sortirent de leurs Ravines et firent feu de tous côtés. A ce coup imprévu les Turcs et les Maures accoururent en foule pour secourir les leurs. Le M. de Villadarias, à portée de découvrir tout ce qui se passoit, donna ordre aux siens de feindre une retraite pour attirer insensiblement

II. Vol.

siblement les Assiegeans sous le Canon. Ce stratagème lui a parfaitement bien réussi. Trois des Châteaux firent feu de leurs Canons avec mitrailles et Bombes, si à propos, qu'il resta sur la place plus de 1500. hommes, sans compter les blessez. Les Turcs y ont perdu plus de 300. des leurs; ils sont d'autant plus affligés de cette perte, qu'ils se voyent hors d'état de la réparer, aussi ne pensent-ils qu'à se ménager et à conserver leurs têtes.

GRANDE BRETAGNE.

ON écrit de Londres, que M. Guillaume Renner, convaincu d'avoir publié un Libelle scandaleux et séditieux, intitulé, *La Chance de sept*, a été condamné par la Cour du Banc du Roy, à payer cinquante livres sterlings, à garder prison pendant deux ans, et à donner pendant sept des cautions de sa conduite.

Le 24. Juin, vers les quatre heures du soir, le Roy se rendit à la Chambre des Pairs, avec les ceremonies accoutumées, et S. M. ayant mandé la Chambre des Communes, donna son consentement Royal au Bill, pour employer 500. mille livres sterlings du fonds d'amortissement, au service de l'année courante, et pour prendre sur l'argent restant dans la Caisse de l'Echiquier les 80000. liv. sterl. accordées par le Parlement pour la Dôt de la Princesse Royale, et à plusieurs autres Bills publics et particuliers; S. M. fit ensuite aux deux Chambres le Discours suivant.

Mylords et Messieurs, la saison où nous sommes, et la diligence avec laquelle vous avez terminé les affaires publiques, me font trouver à propos de mettre fin à cette Séance du Parlement.

Messieurs de la Chambre des Communes, je vous remercie du zèle avec lequel vous avez

1454 MERCURE DE FRANCE

pourvu au service de l'année courante. Je n'ai jamais demandé aucuns subsides à mon Peuple que ceux qui étoient absolument nécessaires pour l'honneur, la sûreté et la deffense de ma Personne et de mon Royaume, et je suis toujours très-satisfait, lorsqu'on peut fournir aux dépenses publiques d'une maniere moins onereuse à mes Sujets.

Mylords et Messieurs, je ne puis m'empêcher de remarquer les efforts dont on a eu en dernier lieu la méchanceté de se servir pour aigrir l'esprit du Peuple, et pour exciter par les plus injustes et les plus fausses représentations des tumultes et des désordres qui ont presque menacé la tranquillité du Royaume; mais je me repose sur la force de la vérité pour dissiper des soupçons mal fondez qui ont été répandus dans le Public, qu'on formoit des desseins contre la liberté de la Nation et sur votre fidélité, pour renverser et détruire les espérances de ceux qui se plaisent dans la confusion. C'est mon inclination, et ç'a toujours été mon étude de conserver les droits de la Religion et de mes Sujets. De votre côté, appliquez-vous à détromper ceux qui s'en sont laissé imposer, et à les rendre sensibles au bonheur dont ils jouissent, et au danger qu'ils courent, en se laissant entraîner inconsidérément, par des prétextes peu specieux, à leur propre destruction.

Ensuite le Lord-Chancelier, par ordre du Roy, prorogea le Parlement jusqu'au 26. de Juillet prochain.

Dans la Session d'Amirauté, qui se tint le 16. de Juin à Old-Baly, le Capitaine Harris, cy-devant Commandant le Vaisseau le *Jean et Richard*, fut jugé pour le meurtre du nommé *Beard*,

I I. Vol.

na

J U I N. 1733. 1455

Un de ses Matelots, qu'il tua le 2. Juin 1731. dans son passage de la Côte de Guinée à la Jamaïque, et après une Séance d'environ 5. heures, il fut condamné à mort.

Le bruit court que le Prince d'Orange n'ira pas en Angleterre, parce que plusieurs Ducs refusent de lui céder le pas, et que son Mariage avec la Princesse Royale se fera par Procureur, aussi bien que son installation en qualité de Chevalier de l'Ordre de la Jarretière.

::***:***:***:***:***:***:***:***

F R A N C E,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roy a donné la Direction generale des Econòmats, qu'avoit feu l'Archevêque de Roüen, à M. Daguesseau du Fresne, Maître des Requêtes, second fils du Chancelier de France.

Le 13. Juin, les Frères de l'Oratoire, élurent pour Supérieur General de leur Congrégation, le R.P. de la Valette, qui étoit Supérieur de leur Maison de la rue S. Honoré.

Le 28. la Reine se rendit à la Chapelle du Château de Versailles; et après avoir entendu la Messe, S. M. fut relevée de ses couches par l'Evêque Comte de Châlons, son premier Aumônier.

Le 29. Juin, la Loterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Ac-
II. Vol. lions

1466 MERCURE DE FRANCE
tions, fut tirée en la maniere accoutumée, à
l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numéros
gagnans des Actions et Dixièmes d'Actions qui
doivent être remboursées, a été rendue pu-
blique, faisant en tout le nombre de 314
Actions.

Le 30. Juin, l'ouverture de la Foire de S. Lau-
rent fut faite par le Lieutenant General de Police,
en la maniere accoutumée.

SUR LE PORTRAIT

*de la Marquise de P***.*

Votre Portrait, belle P

A rendu la joye à Cithere ;

Depuis long-temps les Ris, les Jeux,

N'y voyoient plus l'Amour leur frere,

On le fit chercher, mais en vain.

Le voilà découvert enfin,

Au moyen de cette Peinture ;

Par elle on voit que le fripon,

A changé de sexe et de nom,

Sans avoir changé de figure.



II. Vol.

PRO-

J U I N. 1733. 1457.

**PROMOTIONS d'Etats Majors
des Places.**

LA Lieutenance de Roy de Strasbourg, vacante par la mort de M. de Montmiral, a été donnée à M. le Baron de Trelans, Brigadier d'Infanterie, Lieutenant pour le Roy à Besançon.

Celle de Mezieres, vacante par la mort de M. de Leautaud, à M. de Leautaud, son frere, Major d'Amiens.

Celle de Besançon, vacante par la Promotion de M. de Trelans, à celle de Strasbourg, à M. de la Tour Sraguier, Lieutenant Colonel du Régiment de la Marine.

Celle d'Embrun, vacante par la mort de M. Maynard, à M. de la Courcelle, qui avoit été nommé depuis peu à celle du Fort des Bains.

Le Gouvernement de Thionville, vacant par la démission de M. le Comte de Muret, Lieutenant General, à M. Berthelot de Rebourseau, Maréchal de Camp, en remettant les 3000. liv. de pension qu'il avoit sur le Trésor Royal.

Celui de Longwy, vacant par la démission de M. Muret, Lieutenant General, à M. de Visé, Brigadier d'Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, en remettant 1200. liv. de pension qu'il avoit sur le Trésor Royal.

La Lieutenance de Roy de Mezieres, vacante par la mort de M. de Leautaud, qui venoit d'y être nommé, à la place de son frere, à M. Bouzier, Commandant un Bataillon au Régiment de Navarre.

Le Commandement du Fort des Bains, vacant par la Promotion de M. de la Corcelle, à la

II. Vol.

I. vj. Lieu-

1458 MERCURE DE FRANCE

Lieutenance de Roy d'Embrun , à M. de Landa ,
Lieutenant Colonel du Régiment de Rosnivinen.

La Majorité d'Amiens , vacante par la Pro-
motion de M. de Leautaud , à la Lieutenance de
Mezieres , et qui est mort depuis , à M. de Neu-
ville , Major du Régiment de Tournesis.

EPIGRAMME.

*Plainte d'une jeune fille à une vieille
Médisante.*

Votre morale trop severe ,
Ne fait pas bien penser de vous ,
Et vos discours seroient plus doux ,
S'ils étoient les effets d'une vertu sincere.
Vous condamnez jusques au moindre jeu &
Au moindre badinage, on vous voit prendre feu.
Je sçai ce qui vous porte à tenir ce langage :
Vous enragez de me voir sage ,
Dans l'âge où vous l'étiez si peu.



MORTS ET MARIAGES.

Louis-François Bellanger de Tourotte , Sei-
gneur de Blacy , &c. Chevalier des Ordres de
S. Louis et de S. Lazare, Maréchal des Camps et
Armées

J U I N. 1733: 1459

Armées du Roy , mourut le 26. Juin , âgé d'environ 72. ans.

Charles-Emanuel de Beaufremon, Abbé des Abbayes de S. Pierre de Luxeuil , et de S. Paul de Besançon , mourut en son Château de Sey sur Saone , le 27. de Juin , âgé d'environ 69. ans.

Frédéric-Jule de la Tour d'Auvergne , Prince d'Auvergne , mourut le 28. Juin , âgé de 62. ans - un mois , 26. jours. Il étoit frere du Duc de Bouillon , Pair et Grand-Chambellan de France , mort le 17. May 1730.

Pierre-François Marie Comte de Baglion de la Sale , fils de Mathieu-Ignace de Baglion , Comte de la Sale , et de D. Marie-Jacqueline de la Grange , épousa le 10. Juin D. Angelique Louise-Sophie d'Azonville , fille de feu Charles Auguste d'Azonville , Marquis de Louville , Gentilhomme de la Chambre du Roy d'Espagne , Lieutenant General de ses Armées , Gouverneur de Courtray , et de D. Hiacinthe-Sophie de Bechameil de Nointel.

M A D R I G A L ,

Sur un beau Narcisse qu'une Demoiselle
avoit dans son sein.

B Eau Garçon , que des Dieux la suprême
faveur ,

Jadis après ta mort daigna changer en fleur ,

Narcisse , dans le sein de la jeune Isabelle ,

Tu reçois en ce jour une grace nouvelle.

Il. Vol

Ah

Ah ! si tu l'avois vûe ainsi que je la voi ,
 Tu n'aurois jamais pû mourir d'amour pour toi ,
 Tu serois mort d'amour pour elle.

COCQUARD.



ARRESTS NOTABLES.

EDIT DU ROY, portant suppression des six Offices d'Affineurs des Monnoyes de Paris et de Lyon , et création de pareils Offices. Donnée à Versailles , au mois de May 1733. Registré en la Cour des Monnoyes , le 5 Juin suivant.

ORDONNANCE DU ROY, du 27 May , concernant les droits des Consuls et Vice-Consuls des Eschelles de Négrépoint, la Cavalle , Rhodes , Mérelin , Scio , Mile , Tine et Miconi , par laquelle S. M. ordonne que les Consuls et Vice-Consuls des susdites Eschelles , qui n'ont point d'appointemens payez par la Chambre du Commerce de Marseille , percevront à l'avenir deux pour cent seulement , sur le prix des Noisemens que les Capitaines et Patrons des Bâtimens François feront dans leurs Eschelles ; défendant ausdits Consuls et Vice-Consuls , d'exiger ledit droit sur un plus haut pied , et ausdits Capitaines et Patrons d'en frustrer lesdits Consuls et Vice-Consuls , sous les peines portées par le Règlement du 28 Février 1732. que S. M. veut au surplus être exécuté selon sa forme et teneur.

II. Vol. OR.

J U I N. 1733. 146

ORDONNANCE DU ROY, portant Règlement pour l'Habillement, Equipement et Armement de la Cavalerie, du 28 May 1733.

Sa Majesté étant informée des différens usages qui se sont introduits dans l'Habillement, Equipement et Armement de la Cavalerie : Et voulant non-seulement régler ledit Habillement, Equipement et Armement, de manière qu'il soit uniforme dans tous les Régimens, mais aussi la taille des Chevaux, et faire reprendre aux Officiers la Cuirasse, et aux Cavaliers le Plastron, qui ont été abandonnez depuis la paix : Sa Majesté a ordonné et ordonne ce qui suit :

ART. I L'Habillement des Brigadiers & Cavaliers demeurera composé d'un Juste-au-Corps de Drap de Lodève ou de Berry, blanc, bleu ou rouge, selon la couleur affectée au Régiment, doublé de Serge d'Aumale ou autre étoffe de même qualité, avec un Buffle, ou une Veste de tricot, couleur de Chamois, suivant qu'il sera convenu dans le Régiment ; d'un Chapeau, dont la forme aura quatre pouces deux lignes au moins de profondeur, en sorte qu'il puisse être aisément garni d'une Calotte de fer ou de métal ; le bordé en or ou en argent sera d'une once : Défend, Sa Majesté, d'employer les couleurs fines aux Habits des Brigadiers ou Cavaliers ; et permet seulement un bordé d'or ou d'argent, du poids d'une once, à la Manche des Brigadiers ; défend pareillement Sa Majesté, les Cartouches sur les Housses, Bourses ou Chaperons, auxquelles il sera mis un simple bordé en laine ou galon de livrée.

II. Les Habits uniformes des Officiers seront en tout semblables à ceux des Cavaliers, à l'exception qu'ils seront de Drap d'Elbeuf ou autre

11. Vol.

Ma-

1462 MERCURE DE FRANCE

Manufacture semblable ; il n'y sera employé de Doublures d'aucune autre étoffe que de laine, ni aucun galon ou fil d'or ou d'argent sur les Juste-au-Corps ni sur les Vestes, mais seulement des Boutons de cuivre doré ou d'argent sur bois.

III. Il ne sera fait à l'avenir aucun Habille-ment par les Régimens de Cavalerie, que sur des marchez, contenant les qualitez, les quantitez & les prix des différentes especes de fournitures. Lesquels marchez seront présentez par les Officiers, chargez du détail aux Inspecteurs, pour être par eux examinez et envoyez, avec leur avis, au Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, pour en rendre compte à Sa Majesté ; faisant deffense de mettre à exécution lesdits marchez, qu'après qu'Elle les aura approuvez.

IV. N'entend, Sa Majesté, comprendre dans les articles cy-dessus, le Régiment Royal des Carabiniers, celui de Royal Allemand, et les Régimens de Hussards, à l'Habille-ment desquels il ne sera fait aucun changement.

V. Les Brigadiers et Cavaliers des Régimens de Cavalerie, y compris les Carabiniers et Royal Allemand, seront tous en Bottes molles, sans qu'à l'avenir les Capitaines puissent en donner de fortes, sous quelque prétexte que ce soit.

VI. Les Brigadiers et Cavaliers des Régimens de Cavalerie continueront d'être armez d'un Mousqueton, deux Pistolets et un Sabre ; et attendu que Sa Majesté a été informée qu'il n'y a point d'uniformité entre les Régimens, soit pour les longueurs ou pour le calibre desdites Armes, Sa Majesté veut qu'à l'avenir la longueur des Mousquetons demeure fixée à trois pieds six pouces six lignes, la longueur du Ca-

II. Vol.

non

non à deux pieds , quatre pouces , ayant chacun une Grenadiere , et la longueur des Pistolets à seize pouces , tous montez ; que lesdits Mousquetons et Pistolets soient mis au Calibre de l'Infanterie , pour recevoir la Balle de 18 à la livre , et que les Lames des Sabres soient de deux pieds neuf pouces de longueur , sans la Poignée , qui sera faite de façon que la main et le pouce soient couverts ; et auront lesdits Cavaliers des Bandoulieres de Buffle à anneau roulant , de la largeur de deux pouces , une ou deux lignes , le Ceinturon de même qualité et moins large ; le tout simplement picqué dans les bords , suivant les modeles qui seront envoyez aux Régimens. Veut néanmoins Sa Majesté , que le Regiment Royal des Carabiniers , le Régiment Royal Allemand et les Hussards , demeurent armez comme ils le sont à present.

VII. Sa Majesté ayant reconnu qu'il est important que toutes ses Troupes , tant de Gendarmerie que de Cavalerie , soient cuirassées et plastronnées , même en temps de paix , pour être accoutumées à l'usage des Armes deffensives en temps de guerre : Sa Majesté a ordonné et ordonne que conformément à l'Ordonnance , du 1 Février 1703. tous les Officiers , tant de Gendarmerie , que de Cavalerie , se pourvoiront incessamment de Cuirasses à l'épreuve , au moins du Pistolet ; en sorte qu'ils en aient tous à la Revûe que les Directeurs et Inspecteurs feront l'année prochaine 1734. et que les Brigadiers , Gendarmes , Chevaux - legers et Cavaliers , à l'exception des Hussards , auront des Plastrons , et les porteront dans tous les Exercices , aux Revûes et dans les Marches , à commencer du jour que Sa Majesté leur en aura fait distribuer de ses

II. Vol.

Ma-

Magazins; ce qui sera fait pour une première fois, après quoi les Capitaines demeureront chargés de l'entretien.

VIII. Sa Majesté pareillement informée que, quoique la Taille des Chevaux ait été réglée par différentes Ordonnances, notamment celles des 25 Septembre 1680. et 25 Octobre 1689. néanmoins les Capitaines achèvent des Chevaux beaucoup plus élevés que ce qui est prescrit par lesdites Ordonnances: Sa Majesté veut qu'il ne soit dorénavant point reçu de Chevaux pour la remonte de la Cavalerie légère, de la Taille au-dessus, de quatre pieds huit à dix pouces au plus, mesurez depuis le dessous du fer jusqu'à la naissance des Crins sur le garost, qu'ils soient tous à longue Queue, et que les Directeurs et Inspecteurs Généraux et Commissaires des guerres qui feront les Revûes, réforment tous les nouveaux Chevaux qui seront donnés aux Cavaliers, d'une Taille autre que celle marquée cy-dessus.

IX. Les changemens cy-dessus pour les Bottes, armement et la Taille des Chevaux, auront lieu, à mesure qu'il sera besoin de les renouveler: Voulant, Sa Majesté, que les Directeurs et Inspecteurs, à la première Revûe qu'ils feront, prescrivent à chaque Régiment, un temps fixe pour s'y conformer, et qu'ils en donnent avis à Sa Majesté: Mandant, Sa Majesté, à M. le Comte d'Evreux, Colonel Général de sa Cavalerie, et au Sieur de Châtillon, Mestre de Camp Général de ladite Cavalerie, de tenir la main chacun, ainsi qu'il lui appartiendra, à l'exécution de la Présente.

Mande et ordonne, Sa Majesté, aux Gouverneurs, et à ses Lieutenans Généraux en ses Pro-

II. Vol.

Vinces

J U I N. 1733. 1469

ces, aux Officiers Généraux, ayant commandement sur ses Troupes, aux Camps où les Régimens seront assemblez, aux Gouverneurs de ses Villes et Places, aux Intendans des Provinces, et sur ses Frontières, aux Directeurs et Inspecteurs Généraux sur ses Troupes, aux Commissaires de ses Guerres, de tenir la main à l'exécution de la Présente; laquelle sera lue et publiée à la tête desdites Troupes, à ce que aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Paris, le 28 May 1733. Signé, LOUIS. Et
par ses bas, BAUYN.

LOUIS DE LA TOUR D'AUVERGNE,
Comte d'Evreux, Colonel Général de la Cavalerie légère, Française et Etrangère, Lieutenant Général des Armées du Roy, Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté au Gouvernement de l'Isle de France.

Vu l'Ordonnance cy-dessus, en date du 28 du mois dernier, par laquelle Sa Majesté a réglé l'Habilleement, Equipement et Armement de la Cavalerie; la Taille des Chevaux; comme aussi pour faire reprendre aux Officiers la Cuirasse, aux Cavaliers le Plastron, qui ont été abandonnez depuis la paix; ainsi qu'il est plus au long contenu dans ladite Ordonnance, pour l'exécution de laquelle Sa Majesté nous mande de tenir la main.

Nous, en vertu du pouvoir à Nous donné par Sa Majesté, à cause de notre Charge de Colonel Général de la Cavalerie, mandons à Monsieur le Comte de Châtillon, Mestre de Camp Général de ladite Cavalerie, de tenir exactement la main à l'exécution de ladite Ordonnance, suivant l'intention de Sa Majesté; Ordon-

Il. Vol.

nous

1466 MERCURE DE FRANCE
 nous à tous Mestres de Camp des Régimens
 Cavalerie, et des Brigades du Régiment Royal
 des Carabiniers; Lieutenans Colonels, Majors
 Capitaines desdits Régimens et Brigades, de
 servir et exécuter ponctuellement la volonté
 Sa Majesté, mentionnée en ladite Ordonnance,
 sans y contrevenir: Laquelle dite Ordonnance
 la Présente seront lûes et publiées à la tête
 Régimens de Cavalerie, et des Brigades de Ca-
 rabiniers, par les Commissaires des Guerres
 en ont la Police; afin que personne n'en ignore.
 Fait à Paris, le 3 Juin 1733. *Signé*, LOUISE
 LA TOUR D'AUVERGNE, Comte d'Evreux.
Et plus bas: Par Monseigneur MITOUFLE.

ORDONNANCE DU ROY, du 1 Juin, pour
 régler le traitement des Troupes qui doivent
 camper sur la Meuse et au Comté de Bour-
 gogne, près de Gray.

ORDONNANCE DU ROY, du 10 Juin, qui
 permet de faire faucher les Prez avant la S. Jean,
 par laquelle S. M. permet à tous Fermiers, La-
 boureurs et autres, dans la Généralité de Paris,
 même dans l'étendue des Capitaineries, de fa-
 ucher pendant la présente année seulement
 sans tirer à conséquence, tous les Prez de quel-
 que nature et qualité qu'ils soient, dans le temps
 qu'ils le jugeront à propos, sans en demander
 permission aux Seigneurs, aux Capitaines des
 Chasses, à leurs Officiers et autres.



A P P R O B A T I O N.

Ay lu par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux, le second Volume du *Mercur* de
ce du mois de Juin, et j'ay crû qu'on pou-
en permettre l'impression. A Paris, le 15.
et 1733.

HARDION.

T A B L E

ces Fugitives, &c. L'Astrologie judiciaire ,	
<i>Ode</i> ,	1257
ertation sur les Enseignes Militaires ,	1262
se et Circé , <i>Fable</i> ,	1275
et d'une nouvelle Edition des Essais de Mi- chel de Montaigne ,	1279
re sur un Roseau ,	1306
exion sur le Sublime , &c.	1309
onse à l'Elegie de Mlle de Malcrais , &c.	1322
re de M. Collin , Chirurgien , &c.	1326
rigal à Mlle de Malcrais ,	1330
exions sur la Bizarerie des usages , &c.	1331
oésie et la Musique , <i>Poëma</i> ,	1342
oire sur l'Electricité , &c.	1348
à la Duchesse du Maine ,	1353
ce publique de l'Académie Royale de Chi- rgie ,	1356
mes , Logogryphes , &c.	1371
I. Vol.	Nou-

NOUVELLES LITTERAIRES, &c. Anecdotes
la Cour de Philippe Auguste ,
Système Chronologique sur les trois Testaments
la Bible , &c.

Table Chronologique de l'Histoire Universelle
&c.

Nouvelle Edition de Sigonius à Milan,

Traité de l'Opinion , &c.

Question sur le Chant d'Eglise ,

Extrait de Lettre sur un nouveau Journal ,

Autre Extrait de Lettre concernant M. de
taire ,

Nouvelle Edition de la Henriade , &c.

Machine propre à élever l'eau , &c.

Ouvrage sur les Finances et les Officiers Consulaires
tables ,

Portrait gravé de Monseigneur le Dauphin ,

Nouveaux Tableaux exposez à Versailles ,

Nouvelles Carrières de Marbre découvertes ,

Chanson notée , sur le Rhume ,

Spectacles. Les Fêtes Grecques et Romaines ,

L'heureux Stratagème, Extrait ,

Nouvelles Etrangères , de Constantinople ,

De Russie , de Pologne , &c.

Allemagne et Italie ,

Espagne ,

Extrait d'une Lettre d'Alger , sur Oran .

Grande Bretagne ,

France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Vers sur le Portrait de la Marquise de P.

Promotion d'Etats Majors , &c

II. Vol.

Epigrammes

gramme, &c.	1458
nts, et Mariages,	<i>ibid.</i>
trigal, &c.	1459
êts Notables, &c.	1460

Errata d'Avril.

- Age 817. ligne 27. Henrion, *lisez* Henriau.
P. 818. l. 20. Bonneville, *l.* Bondeville.
23. Lausans, *l.* Gausans.
26. effacez Dame, *l.* D. Louis Landeric.
même lig. effacez encore Dame, mettez D.
Jean Benoît.
fig. suivante, Abbessé Régulière, *l.* Abbé Régulier.
fig. 31. Quéselin, *l.* du Guesclin.
19. l. 1. Murceaux, *l.* Murcaux.
fig. 25. N. de Chausserais, *l.* Dlle Marie-Therese le Petit de Vernot de Chausseraye.
fig. 31. âgé d'environ 51. ans *l.* dans la 55. année de son âge, étant né le 10. Juillet 1678.
20. l. 14. Barzac, *l.* Barjac.
-

Errata de May.

- P**Age 1032. ligne 8. Campvermont, *lisez*, Cavermont.
Ibid. l. 14. Oglethorge, *l.* de Joston d'Oglethorp.
P. 1034. l. 5. Aunoy, *l.* Auxois.
l. 30. Bresil, *l.* Breil.
l. 31. Mestre, *l.* Maréchal.
P. 1035. à l'article du Mariage du Comte de Rupelmonde, voyez le Mercure de Juin 1731 prem. vol. pag. 1397. et suiv. où il est parlé
fort

fort au long de la Maison de ce Seigneur;

Errata de Juin , 1. vol.

PAge 1247. l'on a inseré d'après quelques Nouvelles publiques , que le fils dont la Comtesse de Tresmes est accouchée , avoit été teun sur les Fonts au nom de la Ville , ce qui ne se trouve pas véritable , cet Enfant n'ayant point encore reçu les Cérémonies du Baptême.

Même page , lig. 22. Solar , l. Solas.

Fantes à corriger dans ce Livre.

PAge 1324. ligne 16. fais , lisez fit.

P. 1374. l. 10. Des sept , l. De sept.

P. 1381. l. 4. du bas , épuise , l. puise.

Ibid. l. dernière , ses , l. les,

P. 1421. l. 26. dirent , l. disent.

P. 1428. l. 6. encore , l. encor.

P. 1441. l. 22. cette , l. cer.

P. 1444. l. 2. Danum , l. Djanum.

La Médaille doit regarder la page

1370

La Chanson notée , la page

1422

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06574 2986

